This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 1,002,198

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR · SCIENTIA · VERITAS
1817
LIBRARIES

LA DOMINATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

L'ALLEMAGNE

SOUS

NAPOLÉON Ier

(1804-1811)

PAR

ALFRED RAMBAUD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1897

Tous droits réservés.

DD
199
.R17
1897

AVANT-PROPOS

Dans *l'Allemagne sous Napoléon Ier*, je me propose d'étudier, comme je l'ai déjà fait dans *les Français sur le Rhin*, l'histoire des idées et des institutions françaises outre-Rhin.

Je n'ai donc à raconter, dans le présent livre, qui comprend une période de sept années, ni Austerlitz, ni Iéna, ni Wagram ; j'ai seulement à exposer les conséquences qu'ont entraînées

208308

ces grandes journées militaires pour les destinées de l'Allemagne occidentale, l'*Allemagne française* d'alors. Dans une suite de chapitres, dont quelques-uns ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes* ou dans la *Revue politique*, on verra ce qu'ont été, sous la domination de Napoléon Ier, la Bavière, la Hesse, Bade, la Saxe, le Würtemberg, les grands-duchés de Berg et de Francfort, le royaume de Westphalie.

De même, les efforts des Stein, des Scharnhorst, des Gneisenau, des Fichte, des Arndt, pour préparer le relèvement de la Prusse vaincue, n'appartiennent pas au sujet que je me suis proposé. Mais, pour donner une juste idée de la solidité des créations napoléoniennes, j'ai dû les montrer aux prises avec les premières tentatives du patriotisme allemand, avec les insurrections de l'année 1809, où apparaissent, précurseurs

du grand mouvement de 1813, les Hofer, les Katt, les Dœrnberg, les Schill, les Brunswick-Œls.

Quant aux idées qui forment le lieu de toutes ces études et de tous ces épisodes, elles apparaîtront plus clairement dans mon chapitre de *Conclusion*.

L'ALLEMAGNE

SOUS

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier

(1804-1811)

CHAPITRE PREMIER

La Confédération du Rhin 1.

I

La troisième coalition venait d'arracher Napoléon à sa contemplation irritée des côtes d'Angleterre : la Grande-Armée se reportait à grandes marches des rivages de l'Océan aux bords du Danube. La situation des princes de l'Allemagne occidentale était fort difficile. Malgré la neutralité probable de la Prusse, ils ne

1. Lucchesini, *Ursachen und Wirkungen des Rheinbundes*, 3 vol. in-8°, Leipzig, 1821-1825. — Demian, *Statistik der Rheinbundstaaten*, 2 vol. in-8°, Francfort, 1812. — Winkopp, *Die Rheinische Konfœderations-Akte*, in-8°, Francfort, 1808. — Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. IV et V.

pouvaient rester neutres. Allaient-ils suivre l'Empereur d'Occident ou l'empereur d'Allemagne, l'ancien suzerain de la Germanie ou le nouveau? Le plus sûr eût été d'attendre, pour se prononcer, la tournure que prendraient les événements; mais Napoléon le permettrait-il? Déjà l'Autriche ne le permettait pas. Maximilien-Joseph de Bavière avait été jusqu'alors fort indécis : son principal ministre, Montgelas, qui attendait de l'alliance française la grandeur du pays, soutenait Otto, l'ambassadeur de France, tandis que l'électrice, princesse badoise, appuyait les demandes de l'ambasadenr d'Autriche Schwartzenberg.

Le 24 août, l'électeur avait signé avec Napoléon un traité qui mettait l'armée bavaroise à la disposition de l'Empereur, et assurait à la Bavière un agrandissement. Or, le 6 septembre, Schwartzenberg sommait Maximilien-Joseph de se joindre à la coalition : le 8, pour forcer la main à ce prince et aussi pour prévenir l'armée française, les troupes de l'empereur François franchirent à Scharding la frontière bavaroise. Cette brutale agression des Autrichiens irrita l'électeur : la colère de son armée, que blessait une telle violation du territoire national, les cris de son peuple, contre lequel les Autrichiens usaient impitoyablement de tous les droits de la guerre, les convoitises peu dissimulées du cabinet de Vienne à l'endroit de la Bavière occidentale, achevèrent de décider Maximilien. Mais il fallait gagner du temps. Il écrivit une lettre pathétique à l'empereur d'Allemagne : « Que Votre Majesté Impériale me permette de m'adresser à son cœur paternel... Je l'im-

plore à genoux de me permettre de rester neutre. J'ose lui engager ma parole sacrée que mes troupes n'empêcheront en rien ses opérations... C'est un père livré à un affreux désespoir qui implore la grâce de son fils. » Le prince héréditaire, ajoutait-il, voyageait à ce moment en France et se trouvait à la discrétion de Napoléon. La même nuit, l'électeur donna l'ordre à ses troupes de marcher à la rencontre de Bernadotte et courut lui-même à Würtzburg opérer sa jonction avec les Français. Le 25 septembre, celui qui n'avait plus que si peu de temps à s'intituler empereur d'Allemagne faisait son entrée dans Munich.

Le 15 septembre, Napoléon avait donné l'ordre à Murat de protéger les états de l'électeur de Bade. Salué par ce prince à Strasbourg, il signa avec lui le traité d'Ettlingen (1er octobre 1805), par lequel ce prince mettait à sa disposition un contingent de 3,000 hommes, qui d'ailleurs ne dépassèrent pas la frontière d'Autriche. Louis de Hesse-Darmstadt dut fournir un pareil nombre de troupes. « Mon intention, écrivait Napoléon à Talleyrand, est de comprendre Darmstadt dans *ma* Confédération germanique... En un mot, *il me faut* 3,000 hommes de Darmstadt, ou le landgrave renoncera pour toujours à ma protection et rompra brusquement ce qu'il a le droit d'attendre de deux cents ans de liaison. » (2 octobre 1805.) L'électeur Frédéric de Würtemberg ne se laissa pas prendre facilement. Il n'aimait ni l'empereur Napoléon, ni les Français. S'il en avait eu les moyens, il eût fait respecter par les armes sa neutralité. Il aurait voulu, du moins, empêcher les troupes du maréchal Ney d'oc-

cuper ses deux résidences de Ludwigsburg et de Stuttgard. On lui accorda Ludwigsburg; mais Stuttgard ayant voulu fermer ses portes, Ney menaça de les briser à coups de canon. Frédéric prétendait avoir aussi à se plaindre de Dupont, qui avait laissé commettre des dégâts dans ses écuries, et de Berthier qui avait traité l'affaire de bagatelle.

Enfin arriva à Ludwigsburg Napoléon en personne. Bien accueilli, en somme, par l'électeur, il voulut faire visite à l'électrice, princesse anglaise et l'âme du parti anti-français en Würtemberg. On sait s'il s'entendait à séduire les gens, quand il voulait bien s'en donner la peine. Il causa avec elle littérature anglaise, il lui fit l'éloge des institutions britanniques, enfin il la gagna complétement. Puis il eut, avec le gros et colérique électeur, un entretien qui dura quatre heures : il lui dit qu'il le considérait comme le plus intelligent des princes allemands, que le titre d'électeur n'était pas assez relevé, ses états pas assez étendus pour ses capacités. Il fit briller à ses yeux la perspective d'une couronne royale, les dépouilles de l'Autriche en Souabe, l'affermissement de son autorité à l'intérieur, la médiatisation des petites principautés et de la chevalerie d'Empire. Frédéric avait encore plus de goût pour le pouvoir absolu que pour les agrandissements territoriaux : il haïssait les *États* du Würtemberg qui avaient rendu la vie si dure à Charles-Eugène. « Chassez les b...! » aurait dit Napoléon. Quoi qu'il en soit, l'électeur, lui aussi, fut séduit par les façons d'agir et les promesses de Napoléon. Il lui trouvait, disait-il, la tournure d'esprit du

grand Frédéric. Il signa avec lui un traité d'alliance et promit un contingent de 10,000 hommes. A l'exemple de la Bavière, il publia son manifeste contre l'Autriche, lui reprochant ses exigences, son ambition, son immixtion tyrannique dans les affaires du cercle de Souabe.

Quant à la Diète, elle déclara que l'Empire resterait neutre et n'épouserait pas la querelle de l'empereur d'*Autriche*. Dalberg, archichancelier du Reichstag, fit planter autour de Ratisbonne des poteaux de neutralité; il obtint que les troupes françaises ne les dépasseraient pas.

Vainqueur à Austerlitz, Napoléon imposa à l'Autriche le traité de Presbourg; en même temps que la Vénétie fut réunie au royaume d'Italie, la Souabe autrichienne fut partagée entre Bade (Ortenau et Brisgau) et le Würtemberg; le Tyrol, le Vorarlberg, les évêchés de Trente et de Brixen, les territoires épiscopaux dépendants de Passau furent annexés à la Bavière, envers laquelle Napoléon se dégageait ainsi de ses promesses. En outre, l'empereur d'Allemagne dut consentir à ce que la Bavière s'incorporât la ville libre d'Augsbourg et que le Würtemberg et Bade réunissent les biens de l'Ordre de Saint-Jean et de l'Ordre teutonique, compris dans leurs frontières. Toutefois, un archiduc autrichien prenait le titre de grand-maître de l'Ordre teutonique pour les territoires que cette ancienne milice conservait en Allemagne. Sans doute l'Autriche était autorisée à s'indemniser, — mais aux dépens de qui? des membres mêmes de la maison impériale : Salzburg fut enlevé à l'ancien grand-duc

de Toscane, qui dut se contenter de Würtzburg. L'empire d'Allemagne, tant de fois remanié depuis dix ans, était finalement dissous.

L'article 14 du traité de Presbourg achevait l'œuvre des traités de Westphalie en déclarant que les princes allemands posséderaient dans leurs états « la pleine souveraineté et tous les droits qui en découlent, au même titre que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. » En punition de ses intrigues et de ses velléités de coalition, la Prusse subit le contre-coup de la défaite. Par son envoyé Haugwitz, elle dut accepter le traité de Schœnbrunn (15 décembre 1805), si impopulaire à Berlin et qui était gros de la rupture de 1806 : la Prusse devait accepter le Hanovre, céder à la Bavière Anspach, que les troupes françaises avaient traversé pendant la guerre ; à la France, Neuenburg, Clèves et Wésel, que Napoléon allait comprendre dans le grand-duché de Berg. Quant à la ville et à la principauté de Berg, elles appartenaient à la Bavière, qui dut également les céder à Napoléon. Mais l'Allemagne allait subir des transformations plus profondes encore.

II

En 1658, Mazarin avait conclu avec un certain nombre de princes allemands l'*Alliance du Rhin :* Jean-Philippe de Schœnborn, archevêque-électeur de Mayence, l'archevêque-électeur de Trèves, l'évêque de Münster, les princes de Waldeck, Hesse-Darmstadt, Würtemberg, etc., usèrent du droit de s'allier à une puissance étrangère, reconnu par les traités de West-

phalie, en se confédérant avec le roi de France. Le directoire de l'*Alliance* était à Francfort : le prince de Salm-Salm était feld-maréchal général ; le chiffre de l'armée était fixé à 10,000 hommes, sur lesquels la France fournissait 1,600 fantassins, 800 chevaux, 5 canons. Les résultats de cette alliance furent l'intervention de Louis XIV en faveur de l'évêque de Münster contre la Hollande, puis en faveur de l'archevêque de Mayence contre Erfurt, surtout la célèbre campagne de Coligny contre les Turcs et la bataille de Saint-Gothard[1].

Les inquiétudes que Louis XIV donna à ses voisins détruisirent l'œuvre de Mazarin. Mais qu'était-ce que l'*Alliance du Rhin* de 1658 en comparaison de la *Confédération du Rhin* de 1806 ? Peut-on mettre en parallèle cette réunion d'une dizaine de petits princes avec le système qui, avant deux ans, allait embrasser l'Allemagne entière de Bade au Mecklembourg et de l'Oldenbourg à la Saxe? Quelle figure fait cette petite armée de 10,000 hommes à côté des contingents allemands que Napoléon, dans les campagnes de 1806, de 1809, de 1812, va porter jusqu'à 100 et 150,000 hommes? Et pourtant l'*Alliance du Rhin* est le germe de la fameuse *Confédération*. En 1658 comme en 1806, le but à atteindre, c'est de soustraire les princes allemands à l'influence autrichienne pour les amener à l'alliance française; au dix-septième comme au dix-neuvième siècle, on rend les princes allemands indépendants de l'empereur

1. Voir Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. Ier.

d'Allemagne et on leur confère en même temps une souveraineté plus étendue sur leurs sujets. Ils sont affranchis à la fois des obligations résultant de la constitution germanique et des obstacles que suscitent à leur pouvoir les féodalités locales.

Déjà en 1785 l'idée de l'*Alliance du Rhin* avait été reprise au profit de la Prusse par Frédéric II : il essaya de former contre la prépondérance autrichienne le *Fürstenbund* ou *Ligue des princes*.

En 1806 les deux systèmes sont en présence : Napoléon, en fondant la Confédération du Rhin, déclare ne pas s'opposer à ce que la Prusse forme une Confédération de l'Allemagne du Nord. Mais la création de Napoléon avait plus de chances de réussite que celles que pouvait entreprendre la Prusse. Tout tendait depuis 1792 à constituer d'une façon définitive l'influence française dans l'Allemagne occidentale : les traités particuliers qui, de 1795 à 1799, avaient détaché un à un les états allemands de l'alliance autrichienne, les sécularisations de 1803 qui avaient gagné tant de princes allemands à la politique française par le lien puissant de l'intérêt ou de la reconnaissance, l'immixtion toujours plus hardie et toujours tolérée de Bonaparte dans les affaires du Saint-Empire, enfin les alliances conclues en 1805 avec Bade, Bavière, Würtemberg, Hesse-Darmstadt, contre l'Autriche. Que l'on donnât à cet ensemble de faits un caractère permanent et la sanction du droit, on avait la Confédération du Rhin.

Ainsi allait se trouver réalisé, au profit de l'influence française, un vœu souvent émis dans les brochures al-

lemandes de 1803 : une constitution particulière de la Germanie occidentale qui la rendît indépendante des deux grands états orientaux. Mais, en se séparant de Berlin et de Vienne, en cessant d'être l'Allemagne prussienne et autrichienne, elle devenait l'Allemagne française.

III

Le traité de Presbourg avait enlevé à l'Autriche 877,000 âmes en Allemagne, et 2,120,000 en Italie : la France, après de si éclatants succès, après Ulm et Austerlitz, n'avait rien pris pour elle-même ; elle semblait n'avoir vaincu qu'au profit du royaume d'Italie et des princes allemands. Mais une des conséquences les plus certaines de sa victoire, c'est le droit qui lui était universellement reconnu, par les amis comme par les ennemis, d'intervenir dans la reconstitution de l'Allemagne. Napoléon en acceptant cette tâche, à la grande satisfaction de nos alliés du Rhin, obéissait à diverses impulsions : d'abord la passion d'organiser, l'instinct d'ordre, d'uniformité, de simplification, même chez les autres, trait caractéristique des hommes de ce temps, le poussait à effacer sur sa frontière du Rhin les derniers vestiges du vieux chaos tudesque. En outre, il avait conscience, en reconstituant l'antique Alliance du Rhin, de suivre la tradition de ses plus « augustes prédécesseurs », Henri IV, Richelieu, Louis XIV.

Enfin il sentait que le moment était venu de constituer le système diplomatique de la France impé-

riale, et qu'à tout prix il lui fallait une alliance en Europe. Mais existait-il une puissance qui pût être l'alliée de la France? L'Autriche était trop vaincue pour pouvoir être de sitôt réconciliée, trop conservatrice des traditions pour admettre un rapprochement avec une puissance révolutionnaire; les traités de Potsdam et de Schœnbrunn avaient démontré à Napoléon que personne, ami ni ennemi, ne pouvait compter sur la Prusse; ses ressentiments contre la Russie étaient trop vifs et trop récents. Eh bien! puisqu'elle n'existait pas, cette puissance dont l'union avec la France eût assuré la paix du continent, il fallait la créer de toutes pièces. Il fallait fortifier, agrandir, unir les petits princes de la Germanie, les confédérer sous le protectorat de la France.

Napoléon allait régler les affaires de l'Allemagne avec plus d'autorité encore qu'en 1803 : il n'avait plus besoin de partager la médiation avec la Russie ou la Prusse. C'est à Paris encore une fois que tout allait se décider ; c'étaient les services rendus à la France, c'était la faveur de Napoléon qui allaient faire la fortune ou la ruine des princes. Déjà on avait lu sans trop d'étonnement dans les bulletins de la Grande-Armée : « Les électeurs de Bavière et de Würtemberg vont prendre le titre de rois, *récompense qu'ils ont méritée par l'attachement et l'amitié qu'ils ont montrés à l'Empereur dans toutes ces circonstances.* » Napoléon allait, après chaque campagne, distribuer aux soldats allemands des croix d'honneur, aux princes allemands des diadèmes.

De toute l'Allemagne occidentale s'élevaient des

voix pour supplier Napoléon de prendre en main les destinées de la Germanie. « Vive Napoléon ! s'écriait la *Staatszeitung* de Munich (1er janvier 1806); vive Napoléon, le restaurateur du royaume de Bavière ! c'est par la providence divine que le prestige et la dignité du souverain de la Bavière a été rétablie dans son ancien éclat et antique grandeur pour le bonheur du peuple et la prospérité du pays. »

Le dernier électeur ecclésiastique, le Prince-Primat Charles de Dalberg, écrivait, le 19 avril 1806 :

La nation allemande a besoin d'une régénération de sa constitution. La plus grande partie de ses lois ne se composent que de mots vides de sens, puisque les tribunaux d'Empire, les Cercles et le Reichstag n'ont plus les moyens d'assurer la sécurité des biens et des personnes contre les attaques de la violence et de la convoitise... L'empereur d'Autriche, François II, par ses vertus personnelles, est un homme d'honneur; mais le sceptre de l'Allemagne est tombé de ses mains, parce qu'il a violé les capitulations de son élection, en occupant la Bavière, en amenant les Russes dans l'Empire, en faisant perdre à l'Allemagne les territoires du Rhin, par suite de fautes commises par lui seul dans la conduite d'affaires purement autrichiennes. François II pourrait cependant devenir empereur d'Orient, pour tenir tête aux Russes, et en la personne de Napoléon renaîtrait l'empire d'Occident, tel qu'il exista sous Charlemagne, quand il comprenait l'Italie, la France et l'Allemagne! Il n'est pas impossible que les maux actuels n'amènent les électeurs à approuver cette régénération.

Il écrivait encore à Napoléon :

Sire, le génie de Napoléon ne doit pas se borner à procurer le bonheur de la France ; la Providence a fait naître les hom-

mes supérieurs pour le monde entier. La noble nation allemande gémit dans les maux de l'anarchie politique et religieuse. Soyez, Sire, le régénérateur de sa constitution. Voici quelques vœux que m'inspire la situation actuelle : Que le duc de Clève (Murat) devienne électeur et perçoive l'octroi du Rhin sur toute la rive gauche ; que le cardinal Fesch, votre oncle, devienne mon coadjuteur ; que les douze états de l'Empire qui ont une rente sur l'octroi du Rhin reçoivent une autre dotation. Votre Majesté jugera dans sa sagesse si la réalisation de mes idées peut être avantageuse au bien public. Si je suis abusé par une erreur idéologique, mon cœur du moins me rend témoignage de la pureté de mes intentions.

Cette proposition faite par Dalberg d'introduire deux Français dans l'Empire, l'un comme électeur de Clèves, l'autre comme coadjuteur de Ratisbonne et futur archichancelier du *Reich*, jeta une certaine émotion dans le parti autrichien.

Mais Napoléon ne laissait diriger sa politique ni par les clameurs de ses adversaires, ni par l'*idéologie* de Dalberg, ni par les présents dont les princes allemands recommençaient à combler ses ministres et leurs favoris. Depuis longtemps il discutait secrètement avec Talleyrand le nouveau plan de réorganisation germanique. Le 10 avril 1806, il lui exposait ses vues au sujet des petits princes allemands : Si on les laisse vivre, ils continueront à voter contre la politique française par esprit autrichien et à contrecarrer nos amis les princes de Bade, Würtemberg, Bavière. Quel est le véritable intérêt de la France? c'est : 1° que l'empire germanique ne puisse se réorganiser qu'avec l'aide d'une forte et puissante direction ; 2° que les trois souverains du sud-ouest « qui, depuis la Révo-

lution, ont fait cause commune avec la France, en soient amplement récompensés». Comme ils auront toujours besoin de notre appui pour conserver ce que nous leur aurons donné, ils resteront dans notre alliance; 3° que le parti autrichien soit affaibli : « l'opinion germanique sera par là plus partagée; ce qui est en tout favorable à la France. » On pourra conserver pourtant quelques petits princes, les Hohenzollern de Souabe, par exemple, qui ne sont pas du parti de François II. Il ne faut pas croire aux protestations des petits princes; ils ont fait la même chose à Rastadt, et nous n'avons pas d'ennemis intérieurement plus acharnés. La situation de l'Empire ne comporte pas ces *petites questions*. Quel scrupule pourrait-on avoir? si les alliés eussent été victorieux, ils auraient donné la Bavière à l'Autriche. D'ailleurs ces princes sont eux-mêmes fatigués de leur souveraineté; n'a-t-on pas vu le margrave d'Anspach vendre ses états et son armée? « Résumons-nous : il est dans la nature des circonstances actuelles de *laisser détruire tous ces petits princes*. Réunis aux trois souverains nos alliés, il leur donneront un régiment de plus et formeront dans l'empire germanique un esprit distinct de celui qui règne en ce moment en Allemagne. Ces petits princes, même fussent-ils pour nous, ne nous offriraient-ils pas une faible et ridicule ressource? »

On le voit : Napoléon, qui ne craignait que l'Autriche, ne prenait de précautions que contre l'Autriche; tout ce qui était dans la clientèle prussienne, même les Hohenzollern de la Forêt-Noire, lui semblait inof-

fensif. Il avait peut-être raison dans son appréciation de la puissance relative des deux grandes monarchies allemandes : l'Autriche, même après Rivoli, Marengo, Austerlitz, avait la vie si dure! et il suffira d'une seule campagne pour abattre la Prusse. Un peu plus tard, dans une nouvelle lettre à Talleyrand (21 avril 1806), nous le voyons agiter des plans de simplification autrement radicale : il veut former au nord-ouest de l'Allemagne un état gouverné par un prince français (le grand-duché de Clèves agrandi, par exemple); les princes de Bade, Würtemberg et Bavière, fortifiés aux dépens de tous leurs voisins, unis à l'état napoléonien du nord-ouest, formeraient l'Allemagne française; en revanche, la Saxe, la Hesse, l'Autriche et la Prusse seraient également autorisées à s'annexer les petites principautés voisines. L'Empereur n'hésite que parce qu'il ne sait pas encore à qui profitera le plus cette combinaison : aux quatre principautés demi-françaises ou aux quatre états purement allemands? Les Allemands, il y a vingt ans, savaient gré à Napoléon d'avoir réduit leurs nombreux princes à trente-six; peu s'en est fallu que l'Empereur n'en laissât debout que *huit!*

La correspondance de Napoléon avec ses protégés allemands n'est pas moins intéressante. Il engageait déjà l'électeur de Würtemberg, avant le traité de Presbourg, à s'emparer des commanderies de l'Ordre teutonique établies sur son territoire : « Les choses à faire à la paix donnent beaucoup d'embarras : quand elles sont faites, tout est facile... S'il est autre chose que vous puissiez faire, mandez-le-moi, afin que je

vous donne mon avis, et que, dans le traité de paix, on puisse en un mot dire : Tout ce qui a été fait par les électeurs est reconnu. » (16 novembre 1805.) « Dans les instructions que vous donnerez à votre ministre, écrivait-il aussi à l'électeur de Bavière, il faut bien déterminer la portion des usages germaniques qu'il faut abolir : ... d'abord la Cour aulique, une grande partie des attributions de la diète de Ratisbonne qui, en vérité, n'est qu'une misérable singerie.» (2 novembre 1805.)

L'homme qui distribuait à son gré parmi les princes allemands les territoires, les fiefs de chevalerie, les villes libres, les droits régaliens, l'homme qui tenait leur existence même dans ses mains puissantes et qui d'un geste pouvait les ranger parmi les *trente-six* à conserver, ou les rejeter dans la catégorie des dynasties condamnées, pouvait parler en maître aux principicules récalcitrants ou tièdes.

Mon cousin, écrivait-il au landgrave de Hesse-Darmstadt (16 janvier 1806), vous avez prévu avec raison que j'ai beaucoup à me plaindre *de votre conduite*. Vous avez laissé influencer votre politique par la fantaisie des femmes; *vous êtes sur le point d'éprouver* ce qu'ont éprouvé tous les princes qui se sont laissé mener par elles. Vos états sont dévorés par deux armées. Si vous aviez voulu cependant lire l'histoire de votre maison et marcher sur les traces de vos ancêtres, vous vous trouveriez non-seulement avec la qualité d'électeur que vous avez paru ambitionner, mais avec un accroissement de puissance tel que celui que j'ai fait obtenir aux rois de Bavière, de Würtemberg et à l'électeur de Bade.

En montant sur le trône de France après l'expulsion de la troisième dynastie, je m'étais regardé comme solidaire de tous ses

engagements et je vous en ai donné une preuve bien spéciale dans les arrangements qui ont suivi la paix de Lunéville. Vous avez donc un tort plus grave que ceux que peut vous reprocher la politique : celui d'avoir *manqué à la reconnaissance*. Ceux de vos sujets connus par leur attachement au vrai système de votre maison, c'est-à-dire à son union avec moi, vous les avez éloignés; et aujourd'hui vos affaires sont conduites par un Hollandais qui dirige tout chez vous *par l'influence qu'il s'est acquise sur la landgrave*. Au milieu de tous ces torts graves et réels, ne croyez pas, mon cousin, que je ne sache pas distinguer ce qui vous est propre de ce qui est l'effet d'une influence *dont vous n'avez pas su vous défendre*. Le sang de vos ancêtres qui coule dans vos veines vous a toujours maintenu intérieurement, malgré toutes les intrigues qui vous entourent, ami de la France... Rappelez vos bons serviteurs, *chassez surtout ce misérable Hollandais...*, et vous me trouverez en tout disposé à oublier le passé et à être pour vous ce qu'ont toujours été les souverains de la France.

Ce ton hautain et protecteur du successeur *immédiat* des Capétiens envers les anciens vassaux de la maison de Bourbon, cette immixtion dans des affaires presque conjugales, ces jugements cavaliers sur les ministres d'un prince indépendant, ces menaces transparentes et ces promesses d'amnistie si l'on vient à résipiscence, sont aussi caractéristiques de cette singulière époque que les humbles réponses des princes allemands, dans les lettres récemment publiées par M. Treitschke[1].

IV

Une question qui n'était guère moins importante

1. Voir *les Français sur le Rhin*, page 376.

que celle des petits princes, était celle de la chevalerie d'Empire. Les *Ritter*, étant les plus faibles membres du corps germanique, avaient failli, en 1803, être engloutis dans le naufrage des principautés ecclésiastiques. Les princes ne croyaient même pas avoir besoin d'une cession en règle : les *Rittergüter* semblaient passer, en quelque sorte, par-dessus le marché. Dès 1802, l'électeur de Bavière avait fait un coup d'essai en prenant possession d'un certain nombre de fiefs.

Les convoitises des princes s'étaient allumées ; dans les brochures et dans les journaux, on discutait avec passion les avantages ou les inconvénients, les droits et les priviléges, l'existence même de la chevalerie. Le 9 octobre 1803, l'électeur de Bavière publiait une patente déclarant que « sans doute la chevalerie avait existé comme corporation particulière, mais que cependant elle n'était composée à l'origine que de nobles du pays qui s'étaient dérobés à la souveraineté des princes. C'est ainsi que s'étaient élevés dans l'État de petits états, dont l'existence était incompatible avec les droits imprescriptibles du gouvernement et le bien du pays. L'électeur se proposait donc de ramener la noblesse immédiate à sa situation primitive de noblesse sujette. » En conséquence, il avait fait proclamer sa souveraineté dans les terres des chevaliers, ordonné à leurs justiciables de comparaître devant les tribunaux bavarois, fait percevoir leurs impôts pour son compte, déclaré qu'il continuerait à respecter la chevalerie comme un corps privilégié, non comme un corps indépendant. Les autres princes allemands s'em-

pressèrent de suivre cet exemple ; et ce n'étaient pas seulement Hesse-Cassel et Hesse-Darmstadt, Saxe-Meiningen, Nassau, mais d'infimes petits princes, à peine supérieurs en puissance à cette chevalerie qu'ils dépouillaient en lui objectant sa faiblesse : ainsi les Isenburg, les Hohenlohe, les Leiningen, les Leyen, les Salm-Reifferscheidt, dont la plupart n'allaient pas survivre deux années à leurs victimes. Partout on tombait sur les malheureux chevaliers, on arborait dans leurs villages le lion de Bavière ou l'aigle de Würtemberg. Ils étaient écrasés sous les forces supérieures des principicules ; mais le fameux baron de Stein, l'une des victimes, adressa au duc de Nassau, au nom même de l'intérêt national, une vigoureuse protestation :

..... L'indépendance et la liberté de l'Allemagne gagneront peu à la réunion de quelques possessions de chevalerie *avec les petits territoires* où elles se trouvent enclavées ; pour atteindre un but si grand et si bienfaisant pour les nations, ce sont ces petits états eux-mêmes qui doivent être réunis aux deux grandes monarchies, de l'existence desquelles dépend la durée du nom allemand. Veuille la Providence que je sois témoin de cet heureux événement !

Dans le dur combat, dont l'Allemagne se repose maintenant pour un instant, a coulé le sang de la noblesse allemande. *Les nombreux souverains de l'Allemagne*, à l'exception du noble duc de Brunswick, *se sont dérobés à toute participation à ce combat.* Ils ont cherché le maintien de leur caduque existence dans l'émigration, les négociations ou la corruption des généraux français. Que peut gagner l'indépendance de l'Allemagne à ce que ses forces soient concentrées, dans une plus large mesure, en de pareilles mains?...

J'attends une protection *de ces mêmes lois de l'Empire sur*

lesquelles reposent les droits personnels et la souveraineté des princes ; du chef de l'Empire qui a fait connaître assez clairement sa volonté aux princes qui se permettent des envahissements et des violences contre les faibles.....

En effet, cet assaut général contre les priviléges de la chevalerie était un peu prématuré. Gustave IV avait joint ses protestations à celles des chevaliers, et la Cour aulique promulgué son *conservatorium* du 23 janvier 1804, qui déclarait nul et non avenu ce qui s'était passé en Souabe et en Franconie. La Bavière et les autres coupables, mal soutenus par Bonaparte, rappelèrent leurs troupes d'occupation, décrochèrent leurs armoiries et rendirent l'argent.

Ce fut la dernière victoire de l'influence impériale et de l'esprit conservateur en faveur du maintien de la constitution germanique. La chevalerie d'Empire, comme l'Empire lui-même, fut vaincue à Austerlitz. La *Ritterschafft* était une pépinière d'officiers pour les armées autrichiennes : faible titre à la protection du vainqueur.

Le 13 décembre 1805, onze jours après la grande bataille, Napoléon écrivait à Frédéric de Würtemberg, qui venait de reprendre les hostilités contre la chevalerie : « Aussitôt que j'ai su que l'archichancelier faisait le patriote allemand, aujourd'hui que l'on touche à la noblesse immédiate, je lui ai fait connaître *le danger pour le corps germanique de se mettre aujourd'hui contre moi*... Mon ministre a ordre de déclarer que ce que vous avez fait est sous ma garantie, et qu'à la moindre atteinte qui y serait portée par le corps ger-

manique, au lieu de le soutenir, j'aiderais à son disloquement. »

V

Au milieu de ces intrigues et de ces correspondances, Talleyrand traitait séparément à Paris avec les envoyés des divers princes dont Napoléon avait décidé la conservation et l'entrée dans *sa* confédération. Le 12 juillet il lut le traité définitif à leurs envoyés. Toutefois il le garda six jours encore : car il avait déclaré au négociateur anglais que la paix générale, si elle était immédiate, pourrait empêcher la publication des changements préparés pour l'Allemagne : plus d'un prince allemand, suivant Lucchesini, s'émut et s'inquiéta de ce délai qui retardait sa félicité. Le 19 juillet le traité de la Confédération fut ratifié à Saint-Cloud.

Quinze princes de l'Empire accédaient à la ligue. C'étaient Maximilien-Joseph, roi de Bavière, Frédéric, roi de Würtemberg, Charles de Dalberg, archichancelier de l'Empire allemand, Charles-Auguste, électeur de Bade, « S. A. I. Mgr le prince Joachim (Murat), duc de Clèves et de Berg », Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, les deux princes de Nassau-Usingen et de Nassau-Weilburg, les deux princes de Hohenzollern-Sigmaringen et Héchingen, les deux princes de Salm-Salm et Salm-Kirburg, le prince d'Isenburg-Birstein, le duc d'Ahremberg, le comte de la Leyen. Comment ces quatre derniers principicules, au lieu d'être sacrifiés comme tant d'autres à

de plus gros, étaient-ils admis au rang des quinze élus? Le cas ne peut s'expliquer que par l'influence de Dalberg. Talleyrand avait signé pour la France, Cetto pour la Bavière, Wintzingerode pour le Würtemberg, de Beust pour Dalberg, etc.

Les quinze souverains se déclaraient « séparés à perpétuité du territoire de l'Empire germanique et unis entre eux par une confédération particulière, sous le nom d'états confédérés du Rhin (art. 1); ils ne se considéraient plus liés par aucune loi de l'Empire et renonçaient à tous les titres de dignité exprimant un rapport quelconque avec lui (art. 2 et 3).

Napoléon, qui écrivait naguère à Talleyrand « qu'il verrait sans peine le titre de roi disparaître de l'Europe [1] », avait fait pourtant reconnaître deux nouveaux rois par le traité de Presbourg : l'acte de la Confédération conférait en outre à l'électeur archichancelier Dalberg le titre de Prince-Primat ; à l'électeur de Bade, au duc de Berg et de Clèves, au landgrave de Hesse-Darmstadt, ceux de grands-ducs. Ces quatre princes jouissaient, comme les rois de Würtemberg et de Bavière, « des droits, honneurs et prérogatives attachés à la dignité royale. » Le chef de la maison de Nassau prenait le titre de duc et le comte de la Leyen devenait un prince (art. 4 et 5).

Les intérêts communs des états confédérés étaient traités dans une diète dont le siége serait à Francfort. Cette diète se composait de deux colléges : le collége des rois, où figuraient les deux rois, le Prince-Primat

1. « Vous sentez l'espèce d'intérêt bien secondaire que je puis y mettre. » 20 août 1804.

et les trois grands-ducs, et le collége des princes, où siégeaient les neuf autres confédérés. Le Prince-Primat présidait le collége des rois et le duc de Nassau celui des princes (art. 6, 9-11).

Pour prévenir les inconvénients résultant des enclaves, les rois de Bavière, de Würtemberg, le grand-duc de Bade, le duc de Nassau, opéraient entre eux d'importantes rectifications de frontières. Tous renonçaient pour l'avenir à toutes les prétentions qu'ils avaient sur les possessions les uns des autres : c'était régler d'un trait de plume d'innombrables et interminables litiges dont les tribunaux d'Empire étaient harassés depuis des siècles. Napoléon avait voulu en outre que si l'un des confédérés renonçait à tout ou partie de sa souveraineté, il ne pût le faire qu'en faveur d'un autre confédéré (art. 8, 13-16, 34).

Un autre mode de simplification territoriale, c'était la suppression de tous les petits ducs, comtes ou princes allemands dont le territoire se trouvait enclavé dans celui des confédérés. Ils perdaient leur souveraineté, leur immédiateté, devenaient les sujets de leurs anciens voisins et rivaux. Les *médiatisations* de 1806 forment dans l'histoire de la constitution germanique une révolution aussi considérable que les *sécularisations* de 1803 :

Le roi de Bavière s'emparait de la ville libre de Nürenberg, de deux commanderies de l'Ordre teutonique, de douze ou treize autres principautés : ainsi disparurent les princes d'Œttingen, qu'avait servis le chevalier de Lang, les princes de Schwartzenberg, qui commandaient les armées de l'Autriche, celui de

Tour et Taxis, qui avait créé une vaste administration des postes pour toute l'Allemagne, les princes et comtes de Fugger. Le roi de Würtemberg absorbait à lui seul vingt principautés ou seigneuries, le grand-duc de Bade une dizaine, parmi lesquelles celles de Fürstenberg et de Lowenstein-Wertheim; le grand-duc de Berg s'appropriait la principauté de Hardenberg, le comté de Homburg, le duché de Looz, et cinq ou six autres seigneuries; le grand-duc de Darmstadt, une dizaine de grands fiefs; les ducs de Nassau dépouillaient les maisons de Wied. Il n'y avait pas jusqu'aux plus infimes des confédérés qui ne trouvassent moyen d'opérer leur petite annexion : Hohenzollern quatre seigneuries, Salm et Ahremberg chacun une. Le Prince-Primat avait encore un assez beau lot : il devait « réunir à ses états et posséder en toute propriété et souveraineté la ville libre de Francfort (art. 17 et s.). »

Toutefois, le traité stipulait quelques garanties en faveur des malheureux princes qui passaient si brusquement du rang de souverains à celui de sujets. On leur réservait leurs propriétés patrimoniales « ainsi que tous les droits seigneuriaux et féodaux, non essentiellement inhérents à la souveraineté, et tous les priviléges dont jouissaient les princes confédérés eux-mêmes pour leurs propres domaines. Dans les procès criminels, ils ne pouvaient être jugés que par leurs pairs et leurs biens ne pouvaient jamais être confisqués. Ils étaient libres de fixer leur résidence où ils voudraient, pourvu que ce fût dans l'un des états membres ou alliés de la Confédération du Rhin. Leurs anciens fonctionnaires passaient au ser-

vice des nouveaux princes ou recevaient une pension (art. 27-33.)

Enfin la grande chasse aux chevaleries d'Empire, commencée en 1803, prenait son dénoûment dans l'article 25. Chacun des princes confédérés devait posséder en toute souveraineté les terres équestres enclavées dans ses possessions.

Jusqu'ici Napoléon ne paraît s'être occupé que de remanier l'Allemagne, de lui donner une meilleure constitution, de supprimer ces petits états, ces morcellements, ces enchevêtrements de territoires dont tous les écrivains allemands avaient dénoncé les inconvénients. Était-ce une satisfaction purement platonique, un plaisir désintéressé de philosophe et d'artiste qu'il prenait ainsi à refondre l'antique Germanie? Voyons les autres articles.

Tout d'abord, les princes de la Confédération ne pourront « prendre du service d'aucun genre que dans les états confédérés ou alliés à la Confédération » (art. 7). Plus tard, cette obligation s'étendra aux princes héréditaires. Napoléon entendait ne plus voir les princes de Würtemberg au service de la Russie, ceux de Bade, de Salm, de Nassau, commander les armées autrichiennes, ceux de Hohenzollern ou de Hesse, former la clientèle prussienne. Mais au profit de quelle puissance les monarchies du Nord sont-elles privées des services de leurs anciens protégés? L'article 35 est aussi bref que lumineux : « Il y aura entre l'Empire français et les états confédérés du Rhin, collectivement et séparément, une alliance, en vertu de laquelle *toute guerre continentale, que l'une des par-*

ties contractantes aurait à soutenir, deviendra immédiatement commune à tous les autres ». A l'avenir. Napoléon aura l'air de ne plus tirer l'épée pour son propre compte : s'il a déclaré la guerre à l'Autriche en 1805, s'il la lui déclare en 1809, c'est uniquement parce que la Bavière aura été envahie; s'il prend les armes contre la Prusse en 1806, c'est parce que le territoire saxon aura été violé.

Le contingent à fournir par chacun des alliés est fixé pour la France à 200,000 hommes; pour la Bavière à 30,000, Würtemberg à 12,000, Bade à 8,000, Berg à 5,000, Darmstadt à 4,000; le duc de Nassau avec les autres petits princes, ensemble à 4,000 (art. 38). « L'armement ne sera effectué qu'en conséquence d'une invitation adressée par S. M. l'Empereur et roi à chacune des puissances alliées » (art. 36).

Bien entendu, la Confédération reste ouverte à « tous autres princes ou états de l'Allemagne qu'il sera trouvé de l'intérêt commun d'y admettre » (art. 39). Toute l'Allemagne finira par y passer.

Le 1er août 1806, les états du *Rheinbund* signifièrent à la diète de Ratisbonne leur séparation de l'Empire allemand. Cette déclaration rappelait l'impuissance du Reich pendant les guerres de la Révolution et la scission de 1795 entre le nord et le sud : « Dès ce moment, toute idée d'une patrie et d'intérêts communs a dû nécessairement disparaître; les mots de *guerre d'Empire*, *paix d'Empire*, devinrent vides de sens; on cherchait en vain l'Allemagne au milieu du corps germanique... » Le traité de Lunéville, le recès de 1803, les événements des dix derniers mois ont achevé

cette démonstration : les états du sud se sont donc résolus à former une confédération séparée. « Cependant, ils se seraient flattés en vain de parvenir au but désiré, s'ils ne s'étaient assurés en même temps d'une puissante protection. *Le monarque dont les vues se sont trouvées constamment conformes aux véritables intérêts de l'Allemagne se charge de cette protection.* »

Le même jour, une signification identique était adressée à l'empereur François, au nom de la France et des princes confédérés, et celui-ci reconnaissait la révolution qui venait de s'accomplir en déposant solennellement le titre d'empereur d'Allemagne : en effet, il y avait maintenant une Autriche, une Prusse, une Allemagne occidentale : il n'y avait plus de Saint-Empire.

En résumé, la révolution de 1806 complétait celle de 1803. Le recès germanique s'était attaqué surtout aux principautés ecclésiastiques et aux villes libres; l'acte du Rheinbund détruisit les comtes, les ducs, les petits princes et la chevalerie d'Empire; en outre, des six villes libres qu'avait conservées le recès, le traité de Presbourg avait sacrifié Augsbourg; l'acte du Rheinbund, Francfort et Nürenberg. En 1803 on avait bouleversé l'Empire; en 1806, son nom même disparaissait.

VI

Quant aux princes du *Rheinbund*, comment n'eussent-ils pas été profondément dévoués à Napoléon? ils lui devaient tout. En confisquant la Révolution fran-

çaise, il avait affermi leurs trônes que faisait trembler la propagande républicaine. En repoussant l'Autriche, il avait sauvé l'existence de quelques-uns d'entre eux : « Votre Altesse ne peut plus se le dissimuler aujourd'hui, écrivait-il à l'électeur de Würtemberg, à la veille d'Austerlitz : la maison d'Autriche ne déguise pas son intention de s'emparer du corps germanique et de détruire toutes les maisons souveraines » (2 oct. 1805). Et c'était bien plus vrai encore de la Bavière, de cette Bavière que l'Autriche n'avait jamais cessé de convoiter en tout ou en partie, en 1777, en 1784, en 1797. Napoléon, pour les princes allemands, c'était encore la France monarchique d'autrefois qui se levait plus puissante que jamais pour les sauver de l'insubordination de leurs sujets ou de la tyrannie de l'empereur d'Allemagne : « *Si des circonstances de révolution* ont mis un instant de l'interruption dans l'ancien système, *tout étant revenu aux mêmes principes* doit se replacer de même, et je me flatte que Votre Altesse et sa maison auront pour moi les mêmes sentiments qu'elles ont toujours eus pour la *troisième dynastie* » (au landgrave de Hesse-Darmstadt, 2 oct. 1805).

Non-seulement il les avait sauvés, mais il les avait agrandis, enrichis : d'abord avec les biens d'Église et les villes libres, puis avec les dépouilles de l'Autriche, enfin avec les possessions des petits princes et de la chevalerie. Il les avait débarrassés de l'opposition de leurs *landstaende* et de la suzeraineté de leur empereur : il leur avait donné la « pleine et entière souveraineté ». Il en avait fait des puissances non-seule-

ment allemandes, mais européennes. Cette souveraineté qu'il leur avait donnée, il semblait être le premier à la respecter. *Protecteur de la Confédération*, investi même du droit, au décès de chaque Prince-Primat, de désigner son successeur, il défend la Confédération contre les étrangers, et chaque confédéré contre les autres. Mais il n'est pas leur *suzerain*, comme l'était l'empereur d'Allemagne : « Le gouvernement des peuples *que la Providence nous a confiés* occupant tous nos moments, nous ne saurions voir croître nos obligations sans en être alarmé ». Il ne veut pas s'occuper des affaires intérieures de leurs états, ne voulant être responsable ni du bien ni du mal. En un mot, « les princes de la Confédération du Rhin *sont des souverains qui n'ont pas de suzerain*... Plus puissant que les princes confédérés, nous voulons user de la supériorité de notre puissance, non pour restreindre leurs droits, mais pour leur en garantir la plénitude [1]. »

De ses alliés, Napoléon voulait faire ses amis, ses parents; il voulait entrer dans leur famille, les faire entrer dans la sienne, mêler le sang des Bonaparte et des Beauharnais à celui des Zaehringen, des Wittelsbach, des Welfes, en attendant qu'il pût le mêler à celui des Hapsbourg.

Le prince héréditaire de Bade, petit-fils de Charles-Frédéric, avait épousé en février 1806 une nièce de l'impératrice Joséphine, Stéphanie de Beauharnais. Napoléon manifesta toujours la plus vive affection

1. Au Prince-Primat, 11 sept. 1806. — Voir aussi la lettre du 13 août 1806.

pour ce jeune couple. Il essaya de former le prince au métier des armes et l'exhorta souvent « à apprendre ce qu'il faut pour gouverner avec gloire et mériter l'amour de ses sujets ». Le futur grand-duc profita peu de ses conseils : il était paresseux, irrésolu, dépensier, — défiant. Napoléon s'essayait de même, en faveur de Stéphanie, au rôle d'un Fénelon, d'un directeur de jeunes femmes : « Traitez bien vos peuples, car les souverains ne sont faits que pour leur bonheur. Accommodez-vous du pays et trouvez tout bien, car rien n'est plus impertinent que de parler toujours de Paris et des grandeurs qu'*on sait qu'on ne peut avoir* » (13 juillet 1806). Il paraît que cette Beauharnais trouvait déjà le titre de grande-duchesse au-dessous de sa naissance. Le mariage fut peu heureux. « Stéphanie, dit Napoléon lui-même, vécut avec son mari à peu près comme la reine Hortense avec le sien, montrant des caprices, affichant de l'indépendance » (*Mémorial*). Ils eurent plusieurs filles; mais les fils issus de cette union mouraient tous, presque mystérieusement; la mort de l'un d'eux, décédé en octobre 1812, à l'âge d'un mois, a donné lieu à l'histoire merveilleuse de Gaspard Hauser, l'enfant trouvé. En tout cas, ce n'est pas le sang des Beauharnais qui règne à Bade aujourd'hui.

A la fin d'octobre 1805, Napoléon avait demandé pour son beau-fils, Eugène de Beauharnais, la princesse bavaroise Augusta, qui devint ainsi vice-reine d'Italie et plus tard grande-duchesse de Francfort en espérance. « *Il y a déjà plusieurs années*, écrivait Napoléon à l'électeur de Bavière, *que j'ai désiré l'al-*

liance de Votre Altesse; et dans les circonstances actuelles, où plusieurs propositions m'ont été faites, je suis resté fidèle aux engagements que j'avais pris à Linz avec votre ministre Gravenreuth ». Il y avait déjà « plusieurs années » ! Ainsi donc, avant même d'être empereur des Français, Napoléon aurait conspiré d'être le compère de Maximilien-Joseph !

Enfin, dès le mois d'août 1807, Napoléon allait demander la main de la princesse Catherine de Würtemberg pour son frère Jérôme Bonaparte. Si Napoléon avait eu une famille plus nombreuse, il eût fourni de princes et de princesses tous les trônes de l'Allemagne. C'est d'ailleurs par ces sortes de mariages que, bien avant lui, la Russie et la Prusse s'étaient créé leur clientèle germanique.

Napoléon s'ébattait en bon parent au milieu de toutes ces familles germaniques, comblant de prévenances, en ses moments de bonne humeur, ses cousins, beaux-frères, compères et commères tudesques. Un jour, il envoyait son portrait à Frédéric de Würtemberg ; un autre jour, il promettait de faire présent d'une robe à la reine de Bavière, ou bien intervenait discrètement dans le ménage un peu troublé du vieux prince de Bade [1].

En échange de tous ces agrandissements, de toutes ces couronnes, de toutes ces prévenances, il exigeait

1. 30 sept. 1806. — 18 février 1808. — 13 juillet 1806. — Les princes allemands provoquaient l'intervention protectrice de Napoléon dans leurs affaires privées. Voir *Corresp. de Nap.*, décision du 26 avril 1806 : « Le prince de Wittgenstein et Hohenstein prie l'Empereur d'accorder sa protection au fils *dont la princesse son épouse est accouchée le 10 avril.* » C'était ne pas perdre de temps.

des souverains un complet abandon à sa politique. Mais, en réalité, la Prusse et l'Autriche, avant et après lui, ont eu les mêmes exigences pour leurs vassaux allemands. Ainsi, nous le voyons obliger le grand-duc de Bade à renvoyer avec éclat les ministres d'Autriche et de Russie, chasser les recruteurs prussiens des pays soumis à la Bavière, faire supporter à ses alliés les frais des guerres qu'il prétendait soutenir dans leur intérêt : « Vous avez un peu gâté l'électeur de Hesse-Darmstadt, écrivait-il à Bernadote, s'il est vrai, comme on me l'assure, *que vous ayez payé argent comptant.* Si je l'avais prévu, je vous aurais dit de le payer avec des bons..... Il sait très-bien que sans la France il serait un sujet de la Prusse; il sait aussi que, seul, j'ai pu le faire électeur, et que je puis lui faire beaucoup de bien et beaucoup de mal » (2 octobre 1805).

La pensée de ses lieutenants se découvrait avec moins de ménagement encore. On attribuait ce mot à Lannes, se querellant avec un général du roi de Würtemberg : « Monsieur, allez au diable! votre maître n'est qu'un roi et je suis un maréchal. »

VII

C'était surtout en matière de presse que Napoléon se montrait exigeant. S'il punissait le *Journal de Paris* d'un article désagréable à la cour de Würtemberg[1], il entendait faire la police de la presse chez

1. A Fouché, 8 sept. 1807.

ses voisins. Le procès de Palm et de ses compagnons épouvanta tous les libraires de l'Allemagne.

Le 5 août 1806, Napoléon écrivait à Berthier : « Mon cousin, j'imagine que vous avez fait arrêter les libraires d'Augsbourg et de Nürenberg. *Mon intention est qu'ils soient traduits devant une commission militaire et fusillés dans les vingt-quatre heures.* Ce n'est pas un crime ordinaire que de répandre des libelles dans les lieux où se trouvent les armées françaises pour exciter les habitants contre elles. *La sentence portera* que, partout où il y a une armée, le devoir du chef étant de veiller à sa sûreté, les individus tels et tels, convaincus d'avoir tenté de soulever les habitants de la Souabe contre l'armée française, *sont condamnés à mort.* »

Les malheureux qui étaient ainsi en quelque sorte condamnés, exécutés, avant même d'être jugés, étaient Schoderer, négociant à Donauwerth, et Jean-Philippe Palm, associé de la librairie Stein à Nürenberg. Quatre autres accusés avaient pris la fuite. Napoléon était exaspéré de ces libelles, inspirés par l'Autriche et l'Angleterre, qui circulaient d'un bout à l'autre de l'Allemagne et jusque dans les cantonnements occupés par les troupes françaises. Plusieurs étaient rédigés avec une extrême violence et poussaient les peuples au soulèvement, même à l'assassinat de Napoléon. Celui qui avait si vivement allumé la colère impériale était, au contraire, écrit avec une grande modération de forme; mais les visées personnelles de Napoléon, l'histoire de son élévation à l'empire, l'inexorable attitude de l'Angleterre, la résistance des autres puissances,

y donnaient lieu à d'irritantes vérités. Il était intitulé *L'Allemagne dans sa profonde humiliation*. En racontant les défaites de l'Autriche, l'auteur demandait : « Que ressens-tu, *frère allemand*, en contemplant cette impuissance de ton empereur? » Il reprenait cette idée d'un vieux pamphlet contre Louis XIV : « L'Europe esclave, si l'Angleterre ne brise ses fers. » Enfin, en présence « des états allemands appauvris et affamés par l'armée française, des honteuses exactions qui les plongent dans la plus cruelle misère », il suppliait la Saxe et la Prusse « de sauver l'empire allemand au bord de l'abîme ». Palm était accusé d'être le propagateur du pamphlet. Vainement il prétendit qu'il avait reçu le paquet de brochures d'une main inconnue, sans en connaître le contenu; vainement il essaya d'en appeler aux magistrats de la ville libre de Nürenberg dont il était citoyen. La commission rendit son jugement le 25 août. Elle déclarait Palm et Schoderer coupables de haute trahison et les condamnait à être fusillés. Palm seul fut exécuté [1]. La mort d'un innocent, ou, si l'on veut, un châtiment si disproportionné est bien fait pour révolter l'humanité. Mais nous devons être bronzés sur ces choses, nous qui avons vu depuis des généraux allemands menacer les villes françaises de pillage et de *bombardement* pour des articles de journaux.

1. Voir *Johann Philipp Palm Buchhaendler in Nürnberg*, publié par la librairie Stein, Nürnberg, 1814. Cette étude contient une réimpression du *Deutschland in seiner tiefen Erniedriegung*. Le pamphlet a été souvent réédité depuis, notamment dans *Biographie des J.-Ph. Palm*, Munich, 1842.

CHAPITRE II

Les États du Rheinbund.

Pour avoir une idée complète des gouvernements du Rheinbund, il faut au moins visiter les quatre cours du Sud : celles de Frédéric-Charles à Carlsruhe, de Louis Ier à Darmstadt, de Frédéric Ier à Stuttgard, de Maximilien-Joseph à Munich. On verra par là quelles différences les événements avaient déjà mises entre l'Allemagne d'avant Valmy et l'Allemagne d'après Austerlitz.

I

Nous connaissons déjà le vieux souverain de Bade[1]. Il avait singulièrement grandi en puissance depuis 1789 : le nombre de ses sujets était monté de 200,000 à près d'un million (954,000), le chiffre de ses revenus de 1,200,000 florins à 8 ou 9 millions. Il est

1. Voir *les Français sur le Rhin*, page 85. — *Histoire chronologique, généalogique et politique de la maison de Bade, etc.*, par V. (Viton de S. Alais), 2 vol. in-8°. Paris, 1807. — *Gemaelde aus dem Leben Karl Friedrichs*, Manheim, 1829. — Drais, *Geschichte von Baden unter Karl Friedrich*, Carlsruhe, 1818.

vrai qu'il avait à subir les exigences de Napoléon : parfois il regrettait le temps où il n'était qu'un petit prince sous la suzeraineté lointaine de l'empereur d'Allemagne, mais il se consolait en voyant se réaliser, en somme, sa prédiction de 1771 : « La maison de Bade s'accroîtra en prestige et en grandeur. » Il est vrai encore qu'il devait entretenir un contingent de 8,000 hommes ; mais l'hégémonie prussienne est autrement dure : dans la guerre de 1870-71, Bade n'a-t-il pas dû envoyer de ce côté du Rhin 35,000 hommes et 8,000 chevaux ? Frédéric-Auguste, lui aussi, avait profité du droit de *chasser les b...* Il n'y avait jamais eu d'*états* dans les possessions des margraves-patriarches, et le 5 mai 1806 on supprima les états des territoires ci-devant autrichiens : tout fut livré au bon plaisir du prince. En revanche, la tolérance fut établie entre les différents cultes[1], mais Napoléon se crut parfois obligé d'intervenir en faveur des catholiques.

On introduisit dans le pays, avec de nombreuses modifications (1er janvier 1810), le Code Napoléon « comme le plus éminent produit de la sagesse législative ». Puis vint la conscription. L'égalité entre les sujets badois était loin d'être complète : il y subsista toujours trois classes privilégiées : 1° les *fonctionnaires* munis de la *patente* n'étaient pas justiciables des baillis, mais seulement des directeurs de cercles

1. En tout 640,000 catholiques, 231,000 luthériens, 59,000 réformés, 14,000 juifs. — Les couvents furent naturellement supprimés. Fribourg eut des chaires de théologie catholique, et Heidelberg de théologie protestante.

et des tribunaux auliques; 2° l'ordre des *seigneurs* se composait des comtes et des princes médiatisés. Sur leur demande, le grand-duc leur accordait une garde d'honneur dans toutes les localités où il y avait une garnison; ils avaient le droit d'entretenir une petite troupe de vingt à trente gardes; à l'église, le nom du seigneur médiatisé était nommé dans les prières immédiatement après celui du grand-duc; toutes les lois familiales qui n'étaient pas contraires au pacte du Rheinbund et aux lois du grand-duché restèrent en vigueur; ils avaient conservé des priviléges considérables en justice, le droit de basse et moyenne justice et presque tous les droits féodaux. « Je vous ai choisi, disait Charles-Frédéric à l'un des agents, parce que j'ai cette confiance que vous comprendrez la situation pénible des familles princières; je n'entends pas qu'elle soit encore aggravée par des chicanes quotidiennes dont les occasions ne manqueront pas. Je vous prie de leur faire connaître mes intentions. » 3° L'ordre des *chevaliers* et des *propriétaires nobles*. En matière personnelle, ils avaient les mêmes priviléges que les fonctionnaires patentés, et ne relevaient des tribunaux ordinaires qu'en matière réelle; ils étaient exempts, ainsi que leur famille, de la conscription, et pouvaient prendre du service à l'étranger, sauf à revenir à la première sommation du souverain; ils pouvaient, avec le consentement du prince, créer des majorats et des fidéicommis; ils ne payaient pas l'impôt personnel direct, et leurs terres, comme celles des médiatisés, étaient d'un tiers moins chargées que les autres; ils conservaient

les *regalia minora* et le droit de patronage sur les églises.

La Révolution qui avait si énergiquement nivelé les pays du Rhin était encore à faire dans le grand-duché de Bade. L'état social antérieur à 1789 subsistait presque entièrement à la veille de 1812.

II

Louis X, landgrave, ou plutôt Louis Ier, grand-duc de Hesse-Darmstadt (1790-1830) était né en 1753 à Prentzlow, où son père Louis IX tenait garnison comme officier prussien. Lui-même, après avoir voyagé en Hollande, en France et en Angleterre, épousa une sœur de Paul I, et entra au service de la Russie. Louis X passait pour un *illuminé;* il fréquentait les francs-maçons, les savants et les philosophes dans sa cour de prince héritier à Darmstadt : il fit représenter sur son théâtre aulique la pièce révolutionnaire de *Don Carlos.* Après avoir protesté contre l'abolition de ses droits féodaux en Alsace, il parut s'entendre assez bien avec Custine et les Français, et, pendant les invasions de 1796 et 1799, il se retira en Saxe. Aussi fut-il l'un des princes les plus favorisés au *recès germanique.* En 1805, il hésita à prendre parti, mais pour ne pas « perdre ce qu'il avait le droit d'attendre de deux cents ans de liaison », il fournit un corps auxiliaire au fondateur de la « quatrième dynastie », et, après avoir manqué le titre d'électeur, mérita ainsi celui de grand-duc. Nous devons l'estimer surtout de sa fidélité à l'alliance française : il fut le der-

nier à nous abandonner en 1813. Il faillit même payer cher cet honorable sentiment, si rare dans les jours mauvais parmi les princes qui devaient tout à la France. Arndt essaya d'ameuter contre lui à la fois les patriotes et les diplomates, et voulait lui faire expier par la perte de sa couronne un propos qu'on lui prêtait : « Napoléon est mon ami, je lui dois de la reconnaissance, et je lui serai reconnaissant tant que je vivrai. »

Il conservait comme médecin à sa cour l'ancien clubiste mayençais Wedekind [1], qui avait déjà mis ses talents médicaux au service de la Convention. Sans doute il était aussi jaloux que personne de son autorité et de sa « souveraineté pleine et entière », mais il était libéral au point de ne pas vouloir chez lui de po-

1. Voir *les Français sur le Rhin*. C'est Wedekind qui écrivit à la Convention la lettre suivante : « Pères de la Patrie cosmopolite. Les Mayençais ont enfin vu le jour heureux qui les dégage des chaînes de leur despote qu'ils ont si longtemps portées, et qui leur donne enfin la liberté de mettre aux yeux de l'univers les preuves des infractions aux droits de l'homme et du citoyen commises par leur prince-prêtre. Je me trouve dans le nombre de ceux qui sont en état d'accuser l'électeur de Mayence au tribunal de l'humanité et qui s'en font un devoir pour le bonheur de leurs frères opprimés. Mais pour mettre au grand jour ces plaintes, il faut que j'aie une patrie, que j'aie la France pour patrie puisqu'elle est la seule patrie dans l'Europe; il y a déjà si longtemps que j'ai admiré votre nouvelle religion politique, que je me suis empressé de me rendre digne de cet honneur. Le citoyen général Custine, vainqueur de Mayence, et plusieurs hommes illustres de votre nation peuvent faire témoignage de mes opinions. Ainsi je vous prie de faire usage de mon zèle pour votre bonne cause et de mes talents comme médecin... (Suit l'envoi de ses *Prolégomènes d'une future médecine pour le peuple*)... Je demande à la nation française, le titre de citoyen français et de m'adopter au nom de ses enfants. Écrit *au jour* de la prise de Mayence, GEORGES WEDEKIND. — *P. S.* Pardonnez les fautes de *stile*; je suis étranger et je dois écrire dans les moments les plus troublés par le bruit de vos armes heureuses. » (Archives de la guerre. Communiqué par M. Georges Avenel).

lice secrète, et de protéger, même sous Napoléon, la liberté de la presse. Il abolit, par décret du 1e octobre 1806, tous les *landstände* du pays, mais prit à la charge de l'état les dettes contractées par eux. Il abolit toutes les exemptions d'impôts en faveur des nobles, des maisons religieuses ou des autres privilégiés : malheureusement il fallait compter avec les garanties assurées par l'acte du *Rheinbund* aux princes médiatisés, et leur conserver les mêmes avantages que dans le duché de Bade. Il abolit le servage ; mais c'était à peine l'abolir que d'obliger le paysan à indemniser le seigneur pour son affranchissement. Par un décret du 1er octobre 1806, il déclara qu'il avait résolu d'introduire le Code Napoléon dans le grand-duché ; mais il fallait y apporter des modifications, y préparer les esprits ; il instituait provisoirement des cours de Code Napoléon dans son université de Giessen. En définitive, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, dont nous avons vu Napoléon gourmander si vertement les hésitations, fut peut-être de tous les princes de l'Allemagne méridionale le plus dévoué à la France et aux idées françaises. Ses réformes égalitaires furent bien plus complètes que celles de son voisin le grand-duc de Bade. En définitive, le peuple de la Hesse-Darmstadt l'a absous de sa docilité pour Napoléon en faveur de son zèle à réaliser les idées de 1789.

Sur le Luisenplatz de Darmstadt, sur une haute colonne de grès rouge s'élève la statue de Louis Ier : de là, il semble contempler avec des yeux de père cette capitale et cet état qu'il a créés. 1866 a brisé l'œuvre de 1806 : la colonne de Louis a déjà survécu

à la Hesse; partagée entre le *Nordisches Bund* et l'Allemagne du Sud, prussienne au nord, allemande au midi, la Hesse de Napoléon Ier ne sait plus même si elle a encore une existence propre. Pourtant sa courte existence n'aura pas été sans gloire; le monument des vétérans de l'armée hessoise enregistre d'honorables faits militaires: d'abord contre la France révolutionnaire jusqu'à 1796; puis contre les ennemis de la Confédération du Rhin, sur les champs fameux d'Iéna, d'Auerstaedt, de Friedland, de Wagram, de la Moskova; puis, par un nouveau et brusque retour, contre Napoléon lui-même, de Leipzig à la bataille de Paris. *Rheinbundistes* et *patriotes*, faisant taire leurs divergences, avaient élevé, de lauriers napoléoniens et de lauriers anti-napoléoniens, un monument à la gloire de la patrie hessoise : mais ce trophée d'Iéna est aujourd'hui, sous prétexte de mauvais goût artistique, menacé de démolition par les amis de la Prusse.

Le plus brillant des fils de Louis Ier ne fut pas celui qui lui succéda : le prince Émile, qui commanda sur tous les champs de bataille de l'Empire le contingent de Darmstadt, se fit une véritable popularité dans l'armée. Pendant longtemps on l'a tenu pour une des gloires de l'Allemagne :

« Général! dit une chanson des vétérans allemands de la Grande-Armée, général, ton image resplendit dans nos cœurs, comme dans l'ouragan des batailles elle éblouissait, terrible, les yeux de l'ennemi, — grande image toujours lumineuse! » — « Napoléon t'avait compris; et il s'entendait à choisir les hommes! son regard d'aigle allait au fond du cœur; de quel

prix tu fus pour lui, tes exploits l'ont montré ». — « Salut, notre général! tu vis dans nos cœurs; tu es l'orgueil des vétérans, le miroir d'or des héros, — grande image immortelle! »

III

Une figure essentiellement originale est celle de Frédéric Ier [1], troisième successeur du duc Charles-Eugène et roi de Würtemberg (1797-1816). Comme Louis de Darmstadt, et presque à la même époque et dans la même province, il était né dans une garnison prussienne, à Treptow (Poméranie, 1754); comme lui, il avait été prendre du service en Russie (à la cour de Catherine II). Il quitta Pétersbourg, abandonna en prison sa femme, Augusta de Brunswick, qui y mourut misérablement, victime des jalousies de l'impératrice. A la différence de Louis de Darmstadt, il avait réellement l'âme d'un despote; les exemples qu'il était allé chercher à Berlin et à Saint-Pétersbourg ne pouvaient faire de lui un libéral. Il fut un âpre ennemi de la Révolution française; il s'allia à son beau-frère Paul et à l'Autriche; il reçut les subsides anglais. Son peuple voulait la paix; ses ministres lui conseillaient la neutralité : il destitua ses ministres. L'arrivée de Moreau, en 1800, lui porta conseil : obligé de fuir devant les Français, il finit par se réconcilier avec eux. Protégé par la Russie, ménagé par Bonaparte, qui

1. Perthes, *Politische Zustænde*, t. Ier. — Demian, *Statistik*, t. Ier, p. 100-188. — Vehse, *Gesch. der deutschen Hœfe; Würtemberg.* — *Friedrich, Kœnig von Würtemberg, biographische Skizze und Charakteristik*, Leipsig, 1817.

voyait en lui un des éléments de la future Confédération, il reçut au recès un agrandissement considérable[1]. Son beau-frère Paul avait proposé de partager le Würtemberg entre Bade et la Bavière par la ligne du Neckar et d'envoyer Frédéric régner en Hanovre. Celui-ci refusa et déclara « qu'il aimait mieux ne rien avoir que d'abandonner un seul village de son duché. »

En 1805 Frédéric devint roi : le plus petit roi de l'Europe, si l'on considérait ses états. Il en était le plus gros sous un autre rapport : Napoléon disait de lui que la Providence l'avait créé pour montrer à quel point la peau humaine était susceptible de se distendre. « S. M. le roi de Würtemberg, disait aussi l'Empereur, est arrivé à Paris toujours *ventre à terre.* » On montre encore les tables où sa corpulence s'engageait dans une large échancrure ménagée tout exprès. Sanguin, irritable, colérique, il était le tyran de sa femme, de ses enfants, de ses sujets, moins flatté d'être roi que d'être roi absolu. Il s'intitulait lui-même : « L'empereur Paul des Souabes. »

A son avénement au duché de Würtemberg (1797), il avait juré, « sur sa dignité, loyauté et *foi princière* de maintenir toujours ses fidèles prélats et communes du pays de Würtemberg dans la pleine jouissance de toutes leurs libertés. » Mais en 1800, au milieu de l'anarchie de l'Allemagne, il supprima les états de Würtemberg, qui se composaient de quatorze prélats luthériens et de soixante et onze députés des villes

1. Voir *les Français sur le Rhin,* pages 287 et 349.

et des bailliages. Le rétablissement, dans une certaine mesure, de l'autorité impériale autrichienne, amena leur restauration. Aussi le premier usage qu'il fit, en 1806, de sa « pleine et entière souveraineté », fut-il de les dissoudre définitivement et de déclarer que toute réunion de députés serait considérée comme un acte de haute trahison.

La noblesse médiatisée, que les grands-ducs de Bade et de Darmstadt traitaient avec tant d'égards, fit en Würtemberg un rude apprentissage de l'égalité sous un despote. Plus par instinct de roi absolu que par condescendance aux ordres de Napoléon, il rappela ceux des nobles würtembergeois qui servaient à l'étranger et surtout en Autriche, les traita sur leur refus en sujets rebelles et séquestra leurs biens. Parmi les *sujets rebelles* du roitelet de Würtemberg se trouvaient notamment le comte Stadion et le prince de Metternich. Un major autrichien, baron de Wilden, pris à Stockach, fut enfermé dans un des châteaux du royaume. Napoléon ne crut pas pouvoir faire plus de plaisir au roi Frédéric qu'en lui renvoyant un autre *rebelle*, pris à Prentzlow, le prince de Hohenlohe, généralissime de l'armée prussienne. Quant aux princes et comtes médiatisés qui consentirent à subir le joug, les garanties stipulées par l'acte du Rheinbund ne leur furent que d'un médiocre secours. De toutes leurs anciennes prérogatives, il ne leur resta que l'exemption du service militaire, la juridiction privilégiée de la cour supérieure de justice et le droit de faire administrer leurs biens par des employés à eux. Mais ils furent soumis à tous les impôts, renoncèrent

à leurs fidéicommis et à leurs pactes de famille, perdirent la justice patrimoniale et forestière.

En 1809, les nobles reçurent défense d'émigrer; ils ne pouvaient changer de résidence sans permission; ils devaient le service militaire personnel : en revanche, comme le reste de la nation, ils étaient désarmés. Pour épouser une bourgeoise, il leur fallait une permission royale. Dans les cérémonies publiques, le dernier des pages de la cour, parce qu'il servait, avait le pas sur tout noble qui n'avait pas servi. Les pasteurs, cette autre puissance des anciens jours, étaient traités avec le même dédain : tout fonctionnaire avait le pas sur eux.

Comme pour rabaisser cette antique noblesse d'Empire, il se plaisait à user de sa prérogative royale pour créer, à l'instar de Napoléon, une nuée de comtes et de barons. Le roi de Bavière ayant conféré le principat à l'une des branches de Lowenstein-Wertheim, pour ne pas être en reste, le roi de Würtemberg fit un prince dans l'autre branche. Si encore il eût dédommagé les souverains dépossédés en leur donnant part au gouvernement! mais il affectait de s'entourer d'étrangers : Taube, Livonien; les deux Normann, Poméraniens; Zepplin, Mecklembourgeois.

Comme on le voit, la noblesse subissait une cruelle revanche de ses priviléges des anciens jours; elle expiait surtout ses longues luttes contre les ducs de Würtemberg. A première vue, tout le bénéfice de la révolution était pour le despotisme princier. Le roi ne profitait de cet accroissement d'autorité que pour se livrer avec plus d'emportement à ses passions et à ses

plaisirs. Il s'était donné le luxe d'une garde royale comprenant six corps différents : gardes du corps, chasseurs à cheval, gardes à pied, chevau-légers, régiment du roi à cheval, chasseurs du roi à pied. Impotent, il aimait la chasse avec passion; entouré de jeunes gens, habiles veneurs, mais médiocrement instruits, il leur distribuait les titres de noblesse et les grades de généraux. Dillenius, simple écuyer, devint le général de Dillen, grand-maître des forêts et grand surintendant. C'était la même prodigalité qu'au temps de Charles-Eugène : plus grande encore, plus royale. Il invita Napoléon à une grande chasse qui coûta des sommes folles et qui ne parut à l'Empereur qu'une « dégoûtante boucherie ». De tous les points du royaume on traquait le gibier, on l'amenait sous les pieds du roi. En mars 1815, il y eut une chasse pour laquelle on réquisitionna 21,584 habitants et 3,237 chevaux. Le laboureur pouvait veiller la nuit sur son champ pour le préserver des sangliers qui foisonnaient partout : il lui était défendu de les tuer. Si dur pour le noble, Frédéric ne l'était pas moins pour le paysan, dont il ravageait les champs. Il lui défendait d'émigrer, et le tyrannisait de sa manie réglementaire.

Et pourtant, sous ce despote bizarre, précisément par son despotisme et son mépris des droits acquis, le Würtemberg se transforma plus profondément que Bade ou Darmstadt. Frédéric ne parla jamais d'introduire le *Code Napoléon;* mais en abolissant les fiefs, les fidéicommis, les servitudes territoriales de toutes sortes; en détruisant les prérogatives nobiliaires, en

supprimant toutes les exemptions d'impôt et presque toutes les exemptions militaires ; en accordant à tous ses sujets la liberté personnelle et la libre disposition de leur terre (rescrit du 2 janvier 1806), il réalisa avec plus de puissance qu'on ne l'avait fait, dans aucun des pays purement allemands du *Rheinbund*, l'égalité du citoyen devant la loi. C'était le nivellement démocratique par la main d'un tyran.

IV

La Bavière, en s'agrandissant, s'était transformée[1]. Elle possédait un territoire plus considérable que n'avait été la Prusse sous Frédéric II; surtout elle acquérait, dans les citoyens des villes libres, dans les Franconiens des évêchés, dans les territoires de Salzburg, Anspach, Ratisbonne, même dans le Tyrol et le Vorarlberg, des éléments de civilisation et de progrès supérieurs à ceux que présentait la *vieille Bavière*. Enfin, elle avait à sa tête deux hommes disposés à utiliser ces ressources et à opérer l'espèce de révolution qui est la seule applicable en pays catholique et monarchique : la réforme à la Joseph II.

Le roi de Würtemberg était un prince d'éducation prussienne et russe; Maximilien-Joseph de Bavière (1799-1825) était presque un Français. Il avait été élevé à la cour de Christian IV de Deux-Ponts : or, c'était à

1. Lerchenfeld, *Geschichte Bayerns unter Kœnig Maximilian-Joseph* Berlin, 1854.— Le chevalier de Lang, *Memoiren*, Brunswick, 1842.— Perthes, *Politische Zustaende*, t. II.— Vehse, *Bayern*.—Demian, t. Ier.

Paris, dans les coulisses du théâtre et du château, que cet excellent oncle tenait sa cour. Ses ancêtres, Christian II et Christian III n'avaient pas imaginé qu'on pût vivre autrement. Christian IV était un des intimes de Louis XV, un des assidus aux levers de *la marquise* et l'époux d'une danseuse française à qui il donna le titre de comtesse de Forbach, mais que tout le monde appelait *Madame de Deux-Ponts*. Après la mort de son oncle, Max-Joseph entra, à vingt et un ans (1777), au service de la France et devint colonel des régiments Alsace et Deux-Ponts, en garnison à Strasbourg. C'était un joyeux compagnon qui excellait dans les imitations bouffonnes. Fort dépensier : Louis XVI lui paya plusieurs fois ses dettes, mais Max en fit toujours de nouvelles. En 1785, il épousa une princesse de Darmstadt, et en 1795 succéda à son cousin, le fantasque Charles de Deux-Ponts. Mais le pays était alors aux mains des républicains, et le nouveau duc dut s'enfuir devant Moreau jusqu'à Anspach (1796). Il épousa en secondes noces Caroline de Bade, et devint ainsi, tout découronné qu'il fût, le beau-frère des souverains de Suède et de Russie. En 1799, la mort de Charles-Théodore lui donna plus que les Français ne lui avaient pris : les deux couronnes électorales de Bavière et de Palatinat. Il se trouvait par là engagé dans la politique de l'empereur François, les Autrichiens occupant alors son électorat. Il ne put sauver la Bavière des convoitises hapsbourgeoises qu'en prenant appui sur son beau-frère de Russie et en affectant la plus vive passion contre les Français; or, l'année suivante, Moreau était à Munich !

Heureusement pour lui, Bonaparte avait ses projets sur la Bavière. Maximilien-Joseph, on le sent bien, n'avait aucune haine contre les Français. La réconciliation se fit aux dépens de quantité d'évêchés et de villes libres et un peu aussi de l'Autriche. Bonaparte avait déjà eu la délicatesse de faire rayer Max de la liste des émigrés, où il figurait comme ancien officier au service de la France. Puis il le fit roi, et même grand roi, le plus puissant de l'Allemagne de l'Ouest. Ce prince, qui n'avait en 1806 qu'une cinquantaine d'années, s'était rendu populaire par ses manières affables. Il aimait, dans ses promenades, à visiter les paysans et à causer de leurs affaires, assis dans leur cuisine. Un jour que deux maisons s'étaient écroulées à Munich, il travailla en personne à retirer les victimes de dessous les décombres. En somme, c'était un prince peu appliqué : il ne lisait rien, n'avait de goût ni pour les arts, ni pour les sciences, ni pour la chasse, ni pour les chevaux. Il n'était pas devenu plus économe depuis qu'il était, de colonel français, *passé* duc, électeur, roi de Bavière; mais il rendait à d'autres les services qu'il avait reçus de Louis XVI, payant les dettes du premier venu, des chanteurs, des danseurs, des comédiens. Il était vraiment né pour ce facile métier de roi de Bavière, pour exercer dans ce plantureux pays du sud cette sinécure souveraine, qui laisse tant de loisirs ou pour Lola-Montès, ou pour la musique de M. Wagner. Tous les matins, il se faisait donner comme argent de poche 1,000 florins; mais comme toute la matinée il était assailli de solliciteurs et de mendiants de tous les degrés, il lui

fallait, après quelques audiences, délivrer des bons sur le trésor : c'était parfois 15 ou 20,000 florins qu'il donnait ainsi en pur don.

Le principal ministre de ce prince et son homonyme, Maximilien-Joseph de Montgelas (né en 1759, mort en 1838), était Français d'origine et d'éducation. Il était petit-fils d'un baron de Montgelas, président du sénat de Chambéry. Son père avait été général de l'empereur franco-bavarois Charles VII. C'est à Nancy et à Strasbourg que le futur ministre avait commencé ses études. Il avait été le disciple de Koch pour l'histoire et le droit public. Naturellement, comme tous les libéraux bavarois, il eut des accointances avec l'illuminisme. Successivement chambellan et censeur des livres, puis conseiller de légation à Deux-Ponts, conseiller de gouvernement et conseiller intime sous Charles-Théodore, il s'éleva rapidement sous Maximilien-Joseph, qui était à peu près de son âge et avait reçu la même éducation presque dans les mêmes villes. Nommé en 1799 ministre des affaires extérieures, il reçut encore le ministère de l'intérieur en 1806 et celui des finances en 1809. Plus intelligent que laborieux, il n'administrait point avec un succès égal ces trois ministères. Il avait la tournure d'esprit, presque le costume et en partie les goûts frivoles de notre vieille noblesse ; c'était un Choiseul égaré dans une petite cour, presque française, d'outre-Rhin. Lang en parle dans les termes les plus élogieux : « Montgelas était un de ces hommes tels que je me figure un Richelieu ou un Mazarin. » Il faut tenir compte des proportions.

Richelieu et Mazarin ont dirigé la politique, non-seulement de la France, mais de l'Europe; Mongelas n'a eu qu'à accommoder la politique bavaroise aux exigences du système napoléonien. Son habileté consista à entrer résolûment et franchement dans une voie toute tracée et à tirer le plus grand profit possible d'une situation imposée. Tous les hommes d'état du *Rheinbund* ont dû accepter la protection de Napoléon, mais aucun n'a su faire croître, à l'ombre de cette protection, un grand état moderne qui aurait pu jouer, dans ces vingt dernières années, un rôle vraiment européen. En Würtemberg, à Bade, ou à Carlsruhe, on suivait la politique napoléonienne au jour le jour, pour éviter un inconvénient ou réaliser un profit, pour la satisfaction d'intérêts éphémères ou de passions personnelles. Même pour un homme comme Haugwitz, l'alliance française était un expédient; pour Montgelas, c'était un principe hautement avoué qu'il justifiait par deux siècles de tradition. Les autres gouvernements avaient des craintes et des convoitises; Mongelas avait un but : la grandeur de sa patrie d'adoption. Il eut avec Richelieu cette ressemblance que, tout en engageant son pays dans un système bien défini de politique extérieure, il opéra en même temps une grande révolution intérieure. Il partagea avec Richelieu et Mazarin cette infériorité qu'en s'attachant surtout à la conduite des grandes affaires, il négligea les finances. Arndt, en 1814, le poursuivit de ses invectives comme l'un des auteurs « de la corruption allemande. » Congédié en 1817, membre héréditaire du conseil d'état en 1819, second président

de l'Assemblée en 1827-28, il mourut à Munich en 1838.

Sous les deux Maximilien-Joseph (le roi et le ministre), le système de gouvernement inauguré par l'empereur Joseph II fut appliqué à la Bavière. Les avantages et les inconvénients de ce système peuvent se formuler ainsi : Le gouvernement n'a en vue que le bien public, mais c'est par le despotisme qu'il cherche à le réaliser. Dans un pays comme la Bavière ou l'Autriche, il fallait une extrême énergie pour réaliser le progrès : les droits les mieux consacrés par l'antiquité, l'esprit religieux, les libertés publiques elles-mêmes étaient autant d'obstacles à la régénération : aucune réforme ne pouvait s'accomplir, si l'on entendait tout respecter ; on peut donc savoir gré à un tel gouvernement de l'énergie courageuse et impitoyable avec laquelle il frayait les voies à l'avenir ; mais que de sentiments respectables sont froissés, que de libertés nécessaires anéanties, que de forces sociales comprimées ! Il y a tout à faire et tout en même temps ; l'activité la plus dévorante ne saurait être condamnée sans appel ; mais dans cette hâte fiévreuse, dans l'exaltation de cette bataille contre le passé, que de choses détruites qu'il faudra refaire, que de choses faites qu'il faudra détruire, que de changements incomplets, hâtifs, funestes, que de réformes à réformer.

La plus grave de toutes les questions bavaroises était la question religieuse. Mais le couple royal était en quelque sorte un gage vivant de tolérance. Le roi était catholique, Caroline était protestante et dès

son arrivée en Bavière, elle s'était fait bâtir une chapelle protestante : le vieux sol bavarois frémit, mais l'opposition se dissipa en murmure. En septembre 1800, on accorda aux protestants non-seulement la tolérance légale, mais le droit d'acquérir des immeubles et d'obtenir la noblesse : les États de Bavière invoquèrent les lois existantes en faveur du catholicisme exclusif et rétorquèrent contre le pouvoir ses propres arguments : si l'unité était une bonne chose en politique, pourquoi non en religion ? C'était l'unité religieuse qui assurait la tranquillité et l'union des cœurs en Bavière. On répétait la formule de Louis XIV : un seul roi, une seule loi, une seule foi. L'électeur prit la peine de discuter ces étranges principes dans une réponse rendue publique; l'unité religieuse n'est pas plus nécessaire à l'état que l'unité d'opinions scientifiques ; dans tous les états européens et allemands, en Prusse, en Hanovre, en Autriche même, les plus sages gouvernements ont établi la tolérance religieuse. La France, l'Espagne, Cologne, au XVIe et au XVIIe siècle, se sont ruinés et appauvris à vouloir établir l'unité dans la foi. Il vaut mieux que la Bavière s'enrichisse en appelant chez elle des industriels, des cultivateurs, des négociants, qui seront de fidèles serviteurs de l'état.

Le 25 janvier 1802, on porta le premier coup aux ordres religieux ; les ordres de franciscains et de capucins ne seraient plus tolérés que jusqu'à l'extinction de leurs membres existants ; en conséquence, il leur était défendu de recevoir désormais des novices. Un grand nombre de cloîtres furent alors supprimés

et leurs religieux envoyés dans les autres cloîtres. En 1808, on s'occupa des couvents de femmes : toute religieuse était autorisée, avec la permission du préfet, à sortir de son couvent ; elle avait le droit de se choisir un confesseur hors du cloître et de converser sans témoins avec ses parents au parloir; tous les ans le juge de paix devait visiter la maison et interroger chaque religieuse en particulier. Tout cela n'était pas trop révolutionnaire et l'on comprend que le clergé séculier n'ait pas réclamé très-vivement contre la suppression des ordres mendiants. Quant au peuple, ce n'était pas en Bavière, c'était en Tyrol que l'on devait se heurter à ses résistances.

Il fallait s'occuper aussi des rapports du paysan avec le seigneur. Le servage fut aboli, et le *Gutsherr* perdit, sans indemnité, le droit de prendre sa part des héritages et de percevoir de l'argent pour les mariages. Les autres droits furent déclarés rachetables : avantage médiocre pour des paysans ruinés par la guerre. La noblesse ne conféra plus de priviléges en matière d'impôts ou de justice. Il fallut bien admettre cependant une exception en faveur des médiatisés, protégés par l'acte du *Rheinbund*. Moins bien traités qu'à Bade, ils conservèrent pourtant une grande situation : ils ne pouvaient pas avoir des soldats, comme chez le grand-duc Charles-Frédéric, mais ils avaient une garde de police, un *forum* privilégié, des baillis, des juges pour la moyenne et basse justice, le patronage de leurs églises : en un mot, il avaient encore des sujets.

Pour affaiblir l'esprit provincial, on divisa le pays

en neuf cercles : Main, Rezat, Regen, Danube, Iller, Isar, Bas-Danube, Salzbach, Inn. En outre, les deux villes d'Augsbourg et Nürenberg formaient deux gouvernements particuliers. A la tête de chaque cercle, il y avait un commissaire-général (préfet), assisté d'un directeur de chancellerie, de quatre conseillers de cercle et de conseillers d'école ou de médecine. Les cercles étaient subdivisés en districts gouvernés par des *landrichter* (sous-préfets), assistés également d'autres conseillers. Les communes étaient administrées par des conseils municipaux élus par des électeurs choisis eux-mêmes par le préfet ; le maire était nommé par le gouvernement. Les municipalités étaient naturellement en tutelle, et leurs décisions devaient être approuvées. La justice était rendue en première instance par des tribunaux de villes et de campagne (*Stadtgericht*, *Landgericht*), et par les justices patrimoniales des seigneurs (moyenne et basse justice) ; il y avait neuf tribunaux d'appel et une cour suprême à Munich : le tout sans préjudice des tribunaux d'exception. Dans un pays si profondément ignorant, si dépourvu de communications, et où les préfets et sous-préfets n'étaient contrôlés que par d'autres fonctionnaires, il devait se commettre, loin des yeux du gouvernement, de grands abus de pouvoir. Le chevalier de Lang raconte à ce propos d'étranges histoires : un sous-préfet, comte de P..., faisait assassiner un caissier pour lui voler 30,000 florins et parvenait à *étouffer l'affaire ;* un autre haut fonctionnaire, comte de R..., empoisonnait sa femme pour en épouser une autre, enlevait la caisse d'emprunt d'Augsbourg, volait 848,000 flo-

rins, et parvenait à mourir paisiblement à Munich, employé des archives; son frère, un sous-préfet, détournait des sommes considérables, faisait des faux et se suicidait pour échapper à la justice[1]. On ne prive pas impunément les citoyens de toute participation aux affaires publiques.

Le 1er mai 1808, le gouvernement bavarois publia une constitution. Elle débutait par la suppression des anciens États, ainsi que des constitutions particulières, charges héréditaires, priviléges des corporations et associations. Dans chaque cercle, le préfet devait être contrôlé par un conseil de cercle. En outre, dans chacune de ces circonscriptions, il y aurait un collége électoral composé des deux cents propriétaires, marchands ou industriels les plus imposés aux contributions foncières. Chaque collége élirait sept députés. L'Assemblée nationale se réunirait une fois par an : le Roi aurait le droit de convocation, prorogation et dissolution ; il nommerait le président, les quatre secrétaires, etc. Les contemporains trouvaient bien quelques critiques à faire sur cette constitution : ils trouvaient mauvais que la richesse seule et même uniquement la propriété foncière donnassent droit de suffrage et d'éligibilité ; ils remarquaient qu'on n'y avait pas fait place, comme dans les constitutions de Westphalie et de Francfort, aux artistes et aux hommes de fortune médiocre qui avaient rendu des services distingués. Tous ces reproches tombent devant celui-ci : la constitution n'a jamais été mise

1. Voir, dans le chevalier de Lang, l'histoire tragi-comique du crucifié de Nordlingen.

en vigueur. Le système joséphiste ne s'accommode guère des institutions parlementaires ; il veut faire le bien du peuple sans le concours du peuple.

Une autre promesse également non suivie d'exécution, était relative à l'introduction du Code Napoléon. La Révolution n'avait pas encore pénétré assez profondément en Bavière pour qu'on pût y appliquer les lois de la Révolution ; le gouvernement ordonna pourtant en 1808 des travaux préparatoires sur les modifications à introduire dans l'œuvre du premier Consul ; le savant Feuerbach l'étudia avec passion, mais ces études préliminaires durèrent jusqu'en 1814, et à cette époque le vent avait changé.

L'armée bavaroise se recrutait par la conscription ; elle avait à sa tête des généraux distingués, comme Deroy, de Wrède, Mezzanelli, que Napoléon combla d'honneurs et de décorations. Elle se composait : 1° d'une armée permanente de 46,000 hommes répartis en douze régiments d'infanterie de ligne, six régiments de chevau-légers, un régiment d'artillerie, un bataillon du train, etc.; 2° de 60,000 hommes de garde nationale, dont 30,000 mobilisables.

On avait essayé aussi de réveiller l'esprit scientifique en appelant à Munich des hommes distingués appartenant presque tous au nord de l'Allemagne : Jacobi, Jacobs, Roth, Feuerbach, Thiersch, etc. Mais ils avaient à lutter contre l'hostilité sacerdotale, l'indolence et l'apathie de l'opinion, enfin une véritable résistance de l'esprit national bavarois. Les *vieux Bavarois* ne sortaient pas de ce raisonnement : ou bien ce que les étrangers apportaient était connu depuis

longtemps en Bavière; ou bien leurs importations ne valaient rien, car les Bavarois n'auraient pas manqué d'en faire la découverte avant eux. L'antagonisme du Nord et du Midi, du protestantisme et du catholicisme, se manifestait violemment dans cet article du *Morgenboten :* « Le trait principal du caractère méridional, c'est la force ; celui du caractère septentrional, c'est la faiblesse. Chez les uns, passion pour les voluptés et les plaisirs sensuels, esprit guerrier, bonté de cœur, franchise ; chez les autres, luxure honteuse, hypocondrie, fausseté, lâcheté, *esprit de rancune.* » Le peuple bavarois, dont le fonds ethnographique est si éminemment celtique, se sentait plus de sympathie pour la France que pour l'Allemagne du nord. Le baron Christophe d'Arétin publiait *les Plans de Napoléon et de ses ennemis*[1] ; à l'entendre, l'idée maîtresse de l'Empereur d'Occident, idée essentiellement allemande, c'était le cosmopolitisme. Ses vrais ennemis étaient ces savants du Nord qui essayaient d'introduire en Bavière le *borussisme* et l'*anglicisme*, c'est-à-dire le *nord-germanisme* étroit et exclusif. Plusieurs fois il y eut des tumultes populaires contre Jacobi et Feuerbach ; Thiersch manqua d'être assassiné.

V

En résumé les États du sud du *Rheinbund* : Bade, Bavière, Würtemberg, Hesse-Darmstadt, Nassau, Hohenzollern, etc., n'avaient d'autre avantage sur les

1. *Die Plane Napoleons und seiner Gegner in Deutschland*, 1809.

états du nord et du centre (Berg, Francfort, Westphalie) que d'avoir conservé leurs souverains nationaux. Mais l'égalité des citoyens devant la loi était loin d'y être aussi complétement réalisée qu'à Düsseldorff, Francfort ou Cassel. La liberté même y avait fait moins de progrès : les sujets en étaient réduits à envier les constitutions représentatives de Murat, du roi Jérôme et du Prince-Primat. Enfin l'administration, qui s'impose une si lourde responsabilité quand elle agit à l'exclusion de toute représentation nationale, ne présentait nulle part, même en Bavière, autant de régularité, d'habileté et de probité que dans les pays où l'on s'était borné à importer de toutes pièces les institutions françaises. Les gouvernements du Sud devançaient la Prusse et l'Autriche, mais restaient encore en arrière sur les gouvernements franco-allemands de Berg, Westphalie et Francfort.

CHAPITRE III

Défaite de la Prusse.

De 1792 à 1806, la France révolutionnaire ou impériale n'avait grandi qu'aux dépens d'une seule des deux grandes puissances allemandes : aux dépens du successeur de Charles-Quint. C'était avec la Belgique autrichienne qu'elle s'était étendue vers le nord ; avec les possessions de l'Autriche ou de ses alliés qu'elle avait créé les républiques ou les royautés vassales de l'Italie ; avec les dépouilles des princes ecclésiastiques, c'est-à-dire de la clientèle autrichienne en Allemagne, qu'elle avait indemnisé les états germaniques dépossédés sur la rive gauche du Rhin ; avec la Souabe autrichienne, avec le Tyrol autrichien, avec l'archiduché autrichien de Salzbourg, avec les biens des chevaliers et des comtes d'Empire, autre catégorie de clients autrichiens, que Napoléon avait doté Bade, la Bavière, le Würtemberg, créé la clientèle française du *Rheinbund*. C'était à l'Autriche qu'il avait pris la couronne impériale d'Occident, héritage des Otton et des Hapsbourg. Mais depuis la paix de Bâle on n'avait touché ni à la Prusse, ni à la clientèle prussienne.

Depuis 1795, la Prusse, sans être l'alliée de la France, avait contribué au moins par sa neutralité, souvent par sa connivence, à l'agrandissement de sa rivale de Valmy. Jamais elle n'avait pu se décider ni à former une alliance formelle avec nous, ni à se joindre à nos ennemis. Frédéric-Guillaume III, héritier en 1797 de Frédéric-Guillaume II, l'adversaire de la Révolution, parut plus d'une fois sur le point de se déclarer pour la France, ou sur le point d'entrer dans une des coalitions formées contre elle : toujours, après des hésitations, des tergiversations plus ou moins longues, et quantité de fausses démarches, il avait fini par rentrer dans sa neutralité comme dans une forteresse. Assurément on n'avait en Prusse, au moins à la cour, que de médiocres sympathies pour la Révolution ou l'Empire; mais une brochure publiée en 1799 (*Ueber Preussens auswaertige Verhaeltnisse im Jahre* 1799) rend parfaitement compte de son indifférence pour les coalisés : au point de vue politique, « la maison d'Autriche devait être considérée comme l'ennemie naturelle; au point de vue commercial, l'Angleterre était tout aussi à craindre, vu son système de monopole industriel et de tyrannie maritime ; la Russie, avec ses perpétuelles révolutions de palais, était un état sans principes politiques arrêtés et sur l'alliance duquel on ne pouvait faire fond ; la France, avec son extension indéfinie, pouvait devenir *un jour* redoutable ; mais elle avait trop d'ennemis pour l'être dès maintenant. Le meilleur parti à prendre était de laisser toutes ces puissances se détruire mutuellement, de se fortifier de leur affaiblissement, et de gagner

du temps pour se préparer aux éventualités de l'avenir. » L'avidité que déployèrent à la fois l'Autriche et la Prusse, lors de la répartition des *indemnités*, acheva de rendre presque irréconciliables les deux grandes puissances de la Germanie. Mais la Prusse ne tira point parti de cette rupture pour se rapprocher de la France : il en résulta que ce fut la médiation franco-russe qui régla les affaires d'Allemagne, et que la Prusse, au lieu de pouvoir protéger et patronner ses clients, fut elle-même patronnée et protégée par Alexandre et par le premier Consul. Ses intérêts matériels en souffrirent peu, puisqu'elle fut raisonnablement *indemnisée ;* son influence morale en souffrit beaucoup. Puis la sécurité de ses frontières même sembla compromise par les fréquentes immixtions des Français dans l'Empire ; à la rupture de la paix d'Amiens, le Hanovre fut occupé par Mortier ; elle ne put obtenir ni l'évacuation de ce pays, ni l'abandon de Cuxhaven, ni les déblocus de l'Elbe et du Weser. Placée dans le voisinage immédiat des Français, forcée d'opter à leur égard entre la situation d'une ennemie et d'une alliée, elle commença à entamer, quoique fort timidement, des négociations pour une ligue défensive avec Bonaparte. La violation du territoire badois et le meurtre du duc d'Enghien firent sur le roi de Prusse une impression d'horreur ; on ne reparla plus du traité. Quand éclata la troisième coalition, cette puissance se trouva dans une situation plus fausse que jamais : le parti de la guerre et le parti de la paix avec la France, la reine Louise et Brunswick, le prince de Prusse et Hardenberg,

les ministres Beyme et Lombard et les généraux Blücher ou Rüchel, tiraillèrent violemment le roi dans les deux sens. Le fougueux Gustave IV lui mit en quelque sorte le glaive sous la gorge pour le décider à se joindre à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Russie et à la Suède.

Napoléon, de son côté, s'efforçait de gagner la Prusse. En juillet et août, il y eut entre Talleyrand et Lucchesini des entretiens intimes. Le premier insistait sur les avantages de l'alliance française pour la Prusse. Lucchesini objectait l'insatiable ambition de Napoléon, les nouveaux changements d'Italie, tant d'empiétements successifs sur les traités antérieurs. C'est précisément pour mettre une barrière à son ambition, répondait Talleyrand, qu'il lui faudrait un allié qui, à la fois, lui inspirât quelque respect et lui donnât de la sécurité contre de nouvelles attaques. Le principal fruit, pour la Prusse, de l'alliance française eût été l'acquisition du Hanovre. Déjà maîtresse de la Vistule et de l'Oder, elle occuperait encore les embouchures de l'Elbe et du Weser, c'est-à-dire tous les débouchés du commerce allemand. Cette situation, si précieuse au point de vue commercial, son vieux prestige militaire attireraient nécessairement dans son alliance tous les états secondaires de l'Allemagne. C'était la *Ligue des Princes*, de 1785, le *Fürstenbund*, le rêve de Frédéric II réalisé ; c'était, à l'avance, le *Zollverein* et la Confédération de l'Allemagne du nord. Quels scrupules pouvait se faire la Prusse à prendre le Hanovre? L'Autriche et la coalition, qui se partageaient à l'avance les provinces françaises, étaient-elles donc si délicates?

La Prusse elle-même avait-elle montré de ces angoisses de conscience en Pologne, en Allemagne? En outre, l'alliance franco-prussienne assurerait ce bien si précieux pour la Prusse : la paix européenne. Il n'y aurait même pas besoin de vaincre la coalition; elle tomberait d'elle-même devant l'union de deux grandes puissances militaires du continent.

Les offres de Talleyrand tentèrent singulièrement Hardenberg. Le roi seul hésitait; il craignait qu'on ne le prît « pour un prince sans foi, convoiteux du bien d'autrui. » Puis il parut se laisser fléchir. C'est à ce moment (août 1805) que l'Empereur envoya Duroc à Berlin pour hâter une décision. La Prusse, cependant, ne renonçait pas à modifier le traité; elle demandait l'évacuation du Hanovre par les Français pour ôter aux Russes tout prétexte d'y descendre; elle voulait des garanties pour l'indépendance de la Hollande et des états italiens que Napoléon n'avait pas encore entamés. Le 22 août, il y eut à Halberstadt une conférence des ministres prussiens, à laquelle assista le duc de Brunswick. Celui-ci se prononça pour l'acceptation des offres de Napoléon. Une alliance franco-prussienne serait un frein à son ambition, une garantie pour l'indépendance des états, le rétablissement assuré de la paix européenne. L'annexion du Hanovre, qui passerait ainsi de mains étrangères et anglaises entre des mains allemandes, serait un grand bonheur pour le Hanovre lui-même, un accroissement énorme de puissance pour la Prusse, le commencement d'une nouvelle organisation de l'Allemagne. Pour lui, Brunswick, il s'offrait dès maintenant à donner à la Prusse

l'autorité militaire dans son duché. Enfin, il était prêt à commander l'armée d'occupation pour le Hanovre.

Tant d'arguments si puissants, soutenus par un tel homme et si désintéressé, semblaient devoir effacer le dernier reste d'hésitation. Mais on reçut une lettre d'Haugwitz, qui recommandait au roi de ne rien précipiter, vu que « le moment était sérieux, et que les circonstances seraient décisives pour la monarchie prussienne. » C'était précisément le motif qui eût dû porter le roi à se hâter. Malheureusement, cette politique de tergiversation et d'ajournement ne répondait que trop bien à la pensée intime, au caractère et au tempérament même du roi. Haugwitz devait un jour accepter le Hanovre avec bien plus de précipitation et dans des circonstances bien moins favorables. Pour le moment, ce funeste conseil prévalut. Duroc trouva le roi plus froid et plus réservé que jamais. Quand il parla alliance, on lui répondit médiation. Napoléon, cependant, ne se lassait pas de remontrer au roi combien la neutralité était une illusion dangereuse, comment la Prusse serait forcément traînée dans l'arène; sa neutralité n'empêcherait pas la guerre d'éclater, tandis que son adhésion à l'empereur Napoléon l'étoufferait dans son germe ou la rendrait plus courte.

La Prusse avait beau être avide, elle était faible : toutes les occasions de gagner la tentaient; mais une fausse démarche pouvait la perdre sans retour; c'était un oiseau de proie qui ne perdait jamais de vue le butin, mais qui n'oubliait pas le chasseur embusqué pour l'épier. Pour entrer dans la coalition, elle jugeait

qu'il y avait trop à risquer pour sauver, après tout, son ennemie naturelle l'Autriche. Pour se joindre à Napoléon, elle trouvait « le moment trop sérieux. »

Placé entre une double impulsion, une double menace, les promesses des deux partis, Frédéric-Guillaume s'ancra dans l'inaction. Il chercha même à prévenir l'explosion de la guerre : le rôle des neutres étant plus facile en temps de paix. Ses démarches conciliantes échouèrent partout, sa neutralité fut partout mise à l'épreuve. Au moment où il mobilisait son armée pour arrêter les Russes qui menaçaient de traverser la Poméranie, il apprit que l'armée française avait traversé Anspach ; sa colère changea d'objet, la marche de ses troupes changea de direction. C'est alors qu'il eut avec Alexandre l'entrevue de Potsdam, que fut prêté le fameux serment sur le tombeau du grand Frédéric, que la Prusse arma pour se joindre à la coalition, sans cesser pourtant de négocier avec Napoléon. Haugwitz, envoyé de Berlin pour porter un *ultimatum* au conquérant, arriva juste à temps pour le féliciter d'Austerlitz. Napoléon savait tout, et il était maître de la situation. L'armée russe était en retraite, l'armée autrichienne en ruine ; les Français campaient, pour ainsi dire, sur la frontière de Prusse ; plus rapidement qu'à l'époque d'Iéna, ils pouvaient, à travers la Bohême ou la Moravie, prendre à revers la monarchie de Frédéric, et, au prix d'une seule bataille, se précipiter sur la route de Berlin. Haugwitz fléchit sous la fatalité d'une telle situation et, après une scène terrible avec Napoléon, signa le traité de Schœnbrunn, qui en échange des trois petits territoires d'Anspach , de

Neufchâtel et de Wesel, isolés et impossibles à défendre, donnaient à la Prusse le Hanovre avec l'embouchure de deux grands fleuves allemands. Cet agrandissement, il est vrai, emportait une sorte de dégradation. La Prusse, qui venait de signer avec la coalition le traité de Potsdam, acceptait, au traité de Schœnbrunn, les dépouilles de l'Angleterre. Du jour au lendemain elle changeait d'amis et d'ennemis. L'explosion de colère fut grande à Berlin ; le parti de la guerre y prodigua les outrages à Haugwitz.

Puis on réfléchit ; on s'arrêta encore à une demi-mesure. On n'acceptait pas, on ne repoussait pas le traité de Schœnbrunn : on demandait à Napoléon d'en retarder l'exécution jusqu'à la paix générale. On ne prenait pas, on ne refusait pas le Hanovre : on déclarait à l'Europe qu'uniquement « en vue d'empêcher une nouvelle occupation des états de S. M. Britannique, la Prusse les prenait sous sa garde et son administration jusqu'à la paix générale. » La Prusse se donnait l'air, non de recevoir le Hanovre de Napoléon, mais de le garder au nom de la coalition. L'Empereur reçut fort mal Haugwitz porteur d'un traité, « qui était un nouveau traité et non la ratification de l'ancien » (Lombard); sous le coup des mêmes promesses et des mêmes menaces, Haugwitz céda de nouveau et rapporta à Berlin le traité de Schœnbrunn, mais aggravé sur plusieurs points, notamment par l'obligation de fermer aux Anglais les bouches de l'Elbe et du Weser, c'est-à-dire de rompre avec l'Angleterre. Ce nouveau traité, personne à Berlin n'osa ne pas l'accepter ; mais on offrit des explications aux autres cours. A Vienne,

à Pétersbourg, elles ne rencontrèrent que du dédain ; l'Angleterre y répondit par une déclaration de guerre et par l'ordre de saisir partout les bâtiments prussiens.

La conduite de la Prusse manquait d'habileté et de dignité; elle n'était propre à imposer le respect ni aux anciens alliés, ni au nouveau. Avec ce dernier, les causes de mécontentement allaient se multiplier. Napoléon avait fait briller aux yeux d'Haugwitz et de Lucchesini l'idée d'une confédération prussienne du Nord qui partagerait avec la confédération française du Rhin toute l'Allemagne occidentale. Quand on en vint à l'exécution, on rencontra des difficultés inattendues. Les grands états, comme la Saxe et la Hesse-Cassel, ne se souciaient pas d'accepter une tutelle, et aspiraient au contraire à devenir le centre de petites confédérations partielles. Les principautés de Lippe, de Reuss et de Waldeck, également sollicitées par la Hesse et la Prusse, se sentaient beaucoup plus attirées vers la Confédération du Rhin. Si l'on s'adressait à l'Oldenbourg, aux deux Mecklembourg, on se heurtait à l'influence russe. Si l'on insistait auprès des villes hanséatiques, Napoléon faisait déclarer à Lucchesini que sa résolution à l'égard de Hambourg, Brême et Lübeck était que ces villes « restassent villes hanséatiques[1]. »

En outre, de Berlin à Paris, de Paris à Berlin, circulaient les bruits les plus alarmants. Les ambassadeurs respectifs dénonçaient à leur cour les projets prétendus de la cour adverse. Napoléon s'efforçait

1. 22 août 1806.

d'arrêter ces mauvais propos : « La lettre de M. La forêt du 12 août, écrivait-il à Talleyrand, me paraît une folie, c'est un excès de peur qui fait pitié Il faut rester tranquille jusqu'à ce qu'on sache positivement à quoi s'en tenir. Ne dites rien à M. Lucchesini; s'il vient vous parler, faites-lui des reproches sur sa conduite, sur ce qu'il va prendre des renseignements chez des agioteurs et qu'il écrit à sa cour des choses absurdes et bêtes qui lui font faire des folies ». Mais dans une situation aussi tendue, le moindre incident, le moindre propos prend d'énormes proportions. Murat, dans sa petite principauté de Berg, commettait cent imprudences; on y parlait, comme plus tard à la cour de Westphalie, de prochains agrandissements aux dépens de la Prusse; récemment, à propos de l'occupation des territoires prussiens cédés par le traité de Paris, les troupes de Berg avaient failli en venir aux coups avec les garnisons prussiennes. L'électeur de Hesse-Cassel se vantait d'avoir obtenu de l'Empereur la promesse formelle des biens de la maison d'Orange-Fulda.

Enfin le 7 août, on reçut à Berlin une dépêche de Lucchesini annonçant que l'ambassadeur anglais, lord Yarmouth, lui avait fait confidence dans un dîner que Napoléon avait offert à l'Angleterre la restitution du Hanovre. Cette nouvelle eut un effet terrible à la cour de Prusse. Ainsi donc, on était menacé dans la possession de ce Hanovre qui avait coûté tant de tourments, tant de démarches, qu'on avait acheté au prix de trois provinces si anciennement attachées à la monarchie, au prix de la rupture avec tous les anciens alliés, au

prix peut-être de l'honneur prussien. Ainsi donc, Napoléon partageait d'avance la monarchie prussienne à l'Angleterre, à Murat, à la Bavière, à la Russie (qui devait avoir, disait-on, la Pologne), aux amis comme aux ennemis. Ainsi donc, le nouvel allié avait si peu de considération pour la monarchie et l'armée de Frédéric II que, sans consulter la Prusse, il disposait des mêmes provinces qu'il lui avait fait accepter par contrainte!

On ne réfléchissait pas qu'après tout c'étaient là des propos en l'air, que Napoléon ne pouvait manquer de prendre l'avis de la Prusse et de lui offrir un dédommagement, que le roi lui-même, en n'acceptant qu'à moitié le Hanovre, avait laissé les mains libres à l'Empereur. On n'écoutait rien, on n'entendait rien. On était tout à sa passion. La cour, l'armée, le peuple se précipitaient d'un mouvement aveugle vers une guerre insensée.

A partir de ce moment, la lutte était inévitable. Nous n'avons pas à rappeler l'échange des dernières notes diplomatiques, l'entrée de l'armée prussienne en Saxe, les batailles d'Iéna et Auerstaedt, d'Eylau et de Friedland, le traité de Tilsit et la chute profonde de la Prusse. Nous nous occupons, dans le présent livre, uniquement de l'Allemagne napoléonienne, c'est-à-dire de l'Allemagne occidentale; dans la catastrophe de 1806, nous avons seulement à constater l'échec final de la Prusse dans son projet de confédération pour l'Allemagne du Nord, son expulsion complète de la Germanie occidentale et le sort fait par le vainqueur à ses clients et à ses alliés : la Hesse-Cassel, le Bruns-

wick, la Saxe, les petits états de Thuringe, les principautés de la mer du Nord et de la Baltique. Voyons quelle fut l'empreinte de la conquête napoléonienne et de la domination française sur les régions les plus éloignées du Rhin, sur le Weser, l'Elbe, la Saale, la Vistule.

CHAPITRE IV

Le royaume de Saxe et le grand-duché de Varsovie [1].

I

L'électeur Frédéric-Auguste de Saxe, âgé de cinquante-six ans au moment de la bataille d'Iéna (né le 23 décembre 1750), était de cette race paisible de princes peu ambitieux ou peu politiques qui, en deux cents ans, avaient amené la Saxe à n'être, vis-à-vis de la Prusse, qu'un état de second ordre. En 1778, cependant, pour soutenir les droits de sa mère sur l'héritage bavarois, il s'était allié à Frédéric contre l'ambition de Joseph II. La Saxe, bien protégée contre l'Autriche par la ligne des montagnes des Géants, était au contraire absolument ouverte par les plaines du nord aux entreprises de la Prusse. Qu'était-ce d'ailleurs que sa petite armée de 21,000 hommes contre les 200,000 hommes dont la monarchie de Brande-

1. Pœlitz, *Die Regierung Friedrich-Augusts, Kœnigs von Sachsen*, 2 vol. in-8°, Leipsig, 1830. Flathe, *Gesch. des Kurstaates und Kœnireichees Sachsen*, t. III, Gotha 1873. — *Weber, Archiv für die ssachsische Geschichte*, Leipsig, 1873.

bourg, avec une population moins considérable, s'imposait le fardeau? La Saxe était donc à la discrétion de la Prusse. On l'avait bien vu, en 1756, par la conquête si rapide de Frédéric II. Frédéric-Auguste fut donc obligé tout naturellement, en 1783, d'entrer dans le *Fürstenbund;* il avait à subir en toute occasion l'alliance prussienne. Tout en s'efforçant d'échapper le plus possible aux obligations qu'elle lui imposait, entouré de tous côtés d'ambitieux voisins, il n'aspirait qu'au maintien de la paix. En 1791, on lui offrit la couronne de Pologne : il refusa ; plus tard, il n'accepta qu'à regret celle du grand-duché de Varsovie. Il n'accéda pas au congrès de Pilnitz, et ne se décida à fournir son contingent que lorsque la guerre d'Empire fut déclarée : les Saxons prirent part au siége de Mayence. Un des derniers à prendre les armes, il fut l'un des plus empressés à les déposer, et, en 1796, signa avec la France un traité de paix et de neutralité pour lui-même et pour le cercle de Haute-Saxe. Au congrès de Ratisbonne, en 1803, comme il était fort désintéressé par sa position dans l'affaire des sécularisations et des indemnités, il ne se montra ambitieux que de maintenir autant que possible la vieille constitution germanique. En 1805 pourtant, il fut obligé de permettre à l'armée prussienne le passage dans ses états. En 1806, quand éclata le conflit franco-prussien, il se trouva terriblement embarrassé. Il ne put se décider à conclure formellement avec la Prusse, ni une confédération du Nord, ni une alliance contre Napoléon. Une chose était certaine : c'est que les Prussiens, de gré ou de force, entre-

raient en Saxe : restait à savoir s'il voulait les recevoir en alliés ou en envahisseurs. L'armée prussienne était à sa frontière, Napoléon était loin. Il se décida pour le premier parti et ordonna même à l'armée saxonne d'opérer sa jonction avec Hohenlohe. Mais aucun traité ne fut signé : le roi de Prusse s'était seulement engagé à manœuvrer de façon à ne pas découvrir la Saxe. En même temps, le malheureux électeur faisait porter à Napoléon des assurances pacifiques ; il lui avait même promis de ne pas permettre à ses troupes de dépasser les limites de l'électorat. Les généraux prussiens en décidèrent autrement.

L'entrée des Prussiens en Saxe fut considérée par Napoléon comme l'ouverture des hostilités. Il le déclara dans son message au Sénat du 7 octobre : « La Saxe était envahie et le sage prince qui la gouvernait était forcé d'agir contre la volonté et contre l'intérêt de ses peuples. »

II

Les Saxons firent aux combats de Schleitz et de Saalfeld des pertes considérables. Quand le duc de Brunswick se concentra à Iéna et découvrit ainsi leur pays, ils se plaignirent hautement d'être peu ménagés, mal nourris, et de voir leur patrie sacrifiée à des combinaisons stratégiques. Napoléon ne manqua pas d'exploiter leur légitime mécontentement. Après le combat de Schleitz, il écrivit au duc de Bassano :

Faites mettre dans les journaux que, le 9, le général prus-

sien Tauenzien, avec 6,000 Prussiens et 3,000 Saxons, a été attaqué par l'avant-garde de l'armée française, commandée par le grand-duc de Berg et culbuté; ... que les dragons saxons ont fait une perte notable; que le régiment des gardes y a perdu son colonel, vieillard respectable; ... que la conduite des Prussiens est indigne; qu'ils ont incorporé un bataillon saxon entre deux bataillons prussiens, pour être ainsi sûrs d'eux; que certes une telle violation de l'indépendance et une telle violence contre une puissance plus faible ne peut que révolter toute l'Europe [1].

En même temps, il faisait insérer dans les journaux de Bamberg, de Nürenberg, de Würtzburg, et répandre à milliers d'exemplaires la proclamation suivante « *aux peuples de la Saxe* » :

Saxons ! les Prussiens ont envahi votre territoire. J'y entre pour vous délivrer. Ils ont dissous violemment le lien qui unissait vos troupes, et ils les ont réunies à leur armée. Vous devez répandre votre sang, non-seulement pour des intérêts étrangers, mais même pour des intérêts qui vous sont contraires...

Saxons! votre sort est maintenant dans vos mains. Voulez-vous rester incertains entre ceux qui vous mettent sous le joug et ceux qui veulent vous protéger? Mes succès assureront l'existence et l'indépendance de votre prince, de votre nation. Les succès des Prussiens vous imposeraient d'éternelles chaînes. Demain ils demanderaient la Lusace, et après-demain la rive de l'Elbe. Mais que dis-je? n'ont-ils pas tout demandé? N'ont-ils pas tenté depuis longtemps de forcer votre souverain à reconnaître une souveraineté qui, vous étant imposée, immédiatement vous effacerait du rang des nations?

Votre indépendance, votre constitution, votre liberté n'existeraient plus alors qu'en souvenir, et les mânes de vos ancêtres, les braves Saxons, s'indigneraient de vous voir réduits

1. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XIII, p. 406 et 410.

sans résistance, par vos rivaux, à un esclavage préparé depuis si longtemps, et votre pays rabaissé jusqu'à devenir une province prussienne.

Ce n'était pas uniquement pour mériter la reconnaissance des Saxons et pour « les mânes de leurs braves ancêtres » que Napoléon avait quitté Paris. Mais il touchait la bonne corde quand il invoquait l'antagonisme de la Saxe et de la Prusse, quand il réveillait la noble jalousie d'un vieux peuple, célèbre autrefois par sa puissance, son esprit, ses lumières, ses succès militaires, contre cette monarchie parvenue des Hohenzollern. Il disait vrai quand il accusait les convoitises de la Prusse sur ce riche et opulent pays du sud. Plusieurs fois, pendant la guerre de Sept ans, au congrès de Vienne, à la paix de Prague, c'est la protection seule de la France qui a empêché la Saxe de « devenir une province prussienne. » C'est seulement quand nous avons été affaiblis qu'il a été possible à la Prusse de dépouiller la Saxe, de lui enlever en 1815 une partie de son territoire, en 1866 une partie de son indépendance : sans la France, on eût tout pris.

Pendant que Napoléon en appelait à l'opinion de la Saxe, la journée du 14 octobre lui donnait gain de cause. Comme les Saxons se trouvaient avec Hohenlohe, c'est à Iéna qu'ils furent battus. Voici le récit du 6e bulletin de la Grande-Armée :

Six mille Saxons et plus de trois cents officiers ont été faits prisonniers. L'Empereur a fait réunir les officiers et leur a dit qu'il voyait avec peine que leur armée lui faisait la guerre;

qu'il n'avait pris les armes que pour assurer l'indépendance de la nation saxonne et s'opposer à ce qu'elle fût incorporée à la monarchie prussienne; que son intention était de les renvoyer tous chez eux, s'ils donnaient leur parole de ne jamais servir contre la France; *que leur souverain, dont il reconnaissait les qualités, avait été d'une extrême faiblesse,* en cédant ainsi aux menaces des Prussiens et en les laissant entrer sur son territoire; mais qu'il fallait que tout cela finît, que les Prussiens restassent en Prusse et qu'ils ne se mêlassent en rien des affaires de l'Allemagne; que les Saxons devaient se trouver réunis dans la Confédération du Rhin, sous la protection de la France, protection qui n'était pas nouvelle, puisque depuis deux cents ans, sans la France, ils eussent été envahis par l'Autriche ou par la Prusse; que l'Empereur n'avait pris les armes que lorsque la Prusse avait envahi la Saxe; qu'il fallait mettre un terme à ces violences; que le continent avait besoin de repos et que, malgré les intrigues et les basses passions qui animent plusieurs cours, il fallait que ce repos existât, *dût-il en coûter la chute de plusieurs trônes.*

Effectivement, tous les prisonniers saxons ont été renvoyés chez eux, avec la proclamation de l'Empereur aux Saxons, et des assurances qu'on n'en voulait point à leur nation.

Quand on songe à la manière dont Napoléon traitait les princes de Brunswick et de Hesse-Cassel dans ses bulletins, on pouvait augurer, des paroles flatteuses pour l'électeur de Saxe que renfermaient tous ses manifestes, qu'il lui destinait un tout autre traitement. Toutefois, le 6e bulletin renfermait une menace qu'il ne fallait pas mépriser : « Dût-il en coûter la chute de plusieurs trônes ! » Il est à remarquer aussi qu'au moment où Napoléon adressait aux Saxons ces paroles amies et où il « reconnaissait les qualités de leur souverain », un décret impérial, en date du même jour, frappait sur la Saxe une contribution extraordinaire

de 25,750,000 francs. C'était à peu près un million par millier d'hommes fournis aux Prussiens[1].

III

Après le désastre de ses alliés prussiens, l'électeur de Saxe s'empressa de faire des démarches pacifiques auprès de l'Empereur. Celui-ci lui exprima gracieusement ses « sentiments d'estime » et son « désir de voir le plus tôt possible les relations de paix établies et consolidées entre les deux états. » Il avait donné l'ordre de cesser les hostilités; en conséquence, il priait l'électeur de rappeler ses troupes de l'armée prussienne. Frédéric-Auguste « ne pouvait douter du plaisir qu'il aurait de le voir et de faire sa connaissance ainsi que celle de l'électrice[2]. »

Mais Napoléon n'était pas homme à oublier en paroles de courtoisie ou de galanterie les précautions à prendre. Jérôme Napoléon, commandant du contingent bavarois et würtembergeois, avait reçu l'ordre d'occuper Dresde. Frédéric-Auguste se montra d'abord un peu affecté quand le général d'Hédouville, le 24 octobre, lui notifia l'arrivée des troupes bavaroises. Il avait espéré « d'après la bienveillance de l'Empereur, qu'il ne passerait pas de troupes dans sa résidence. » Il dut se résigner à comprendre que « la position de Dresde était trop importante dans les circonstances pour que Sa Majesté ne s'en assurât pas, » et que « les

1. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XIII, p. 440, 442, 15 octobre.
2. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XIII, p. 467. Halle, 21 oct. 1806.

précautions militaires devaient être prises sans compliments. » — Si Frédéric-Auguste n'était plus un ennemi, il n'était pas encore un allié ; il n'y avait point encore paix, mais simplement armistice. Toutefois on avait recommandé les plus grands égards pour l'électeur et sa famille, sa femme, Marie-Amélie de Deux-Ponts, et sa fille, la princesse Auguste. Il n'avait point de fils, mais seulement deux frères : le prince Antoine qui devait lui succéder en 1827, et le prince Maximilien, père du roi Frédéric-Auguste et du roi Jean (mort en 1873). On lui laissa même ses gardes du corps et son régiment des gardes pour le service de son palais ; on lui accordait en tout 400 cavaliers et 1,500 fantassins. Le surplus devait évacuer la capitale et se retirer dans les autres places. M. de Thiard fut nommé commandant de la place de Dresde.

L'électeur finit par se remettre, invita d'Hédouville à dîner, lui parla de « sa confiance dans la magnanimité de l'Empereur, » consentit à assister de son balcon à l'entrée de la première division bavaroise et à en recevoir le salut.

Napoléon avait recommandé de « mettre beaucoup de formes, beaucoup de procédés, beaucoup d'honnêteté ; mais, en réalité, *s'emparer de tout*, surtout des moyens de guerre, *sous prétexte que l'électeur n'en avait plus besoin.* » En conséquence, tous les magasins de sel, de souliers, de draps, de harnachements, de boulets, de poudre, de munitions, devaient être évacués ; il y en avait pour des milliers de voitures. L'artillerie devait être dirigée sur Wittenberg. M. de Thiard, qui se donnait beaucoup de mal pour ménager

l'électeur et protéger ses sujets, mit des formes dans l'accomplissement de cette pénible commission : « l'Empereur avait besoin de canons pour armer Wittenberg ; Mayence était trop loin pour en fournir assez vite ; l'électeur serait dédommagé un jour avec l'arsenal de Berlin, comme le roi de Bavière l'avait été avec celui de Vienne, etc. »

Le premier mouvement d'humeur passé, Frédéric-Auguste s'était résigné à prévenir les désirs de ses alliés. Il demanda seulement qu'on lui laissât son cabinet d'armes de luxe. Il alla jusqu'à livrer à M. de Thiard une collection de cartes des forteresses prussiennes, qui fut très-utile pour la guerre de siéges. Mirabeau disait en 1788 que le secret de ces places était fort bien gardé en Prusse, et qu'il n'y avait que les cours très-intéressées à la question qui, à force d'argent, pussent se renseigner. On peut penser si la Prusse en voulut à l'électeur de cette condescendance ; elle s'en vengea cruellement en 1813.

Napoléon raconte avec complaisance, dans le 14e bulletin, que « le souverain de la Saxe a remercié l'Empereur de la générosité avec laquelle il l'a traité, et qui va l'arracher à l'influence prussienne. Cependant bon nombre de ses soldats ont péri *dans toute cette bagarre.* »

La Saxe et les petits états de Thuringe avaient été divisés par un décret du 23 octobre en quatre arrondissements : Naumburg pour les petits duchés ; Leipzig, Wittenberg, Dresde pour l'électorat. Quatre intendants français furent préposés à l'administration civile et financière.

IV

Cependant l'alliance avec Napoléon était vue favorablement par l'opinion saxonne. On avait accepté celle de la Prusse comme un malheur inévitable; « on regardait celle de la France comme le meilleur moyen de relever toutes les manufactures. » Oui, si une longue paix eût été possible avec Napoléon ! Les habitants de Dresde « n'accusaient de la guerre, écrivait M. de Thiard, ni leur prince, qui est singulièrement aimé, et qui les gouverne avec beaucoup de sagesse, ni même son ministère, *mais seulement leur situation topographique.* » Quant à l'électeur, il ne pouvait avoir qu'une sympathie médiocre pour l'alliance de la Prusse protestante : « *Il est catholique*, religieux, honnête homme; il suivra ses engagements[1]. »

Dès l'arrivée de Napoléon à Berlin, l'électeur, pressé de signer la paix et de rentrer dans la libre disposition de ses états, lui envoya son ministre des affaires étrangères, le comte de Bose, que M. de Thiard dépeint comme « tout à fait opposé au système prussien. » Dans son impatience de mettre fin aux charges de l'occupation, le vieux prince courut lui-même à Berlin; il y arriva le 28 novembre, mais manqua de deux jours l'infatigable Napoléon, déjà parti pour la Pologne. Enfin, le 11 décembre, fut signé le traité de Posen. L'électeur accédait au Rheinbund et acceptait le titre de roi, pour prendre rang parmi ceux de la

1. *Mémoires et corresp. du roi Jérôme*, t. II, p. 24 et s.; p. 140 et s.

Confédération, selon son ordre d'introduction. Il cédait au royaume de Westphalie quelques petits territoires; il recevrait en échange le cercle de Kottbus (basse Lusace), que Napoléon se proposait d'enlever à la Prusse. Frédéric-Auguste ne pouvait plus refuser la dépouille de son ci-devant allié. Le contingent du royaume de Saxe s'élevait à 20,000 hommes : mais, par faveur spéciale, et seulement pour la présente campagne, il était réduit à 4,200 fantassins, 1,500 cavaliers et 300 artilleurs.

Depuis la conversion de Frédéric-Auguste Ier (en 1697) qui avait voulu par là se frayer un chemin au trône de Pologne, l'électeur de Saxe était catholique; mais le pays, resté en majorité protestant, était très fier de son passé luthérien et maintenait jalousement le catholicisme à l'état de religion simplement tolérée. Toutefois Mirabeau constatait, en 1788, que la faveur du prince assurait aux catholiques une compensation importante dans certains emplois de la cour et de l'administration. Napoléon voulut qu'on insérât dans le traité de Posen un article 5 portant que « l'exercice du culte catholique serait, dans la totalité du royaume de Saxe, pleinement assimilé à l'exercice du culte luthérien, et que les sujets des deux religions jouiraient sans restriction des mêmes droits civils et politiques, *S. M. l'empereur et roi faisant une condition particulière de cet objet.* »

Napoléon obéissait-il à la même préoccupation qui lui faisait écrire à propos des catholiques de Dantzig : « Informez-moi de ce que l'on pourrait pour eux... Mon intention est de protéger partout les catho-

liques ? » Était-ce désir de plaire à ses sujets catholiques de France, de Belgique et d'Italie? Voulait-il se créer de nouveaux droits auprès du pape, ou simplement se former en Allemagne une clientèle catholique? Après avoir vaincu la Prusse, était-ce pour lui une nouvelle manière de savourer sa victoire que d'en profiter pour relever en Allemagne l'église romaine sur les ruines de cette puissance protestante? Tenait-il à faire goûter aux rois du *Rheinbund* toutes les délices de leur nouvelle souveraineté en les autorisant à réaliser le vœu secret de leur cœur, le roi de Saxe, par l'émancipation des papistes, comme le roi de Würtemberg par la dissolution du *Landtag?* Ou bien était-ce là une simple application des principes français sur la tolérance religieuse et l'égalité des cultes, au profit cette fois des catholiques [1], comme ailleurs à l'avantage des juifs et des protestants? Qui peut suivre dans tous ses secrets cet esprit toujours en mouvement, cette politique qui embrassait à la fois tous les intérêts moraux et matériels de l'Europe, et qui procédait tantôt de l'indifférence voltairienne, tantôt de la superstition italienne, tantôt du libéralisme de 89, tantôt du jacobinisme de 93?

V

Il n'était pas facile au roi de Saxe de rompre tout

1. Mais comment expliquer que Napoléon n'ait pas stipulé les mêmes avantages en faveur des *réformés* (confession de Genève) vis-à-vis des luthériens? C'est seulement sur la demande des *landstaende* de Saxe que le roi Frédéric leur accorda les mêmes avantages qu'aux autres cultes (15 mars 1811).

d'un coup toutes ses anciennes relations. Il se souvenait quelquefois, dans l'alliance nouvelle, de l'ancien allié. Le gouvernement anglais publia des dépêches de son ministre à Dresde, en date du 23 octobre 1806, où l'électeur était représenté comme acceptant à regret l'alliance française. Il est probable qu'il y avait du vrai dans cette délation de la « perfide Albion. » Le roi de Saxe s'émut de cette publication, chercha à se justifier auprès de Napoléon. L'Empereur connaissait les hommes; il rassura son vassal : « Je regarde comme non-avenues ces malheureuses dépêches... Je suis fâché qu'elles vous aient occasionné tant de peine[1]. » Il se croyait tellement sûr de son nouveau client, qu'il lui préparait encore un agrandissement. Deux électeurs de Saxe avaient été rois de Pologne; cette ambition était la plus constante et presque la seule de cette famille. Napoléon, par égard pour la Russie, ne pouvait offrir à Frédéric-Auguste la couronne royale de Pologne, mais simplement celle du grand-duché de Varsovie. Le vieil électeur se laissa tenter.

Ainsi donc, en même temps que Napoléon fondait, sur la frontière occidentale de la Prusse amoindrie, le royaume de Westphalie, il la prenait à revers par le grand-duché de Varsovie, formé de ses dépouilles. Dans ces deux états, que ses ménagements pour Alexandre avaient laissés inachevés, mais qu'il destinait à un agrandissement ultérieur, il voyait le germe d'une Allemagne et d'une Pologne nouvelles. Il s'ef-

1. *Corresp.* t. XIII, p. 677, 13 nov. 1806.

forçait, dans ces deux créations, d'affaiblir l'élément et l'esprit prussien. Il faisait recommander au grand-duc de Varsovie de ne pas « charger ses finances de tous les employés prussiens qui étaient dans le duché, qui pour la plupart s'étaient mal conduits, et qui d'ailleurs trouveraient des ressources en Prusse[1]. » Entre la Saxe relevée, la Westphalie fondée, la Pologne ébauchée, Napoléon ne voyait, dans l'avenir, presque plus de place, plus de raison d'être, pour la monarchie des Hohenzollern.

Dans les deux états si différents de Jérôme Napoléon et de Frédéric-Auguste, à Cassel et à Varsovie, le fondateur introduisit, à dose inégale, l'esprit et les institutions de 89.

Il supprima le servage en Pologne comme en Westphalie. Il y établit des institutions sinon parlementaires, au moins consultatives, dans les données de notre constitution de l'an VIII. Six évêques, six palatins, six castellans composaient le sénat; soixante membres nommés dans les diétines de la noblesse et quarante députés des villes constituaient le corps législatif. Les deux chambres s'installèrent au palais royal, le *Zamok*, à l'extrémité de ce faubourg de Cracovie qui est comme la Voie Sacrée de la capitale polonaise, en face des monuments les plus respectables de l'histoire nationale : la cathédrale de Saint-Jean et la colonne de Sigismond. Chacune des deux chambres nommait des commissions pour discuter les projets de loi contradictoirement avec un conseil

1. A Champagny. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XV, p. 672, 26 août 1807.

d'état. Napoléon, qui prenait en Westphalie tant de souci d'effacer jusqu'aux derniers vestiges de l'inégalité des classes, la consacrait en Pologne par ses lois. Mais la Pologne était moins préparée que la Westphalie pour une transformation sociale. C'était beaucoup déjà que d'y avoir introduit le Code Napoléon[1], la liberté des paysans, la publicité de la justice, le vote de l'impôt et la discussion des lois par des assemblées, et d'avoir « élevé une tribune au milieu de l'atmosphère silencieuse des gouvernements voisins[2]. »

Dans une lettre du 16 décembre 1807, Napoléon peut déjà complimenter le roi de Saxe de son « heureuse arrivée à Varsovie et de l'accueil qu'il y a reçu. » Il lui annonce l'évacuation prochaine et successive du grand-duché par les troupes françaises. Elle sera complète dès que le nouveau roi « le jugera utile à ses intérêts. »

Ainsi, parmi les princes allemands qui avaient pris les armes contre Napoléon, les uns perdirent leurs couronnes, d'autres en gagnèrent de nouvelles. Frédéric-Auguste se montra reconnaissant de ce traitement si extraordinairement favorable. « Deux fois il a été en son pouvoir de me détruire, s'écriait-il, il ne l'a pas fait; je lui en aurai une gratitude éternelle. » En 1813, il fut des derniers à l'abandonner, lui resta fidèle même après la défection de son peuple, et paya sa constance d'une partie de son territoire. Les

1. 1er mai 1808. Il fut introduit dans le grand-duché, mais non dans le royaume de Saxe : car le premier seul devait son existence à Napoléon.

2. Bignon, VI, 387.

sujets n'avaient pas moins d'admiration pour Napoléon que leur prince. Le 23 juillet 1808, l'université de Leipzig le faisait parrain d'une constellation : « Notre université, disait l'adresse des professeurs, donnera à l'avenir le nom d'*Étoiles Napoléon* aux étoiles qui se rattachent au *baudrier et à l'épée d'Orion*. Ce nom immortel leur convient sous tous les rapports. Ce brillant et splendide groupe d'étoiles, si connu de tout le monde, s'élève latéralement au-dessus de l'Éridanus (Pô), sur les rivages duquel s'est autrefois manifestée l'aurore napoléonienne dans de premiers exploits; il s'étend jusqu'à l'équateur, embrassant ainsi les intérêts du Nord avec ceux du Sud; il comprend en même temps les plus belles et les plus grandes de toutes les nébuleuses connues, et nous ouvre une échappée sur des mondes innombrables, inaccessibles aux yeux. Quel nom des temps modernes pourrait s'inscrire dans la liste des grands noms de l'ancien monde, avec plus de droits à l'immortalité que celui de Napoléon? »

CHAPITRE V

Les petits états de l'Est et du Nord[1].

Il y avait aussi à statuer sur les cinq maisons de Saxe de la ligne ernestine : Weimar, Gotha, Meiningen, Hildeburghausen, Coburg ; sur les trois maisons d'Anhalt : Bernburg, Cœthen et Dessau : sur celles de Waldeck, de Reuss, de Lippe. Napoléon paraît avoir hésité jusqu'au dernier moment sur le sort au moins de quelques-unes d'entre elles. Cinq jours avant la conclusion du traité avec les petites dynasties saxonnes, il écrivait à Talleyrand, tout en lui demandant un projet de protocole : « J'ai jugé convenable de ne point parler des autres maisons de Saxe ou autres maisons princières ; *mes idées ne sont pas encore claires sur tout cela.* Je verrai, à la conclusion des affaires, *l'espèce de contentement que j'aurai de la cour de Saxe*, et je me règlerai en conséquence. » (10 décembre 1806.)

1. Demian. *Statistik*, t. II. — Winkopp. *Die Rheinische Konfœderationsacte.* — Vehse. *Gesch. der Hœfe des Hauses Sachsen.* — *Correspondance de Napoléon*, t. XIV.

I

Dès le lendemain d'Iéna, il avait frappé sur le duché de Saxe-Weimar une contribution de 2,200,000 francs. Mais il avait déclaré positivement que « les états des ducs de Saxe-Gotha, des princes d'Anhalt, de Waldeck, de la Lippe, de Reuss, qui n'ont point pris part à la guerre, ne seraient inquiétés d'aucune manière et ne paieraient point de contributions » (Décret du 15 octobre 1806.) Le duc de Saxe-Meiningen réussit également à faire accepter par l'Empereur la preuve de son innocence. Celui de Saxe-Hildeburghausen fut aussi déchargé d'une contribution de 548,750 francs. L'intendant français qui avait commencé par la percevoir en partie, fut chargé de lui dire « que c'était par erreur qu'il avait été imposé et parce qu'on croyait qu'il avait fourni son contingent à la Prusse. » (Décision du 12 déc. — 43e bulletin.)

François-Frédéric-Antoine de Saxe-Coburg n'avait guère pu se mêler à la grande querelle : tout occupé de payer les dettes de son duché, il avait tellement chargé son peuple d'impôts qu'une insurrection avait éclaté vers 1803, et qu'il avait dû appeler à son secours l'électeur de Saxe. Son fils, qui devait lui succéder sous le nom d'Ernest III, était, en 1806, au service de la Russie. Pourtant, Napoléon ne voulut pas rendre le père responsable de « l'erreur » du fils, et François-Frédéric fut admis à envoyer un plénipotentiaire à Posen pour signer l'acte d'adhésion. Six jours avant la signature, il mourut tout à coup. L'en-

voyé de Saxe-Weimar signa pour lui. Mais comme Ernest III était encore dans le camp ennemi, son duché dut être administré au nom de l'Empereur jusqu'à la paix de Tilsit qui lui rendit ses états.

II

Le cas de Charles-Auguste de Saxe-Weimar était plus compliqué. Neveu par sa mère Amélie du duc de Brunswick détrôné par Napoléon, protégé dans sa jeunesse par Frédéric II, élève du ministre prussien von Goertz, il était plus engagé qu'aucun prince allemand dans la clientèle brandebourgeoise. Entré au service des Hohenzollern en 1785, il avait suivi, volontairement, la guerre de France en 1792, celle de Mayence en 1793; il était général prussien depuis 1797. En 1806 il avait été, avec le duc de Brunswick, le seul prince allemand qui eût marqué de l'empressement à s'allier avec la Prusse ou à entrer dans sa confédération du Nord. Bien qu'il eût alors quarante-neuf ans, il avait voulu faire en personne la campagne de Thuringe. Il commandait un corps de dix mille hommes à l'avant-garde de l'armée prussienne; mais, envoyé en reconnaissance du côté d'Eisenach, il ne prit part, le 14 octobre, ni à la bataille d'Iéna, ni à celle d'Auerstaedt.

Cette journée du 14 octobre fut rude pour la résidence de Weimar : les fugitifs de l'armée prussienne s'y précipitaient : les boulets de Soult et d'Augereau vinrent les y poursuivre. Dans le premier désordre d'un combat de rues, la ville et le château furent

maltraités et plusieurs maisons incendiées. Gœthe lui-même fut obligé de disputer son lit à des soldats. Napoléon arriva le lendemain chez la duchesse : « Vous voyez, madame, lui dit-il avec un ton de reproche, ce que c'est que la guerre. » Elle le reçut avec dignité, lui parla avec douceur et fermeté, défendit son époux, recommanda son pays. « Voilà une femme, dit-il à Rapp, à qui nos deux cents canons ne font pas peur. » Toutefois, il mit une condition à l'oubli du passé, c'est que Charles-Auguste se retirât immédiatement de l'armée prussienne. « Le moment est admirable, disait-il aux négociateurs du duc, pour perdre ses états en un clin d'œil... Voyez ce que j'ai fait du duc de Brunswick[1]. »

Malgré cet avertissement l'ami de Gœthe tint à honneur de ne pas abandonner ses compagnons d'armes dans la mauvaise fortune. Il les accompagna dans cette triste retraite de la Saale sur l'Elbe, de l'Elbe sur la Sprée. Il succomba l'un des derniers et ne capitula qu'avec Blücher à Ratkau.

La colère de Napoléon était grande contre l'obstiné prince, trop fidèle au malheur. Pourtant, il avait auprès de Napoléon des défenseurs pour plaider sa cause. Sa femme Louise était une princesse de cette maison de Hesse-Darmstadt, si étroitement alliée à la cour de Russie. La vieille margrave de Bade, belle-mère d'Alexandre, s'intéressait pour le coupable, et Napoléon lui écrivait qu'il avait, « à sa considération, oublié tous ses griefs contre le duc de Weimar. » En-

1. F. von Müller. *Erinnerungen aus Kriegszeiten.*

fin la duchesse Louise avait gagné l'estime de Napoléon, et, mieux inspiré cette fois que dans sa conduite à l'égard de l'autre Louise, reine de Prusse, l'Empereur répondait à ses prières : « J'ai accordé toutes les demandes que vous avez faites. Je désire cependant que cela serve de leçon au duc de Weimar. Il m'a fait la guerre sans raison ; il pouvait imiter la conduite du duc de Saxe-Gotha; il pouvait imiter celle du duc de Brunswick, qui n'a point fourni de contingent et que j'ai cependant privé de ses états. Tout ce que j'ai fait pour le duc est uniquement à votre considération. » (Nov. 1806.) Enfin une chose qui aida puissamment le duc à rentrer en faveur, c'est que Napoléon, plus désireux de la paix après Eylau, crut avoir besoin de lui pour faire des ouvertures à l'empereur Alexandre. Or, le duc de Weimar était non-seulement cousin du tsar, mais son fils avait épousé Maria Paulovna, sœur d'Alexandre. Toutefois la réconciliation ne fut jamais cordiale entre Napoléon et la maison de Weimar. Après l'attentat de Staps en 1809, le premier mot de l'Empereur fut celui-ci : « Rapp !... on ne m'ôtera jamais de l'idée que les menées de Berlin et de Weimar n'y sont point étrangères... Je te dis qu'il y a des femmes là-dedans: des furies avides de vengeance. Si je le croyais, je les ferais enlever au milieu de leur cour... Je sais quelle est la fureur de toutes ces femmes, mais patience [1] !... »

On ne doit pas oublier qu'en 1806 les nobles esprits que Charles-Auguste avaient aimés et protégés plai-

1. *Mémoires* de Bourrienne, t. VIII, p. 226.

dèrent sa cause auprès d'un homme qui faisait quelque cas du suffrage des lettres. Gœthe s'indignait des exigences du vainqueur. Il ne pouvait comprendre qu'on fît un crime à son ami d'avoir servi la Prusse.

« Supposez qu'aujourd'hui ou demain, disait-il aux Français, votre armée éprouve un revers ; que penserait l'Empereur d'un général ou d'un feld-maréchal qui ne ferait pas exactement ce qu'a fait notre duc ? » Il menaçait de suivre son maître détrôné, un bâton à la main, sur les routes de l'Allemagne :

Les femmes et les enfants qui nous rencontreront dans les villages diront, en versant des larmes : « C'est le vieux Gœthe et l'ancien duc de Weimar que l'empereur des Français a dépouillé de son trône parce qu'il était resté fidèle à ses amis dans le malheur ; parce qu'il a visité, au lit de mort, le duc de Brunswick, son oncle ; parce qu'il n'a pas voulu laisser mourir de faim, faute de quelques milliers d'écus, son compagnon d'armes Blücher, vaincu à Lübeck... Je chanterai pour lui gagner du pain... Je chanterai l'opprobre des Allemands, et les petits enfants apprendront par cœur mon chant d'opprobre jusqu'à ce qu'ils soient devenus des hommes, et qu'en chantant ils rétablissent mon maître sur son trône et qu'ils vous renversent du vôtre »

III

Napoléon se résolut, donc, à conserver en bloc tous les princes saxons. Il leur fit présenter par Talleyrand un acte collectif d'adhésion à la Confédération du Rhin, qu'ils avaient à signer, non à discuter. En vertu du traité de Posen (15 décembre 1806)

le duc de Saxe-Weimar[1] dut fournir un contingent de 800 hommes, Gotha 1,100, Meiningen 300, Hildeburghausen 200, Coburg 400 : ensemble 2,800 hommes pour les cinq maisons ernestines. En vertu du traité de Varsovie (18 avril 1807), le duc d'Anhalt-Dessau fut taxé à 350 hommes, Bernburg à 240, Cœthen à 210, Lippe-Detmold à 500, Lippe-Schaumburg à 150, les princes de Reuss à 450, ceux de Schwartzburg à 650, Waldeck à 400 : ensemble 2,950 pour les petites dynasties.

La Saxe électorale et les autres petits états de l'Allemagne étant passés de l'alliance prussienne à l'alliance française, leurs journaux et les produits de leur librairie subirent désormais la surveillance attentive de Napoléon. Il n'y eut pas jusqu'à l'almanach de Gotha qui n'eût à compter avec sa censure. Le 20 octobre 1807 il écrivait à Champagny, ministre des affaires étrangères :

Monsieur de Champagny, le dernier almanach de Gotha est mal fait. D'abord il y est question du comte de Lille, et puis de tous les princes de la Confédération, comme s'il ne s'était fait aucun changement dans la constitution de l'Allemagne; les noms de la *famille de France* y sont en termes inconvenants. Faites venir le ministre de Gotha et faites-lui comprendre qu'il faut qu'au prochain almanach tout cela soit changé.

Il doit être fait mention de la *maison de France* comme dans l'almanach Impérial; il ne doit plus y être question du comte de Lille ni d'aucuns princes d'Allemagne autres que ceux qui sont conservés par les statuts de la Confédération du Rhin.

1. Cf. *Corresp. de Napoléon Ier*, t. XIV. 29 janvier 1807 : la lettre de réconciliation que lui adresse l'Empereur.

Vous demanderez que cet article vous soit communiqué avant d'être imprimé.

S'il est d'autres almanachs qui s'impriment chez nos alliés où il soit question des Bourbons et de la maison de France en termes inconvenants, écrivez à mes ministres pour qu'ils fassent connaître que vous vous en apercevez et pour que cela soit changé l'année prochaine.

IV

Le Mecklembourg qui, par sa constitution géologique, ses sables et ses lacs, sa *junckerheit* innombrable et pauvre, semble une portion détachée du Brandebourg et de la Poméranie, avait conservé, sous une dynastie double, une sorte d'unité nationale. Il n'y avait pour tout le pays qu'une seule diète composée des représentants de la noblesse et des députés des villes. Toutefois les deux familles ducales suivirent dans le grand conflit une conduite un peu différente. Frédéric-François Ier, de Mecklembourg-Schwérin (1785-1837), et Charles-Louis-Frédéric, de Mecklembourg-Strélitz (1794-1816), en leur qualité de clients et de protégés de la Russie, présentaient une certaine résistance à l'attraction de la Prusse. Cette dernière, qui en 1802 avait un moment espéré s'annexer les deux duchés, se serait contentée en 1806 d'obtenir leur accession à sa confédération de l'Allemagne du Nord. Le Mecklembourg-Strélitz s'était montré assez disposé à entrer dans ses vues ; le duc de Schwérin, au contraire, avait répondu avec hauteur qu'il prétendait rester neutre : il serait reconnaissant à la Prusse du secours qu'elle lui donnerait s'il se trouvait en

danger ; mais il ne pouvait contribuer à l'entretien de l'armée prussienne. Pourtant les négociations continuèrent. La guerre survint sur ces entrefaites. Les Français arrivèrent sans qu'on eût eu le temps de s'entendre sur un traité avec la Prusse, ni de se se mettre en défense contre Napoléon.

Les dernières convulsions du grand duel de 1806 ébranlèrent ce pays. Blücher et ses vingt mille hommes traversèrent d'abord le Mecklembourg de l'est à l'ouest, depuis Waren jusqu'à Lübeck, poursuivis par Bernadotte, Soult et Murat, et c'est à Ratkau, sur la frontière du Mecklembourg qu'ils posèrent les armes. Le 29e bulletin faisait donc un tableau aussi sombre que vrai de la situation des duchés : « Le Mecklembourg a été également ravagé par les armées françaises et prussiennes. Un grand nombre de troupes, se croisant en tous sens et à marches forcées sur ce territoire n'a pu trouver sa subsistance qu'aux dépens de cette contrée. » L'impérial rédacteur ajoutait à son récit une sorte de morale ou d'avertissement. A bon entendeur, salut. « Ce pays est intimement lié avec la Russie ; son sort servira d'exemple aux princes d'Allemagne qui cherchent *des relations éloignées* avec une puissance à l'abri des malheurs qu'elle attire sur eux et qui ne fait rien pour secourir ceux qui lui sont attachés par les liens les plus étroits du sang et par les rapports les plus intimes ». C'était une invitation à se choisir des relations *moins éloignées* Les misères de la guerre n'étaient qu'une sorte de *compelle intrare*, au profit du *Rheinbund*.

Napoléon ne songea pas un instant à changer la constitution des Mecklembourg ou à détrôner leurs dynasties ; pourtant il y aurait eu à faire une large application des principes égalitaires ou libéraux dans ce pays qui avait conservé toute l'organisation sociale et politique du moyen âge et où la féodalité et le servage devaient se maintenir encore près de vingt années. Seulement, comme il était impossible de laisser le Mecklembourg ouvert à un débarquement russe, anglais ou suédois, Napoléon résolut d'occuper ces deux duchés. Bien que Frédéric-François et Charles-Louis-Frédéric n'eussent pas fourni de contingent à la Prusse, il ne pouvait oublier les négociations commencées; il se souvenait aussi qu'en 1805 un corps russe, sous les ordres du prince Tolstoï, avait traversé les duchés [1]. Bourrienne fut chargé de remettre au gouvernement de Schwérin une note énumérant les griefs de la France. Mortier devait, aussitôt après avoir occupé les villes hanséatiques avec une de ses divisions, en envoyer une autre à Schwérin, désarmer les troupes, faire passer les armes en Hollande, l'artillerie à Magdeburg ou en Hanovre, confisquer à Rostock toutes les marchandises anglaises, s'emparer de toutes les caisses publiques, faire administrer le pays au nom de l'empereur, publier le décret de Berlin sur le blocus continental. Toutes ces mesures durent être accomplies dans les premiers jours de décembre 1806. Les ressources du Mecklembourg-Schwérin furent largement exploitées. Plus

1. Traité de Schwérin, 25 oct. 1805. — Voir le 42e bulletin.

d'une fois nous voyons Napoléon s'impatienter contre l'intendant français envoyé dans le duché ; jamais on ne lui envoie assez de ces beaux chevaux mecklembourgeois pour la remonte de sa cavalerie[1].

Le Mecklembourg-Strélitz s'était peut-être plus compromis avec la confédération rêvée par la Prusse; pourtant il fut plus épargné. « Mon cousin, écrivait Napoléon à Mortier, je désire que vous épargniez les états de Mecklembourg-Strélitz. Il y a là une grand'-mère de la princesse Eugène (Augusta de Bavière, épouse d'Eugène de Beauharnais). C'est une vieille femme. Voyez si elle a besoin de quelque chose, et faites-lui connaître que vous avez ordre d'avoir des égards particuliers pour elle. » — « Pour l'amour de vous, écrivait-il aussi à la vice-reine d'Italie, j'ai ordonné qu'on ménageât toute la maison de Strélitz. Votre grand'mère y est tranquille.» (4 et 6 janvier 1807.)

Agissait-il ainsi par considération pour la maison de Bavière et pour une princesse qu'il considérait comme sa bru? Ou bien avait-il moins de haine contre Strélitz, qui n'était pas un état maritime et qui n'avait pas de relations avec les Anglais? Était-ce un effet de sa politique de chercher à diviser par un traitement différent deux maisons unies par le sang? Enfin voulait-il faire parade de générosité pour « cette vieille femme » qui était la belle-mère de Frédéric-Guillaume III et la mère de cette reine Louise qu'il avait si cruellement traitée?

1. *Corresp. de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 560. 2 nov. 1806. Ordre à Murat de prendre tous les étalons et toutes les caisses du Mecklembourg.

Quoi qu'il en soit, après la paix de Tilsit et la reconciliation de la Russie avec la France, les deux descendants de Niklot, prince des Obotrites, et de Pribislaf, premier duc chrétien de ce pays encore à moitié slave (vers 1160), acceptèrent une place parmi les vassaux allemands de Napoléon. Par le traité de Paris (18 février 1808), Strélitz s'engagea à fournir un contingent de 400 hommes ; par celui de Bayonne (24 avril 1808), Schwérin promit 1,900 hommes. Un troisième client de la Russie, Oldenbourg, entra vers la même époque dans la clientèle française (traité d'Erfurt, 14 octobre) avec une armée fédérale de 800 hommes et compléta la réunion totale de l'Allemagne indépendante de Vienne et de Berlin, sous le protectorat de Napoléon.

Il est vrai qu'en 1813 Frédéric-François et Charles-Louis-Frédéric furent les premiers (dès les 25 et 30 mars) à se dégager du Rheinbund et à fournir des troupes à la coalition.

Et déjà, au temps de nos prospérités, on pouvait faire un reproche aux contingents de Schwérin et de Strélitz : c'est que ces petites armées, au lieu de se composer exclusivement de nationaux, se recrutaient de soldats étrangers, prussiens pour la plupart. Au point de vue napoléonien, on pouvait également critiquer l'uniforme du Mecklembourg, qui ressemblait beaucoup trop à l'uniforme de la Prusse. Par le costume comme par les sentiments, on restait fidèle aux anciennes traditions. Ces inconvénients devaient se faire trop sentir au moindre choc entre la France et Berlin. Lors de l'équipée de Schill en 1809, les

soldats des princes de Mecklembourg désertèrent par centaines avec armes et bagages sur le champ de bataille, et il semblait qu'ils n'eussent conservé l'habit à la prussienne que pour faciliter leur prochaine incorporation dans les rangs de la coalition.

Dans l'Allemagne orientale, en Saxe, en Thuringe, en Mecklembourg, les remaniements territoriaux avaient été bien moins considérables que dans l'ouest. Les institutions éprouvèrent également moins de transformations.

L'influence française allait en s'affaiblissant du Rhin à l'Elbe, et de l'Elbe à l'Oder, à mesure qu'elle rencontrait des éléments ethnographiques plus différents (slavo-germains et non plus gallo-germains), une constitution sociale plus engagée dans les traditions du moyen-âge, des esprits moins ouverts et même plus antipathiques aux idées françaises, des populations moins préparées que celles des bords du Rhin, par une longue communion intellectuelle, à une sorte d'assimilation politique avec la France.

Dans le royaume de Saxe, dans les cinq duchés de Thuringe, dans Anhalt-Dessau et Bernburg, dans le Mecklembourg, ceux des anciens *lanstænde* qui existaient encore furent conservées ou légèrement modifiées, malgré les prérogatives de souveraineté que s'arrogeaient les princes du *Rheinbund*. A part quelques réformes en matière d'impôt et de recrutement, l'ancienne organisation sociale et politique, c'est-à-dire aristocratique et féodale, subsista presque entièrement. Le royaume de Saxe était toujours régi par le *Corpus juris saxonici* et le *Codex Augusteus*. Un

seul des nouveaux princes se distingua par l'imitation passionnée des institutions françaises : celui d'Anhalt-Cœthen. Bien que son duché n'eût à cette époque que 29,000 habitants, il y établit une préfecture et les divisions administratives napoléoniennes ; le préfet était assisté d'un conseil de préfecture et d'un conseil du département : ce qui valait bien, après tout, les anciens *landstænde*. Il eut même une Cour d'appel à Nienburg et un tribunal par district. Il avait un conseil d'état. Ses sujets étaient déclarés égaux devant la loi, et les juridictions patrimoniales étaient abolies. Il avait adopté le *Code Napoléon*, le *Code de Procédure*, et son armée de 210 hommes se recrutait par la conscription.

Cette reproduction microscopique de la France révolutionnaire et impériale ne pouvait manquer d'exciter la verve satirique des ennemis de Napoléon. Ils comparaient le duc d'Anhalt-Cœthen à ces infimes petits diablotins qui, ne pouvant bouleverser l'Océan, s'en consolent en faisant de minuscules tempêtes dans un verre d'eau. Mais c'eût été un grand bonheur pour le bourgeois et le paysan allemands que la Germanie du nord et de l'est eût possédé plus de ducs de Cœthen et moins de ducs de Mecklembourg.

CHAPITRE VI

Chute des maisons de Hesse-Cassel et de Brunswick.

La journée du 14 octobre 1806 fut le coup de mort pour la domination prussienne en Allemagne. La puissance morale fondée par Frédéric II fut brisée comme la puissance matérielle; le fruit de tant d'efforts, depuis la fameuse *ligue des princes*, pour amener les états secondaires de l'Allemagne à se ranger sous l'hégémonie prussienne, parut perdu. Les clients de la Prusse furent partout sacrifiés. Dans l'Allemagne occidentale, trois familles souveraines avaient « cessé de régner. » La maison d'Orange, qui avait déjà été chassée de Hollande, terminait son éphémère domination à Fulda; son chef avait commandé une division de l'armée prussienne : c'en fut assez pour attirer la colère intéressée de l'Empereur. Deux autres dynasties, qui avaient jeté dans le pays qu'elles gouvernaient des racines profondes, et dont la fortune remontait aux origines mêmes de l'Allemagne, ne coûtèrent pas plus d'efforts à extirper : celles de Hesse-Cassel et de Brunswick.

I

Il est remarquable que la Hesse-Cassel ait deux fois, en 1806 et en 1866, payé les frais de la réorganisation de l'Allemagne. Le fondateur de la *Confédération du Rhin* la rencontra sur son chemin, comme plus tard le promoteur de la *Confédération de l'Allemagne du nord;* tous deux la brisèrent sans pitié.

Le landgrave Guillaume, qui fut plus tard Guillaume Ier, électeur de Hesse-Cassel, était né en 1743 du landgrave Frédéric II et d'une mère anglaise, Marie, fille du roi George II. Quand le landgrave Frédéric se fit catholique, il fallut donner des garanties aux sentiments protestants du pays violemment surexcités. Sous la médiation du roi de Prusse, Frédéric le Grand, fut conclu un *acte de garantie religieuse* (1754), en vertu duquel le prince héritier dut être soigneusement élevé dans la religion de ses pères et obtenir à sa majorité le gouvernement du comté de Hanau. Élevé à Gœttingen, puis à la cour de son oncle Frédéric V de Danemark, il dut partager avec ses deux frères, Charles et Frédéric, l'excellent enseignement de ce Severy, dont le premier nous parle dans ses mémoires [1]. Guillaume profita médiocrement de ces leçons exceptionnelles, et ressembla fort peu à son frère Charles, dont l'esprit était si ouvert aux idées

1. M. Saint-René Taillandier, *Un prince allemand au dix-huitième siècle*, dans la *Revue des Deux-Mondes* des 1er décembre 1865 et 15 février 1866. — Voir Rommel, *Wilhelm der Erste*, Cassel, 1822.

nouvelles et même chimériques du siècle. Un touriste suédois, Biœrnstal, qui le visita en 1774 à sa petite cour de Hanau, assure pourtant qu'il était « grand ami des sciences, et qu'il vivait pour ainsi dire dans sa bibliothèque. » Il avait même écrit de sa propre main des *Tableaux de l'histoire de Hanau, de la Hesse-Cassel et de la France*, un arbre généalogique des landgraves de Cassel et des comtes de Hanau, une *Histoire des Romains depuis Auguste jusqu'à Sigismond*, etc. Il prenait plaisir à graver sur cuivre, à sculpter, à tourner, à dessiner des cartes et des plans; mais ce qu'il devait préférer à l'histoire d'Auguste et de Sigismond, c'était de faire manœuvrer les deux bataillons de troupes hanovriennes que le roi d'Angleterre entretenait à Hanau pour le maintien de l'*acte de garantie*. Une fois soustrait à l'influence de sa mère, l'intelligente et lettrée Marie d'Angleterre, il dut redevenir ce qu'il avait toujours été virtuellement : un maniaque de militarisme et un trafiquant de chair humaine. Après avoir servi sous les drapeaux du grand Frédéric, il en devint, comme tant d'autres, l'inintelligent et fanatique admirateur.

En 1784, le landgrave Frédéric rappela ses trois fils à Cassel et les présenta aux troupes. « On pleura si fort, raconte Forster, que tous les soldats dans les rangs versèrent des larmes lorsque le landgrave proclama son fils Guillaume lieutenant-général de toutes les troupes hessoises. Lui-même pleura longtemps, et tous les princes aussi. Les princes Charles et Frédéric couraient à leurs connaissances parmi les officiers et

disaient : Gloire et merci à Dieu ! maintenant nous voici de nouveau tous ensemble. » — Guillaume était peu fait pour comprendre ces épanchements et ces effusions. Il était au contraire froid calculateur, étranger à toute vaine sentimentalité. Dans tous les grands événements du siècle, il ne vit qu'une série de bonnes affaires, dans ces soldats si sensibles une marchandise. Il considérait l'art militaire comme une lucrative industrie qui méritait toute sa sollicitude. Il s'occupait à bien affermer ses hommes, à bien placer l'argent qu'il en tirait. S'il tenait tant aux minuties de caserne, c'était pour que ses régiments eussent meilleur air et fussent de plus facile défaite. Lorsqu'il prit le gouvernement, il renonça au luxe, aux frais inutiles. Les marquis français, Luchet, Trestondam, Nerciat, qui avaient été sous son père surintendants de la musique et du théâtre, furent congédiés. L'université de Cassel eut les vivres coupés ; les Müller, les Forster, les Sœmmering, les Dohm, durent aller chercher fortune ailleurs. Même dans le militaire, il ne voulait pas de dépenses de fantaisie : il fondit la garde dans les régiments de ligne. Tout le monde était soldat dans la Hesse-Cassel : 33,000 hommes sur 500,000 habitants portaient l'uniforme; mais il distinguait entre régiments de campagne, régiments de garnison et milices rurales, et ne donnait de solde qu'aux premiers : environ à 4,000 ou 5,000 hommes. Le soldat et le sous-officier étaient instruits, honnêtes, braves, aveuglément dévoués au maître. Le corps d'officiers au contraire était médiocre : les minuties et l'avidité mercantile de l'électeur rebutaient ceux qui avaient

conscience de leur mérite ; ils prenaient du service à l'étranger. Les instincts autoritaires du prince ne lui permettaient pas d'ouvrir le corps d'officiers aux « bas-officiers ; » il ne restait donc plus pour commander l'armée qu'une noblesse incapable, insolente pour le bourgeois, dure pour le soldat, d'autant plus servile plus tard devant les conquérants étrangers.

Ces troupes ne recevaient d'instruction sérieuse que sur les champs de bataille britanniques. L'électeur n'entendait rien à l'art de Frédéric II. En revanche, il passa, dit-on, plus d'une année à disputer avec ses conseillers « la question du raccourcissement des queues. » Il sortit de ses méditations un règlement fameux où la longueur, la grosseur de cet appendice militaire, la forme du nœud, la couleur du ruban, étaient soigneusement déterminées. « La queue, dit Kœnig, était le pendule qui, dans l'administration comme dans la société, mettait tout en mouvement. » Guillaume, malgré tant de vicissitudes, resta fidèle à ce grand principe. Lorsqu'en 1813 il fut restauré dans ses états, son premier soin fut de restaurer les queues, supprimées par le roi Jérôme et l'empereur Napoléon ; mais, comme ces deux usurpateurs avaient fait couper les cheveux des troupiers, il fallut bien se contenter, pendant quelque temps, d'appendices postiches.

La discipline était sévère dans l'armée ; l'avisé négrier ne voulait pas de soldats marrons. Des hussards, embusqués sur toutes les routes, touchaient cinq thalers pour chaque déserteur qu'ils ramenaient ; le coupable, deux jours de suite, était battu de verges, puis condamné « aux fers d'infamie à perpétuité ».

L'électeur était fort soigneux de sa fortune. Le jour de son avénement, les états du pays lui offrirent un don gratuit de 100,000 thalers. Il refusa en déclarant que, « bien éloigné de vouloir augmenter les charges de ses fidèles sujets, il ne songeait au contraire qu'à les diminuer ; » mais, avant la fin de la session, il leur présenta une note de 1,100,000 thalers, qu'on était censé redevoir à la couronne pour les impôts arriérés depuis 1704. Pour encourager le commerce et l'industrie, il prêtait à ses sujets, mais ne prêtait qu'aux riches : il faisait impitoyablement rentrer les capitaux à l'échéance et percevait rigoureusement les intérêts. Il ne tarda pas à devenir un des princes les plus en fonds de l'Allemagne : on évaluait son *trésor* à 50 millions. Aussi était-il le banquier de la Prusse et de tous ses voisins. Il eut pour principal administrateur de son immense fortune Mayer-Anselme Rothschild, premier du nom. Il avait démêlé dans ce petit banquier israélite une activité, une capacité, une probité à toute épreuve. Il le créa d'abord *hofagent*, puis *oberhofagent* (agent supérieur de la cour). Rothschild consacra toute son intelligence et son honnêteté à faire fructifier ce bien mal acquis. Quand les Français s'emparèrent de la Hesse, il devint le dépositaire d'une partie du trésor, et, au péril de sa vie ou de sa liberté, parvint à la dérober aux recherches de la police napoléonienne.

On conçoit qu'un tel prince dût éprouver peu de sympathies pour la Révolution française. Il avait toujours eu de l'aversion pour les idées et les modes de France. Comme le maniaque Paul Ier de Russie, il

proscrivit les chapeaux ronds, les grandes cravates, les pantalons : autant d'insignes jacobins, comme chacun sait. La littérature, qui jusqu'alors était tout au plus tolérée dans ses États, passa au rôle de persécutée. Il se montra tout disposé à aider la Prusse et l'Autriche dans leur croisade contre la France ; mais à quel prix ? D'abord il lui fallait le chapeau électoral. Il prétendait en outre que le roi de Prusse prît à sa charge le contingent hessois de 6,000 hommes, et que, si le duc de Brunswick donnait sa démission de généralissime, il fût son successeur. Ces négociations traînèrent plus d'un mois ; Guillaume s'engagea finalement à entretenir lui-même son armée, moyennant une forte indemnité. Les Hessois firent la campagne de France (1792) ; aussi à l'arrivée de Custine sur le Rhin le landgrave fut-il un des souverains qui trouvèrent prudent de quitter leur résidence. Toutefois les proclamations républicaines répandues en Allemagne, les invitations aux soldats hessois de se joindre à l'armée française, la promesse de leur donner une bonne solde, les droits de l'homme et « pas de coups de bâton, » ne produisirent que peu d'effet. Les troupes hessoises se distinguèrent à la reprise de Francfort, au siége de Mayence, en Belgique : en 1793 elles avaient dû passer à la solde de l'Angleterre.

Le landgrave fit, presque en même temps que la Prusse, sa paix avec la République française (1796), promit de ne plus fournir de troupes aux Anglais, céda ses possessions de la rive gauche, et en 1803 reçut le chapeau électoral et un agrandissement con-

sidérable. Quand l'Empire fut proclamé, Guillaume se trouva en demeure de prendre une résolution; il fallait opter pour la clientèle prussienne ou la clientèle française. C'était de ce côté qu'il y avait le plus à gagner; mais fils d'une Anglaise, élève de la Prusse, feld-maréchal prussien et pensionnaire anglais, jaloux à l'excès de son autorité, dans Napoléon il haïssait le Français, méprisait le parvenu, craignait le maître. Lors du voyage triomphal du nouveau césar sur les bords du Rhin (septembre 1804), il se mit en route pour saluer le conquérant, que tous les princes allemands accablaient déjà de leurs adulations [1], et qui commençait à poser les bases de la confédération du Rhin. Cependant Guillaume n'alla pas plus loin que Hanau, et se fit excuser auprès de l'Empereur sur une maladie qui lui serait survenue [2]. Cet accident ou cette hésitation eut une influence fatale sur sa destinée.

Le ministre de France à Cassel, alors M. Bignon, assure que c'est à la Hesse-Electorale que revient l'idée première de ce *Rheinbund* dont elle devait être exclue et qui devait même recueillir ses dépouilles [3]. A la cour de Cassel, le parti de l'alliance française était représenté par le baron de Waitz; désireux de soustraire son maître à la dépendance prussienne, il aurait soumis à Bignon l'idée d'une grande confédération des états secondaires de l'Allemagne sous la protection de la France. Napoléon chargea son ministre de dé-

1. Voir *Les Français sur le Rhin*, p. 376.
2. Voyez la réponse de Napoléon dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, 2 octobre 1804.
3. Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. IV, p. 127.

clarer à l'électeur que l'Empereur « comptait sur lui pour être l'homme d'armes de la confédération projetée; » mais les exigences de Guillaume étaient extrêmes; il aurait voulu, assure-t-on, que Napoléon lui sacrifiât ses cousins de Hesse-Darmstadt. Déjà il avait déplu par son obstination à garder à sa cour l'intrigant ambassadeur anglais Taylor, dont Napoléon voulait *se débarrasser*. Après Austerlitz, il ne fut pas compris dans la grande promotion de rois et de grands-ducs qui accompagna la conclusion de la confédération rhénane. Son dépit fut extrême. Il déclarait hautement qu'il « aimait mieux être un simple maréchal prussien qu'un roi de la fabrique de Napoléon ;» mais il imagina, pour se donner de l'importance, « de faire entendre à la cour de Prusse que la France était très-jalouse d'attirer la Hesse dans la Confédération du Rhin ; à l'en croire, le ministre de France à Cassel lui aurait offert, pour le décider, les dépouilles de la maison d'Orange-Fulda, alliée à la Prusse[1]. » Cette vanterie fut une des choses qui contribuèrent le plus à exciter la cour de Prusse contre Napoléon et à précipiter la catastrophe dont l'électeur de Cassel devait être nécessairement victime. A ce moment, d'ailleurs, Napoléon devait avoir déjà d'autres vues sur ses états. Prévoyant le cas où il lui faudrait reprendre le Hanovre à la Prusse pour le restituer à l'Angleterre, il se réservait la Hesse, à l'occasion, pour indemniser les Hohenzollern.

La situation de l'électeur, au commencement de

1. Bignon, t. V, p. 382.

1806, était devenue fort difficile. Il se sentait repoussé de la Confédération du Rhin, pour laquelle il avait d'ailleurs de la répulsion, exclu de la protection hautaine de Napoléon, peut-être en butte à ses convoitises; mais il ne pouvait se décider à entrer dans la Confédération du Nord, que la Prusse essayait alors de fonder. Vis-à-vis de Frédéric-Guillaume III comme de Napoléon, il se faisait valoir, tenait à se faire payer cher. Il cherchait aussi à constituer autour de lui, avec les petites principautés de Waldeck et de Lippe, une sorte de *confédération des Cattes;* mais ces faibles états se trouvaient bien autrement attirés par le *Rheinbund*. Son collègue en maréchalat, le duc de Brunswick, était prêt à se sacrifier à la grandeur de la Prusse et à reconnaître son hégémonie. Guillaume ne voulait rien céder, rien hasarder, rien conclure. En août 1806, il ordonna au baron Waitz de rédiger un traité d'alliance avec la Prusse; puis, quand il vit que la situation tournait à la guerre, il refusa de signer. Si la Prusse, en cette fameuse année 1806, se montra indécise par faiblesse, l'électeur fut bien plus indécis encore, par avarice et par ambition.

L'armée prussienne venait d'envahir la Saxe et de commencer la guerre. L'électeur commit, en cet instant critique, la plus grave imprudence. Sans doute il refusa avec une certaine fermeté l'offre que lui fit le roi de commander, outre ses propres troupes, un des corps de l'armée prussienne, sans doute il fit respecter la neutralité de son territoire par la puissance dont il était l'allié honteux; mais il mit sa petite armée sur le pied de guerre et sa forteresse de Hanau

en état de défense. Son agent à Paris, M. de Malsburg, fut alors prévenu que tout armement de la Hesse serait considéré par la France comme un acte d'hostilité; sans donner aucune explication, le ministre hessois quitta brusquement Paris. Cette conduite ne laissait aucun doute sur les intentions de l'électeur. Il était évident que, dans aucune hypothèse, le feld-maréchal prussien ne se joindrait aux troupes françaises; s'il armait, c'était uniquement pour tomber sur leurs derrières lorsque l'occasion s'en présenterait. Peut-être aussi était-ce une spéculation de son avarice. Gentz pense qu'il « comptait négocier pour son propre compte et obtenir des subsides de l'Angleterre. »

L'électeur parut un moment avoir compris la situation. Il envoya Bignon proposer à l'Empereur sa neutralité, et partit lui-même pour le camp prussien dans l'intention, assurait-il, d'obtenir qu'on la respectât. Bignon ne trouva plus l'Empereur à Mayence, Talleyrand le renvoya à Cassel avec un employé des affaires étrangères et les pleins pouvoirs nécessaires pour conclure avec la Hesse une convention de neutralité. « Si l'électeur veut rester neutre, portaient les instructions, il convient qu'il le déclare moins encore par des paroles que par des faits. *La situation géographique de la Hesse ne lui permet guère d'être à la fois neutre et armée...* L'Empereur respectera fidèlement la neutralité de la Hesse *tenant ses troupes sur le pied de paix et ne recevant aucunes troupes prussiennes.* »

En l'absence de l'électeur, un grave incident s'était

produit. Un détachement du corps de Rüchel, conduit par Blücher, était entré dans l'Électorat. Le prince électoral, en uniforme de général prussien, était allé au-devant de lui et avait fait son entrée dans Cassel, chevauchant aux côtés de Blücher. Bignon protesta contre cette violation de la neutralité ; mais, si les troupes prussiennes évacuèrent la Hesse, il parut que c'était bien moins en vertu de cette protestation qu'à la suite d'un mouvement général de concentration ordonné par Brunswick. L'électeur à ce moment revint de Naumburg ; sur le résultat de sa démarche au camp prussien, il garda un silence suspect. Il fit mine de disperser quelques régiments, érigeait le long de sa frontière des poteaux de neutralité, distribuait des cordons de troupes, lorsque le prince électoral Guillaume quitta tout à coup la capitale et se rendit à son tour au quartier-général du roi de Prusse. On répandit le bruit qu'il y avait brouille entre le père et le fils, et que le ministre von Waitz avait couru après l'enfant prodigue sans pouvoir le ramener. Malheureusement, les Français savaient que lord Morpeth, chargé de négocier le traité de subsides avec la Hesse, était attendu au quartier-général prussien. Ils pensèrent que le prince ne fuyait pas son père ; il allait à un rendez-vous.

Le prince revint peu de jours après avec la terrible nouvelle d'Iéna. L'électeur se hâta de réduire son armée, qui était montée au chiffre énorme de 20,000 hommes ; il était trop tard. Il affecta de mettre sa confiance en cette neutralité qu'il avait si mal gardée. Quand Bignon fut appelé auprès de Napoléon, l'électeur

lui remit une lettre où il recommandait à la clémence impériale l'un de ses gendres, le prince d'Anhalt-Bernburg; croyait-il vraiment n'avoir rien à craindre pour lui-même? Son illusion ne fut pas de longue durée. Le 31 octobre, le chargé d'affaires de France lui remit cette « terrible note » qui était la réponse de l'Empereur : on y énumérait les griefs de Napoléon contre l'électeur ; on exigeait le licenciement de son armée, la remise de ses places et de son matériel de guerre. « Il restait au prince de Hesse-Cassel à voir si, dans la situation des choses, il voulait repousser la force par la force et rendre son pays le théâtre des désastres de la guerre. » Il apprit en même temps que déjà le roi Louis de Hollande était entré dans la Hesse-Cassel par la frontière du nord et le maréchal Mortier, avec 6,000 hommes, par la frontière sud-est. Les instructions de l'Empereur à ce dernier, en date du 22 octobre, étaient conçues dans les termes les plus rigoureux. Mortier devait désarmer toutes les troupes, envoyer prisonniers à Luxembourg tous les officiers au-dessus du grade de lieutenant, arrêter « comme généraux prussiens » l'électeur et le prince électoral, faire abattre leurs armoiries, mettre les scellés sur leurs propriétés, déclarer aux populations qu'ils avaient cessé de régner. « Ordonnez, ajoutait-il, que tout homme qui gardera des armes, après l'ordre de désarmement, sera fusillé. »

Le soir même, l'électeur réunit son conseil. Le conseiller intime von Malsburg, le général de Webern et le référendaire intime Schmerfeld allèrent au-devant de Mortier pour lui déclarer que leur maître était prêt

à accéder à la confédération du Rhin. Le maréchal répondit que la politique n'était point son affaire, et il continua sa marche sur Cassel. L'électeur se décida dès lors à réserver précieusement sa personne pour des temps meilleurs. Revêtu, pour la première fois peut-être dans sa vie, d'habits civils, accompagné de son fils, il essaya de sortir par la porte de Leipzig, ensuite par la porte du nord, qu'il trouva occupées par les avant-gardes françaises; il finit par gagner celle de Cologne, d'où il s'enfuit dans la principauté de Waldeck, puis en Danemark, pour tâcher de négocier d'un lieu sûr avec Napoléon.

Cependant, si l'on voulait épargner au pays d'être « le théâtre des désastres de la guerre, » les ministres électoraux n'avaient que le temps de signer l'ordre de désarmement. Les Français firent leur entrée dans Cassel le 1er novembre, à neuf heures du matin, les Hollandais dans l'après-midi. Le maréchal adressa aux habitants une proclamation rassurante pour leurs intérêts privés, fort peu pour leur dynastie. L'impression de cette soudaine conquête fut profonde. Les campagnes et les petites villes, absolument dévouées à l'électeur, éprouvèrent la plus vive douleur; pourtant la population de Cassel, qui, connaissant mieux son maître, le jugeait plus sévèrement, se montra plus calme. Les troupes étaient indignées d'être ainsi contraintes à poser les armes sans même avoir combattu. Plusieurs officiers entrèrent, de dépit, au service de Napoléon. C'est ainsi que l'ingénieur Eckemeyer, en 1792, était passé, sans transition, du service de l'électeur-archevêque de Mayence à celui de la République française.

L'électrice Wilhelmine-Caroline de Danemark resta encore assez longtemps à Cassel; à la fin, elle dut s'en éloigner sur l'ordre de Napoléon, et se retira chez son gendre, le duc de Saxe-Gotha. Quant à la femme du prince électoral, Augusta, sœur du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, Napoléon tint à honneur de lui témoigner la plus grande courtoisie, à un moment où il était si peu courtois pour les reines malheureuses ; mais de cette générosité il fit grand étalage dans les bulletins qu'il adressait à la Grande-Armée. « ...Dans le palais qu'habite l'Empereur à Berlin se trouve la sœur du roi de Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel. Cette princesse est en couches. L'Empereur a ordonné à son grand-maréchal du palais de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée par les bruits du quartier-général... » On trouve dans sa *Correspondance* plusieurs lettres de consolation adressées à cette princesse, si cruellement frappée dans la fortune de son frère et dans celle de son beau-père et de son mari. « Je désire, lui écrit-il, trouver des occasions plus réelles de donner à Votre Altesse des preuves de l'estime que j'ai pour elle [1]. » Il lui accorda, sur les dépouilles de la Prusse et de la Hesse, une pension de 50,000 thalers, dont elle employa d'ailleurs la plus grande partie à lui susciter des ennemis. Il ordonna de laisser au frère de l'électeur « la jouissance absolue des biens patrimoniaux qui lui appartiennent ; » mais, suivant une règle invariable, il le fit éloigner du pays.

1. Lettres des 9, 24 novembre 1806, et 10 janvier 1807

Napoléon ne semble pas avoir été décidé tout d'abord sur ce qu'il ferait de la Hesse-Cassel. Elle n'avait pas été comprise dans le décret du 23 octobre qui frappait Brunswick et Orange. Dans l'intérêt de la France, et même de la politique impériale, il valait mieux peut-être avoir à Cassel un prince vaincu, subordonné, mais agrandi, roi par la grâce de Napoléon, que d'y fonder une nouvelle et éphémère dynastie napoléonienne. Deux plénipotentiaires de l'électeur, le baron de Malsburg et le général Lepel, vinrent négocier à Berlin le rétablissement de leur maître. Talleyrand les renvoyait à Berthier sous prétexte que la question hessoise était une affaire militaire, Berthier à Talleyrand, attendu que l'affaire était essentiellement politique. Pendant ce temps, l'Empereur avait un entretien avec Bignon et Duroc sur les propositions de l'électeur. Guillaume offrait d'accéder à la confédération du Rhin, de laisser aux Français ses places fortes, Rinteln, Marburg, Hanau, de fournir 12,000 hommes contre son alliée la Prusse, de payer une contribution de guerre. Ces 12,000 hommes eussent été plus utiles sans doute entre les mains de leur prince naturel qu'entre celles du roi Jérôme. L'Empereur réfléchit quelque temps, fit beaucoup de questions à Bignon sur ces troupes, sur les qualités de l'électeur, son esprit d'ordre, sa fermeté, son économie, qui en faisaient tout l'opposé de son frère Jérôme. « Il parla pendant quelque temps, dit Bignon, de manière à me donner l'*espoir* qu'il allait accepter les propositions de l'électeur lorsque, s'interrompant tout à coup et changeant brusquement de ton, il me dit : « Bah !...

Brunswick, Nassau, Cassel, tous ces princes-là sont essentiellement anglais ; ils ne seront jamais nos amis.» Deux jours après (4 novembre 1806), paraissait l'arrêt du destin dans le vingt-septième bulletin de la grande armée ; on y retrouvait la série des griefs impériaux contre l'électeur.

Il paiera cette frénésie de la perte de ses états. Il n'y a pas en Allemagne une maison qui ait été plus constamment ennemie de la France. Depuis bien des années, elle vendait le sang de ses sujets à l'Angleterre pour nous faire la guerre dans les deux mondes, et c'est à ce trafic de troupes que ce prince doit les trésors qu'il a amassés, dont une partie est enfermée à Magdeburg et une autre a été transportée à l'étranger. Cette sordide avarice a entraîné la catastrophe de sa maison, dont l'existence sur nos frontières est incompatible avec la sûreté de la France... Les peuples de Hesse-Cassel seront plus heureux. Déchargés de ces immenses corvées militaires, ils pourront se livrer paisiblement à la culture de leurs champs; déchargés d'une partie des impôts, ils seront aussi gouvernés par des principes généreux et libéraux, principes qui dirigent l'administration de la France et de ses alliés.

Les accusations étaient justes, les promesses de dégrèvement un peu suspectes. Quoi qu'il en soit, la maison de Hesse était déchue du trône. Son chef n'avait su ni aider la Prusse, ni se concilier la France, ni garder sa neutralité. Il tombait victime de ses propres ruses, de ses convoitises, de ses calculs mercantiles. Les patriotes allemands portèrent sur lui le même jugement que les Français. « Tous les hommes, dit l'historien Schlosser, et vraisemblablement les anges du ciel, se réjouirent quand il perdit argent, terre et sujets pour avoir voulu pêcher aux deux rivages. »

II

L'impression fut toute différente en Germanie, quand Napoléon détrôna l'antique maison de Brunswick. Le vieux duc Charles-Guillaume-Ferdinand était, avant sa défaite d'Auerstaedt, un des souverains les plus aimés et le général le plus admiré de l'Allemagne. Le duc Charles, son père, un prince magnifique et dépensier, avait endetté ce petit pays de 11 ou 12 millions de thalers. Le Brunswick eût fait banqueroute, si Charles-Guillaume, prince héritier, n'eût dès lors pris en main l'administration financière. Devenu duc en 1780, il ne mit que onze années à réduire la dette à 4 millions de thalers. Ce résultat parut prodigieux; ses ennemis osèrent l'accuser, en 1792, d'avoir touché de l'argent français. Les subsides mêmes qu'il recevait de l'Angleterre pour des fournitures de soldats eussent à peine suffi à payer les intérêts de la dette. C'était donc l'économie, l'économie seule, qui avait opéré ce miracle, et, ce qui était rare chez un prince allemand, c'était sur sa dépense personnelle qu'il cherchait à épargner; chose plus rare encore, il réduisit l'armée. Dès 1790, il pouvait déjà soulager ses sujets de presque tous les impôts extraordinaires

S'il était économe, il n'avait pas la cruelle avarice de son voisin de Hesse-Cassel; il était instruit, vraiment humain. Dans sa jeunesse, il avait voyagé à travers l'Europe, vu Paris, visité Rome avec Winckelman. Sans avoir de grandes idées économiques, il maintint

en bon point l'agriculture et l'industrie. Il perfectionna l'éducation publique. Mirabeau, qui le visita vers 1784, quand le duc avait déjà quarante-neuf ans, nous le dépeint comme un « véritable Alcibiade : il aime les grâces et les voluptés; mais elles ne prennent jamais sur son travail. » Comme son maître Frédéric II, il tint à gagner l'opinion des Français, fut en correspondance avec Voltaire, et ne manqua pas la visite à Ferney. Il pratiqua surtout la tolérance. « A une époque où les juifs étaient honteusement persécutés en Allemagne, dit Beugnot, il avait placé dans son conseil d'état un négociant de Brunswick, nommé Jacobson, juif et attaché à sa religion, mais homme vertueux et sincèrement philanthrope. » Ce Jacobson joua un rôle assez remarquable sous le royaume de Westphalie. Comme Frédéric II enfin, Charles-Guillaume aimait à ouvrir dans ses états un asile aux proscrits. Lui qui se montra si dur et si défiant contre les émigrés dans la campagne de France, attira cependant dans sa capitale les plus distingués d'entre eux, qu'il avait pu connaître et apprécier dans la société parisienne d'autrefois. « Et apparemment, raconte encore Beugnot dans ses *Mémoires*, il était parvenu, à force de soins délicats, à les guérir de l'impatience du retour, car je les ai retrouvés à Brunswick quand j'ai été en prendre possession pour le roi de Westphalie. » En cela, il se distinguait avantageusement de Guillaume de Hesse, qui, tout en partageant les passions des émigrés contre la Révolution, n'accorda jamais de secours à leur détresse.

Quand Frédéric II n'eût pas été le plus grand

homme de guerre de son temps, la tradition de la famille aurait poussé Charles-Guillaume à faire son éducation et ses débuts dans l'armée prussienne. Frédéric II et son frère avaient épousé deux tantes paternelles du duc; sa mère Charlotte était la propre sœur du grand homme ; son oncle Ferdinand de Brunswick était le lieutenant favori du roi et l'un des héros de la guerre de sept ans. C'est sous de tels auspices que Charles-Guillaume, n'étant encore que prince héréditaire, fit ses premières armes contre les Français. Il accompagna Frédéric II en Silésie, en Westphalie, fit avec lui la guerre de la succession de Bavière. Le roi de Prusse parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires* et lui a consacré un des produits de sa veine poétique : l'*Ode au prince héréditaire de Brunswick*. Devenu duc, il commanda les armées prussiennes, en 1784 contre les républicains de Hollande, en 1792 dans l'invasion de Champagne, en 1793 et 1794 dans les innombrables petits combats du Palatinat bavarois, en 1806 dans la guerre désastreuse contre Napoléon.

Toutefois, on vient de le voir, ce prince, qui combattit si souvent les Français, eut toujours de grandes sympathies pour la France. Dumouriez avait cru pouvoir, au début de la première coalition, lui faire offrir le commandement des armées révolutionnaires. Jamais il ne sut fermer l'oreille à des propositions pacifiques. Il négocia après Valmy; il fut l'un des conseillers de la paix de Bâle et de la *ligne de démarcation;* en 1805, lorsque Haugwitz revint de Moravie avec les propositions nouvelles de Napoléon, il con-

seilla d'accepter le Hanovre et l'alliance française. En 1806, il marchait à regret; comme à Napoléon, cette guerre lui paraissait *impolitique et funeste*. Beaucoup de ses hésitations militaires dans la campagne de Thuringe furent causées, assure-t-on, par la secrète espérance qu'on pourrait encore avoir la paix.

On peut trouver bien rigoureuse la conduite de Napoléon envers un prince qui, après tout, pensait comme lui sur cette même guerre dont il tombait victime. Ce qu'on doit reprocher à Brunswick, c'est de n'avoir point usé assez énergiquement des droits que lui donnaient sur la cour de Prusse sa situation de prince souverain, son expérience militaire, ses longs services, son glorieux passé, son dévoûment éprouvé pour les Hohenzollern. Il excita tout d'abord la colère de Napoléon par cette « lettre très-mauvaise, écrite dans le sens de l'exaltation patriotique allemande », qu'il avait adressée au roi de Würtemberg à l'ouverture des hostilités, et que celui-ci n'avait pas manqué de livrer à l'Empereur. Napoléon lui reprochait d'avoir « méconnu jusqu'aux lois du sang en armant un fils contre son père[1] », allusion à l'accueil que le prince Paul de Würtemberg avait trouvé auprès de lui.

On l'emporta du champ de bataille d'Auerstaedt mortellement blessé d'un coup de feu qui lui avait ravi l'usage des deux yeux ; il montra autant de courage dans les souffrances qu'il avait montré d'intrépidité dans le combat. « J'en resterai aveugle, disait-il au

1. *Correspondance de Napoléon Ier*, lettre à Talleyrand, 5 octobre 1806. — Seizième bulletin de la Grande-Armée.

chirurgien; eh bien! cela n'ira pas trop mal à mon âge. » Quand il fut transporté à son château de Brunswick, son ministre Wolfradt le supplia de ne pas s'arrêter : les Français arriveraient dans les vingt-quatre heures; le ministre avait pu pressentir à certains indices, à certaines expressions des bulletins napoléoniens, qu'il n'y avait pas de ménagements à attendre. Le duc, plus confiant ou moins bien informé, se refusait à partir. « Je connais les Français mieux que vous, disait-il, et il y a longtemps! Ils auront du respect pour un vieux général blessé sur le champ de bataille. Les officiers donneront le bal et iront à la comédie, les soldats caresseront un peu nos filles. Soignez les logements, et que rien ne leur manque. Je suis assuré qu'il y a un courrier de l'Empereur en route pour savoir de mes nouvelles[1]. » Pauvre *prince de la Paix !* comme l'appelaient les hobereaux du parti de la guerre : sa confiance fut trompée. Napoléon devait se conduire à son égard comme eussent agi, vis-à-vis de lui-même, les frénétiques de la cour de Prusse, s'il eût été vaincu et prisonnier. Wolfradt, sur de nouveaux avis, paraît-il, revint à la charge sur la nécessité d'un prompt départ. Il lui fit craindre que sa présence à Brunswick ne servît de prétexte pour aggraver les rigueurs de l'occupation militaire. Alors seulement le duc céda et consentit à être transporté ailleurs. « Je me sens trop faible, dit-il, et je ne supporterai pas le voyage bien loin ; mais, si ma présence ici doit ajouter au malheur de mes sujets, il faut

1. *Mémoires* du comte Beugnot

quitter la place et je ne balance plus. » Il fut installé à Ottensen, près d'Altona. « On vit un prince souverain, raconte Bourrienne dans ses *Mémoires*, jouissant à tort ou à raison d'une grande réputation militaire, naguère puissant et tranquille dans sa capitale, maintenant battu et blessé à mort, faisant son entrée dans Altona sur un misérable brancard porté par dix hommes, sans officiers, sans domestiques, escorté par une foule d'enfants et de vagabonds qui le pressaient par curiosité, déposé dans une mauvaise auberge et tellement abattu par la fatigue et la douleur de ses yeux que, le lendemain de son arrivée, le bruit de sa mort était général. » Il mourut en effet le 10 novembre 1806, âgé de soixante-seize ans, dans la vingt-sixième année de son règne.

Déjà le quinzième bulletin de la Grande-Armée avait laissé entrevoir des dispositions peu bienveillantes pour le vaincu d'Auerstaedt. On y avait parlé de ce « duc de Brunswick, homme connu pour être sans volonté et sans caractère, » qui s'était laissé « enrôler dans le parti de la guerre, » et qui avait signé le mémoire belliqueux composé par le général Schmettau et présenté au roi par la reine : allusion pleine d'inexactitudes à la démarche des princes auprès du roi, le 2 septembre 1806, pour obtenir le renvoi de Beyme et Lombard. En revanche, Napoléon parlait avec une émotion affectée du « respectable feld-maréchal Mœllendorf. » Pourquoi cette différence entre les deux frères d'armes ? Ne pouvait-on accuser Napoléon de chercher, par ses déclamations contre Brunswick, à se créer un droit à le dépouiller ? Le

seizième bulletin (23 octobre 1806) fut l'explosion de l'orage. Le malheureux duc avait envoyé à l'Empereur son maréchal du palais pour lui recommander ses états. « L'Empereur lui a dit : — Si je faisais démolir la ville de Brunswick et si je n'y laissais pas pierre sur pierre, que dirait votre prince ? La loi du talion ne permet-elle pas de faire à Brunswick ce qu'il voulait faire dans *ma capitale?...* » Et parmi trois pages de développements semblables : « — Dites *au général Brunswick*, concluait le bulletin, qu'il sera traité avec tous les égards dûs à un officier prussien, mais que je ne puis reconnaître dans un général prussien un souverain... » S'il était juste de ne traiter *le général Brunswick* que comme un feld-maréchal prussien, si son attitude pendant cette guerre justifiait l'occupation de ses états, Napoléon pouvait-il ignorer, cependant, qu'en 1806, pas plus qu'en 1792, Brunswick n'avait été « le premier à courir aux armes ? » Ne savait-il pas que le fameux manifeste n'était point l'œuvre de Brunswick, que sa signature avait été surprise, et que la célèbre phrase sur la subversion de Paris avait même excité son indignation [1] ? Si on pouvait lui reprocher beaucoup de faiblesse, pouvait-on lui faire un crime de n'avoir pas tenu à la reine de Prusse le langage peu courtois que lui conseillait et que se permettait Napoléon : « Fem-

1. Voyez Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*, et surtout les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*. Le *manifeste* paraît avoir été l'œuvre d'un émigré, le marquis de Limon; Brunswick déchira de colère le premier exemplaire qui lui tomba sous la main, quand il vit sa signature sous cette phrase insensée.

mes, retournez à vos fuseaux et rentrez dans l'intérieur de vos ménages !... »

La colère de Napoléon contre la maison de Brunswick s'exhalait en toute occasion : « Vous voyez ce que j'ai fait au duc de Brunswick, disait-il au chancelier du duc de Weimar. Je veux renvoyer ces Welfs dans les marécages italiens d'où ils sont sortis. Je veux les fouler et les anéantir... comme ce chapeau..., et qu'on ne se souvienne plus d'eux en Allemagne[1]. » Le décret du 23 octobre, daté de Wittenberg, ne laissa plus aucun doute sur les intentions de l'Empereur. Ordre était donné d'occuper les états de Brunswick et d'Orange, de désarmer le pays, d'envoyer les troupes prisonnières en France. « Déclaration sera faite que ces pays ne doivent plus rentrer dans la possession desdits princes. »

Trois jours avant la mort du duc de Brunswick, son quatrième fils, Frédéric-Guillaume, héritier du duché d'Œls en Silésie[2], capitulait à Ratkau avec Blücher, le duc de Weimar, Scharnhorst, York de Wartenburg et les derniers soldats prussiens échappés d'Iéna. Le 7 novembre, il était prisonnier de Napoléon ; le 10, il était duc de Brunswick par la mort de son père : duc sans duché. Il crut devoir à ce moment quitter le service de la Prusse, où il avait en quelque sorte grandi, où il avait successivement conquis tous ses grades, et vécut paisiblement à Bruchsal, près de Carlsruhe, chez le grand-duc de Bade, dont il avait épousé la fille, Marie-Élisabeth. Il y perdit sa femme.

1. F. von Müller, *Erinnerungen*.
2. Depuis la mort de son oncle en 1805.

Alors, plein de haine contre Napoléon, qu'il regardait comme le destructeur de sa maison, comme l'auteur de ses malheurs publics et privés, il fit en 1808 un voyage secret, sous un déguisement, dans ses états de Brunswick pour y visiter ses adhérents. Il devait y reparaître en 1809 les armes à la main.

Les trois frères aînés, Charles, George et Auguste n'étaient pas de la même trempe. L'aîné mourut deux mois avant son père; les deux autres, faibles de corps et d'esprit, laissèrent passer au duc d'Œls tous leurs droits sur un trône qui était à reconquérir. Le 1er janvier 1808, George écrivit au roi Jérôme une lettre humble et résignée jusqu'à l'adulation pour lui demander l'autorisation de rentrer dans le Brunswick.

... Cette grâce de Votre Majesté me serait d'autant plus précieuse que mon expatriation m'est rendue plus pénible encore par le malheur que j'ai d'être aveugle depuis plusieurs années, et que mon plus vif désir est de finir mes jours dans ma patrie en simple particulier... *J'ai attendu l'heureux moment de l'arrivée de Votre Majesté dans ses états* pour *mettre à ses pieds ma respectueuse demande et pour lui offrir en même temps mes félicitations sur son avénement au trône* et *mes vœux les plus ardents pour la conservation de sa personne sacrée, ainsi que pour la prospérité de son illustre maison...* [1].

Napoléon, à qui son frère communiqua cette lettre princière, répondit simplement :

Je pense que vous ne devez rien répondre à ce prince, puisqu'il n'a pas mis dans sa lettre le mot *sujet*, et que *vous ne devez reconnaître à Brunswick que des sujets.*

1. *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme*, t. III, p. 238.

La paix de Tilsit vint consacrer la dépossession des maisons de Hesse, de Brunswick et d'Orange, en stipulant toutefois au profit de leurs chefs une rente viagère. L'occupation de Cassel, de Fulda et de Brunswick par Napoléon Ier était une mesure commandée par l'attitude toute prussienne de leurs souverains et par le devoir d'assurer la sécurité de l'armée française. En était-il de même de la conquête de ces pays ? Ce que les Hessois et les Brunswickois ont pu gagner à cette conquête et ce que la puissance réelle de la France a pu y perdre, la suite de cette histoire nous l'apprendra. Au point de vue du droit des gens, elle doit être blâmée. Il était trop visible que Napoléon y avait cherché moins la punition de souverains tyranniques, imprudents ou perfides que le profit de « sa maison. » Mais les historiens prussiens, qui ont tant déclamé contre la spoliation de la maison de Hesse par Napoléon, doivent, après les événements des dernières années, rentrer en eux-mêmes et s'attrister avec nous que le respect des petites puissances ait fait si peu de progrès de 1806 à 1866.

CHAPITRE VII

Deux États demi-français.
Les grands-duchés de Berg et de Francfort.

Napoléon avait agrandi, mais non tiré du néant, les états du sud de l'Allemagne. Le royaume de Bavière avait son origine dans l'ancien électorat bavarois, le royaume de Würtemberg dans le duché du même nom, le grand-duché de Hesse-Darmstadt dans le landgraviat, le grand-duché de Bade dans les deux margraviats, réunis en 1771, de Baden-Baden et Baden-Durlach. Mais les grands-duchés de Berg et de Francfort, pas plus que le royaume de Westphalie, n'avaient de racines dans le passé allemand. Ils furent proprement des créations napoléoniennes, et purent être donnés à deux hommes nouveaux : Murat et Dalberg. Plus dépendants de l'Empereur, ils subirent plus profondément l'empreinte des idées et des institutions françaises de l'époque. Ils sont donc bien, par leur origine, le choix de leurs souverains, leurs constitutions politiques, deux états demi-français. Fondés déjà après Austerlitz, c'est seulement après

la défaite de la Prusse qu'ils nous apparaissent comme définitivement constitués.

I

Le grand-duché de Berg[1] fut constitué sur la rive droite du Rhin avec la principauté de Clèves, cédée par la Prusse (traité de Schœnbrunn), et celle de Berg, cédée par la Bavière. Napoléon reprit plus tard Wesel, dont la forteresse faisait partie du système de défense du Rhin, et rendit en échange des territoires nassoviens. Le grand-duché s'agrandit ensuite, lors des médiatisations, puis reçut, le 1er mars 1808, des dépouilles de la Prusse, le territoire de Münster, les comtés de la Marck, Tecklenburg, Lingen, les anciennes abbayes d'Elten, Essen et Werden. C'est l'époque de sa plus grande extension : il comptait alors 314 milles carrés et 878,000 habitants. La capitale était Düsseldorff.

Le grand-duché se composait en somme de quatre parties bien distinctes : 1° le pays de Münster, où l'on retrouvait le souvenir du fameux tailleur Jean de Leyde, dont les os blanchissaient peut-être encore à une des tours de la cathédrale, le souvenir des traités de Westphalie, et enfin la trace des administrateurs Fürstenberg et Stein. Cet ancien pays d'église était peu commerçant, très-arriéré au point de vue social. Beugnot y vit le *chevalet* sur lequel les

1. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII et XIII. — *Mémoires* du comte Beugnot, 2 vol. in-8°, Paris, 1868. — Demian, *Statistik der Rheinbundstaaten*, t. II, p. 53-83.

seigneurs forçaient leurs domestiques, pour des fautes légères dans le service, à se tenir à cheval des heures entières, sans préjudice de châtiments corporels plus graves. Presque tous les paysans y vivaient à l'état de colons; ils n'étaient pas attachés à la glèbe, mais en la quittant ils perdaient tout moyen d'existence; le seigneur avait part à l'héritage laissé par son homme. C'était un pays agricole avant tout, sans que l'agriculture y fût perfectionnée; très-religieux, sans que le catholicisme, qui y avait existé comme religion d'État, exclusive de toute autre, y fût très-éclairé.

2° Le comté de la Marck, vieux pays prussien, tout plein encore des souvenirs de l'administration de Frédéric II et de son ministre Eversmann, couvert « de manufactures actives, où se pratiquaient de longue main des procédés ingénieux, encore à cette époque inconnus en France... Pas un cours d'eau qui n'eût été mis à profit, une communication utile qui n'eût été ouverte, un rapport de commerce présentant quelque avantage qui n'eût été établi. » Montueux et peu fertile, ce pays était industriel avant tout. Quant à l'habitant, l'écrasement de la Prusse l'avait irrité, mais non découragé. « Lorsque alors je pris possession de la Marck, raconte Beugnot, je m'aperçus que tout n'était pas fini avec des hommes qui ne s'avouaient pas vaincus et qui rêvaient la vengeance lorsque l'ennemi les tenait sous ses pieds, prêt à leur porter le dernier coup. »

3° Le pays de Nassau-Siegen, dont Napoléon avait arraché la cession à la maison de Nassau. C'était le berceau de cette petite dynastie allemande qui a gou-

verné la Hollande, régné sur la Grande-Bretagne, suscité contre Philippe II, puis contre Louis XIV, les plus fameux champions du protestantisme. Beugnot se crut obligé envers ses administrés à visiter le fameux chêne à l'ombre duquel Guillaume le Taciturne avait reçu la députation des *Gueux* de Hollande.

4° Le territoire bavarois de Clèves, avec la capitale Düsseldorff. On y trouvait une superbe galerie de tableaux fondée au dix-septième siècle par une des électrices palatines et enrichie depuis par Charles-Théodore. Les habitants avaient pris de leurs souverains le goût des arts, l'instruction et la politesse. La partie orientale de la principauté était un des pays les plus industrieux de l'Europe.

Napoléon, par décret du 14 novembre 1808, avait partagé le grand-duché en quatre départements : celui du Rhin, chef-lieu Düsseldorff, sous-préfectures Éberfeld, Mühleim et Essen ; celui de la Sieg, chef-lieu Siegen, sous-préfecture Dillenburg; celui de la Ruhr, chef-lieu Dortmund, sous-préfectures Hagen et Hamm; celui de l'Ems, chef-lieu Münster, sous-préfectures Coesfeld et Lingen. En somme, c'était un fort bel état, bien placé sur le Rhin, facile à défendre pour la France, où la production agricole et la production industrielle se faisait un juste équilibre, où la population, instruite et bonne, ne demandait, à part les Prussiens de la Marck, qu'à aimer la France et leur souverain.

Leur grand-duc Murat, beau cavalier, brave soldat, avec sa hâblerie gasconne, ses grands panaches, son costume et ses façons de paladin, devait plaire à ces

populations guerrières, précisément par quelques-uns de ses défauts. Quand on lisait dans le *Moniteur*, qu'à Iéna il avait enfoncé les escadrons saxons, qu'à Prentzlow il avait fait capituler Hohenlohe, à Ratkau forcé le vieux Blücher à poser les armes, qu'à Eylau, à Friedland, il avait chargé l'armée russe, la cravache à la main, les habitants du pays de Berg étaient très-fiers de leur grand-duc. « On lisait les journaux sur les places publiques et on tremblait pour les jours d'un prince si intrépide. »

Mais Murat, et surtout sa femme Caroline, ambitieuse comme une Bonaparte, se trouvaient déplacés dans un simple grand-duché. Joachim ne s'occupa de ses états que pour en tirer de l'argent, pratiquant des coupes extraordinaires dans les forêts, aliénant les domaines de sa couronne. Il paraît que quelques-uns de ses sujets prussiens firent d'abord difficulté pour lui rendre l'hommage : « Je suis fort surpris, lui écrivait Napoléon, d'apprendre que les principaux du pays de Clèves n'aient pas voulu vous prêter serment : qu'ils le prêtent sous vingt-quatre heures, sans quoi faites-les arrêter, traduire en justice, et confisquez leurs biens. » (4 avril 1806.)

Puis on s'occupa d'organiser le pays. Napoléon recommandait de « prendre la manière économique du pays : les troupes allemandes coûtent beaucoup moins que les nôtres. » Il conseillait aussi de porter « une grande attention dans le choix des officiers et d'y mettre beaucoup de propriétaires du pays[1]. » Murat

1. L'armée du grand-duché se composait, en 1812, de quatre ré-

devait avoir trois ministres à 6,000 francs et huit conseillers à 2,000. Il devait prendre les biens des ordres militaires, « ceux des moines, » et se faire ainsi, avec une partie des impôts, deux millions de liste civile. « Ne vous pressez point, ajoutait Napoléon. Pour bien constituer le pays de Berg et de Clèves, il faut *se donner le temps d'observer et de voir*. Faites recueillir tous les renseignements, après quoi il vous sera possible d'arriver à une organisation qui convienne aux habitants et à vous *et qui rende vos voisins envieux de faire partie de votre domination. C'est là surtout le but qu'il faut se proposer.* » (4 août 1806.) Et, en effet, après avoir accordé aux habitants un premier degré de représentation dans les conseils municipaux, de districts et de départements [1], après avoir aboli le servage et tous les droits féodaux, comme on le fit par le décret du 12 décembre 1808, après avoir établi, entre les catholiques de Münster, les réformés de Nassau, les luthériens de la Marck, la plus complète tolérance religieuse [2], on eût pu rendre les sujets du grand-duché un objet d'envie pour tous leurs voisins. Mais ce n'est pas Murat qui fit ces réformes. Il avait bien autre chose en tête ! Il commença par occuper, en 1806, les territoires

giments d'infanterie, un de cavalerie et un bataillon d'artillerie. L'uniforme était blanc, à revers bleus.

1. Le grand-duché était aussi censé avoir des États généraux, mais il n'y eut qu'une réunion du *landtag* à Düsseldorff (1 sept. 1806), celle qui établit l'égalité d'impôts. Plus tard, on convoqua dans la capitale des consultations de conseillers de département.

2. En 1811, on présenta à l'Empereur, arrivé à Düsseldorff, les ministres des trois cultes dans une seule députation, et c'est le rabbin qui fit le discours.

cédés par la Prusse sans que le commissaire prussien l'eût mis en possession, et s'attira un conflit avec les troupes prussiennes. Il ne parlait de rien moins que de déclarer la guerre au roi de Prusse et de satisfaire ce qu'il appelait l'opinion de ses sujets. Napoléon le gourmanda vivement :

Voilà un petit affront que vous avez fait essuyer à mes armes. *Je trouve ridicule que vous m'opposiez l'opinion du peuple de Westphalie. Que fait l'opinion des paysans aux questions politiques?...* La résolution où vous êtes de repousser par la force les Prussiens du pays qu'ils occupent est une véritable folie. Je suis en bonne amitié avec cette puissance... Jugez, d'après cela, si je voudrais me brouiller avec elle pour des bêtises ! (10 avril et 2 août 1806).

L'affaire de Prusse à peine arrangée, Murat entra en procès avec le Prince-Primat à propos de l'octroi du Rhin (avril 1806.) Puis il faillit se brouiller même avec Napoléon. Il demandait je ne sais quelles garanties :

Quant à la garantie de vos enfants, répondait Napoléon avec sa franchise assez brutale, c'est un raisonnement pitoyable et *qui fait hausser les épaules :* j'en ai rougi pour vous. Vous êtes Français, j'espère, et vos enfants le seront : tout autre sentiment serait si déshonorant que je vous prie de ne m'en jamais parler. Il serait fort extraordinaire qu'*après les bienfaits dont le peuple français vous a comblé*, vous pensiez à donner à vos enfants les moyens de lui nuire. Encore une fois, ne me parlez plus de cela, c'est trop ridicule.

Ce brave et malheureux Murat était déjà l'homme de 1814.

Murat, qui se sentait déjà grand-duc de droit divin[1], tout en murmurant, se soumettait cependant à son beau-frère. La question de Wesel amena un dissentiment plus grave. En avril 1806, Napoléon avait décidé que les drapeaux du grand-duché seraient arborés à Wesel, mais que le commandant ne rendrait compte qu'à l'Empereur ou au *maréchal* Murat, quand celui-ci serait présent à Düsseldorff : « En votre absence, ajoutait Napoléon, aucun de vos ministres ni agents n'aura aucun ordre à donner à *ma* garnison, à *mes* officiers ou à *mes* magasins d'artillerie et de génie. » Napoléon finit par reprendre Wesel. Murat ne put se résigner à perdre ce qu'il regardait comme « le plus beau fleuron de sa couronne. » Dans son désespoir, il pensa déclarer la guerre à l'empereur d'Occident : « Il ne lui restait plus qu'un parti à prendre : celui de se jeter avec *son armée* dans la ville de Wesel et de s'y défendre. On verrait si l'Empereur aurait le front d'en venir faire le siége aux yeux de l'Europe, et quant à lui il saurait le soutenir jusqu'à la dernière extrémité. » Napoléon ne sut pas tout ce qui s'était dit : il en sut assez pour ne pas lui donner la couronne d'Espagne.

Quand le grand-duc « passa » roi de Naples, l'Empereur disposa de Berg en faveur de son neveu Napoléon-Louis, prince royal de Hollande ; cet enfant de quatre ans et demi devait « posséder le grand-duché en toute souveraineté, et le transmettre à ses

1. Il avait permis à un de ses vieux amis d'enfance d'épouser une de ses cousines, sous la condition, stipulée par devant notaire, « de ne jamais parler de cette parenté. »

héritiers directs, naturels et légitimes, en ligne directe par ordre de primogéniture, à la perpétuelle exclusion de la descendance féminine (décret du 3 mars 1809.) » En attendant sa majorité, les trois ministres de l'intérieur, de la justice et des finances continuèrent à administrer le pays sous la direction d'un commissaire impérial, qui correspondait directement avec un ministre de l'Empereur. Ce rôle fut dévolu à Beugnot, ancien représentant de nos assemblées révolutionnaires, administrateur distingué, grand travailleur ; — caractère docile, esprit critique. Après le 18 brumaire, il avait travaillé à l'organisation des préfectures françaises, et venait d'être ministre en Westphalie.

C'était alors une position en Europe, dit-il, que d'être Français, et c'en était une grande que de représenter l'Empereur quelque part. A cela près que je n'en aurais pas impunément abusé, j'étais en Allemagne ce qu'avaient été autrefois les proconsuls de Rome. Même respect, même obéissance de la part des peuples, *même obséquiosité de la part des nobles*, même désir de plaire et de capter ma faveur.

L'ardeur avec laquelle il se mit au travail surprit les indigènes : « ils ne savaient pas que l'Empereur exerçait sur ses serviteurs, et si éloignés qu'ils fussent de lui, le miracle de la présence réelle. Je croyais le voir devant moi quand je travaillais enfermé dans mon cabinet. » En 1811, il devait recevoir la visite de l'Empereur en personne, et il a raconté comment son maître infatigable et omniscient étonna les Allemands encore plus que ne l'avait fait son serviteur, comment il s'oc-

cupa de tout et porta son jugement sur tout, et tint le malheureux Beugnot « sur les charbons. »

Le ministre de l'intérieur était le comte de Nesselrode qui, « en tout bien, tout honneur, » avait son fils aîné colonel des chasseurs du grand-duché de Berg, et son cadet, colonel de hussards autrichiens. Beugnot lui laissait l'administration municipale, comme plus tard en Westphalie on la laissa à un autre Allemand : il la gouvernait paternellement et d'après les idées allemandes. Celui de la justice était un bourgeois, Fuchsius, « à qui rien n'aurait pu persuader qu'il fût en quelque chose l'égal d'un comte de Nesselrode ; » c'était un jurisconsulte bavarois instruit et laborieux. La guerre était administrée par le général Damas, officier distingué, mais ami de Kléber et de Moreau, un disgracié de l'armée du Rhin, que Napoléon voulait bien oublier à Düsseldorff.

Beugnot se chargeait du Trésor et travaillait en même temps à l'organisation définitive des ministères et des préfectures, à l'établissement des institutions financières de la France, à l anéantissement des restes de féodalité (les fiefs furent supprimés par décret du 11 janvier 1809), à l'introduction du code civil (décret du 1er janvier 1810). Il plut à ses administrés, surtout par la manière habile et honnête dont il constitua la *loterie*. « Si, dit-il, on essayait de détruire la loterie, dans l'un des états de l'Allemagne en particulier, on n'en serait pas plus avancé, car on n'aurait fait qu'envoyer aux états voisins l'argent qu'on destinait à la loterie de l'état où elle aurait été prohibée. » Le seul progrès possible consistait à y apporter un certain

esprit scientifique et de la probité. Il établit aussi à Düsseldorf un jardin anglais, qu'en 1813 il protégea contre les cognées de l'autorité militaire. Mais nous n'insisterons pas sur son administration : on pourra étudier plus en détail le développement des idées et des institutions françaises en Allemagne, lorsque nous en serons à la Westphalie : le grand-duché de Murat n'était qu'une ébauche où s'était essayé le fondateur.

II

Le baron Charles-Théodore de Dalberg, que nous avons si souvent rencontré dans le cours de ces études, était né en 1744, à Heinsheim, près Worms[1]. Il avait étudié le droit à Gœttingen et Heidelberg, la théologie à Worms, Manheim et Mayence. En 1772, à vingt-huit ans, il fut nommé par l'électeur de Mayence, Emmerich-Joseph, gouverneur d'Erfurt. Il resta près de trente années dans cette charge et s'y fit une réputation. Son instruction avait été hâtive, peu profonde. Mais il avait l'intelligence ouverte, de l'esprit et des idées libérales. A le voir, dans sa préfecture ecclésiastique, encourager l'industrie, s'occuper du bien-être des paysans, pratiquer la tolérance, fonder

1. *Grossherzoglich-frankfurtisches Regierungsblatt*, 3 vol. in-8° (du 14 sept. 1810 au 22 sept. 1813). Les dernières pages du troisième volume sont consacrées, par une de ces vicissitudes habituelles aux moniteurs, à enregistrer les ordonnances des généraux alliés. — Perthes, *Politische Personen und Zustaende*, t. Ier. — Demian, *Statistik*, t. II, p. 113-155. — Steitz, *Der Staatsrath Georg Steitz und der Fürst Primas Karl von Dalberg*, brochure in-4°. Francfort, 1869. Curieux sur l'administration de Francfort, comme capitale du grand-duché. — Zapf, *Dalberg, Grossherzog von Frankfurt*, 1810, in-8°.

des écoles, s'entourer de beaux-esprits indépendants, relever l'université d'Erfurt, fonder une *Académie des sciences utiles*, créer une gazette savante dans laquelle lui-même écrivait, on devinait un ancien *illuminé*. Mais cet illuminé n'était point un révolutionnaire : ce prêtre mondain ne pouvait avoir l'énergie et la fermeté de caractère que donnent les convictions arrêtées. Forster, qui le vit en 1788, nous raconte qu'il avait bonne mine, « sauf une certaine contraction des muscles autour de la bouche, le coin des yeux un peu plissé ; *quelque chose d'efféminé* dans l'attitude et la démarche, témoignait de la mollesse et de la somnolence de son caractère. On ne pouvait méconnaître la bonté de son cœur ; mais *une certaine indécision, empreinte de défiance*, dans le regard, faisait supposer qu'on avait abusé de cette bonté. »

Erfurt est situé entre Weimar et Gotha, les deux cours lettrées de Charles-Auguste et d'Ernest II, et aussi dans le voisinage de la grande université d'Iéna. Dalberg fut l'hôte et l'ami de tous ces Mécènes et de tous ces beaux-esprits : princes, professeurs ou courtisans. On a de lui de nombreuses lettres à Wieland, à Gœthe ; il donna l'hospitalité à Guillaume de Humboldt ; il fut le protecteur de Schiller, dont il avait voulu, en ses jours de prospérité, faire un rentier ; c'est lui qui, voyant la double aptitude du poëte souabe à l'histoire et à la poésie, lui conseilla de s'adonner au genre qui les unit : le drame. On a souvent cité les vers que lui adressa Schiller pour le remercier d'un envoi de vin du Rhin : « Anneau et crosse, soyez les bien-venus, empreints sur la cire de ces flacons.

Oui, celui qui sait si bien abreuver ses brebis, c'est ce que j'appelle un bon pasteur. Breuvage trois fois béni : c'est par la Muse que je t'ai gagné ; c'est une Muse qui t'envoie ; c'est l'Église elle-même qui t'a cacheté. »

Dalberg était une muse, en effet, muse peu puissante, mais fertile dans sa variété. Membre de sa propre académie, il fut le collaborateur du *Mercure allemand* et de presque toutes les revues contemporaines. Il a écrit en latin, en allemand, en français. Il y a parlé de droit, d'histoire, de morale, de sciences, d'économie politique. Ses excellentes intentions, son bon et paisible naturel se révèlent jusque dans le titre de ses ouvrages : *De l'influence des sciences et des beaux-arts sur la tranquillité publique* (1793) ; *Périclès, ou de l'influence des beaux-arts sur le bonheur public* (1806), etc.

En politique, Dalberg a eu une idée, qui a persisté chez lui à travers toutes les vicissitudes, et qui s'est manifestée dans les circonstances les plus diverses : la régénération de la vieille constitution germanique par la confédération et l'association des États secondaires. En 1785, il s'emploie avec ferveur pour aider l'envoyé prussien à la constitution du *Fürstenbund;* plus tard, au milieu des invasions françaises de 1796 et 1797, il cherche un protecteur à l'Allemagne dans l'archiduc Charles ; plus tard encore, il croit le trouver dans Napoléon. Avec cette idée persistante, il était souple et réservé comme un cardinal romain. En 1787, Autrichiens et Prussiens croyaient également l'avoir dans leur parti : quand l'envoyé de Fré-

déric II l'appuya pour le faire nommer coadjuteur de Mayence, l'Autriche ne fit pas d'opposition. Pour lui, il affecta de réclamer la liberté des élections ecclésiatiques ; mais Stein et le duc de Weimar auprès du chapitre de Mayence, Lucchesini auprès de la cour de Rome, ne négligèrent aucun des moyens employés en pareil cas. Élu par l'influence prussienne, il envoya ses assurances de dévouement à la maison d'Autriche. Devenu le successeur désigné de l'archevêque Von Erthal, il jouissait dans les masses de cette popularité qui s'attache toujours dans les monarchies, même ecclésiastiques, en haine du prince régnant, à l'héritier présomptif. Quand Mayence, occupé par les Français, voulut se donner une constitution, beaucoup de bourgeois pensèrent à Dalberg, pour faire de lui un électeur constitutionnel. Il se garda bien de renoncer à sa vie paisible d'Erfurt, à ses spéculations littéraires et philosophiques. A l'avénement de Robespierre, il écrivait son mémoire sur l'influence des sciences et des beaux-arts : on eût dit que l'histoire contemporaine n'existait pas pour ce philosophe détaché du monde. En 1797 pourtant, menacé de dépossession par le système de sécularisation, il prêcha la guerre à outrance contre les Français et voulut proclamer l'archiduc Charles dictateur de l'Allemagne.

En 1802, devenu, par la mort de Von Erthal, archevêque de Mayence *in partibus republicanorum*, il vit bien qu'il ne sauverait quelques débris de sa souveraineté qu'en se rattachant à la médiation russe et française. Il lui rendit plus de service en formant dans la

Diète et dans la commission un tiers parti, qu'en se déclarant ouvertement pour elle : ce qui, d'ailleurs, lui eût été impossible. Il fut préservé, lui troisième, dans l'extermination des souverainetés ecclésiastiques et, des trois électeurs d'église, fut le seul épargné. L'article 25 du recès germanique lui fit une situation brillante. Mais cette situation unique était trop étrange pour ne pas être à la merci de l'esprit révolutionnaire, des convoitises des voisins, des caprices du conquérant. L'électorat de Ratisbonne était même un état assez mal fait, coupé en trois tronçons : Ratisbonne, Aschaffenburg, Wetzlar. Mais le prélat entretint à Paris deux représentants dévoués, le comte de Beust et son neveu Dalberg, dont Napoléon fit un duc et la Restauration un pair de France (mort pair de Juillet en 1843). Il accourut à Mayence saluer l'Empereur, lors de son voyage du Rhin; il accourut à Paris assister au couronnement. Il fut comblé d'égards, admis, seul parmi les princes allemands, avec le pape et la famille impériale, à la table du nouveau Charlemagne, nommé par l'Institut membre étranger à la place de Klopstock. Il émit le premier l'idée « qu'il fallait que les voisins de la France considérassent son chef actuel comme ami et protecteur »[1]. Après avoir fait respecter la neutralité de Ratisbonne par l'armée française, il se rallia plus étroitement au vainqueur, devint Prince-Primat et souverain de Francfort[2].

Ce n'est pas tout d'un coup qu'il s'était résigné à voir un maître dans l'empereur des Français. Son

1. Dès 1804, parlant à Lucchesini.
2. Voir ci-dessus, chap. Ier, et les *Français sur le Rhin*, page 350.

rêve avait été une Allemagne occidentale, s'organisant d'elle-même, peut-être avec l'appui et l'alliance de la France, mais restant absolument indépendante, alliée libre, et non vassale, de l'empereur d'Occident. On raconte qu'en 1804, quand il entrevit combien les plans de Napoléon différaient des siens propres, il se jeta en pleurant dans les bras du grand-duc de Bade. Mais, comme il l'avait dit à Lucchesini, l'amitié et la protection de l'Empereur pouvaient seules assurer aux états allemands la sécurité en temps de paix, le salut en temps de guerre. Rien n'était changé dans la situation, sinon qu'il y aurait entre les deux puissances, l'Allemagne et Napoléon, moins d'égalité et plus de protection. Dalberg, si cruellement attaqué par les historiens allemands de notre temps, était-il le créateur de la situation? Non. Tout au plus avait-il donné, avec peut-être trop d'enthousiasme apparent, la formule de cette situation. Il avait trouvé pour cette dépendance de l'Allemagne un nom pompeux, et dont il avait été consolé d'abord, puis à la fin un peu dupe [1]. Mais cette espèce de fascination que Napoléon exerçait sur les hommes de son temps, Dalberg en a-t-il été seul victime? Est-ce que les âmes les plus héroïques et les mieux trempées de la révolution française ne se sont pas laissé plier à servir les desseins de l'Empereur? Est-ce que les plus grands esprits de l'Allemagne, à commencer par Gœthe, n'ont pas subi cette séduc-

1. Napoléon y aidait par ses flatteries. Il lui écrivait, le 16 août 1806, pour le remercier de l'envoi d'un livre : « Allant un soir faire une partie de chasse à Rambouillet, je l'emporterai dans ma voiture pour le lire. *J'y reconnaîtrai le bon goût et les lumières qui rendent votre société si intéressante et qui m'ont inspiré pour vous tant d'estime.* »

tion? Les princes étrangers, depuis les rois germains jusqu'à l'empereur Alexandre, ne l'ont-ils pas éprouvée tour à tour? « L'Allemagne, dit Beugnot, où le merveilleux occupe toujours une si grande place, a mis beaucoup de temps à se débarrasser de son admiration pour l'Empereur. » Dalberg, si mal préparé d'ailleurs par son éducation de prêtre diplomate et son libéralisme un peu vague, pouvait-il être plus fort vis-à-vis de Napoléon que ne l'a été l'Allemagne elle-même, l'Allemagne tout entière de 1803 à 1813?

Bien qu'on puisse nous reprocher d'anticiper sur les événements, achevons l'histoire de l'état du Prince-Primat. Par le traité de Paris (16 février 1810), Dalberg dut céder à la Bavière la souveraineté temporelle de Ratisbonne et reçut en échange les principautés de Fulda et de Hanau, dépouilles des maisons d'Orange-Fulda et de Hesse-Cassel. Il fit ses adieux aux habitants de sa bonne ville de Ratisbonne, dont il restait d'ailleurs le pasteur spirituel. Il dut se consoler; car en perdant 30,000 habitants, il en acquérait 158,000. Francfort, Aschaffenburg, Hanau et Fulda formaient un état désormais compact, de 300,000 habitants. En outre cet état était en quelque sorte sécularisé, sortait de la situation fausse que lui créait son titre d'électorat ecclésiastique, et prenait le titre de grand-duché de Francfort. Comme « les constitutions de l'Empire ne permettaient pas la confusion de la puissance temporelle avec la spirituelle », le Prince-Primat devait avoir pour successeur, non plus son coadjuteur, le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, mais le prince Eugène de Beauharnais, déshérité du royaume italien.

Le grand-duché de Francfort devait se transmettre aux héritiers du vice-roi d'Italie « en ligne directe, masculine, par ordre de primogéniture. »

Le grand-duché de Berg avait été l'ébauche du royaume de Westphalie; le grand-duché de Francfort fut la copie de ce dernier. « Son Altesse Royale » (Kœnigliche Hoheit) Charles de Dalberg s'intitulait « par la grâce de Dieu, Prince-Primat de la Confédération du Rhin, grand-duc de Francfort, archevêque de Ratisbonne, prince souverain d'Aschaffenburg, Francfort, Fulda, Hanau et Wetzlar. » Mais il gouverna avec autant de docilité que l'eût pu faire un commissaire impérial français; comme Beugnot, il subissait le miracle permanent de la « présence réelle, » c'est-à-dire de la surveillance de Napoléon.

« Les parties intégrantes du grand-duché de Francfort, — portait le décret d'organisation promulgué par Dalberg (16 août 1810), — forment maintenant un tout. L'unité réalisée par la meilleure constitution possible sera bienfaisante pour cet état. La meilleure constitution est celle dans laquelle la volonté générale des membres de l'état s'exprime par de sages lois, dans laquelle l'administration de la justice est confiée à des tribunaux indépendants et bien composés, dans laquelle *la puissance exécutive se trouve tout entière dans la main du prince*. Dans toutes les constitutions qui sont émanées du génie de Napoléon on reconnaît l'application de ces principes; partout les représentants élus du peuple ont *de l'influence* sur la législation et l'administration des deniers publics; partout les tribunaux sont indépendants de toute influence étrangère, par-

tout les lois sont exécutées fortement et efficacement, puisque leur exécution est confiée au prince. Parmi les constitutions qui doivent leur existence à Napoléon, *la constitution westphalienne contient tous les principes* qu'il faut, dans notre conviction, appliquer pour le bonheur du grand-duché de Francfort. »

L'égalité de tous les *sujets* devant la loi, était inscrite dans cette constitution (art. 115). Le libre exercice de tous les cultes était assuré : toutefois l'installation d'un rabbin, l'adoption des livres de chants israélites et la bénédiction d'un mariage juif étaient soumis à l'approbation du prince : précautions nécessaires peut-être à une époque où les juifs d'Allemagne avaient encore les vices de la servitude.

Toutes les corporations, tous les priviléges municipaux provinciaux ou individuels étaient supprimés : la constitution ne respectait que les priviléges garantis aux princes médiatisés par l'*Acte du Rheinbund*. Le servage avec toutes ses conséquences était aboli, mais en général, il y avait lieu à indemnité pour les anciens propriétaires. La noblesse subsistait avec ses titres et son ancienne considération, mais perdait tout droit exclusif aux fonctions, aux grades de l'armée, tout droit aux exemptions d'impôts. Le système des contributions françaises, celui des poids et mesures étaient introduits. L'administration supérieure était confiée à trois ministres, assistés d'un conseil d'état, divisé en trois sections. Le territoire grand-ducal se divisait en quatre départements : ceux de Francfort, Aschaffenburg, Fulda et Hanau. On voit qu'ils prenaient le nom de leur chef-lieu, et non des accidents naturels. Le préfet

était assisté d'un conseil départemental composé de douze membres; il y avait des sous-préfets, mais pas de conseils de district; le maire était assisté d'adjoints et d'un conseil municipal.

Le grand-duché de Francfort jouissait d'une représentation nationale. Dans chaque département, il y avait un collége électoral dont les membres étaient nommés par le prince et se composaient pour les deux tiers de grands propriétaires, pour un sixième de riches marchands et fabricants, pour un autre sixième de savants ou artistes. Ils étaient à vie. Leurs attributions consistaient : 1° à proposer au prince, pour chaque nomination de conseiller départemental et municipal, deux candidats entre lesquels il était tenu de choisir ; 2° de nommer les membres des *États*. Chaque collége départemental nommait cinq députés, choisis, suivant la proportion indiquée plus haut, dans les trois catégories des propriétaires, industriels ou savants.

Les membres des États étaient au nombre de vingt. Ils n'avaient pas de traitement, mais touchaient une indemnité quotidienne de 8 florins 30 kreutzers (décret du 10 oct. 1810). Ils se renouvelaient par tiers tous les trois ans. Le président était nommé par le prince, qui avait également le droit de convocation et dissolution.

Le Code civil, avec quelques modifications, fut introduit par décret du 1er janvier 1806. Le grand-duc nommait les juges et avait le droit de grâce.

La conscription était déclarée loi fondamentale de l'état; le contingent fédéral fixé à 2,800 hommes; l'armée se composait d'un régiment d'infanterie dont chaque bataillon comprenait une compagnie de

carabiniers, une de voltigeurs, quatre de chasseurs. Il y avait en outre le corps d'artillerie et de génie, les compagnies de dépôts, un escadron de hussards, une compagnie de chasseurs à pied. Le grand-duché avait aussi une milice rurale et, dans les quatre villes de préfectures, une garde civique.

Dalberg n'avait pas oublié son objet favori, les écoles : il restaura l'université d'Aschaffenburg, et constitua une bonne école de droit à Wetzlar. Il eût voulu laisser aux lettres quelque liberté : son impérieux suzerain ne le permit pas. Le 10 octobre 1810, il dut rendre le décret suivant : « Nous, etc., *sur le désir exprimé par S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie*, etc.

« Art. 1er. A partir du 31 décembre de la présente année, tous les journaux politiques de notre duché, qu'ils soient rédigés en allemand ou en français, cesseront de paraître ; toutes les autorisations données par nous sont révoquées ;

« Art. 2. A partir du 1er janvier 1811, il paraîtra un seul journal, qui sera officiel, dans notre capitale de Francfort. Aucune autre gazette politique ne pourra être rédigée ou publiée dans toute l'étendue de notre grand-duché ;

« Art. 3. Elle portera le titre de *Gazette du grand-duché de Francfort*, et sera rédigée *en allemand et en français ;*

« Art. 4. *Le rédacteur sera nommé et assermenté par notre ministre de la police ;*

« Art. 5. Notre directeur de la police à Francfort aura la censure de cette feuille et sera responsable envers nous. »

Et, en effet, à part la *Gazette du grand-duché* et le *Regierungsblatt* à l'usage des fonctionnaires, on ne trouve plus dans le pays que des journaux comme les *Gemeinnützliche Blætter* (*Feuilles d'utilité commune*)[1], qui s'occupent de morale, de philosophie, de pédagogie, de recettes rurales, d'art, de littérature ou d'histoire : d'économie domestique, mais non d'économie politique. Que nous sommes loin de l'activité intellectuelle imprimée aux provinces rhénanes par la grande République!

Quand les armées alliées détruisirent le grand-duché, l'héritier des électeurs de Mayence devint un simple archevêque de Ratisbonne. On le vit, comme revenu des grandeurs humaines, ne s'occuper que de ses devoirs pontificaux ou du progrès de l'instruction, proposant des prix aux ecclésiastiques lettrés, fondant des écoles et des séminaires, visitant ses paroisses. On admirait cet ancien *illuminé* disant la messe aux grandes fêtes, administrant la confirmation aux enfants, lavant les pieds aux pauvres, portant le Saint-Sacrement dans les processions sous un soleil ardent. Il mourut en 1817, regretté de ses ouailles, et, sur son monument en marbre de Carrare dans sa cathédrale de Ratisbonne, on put inscrire ces trois mots : *Charité*, *Vie*, *Volonté de Dieu*. C'était, en effet, un homme instruit, intelligent, libéral, même honnête et patriote, et religieux à sa façon. Mais Napoléon brisait tout ce qu'il touchait; Dalberg, avec toutes ces grandes qualités, ne fut que le premier de ses serviteurs allemands.

1. In-4°, Francfort, 1811 à 1813.

CHAPITRE VIII

Nos alliés de la Confédération du Rhin dans la guerre de Prusse (1806-1807).

La campagne de 1806 qui anéantit la monarchie prussienne est aujourd'hui, plus que jamais, la mieux connue des campagnes de Napoléon. Un épisode moins populaire de la guerre de Prusse est la conquête de la Silésie par les contingents de la Confédération du Rhin. Il nous a paru intéressant de rechercher la part qu'ont eue à la défaite de la Prusse ces mêmes Allemands du Sud qui sont venus chez nous chercher la revanche d'Iéna. Quelle figure ont faite sous le drapeau français les Würtembergeois, les Badois, ravageurs de l'Alsace et de la Franche-Comté, et ces Bavarois qui se sont illustrés à Bazeilles, — c'est ce que va nous apprendre la correspondance des généraux français.

I

Une première fois déjà les états du Rhin avaient fourni des troupes auxiliaires à la Grande-Armée.

Avant la capitulation d'Ulm, l'électeur de Bavière avait opéré avec 25,000 hommes sa jonction avec Bernadotte; les troupes des autres princes n'avaient pris qu'une faible part à la campagne de 1805. Soit qu'elles n'eussent pas été fournies à temps, soit que Napoléon n'ait pas voulu exposer des soldats peu aguerris à une trop rude épreuve, nous ne les voyons paraître sur aucun des grands champs de bataille. Les Bavarois seuls rendirent quelques services dans la conquête du Tyrol. Mais depuis les traités de juillet 1806, qui avaient constitué le *Rheinbund* et fixé définitivement le contingent de chaque état, les alliés de la France étaient appelés à prendre une plus grande part à la lutte et au danger. La guerre de Prusse allait vraiment serrer les liens de la fraternité militaire.

Ceux qui s'affligeaient en Allemagne de voir les Germains lutter contre les Germains devaient être fort peu nombreux à cette époque. Quand donc les peuples ou les princes auraient-ils appris que des guerres entre Allemands pouvaient être des guerres civiles? Depuis les campagnes romaines sur le Rhin, depuis les batailles d'Attila où les tribus germaniques se combattaient au hasard dans une mêlée universelle, depuis le duel légendaire d'Hadebrand et Hildebrand, quand donc le Germain avait-il été sacré pour le Germain? Ce n'avait été assurément ni dans les guerres des Carolingiens contre tous les peuples teutoniques, ni dans la longue rivalité des Welff et des Hohenstauffen, ni dans l'effroyable guerre de Trente ans, ni dans la lutte déjà plus que séculaire de la Prusse et de l'Autriche. En 1866, les Prussiens se sont-ils fait scrupule de répan-

dre le sang des Hanovriens, des Autrichiens et des Allemands du Sud? ont-ils rougi d'être les vainqueurs et les conquérants de l'Allemagne? Au contraire, assure M. de Sybel, « en politique, le sang a une saveur et une vertu toute particulière. »

Pour le plus grand nombre des généraux, officiers et soldats que l'appel des souverains de la Confédération du Rhin rassemblait sous les drapeaux de l'empereur des Français, une seule pensée, une seule préoccupation. On allait combattre contre l'armée de Frédéric II, on allait combattre aux côtés des soldats d'Austerlitz, on allait combattre sous l'œil de Napoléon. Seraient-ils dignes d'un tel ennemi, de tels alliés, d'un tel général? Cette armée bavaroise qui n'avait jamais pu empêcher une seule invasion de la Bavière, ces armées de Bade, de Würtemberg, de Darmstadt et de Nassau que l'on n'avait jamais connues que comme « contingents des cercles » et « troupes du Saint-Empire », allaient-elles montrer enfin, bien conduites et bien disciplinées, les vieilles qualités de la race germanique? L'Allemagne tout entière se sentait intéressée au succès des troupes nationales. Qu'elles combattissent des Prussiens, peu importait; qu'elles les combattissent bien, c'est à cela qu'elle mettait son orgueil. Personne ne trouvait étranges les paroles de Napoléon au roi de Würtemberg : « Je serai charmé de voir une occasion où vos troupes puissent mériter, comme elles l'ont fait dans tant de circonstances, *de nouveaux titres à la gloire*[1]. »

1. 21 septembre 1806.

Napoléon écrivait lettre sur lettre aux princes du Rhin pour presser l'envoi de leurs contingents et pour leur indiquer, dans sa marche rapide à travers l'Allemagne, un lieu et une heure de rendez-vous. Jamais les anciens empereurs germains n'avaient été obéis avec une telle ponctualité. Dès le 3 octobre, 8,000 Würtembergeois se trouvaient réunis à Ellwangen, 4,000 Badois à Mergentheim (Würtemberg); 6,000 Hessois de Darmstadt faisaient leur jonction avec Augereau en Franconie; 15,000 Bavarois se rassemblaient sur l'Inn, et 7 ou 8,000 aux environs d'Eichstaedt sur le Danube. Les contingents des petits princes s'armaient à la hâte. Le Prince-Primat, archevêque-électeur de Ratisbonne, fournit jusqu'à 2,000 hommes.

Napoléon arriva dans les premiers jours d'octobre à Würtzburg : c'est là qu'il tenait à la fois sa cour et son quartier-général. On y voyait, confondus avec ses aides de camp et ses maréchaux, les princes allemands qui étaient venus lui présenter leurs hommages. L'archiduc Ferdinand, ancien duc de Toscane, maintenant duc de Würtzburg par la grâce de Napoléon, s'efforçait de profiter de la rupture avec la Prusse pour recommander l'alliance autrichienne. Le roi de Würtemberg venait y apporter les renseignements qu'il avait pu recueillir sur les forces de la Prusse et l'exaltation belliqueuse des esprits à Berlin. Il livra à Napoléon une lettre où le duc de Brunswick sommait le roi de Würtemberg, sous peine de perdre sa capitale et son trône, de rompre son alliance avec l'Empereur et d'amener son contingent à l'armée prussienne. Les menaces du vieux duc n'allaient pas tarder à retomber sur lui.

Enfin Napoléon prit l'avis de ses alliés sur la destination à donner aux troupes allemandes. Aucun des princes de la Ligue, le soupçonneux roi de Würtemberg moins que les autres, ne se souciait de voir morceler son contingent. Ils acceptaient le commandement supérieur des généraux français, mais ils tenaient à garder leurs troupes en une seule masse. Qui pouvait prévoir l'issue de ce formidable duel entre l'Empire et la monarchie de Frédéric? L'important était de pouvoir rappeler à l'occasion son contingent. L'armée saxonne n'eût pu faire à temps la salutaire volte-face de Leipzig si elle se fût trouvée dispersée dans la Grande-Armée. Napoléon montra pour ses confédérés la plus grande complaisance. Il leur promit de réunir autant que possible tous les auxiliaires allemands en un seul corps. Les Bavarois demandaient en grâce de ne pas obéir à Bernadotte : dans la guerre précédente, général et armée avaient eu également à se plaindre l'un de l'autre. En conséquence on décréta que les contingents des petits états seraient employés à garder les communications de la Grande-Armée ou à faire les siéges sous sa protection, qu'un corps important de Bavarois serait chargé de garder la frontière de l'Inn et de surveiller l'Autriche, qu'enfin le gros des forces würtembergeoises et bavaroises serait placé sous le commandement supérieur de Jérôme-Napoléon : le roi Frédéric pouvait déjà le regarder comme son gendre et comme un des futurs souverains de la nouvelle Allemagne. Jérôme, qui n'avait encore servi que sur mer, en qualité de capitaine de vaisseau, devait être un médiocre généralissime.

On lui adjoignit Vandamme pour suppléer aux défaillances du génie qu'il ne pouvait manquer d'avoir, étant le frere de l'Empereur.

Napoléon avait écrit dès le 28 septembre à Charles, prince héréditaire de Bade, époux de Stéphanie Beauharnais et qu'il pouvait également considérer comme un prince de sa famille, pour lui demander, s'il désirait prendre le commandement du contingent badois. L'offre spontanée du prince se croisa avec la lettre de l'Empereur, qui lui écrivit une nouvelle lettre, de félicitations :

Mon fils, je reçois votre lettre du 27. J'approuve le désir que vous avez de faire la guerre. Je vous verrai avec plaisir près de moi. Vous pouvez vous rendre à Bamberg pour le 4 ou le 5 d'octobre et y envoyer vos chevaux. Si vous pouvez diriger sur-le-champ sur cette place votre régiment avec quelques escadrons de cavalerie et quelques pièces d'artillerie, cela sera convenable. Je laisserai du reste l'infanterie dans quelques places du côté de Bamberg jusqu'à ce que tout votre corps puisse se réunir. J'imagine que pour tous ces arrangements vous avez l'agrément du grand-duc. Pressez autant qu'il vous sera possible le départ de votre corps de troupes. Les princes de la Confédération se mettent en mouvement. Il est donc bon de n'être pas trop en retard.

L'Empereur s'efforçait, comme on le voit, de rendre les débuts faciles aux jeunes princes héréditaires qu'il voulait attirer dans son armée et dans son système politique. Dans cette lettre paternelle, il ne s'agit encore que d'un travail de concentration à Bamberg, et pas encore des périls de la grande guerre.

Ce bel exemple du prince de Bade ne fut alors que peu suivi des fils de souverains. C'est seulement après Iéna, quand Napoléon parut avoir fixé la fortune, que l'on vit le prince héréditaire de Bavière, Louis, le prince héréditaire de Würtemberg, Guillaume, le prince de Darmstadt, Émile, solliciter de Napoléon le commandement des contingents nationaux. Le roi de Würtemberg surtout s'était montré prudent et avisé. Il avait des protecteurs dans les deux armées; dans celle de Napoléon son futur gendre, dans l'autre son frère, son neveu et son fils cadet.

Son frère, Eugène de Würtemberg, était depuis longtemps au service de la Prusse et c'est lui qui fut si complétement défait au combat de Halle (17 octobre 1806). Son neveu, fils du précédent, qui portait le même nom, avait en 1805 refusé l'offre que lui fit Napoléon d'entrer à son service. Il combattit à Halle, aux côtés de son père, et devint plus tard général russe et un écrivain distingué[1]. Sur le frère et le neveu, Napoléon évidemment n'avait que peu d'action : officiers de fortune en Prusse ou en Russie, ils étaient devenus étrangers au Würtemberg. La seule vengeance qu'il en tira, s'était de s'étendre complaisamment, dans ses lettres au roi de Würtemberg, sur les échecs singulièrement multipliés qu'éprouvaient ses collatéraux sous le drapeau prussien.

Quant au prince Paul, fils du roi Frédéric, ses sentiments étaient en complet désaccord avec les obligations que semblait lui imposer la situation de

1. On a de lui : 1° *Erinnerungen aus dem Felzuge des Jahres* 1812 *in Russland*, Breslau, 1846 ; 2° *Mémoires*, 3 vol., Francfort, 1863.

son père. Il avait été, comme presque tous les membres de sa famille, élevé d'abord en Russie. Au moment où la guerre de Prusse allait éclater, il s enfuit de la cour, avec ou sans la permission de son père, et alla demander du service au duc de Brunswick[1]. Fait prisonnier à Prentzlow, il lui fallut bien revenir à Stuttgart, où son père affecta de le traiter en rebelle ou en vaincu. Napoléon écrivait à son allié :

« J'ai été tout à fait embarrassé du prince Paul. Mon premier mouvement a été de le laisser libre ; mais immédiatement après j'ai songé à l'inconvénient qu'il y aurait à laisser ce jeune homme *se perdre entièrement par de fausses directions*. Votre Majesté le traitera comme un enfant de famille ; *une légère correction* suffira pour le faire rentrer dans les bons sentiments qui sont si naturels dans votre maison. » Il lui renvoyait aussi le malheureux prince de Hohenlohe : « Sujet de Votre Majesté, il se trouve immédiatement sous les yeux de votre police. »

Le prince Paul devait renouveler cette frasque en 1813 et fuir encore une fois dans le camp ennemi. Chose singulière ! ce prince qui manifestait tant d'aversion pour la France avait des sentiments tout français. Il n'avait à la bouche que les formules de notre Révolution : « Il avait le caractère et les mœurs d'un Philippe Égalité. » Entré à Paris en vainqueur, il y vécut en simple particulier. Il y est mort en 1852.

Pour Napoléon, il n'y avait pas de petits alliés, ni de

1. *Correspondance*, t. XIV, 10 déc. 1806. — Cf. *Mém.* de Bourrienne, t. VII, p. 208. Le prince Paul aurait témoigné à Bourrienne « un vif désir de prendre du service en France. »

petits contingents. Il avait chargé le général Clarke de voir le petit duc d'Ahremberg pour lui dire « qu'il serait nécessaire qu'il formât dans ses états une compagnie de chasseurs d'une centaine d'hommes montés sur de petits chevaux qui pourraient le suivre à l'armée et y rendre des services. Ce serait un moyen qu'il y fût utilement. » Le prince de Hohenzollern-Sigmaringen serait également invité à former une compagnie de 140 hommes à cheval, tous allemands. « Comme tous les efforts qu'il fera ne sont pas d'accord avec ses moyens, » M. de Talleyrand devait lui dire « qu'en secret je lui donnerai les subsides nécessaires. ... Vous lui ferez connaître que mon motif est de fournir à la maison de Hohenzollern les moyens de se montrer dans cette circonstance. » C'est la même maison qui s'est *montrée* depuis, si singulièrement et si fatalement pour la France[1]. Ce Hohenzollern se distinguait alors par son zèle pour la cause napoléonienne. Il servit d'aide de camp à Jérôme-Napoléon dans la campagne de 1806. En mars 1807, il demanda à l'Empereur l'autorisation de faire venir ses 140 hommes qu'on avait laissés à Magdeburg, et de lever un nouveau corps parmi les paysans ou déserteurs prussiens.

Est ce du même Hohenzollern qu'il s'agit dans la *décision* suivante : « Le général Clarke, ministre de la guerre, soumet à l'Empereur une demande en prolongation de congé adressée par le prince de Hohenzollern, commandant le régiment de Westphalie. »

1. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XIII, p. 298, 26 sept. ; p. 301, 2[illegible] sept. — *Mémoires et Correspondance*, t. II, p. 475.

Décision : « Le général Clarke fera connaître à *cet officier* qu'il s'instruise de ses manœuvres, parce que mon intention est de le faire commander au premier jour et *qu'il s'attirerait un affront s'il ne savait pas*[1].» Louvois, même dans ses jours d'humeur, a-t-il parlé d'un ton plus sec aux gentilshommes français négligents de leur service?

II

Dans les premiers jours d'octobre, le corps d'armée de Jérôme-Napoléon se mit en marche pour former la droite de la Grande-Armée et descendre en Thuringe par la route de Baireuth à Hof. Il se composait de deux divisions bavaroises et d'une division würtembergeoise, conduites par autant de généraux indigènes. La première, commandée par le général Deroy, comprenait 7,000 fantassins, 800 cavaliers et 12 canons; la seconde, commandée, en l'absence du célèbre général de Wrède, qui était ou se disait malade, par le général Mezzanelli, comptait 5,500 fantassins, 700 cavaliers et 18 pièces; la troisième, par le baron de Seckendorff, 7,000 fantassins, 1,200 chevaux, 12 canons. Total : 19,500 hommes d'infanterie, 2,700 de cavalerie et 42 canons. Toutes ces troupes n'arrivèrent en Thuringe que lorsque la double bataille d'Iéna et d'Auerstaedt était déjà gagnée : le gros de l'armée française s'était reporté dans la direction du nord-est et s'avançait à grandes

1. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XVI, 11 sept. 1807.

journées sur Berlin. Elles reçurent l'ordre d'occuper la Saxe. Cette mission terminée, on les destina à faire la conquête de la Silésie. Jérôme, à qui l'Empereur avait donné pour chef d'état-major un militaire très-instruit, le général d'Hédouville, détacha la cavalerie de ses trois divisions allemandes pour en former une division de cavalerie, partagée en trois brigades : deux de ces brigades durent être commandées par des Français, les généraux de Montbrun et Lefebvre-Desnouettes. Plus tard, le 5 janvier 1807, « l'armée des alliés » reçut de l'Empereur le titre de « 9e corps de la Grande-Armée. » Le prince Jérôme ne manqua pas de faire mettre à l'ordre du jour cette décision, si flatteuse pour les troupes allemandes, qui, en récompense de leurs premiers succès en Silésie, les associait plus entièrement à la gloire de l'Empereur et de l'armée française.

Le 9e corps, au moment où commençait la campagne de la Silésie, se composait d'environ 23,000 hommes. Il avait à soumettre une province, riche en ressources de toutes sortes, mais âpre, montagneuse, peuplée d'une race dévouée à la monarchie prussienne, hérissée de huit places, dont quelques-unes formidables : Glogau, Breslau, Brieg, Schweidnitz, Neiss, Kosel, Glatz, Silberberg. Les garnisons de ces forteresses s'élevaient ensemble à 32 ou 35,000 hommes. En outre, le gouverneur de la province, prince d'Anhalt-Plœss, était un homme entreprenant, désireux de tenir assez longtemps pour permettre à l'Autriche de prendre parti pour la coalition, et qui ne croyait pas que « la tranquillité fût le premier

devoir du bourgeois. » Il organisait au contraire des bandes armées avec des déserteurs, des échappés d'Iéna, des francs-tireurs, des aventuriers, même des officiers qui avaient faussé leur parole; il cherchait à soulever la population et répandait partout des proclamations qui annonçaient des succès ou promettaient des secours également fantastiques.

La plupart des places de Silésie n'opposèrent pas autant de résistance que le gouvernement prussien, même après l'abandon où il les avait laissées, eût pu l'espérer. Glogau, investi le 7 novembre, se rendit le 2 décembre, avec 3,000 hommes de garnison, avec ses ouvrages intacts, une immense quantité de munitions qu'on ne sut ni utiliser, ni détruire, et après trois semaines seulement de bombardement. Breslau dut sa chute à l'artillerie de siége qu'on trouva dans Glogau.

Dans le mois de janvier de 1807, le 9e corps de la Grande-Armée commença en même temps le siége des trois places de Brieg, Schweidnitz et Kosel. La première qui ne comptait que 1,800 hommes de garnison capitula le 16 janvier, après une canonnade de quelques heures; la seconde, qui était une des plus formidables places de l'Europe, et qui dans la guerre de Sept ans, avait tenu plus de deux mois contre le grand Frédéric, renfermait 6,000 hommes de garnison et d'immenses provisions. Elle ne résista pas à trois jours de bombardement. Investie le 10 janvier, canonnée du 3 au 5 février, son commandant Hacke s'engagea dès le 7 février à la livrer aux assiégeants le 16 du même mois, s'il n'était pas secouru.

Kosel fut assiégée le 23 janvier : c'est en juillet seulement, après que la ville eut été presque entièrement brûlée, que le commandant Puttkammer consentit à rendre la place le 18 juillet, s'il n'était pas secouru. L'armistice survint et sauva cette héroïque petite forteresse. Les autres places de montagne, Neiss, Glatz et Silberberg, offrirent également une tout autre résistance que les grandes villes de la plaine. Rude labeur, maigre butin. Neiss, investie en mars, ne capitula qu'en mai pour se rendre seulement le 16 juin.

Le comte de Gœrtzen, aide de camp du roi de Prusse, successeur du prince de Pless dans le gouvernement de la Silésie, se décida à tenter un grand coup pour sauver les dernières forteresses de la Haute-Silésie, et le 17 avril il sortit avec 5,000 hommes de Glatz pour attaquer Lefebvre-Desnouettes, hardiment campé à Wartha sous le canon de la place. Il fut repoussé après une lutte acharnée où se distinguèrent surtout l'infanterie bavaroise et les chasseurs de Würtemberg. Le 13 mai, nouvelle surprise de Gœrtzen, tentée cette fois sur Breslau : un violent combat s'engagea sous les murs de cette ville. Lefebvre avait avec lui, outre les Bavarois, des Saxons qui étaient venus se joindre au 9e corps, depuis l'accession de l'électeur de Saxe au *Rheinbund*. Ils marchaient assez à contre-cœur : cent hommes sur un régiment de mille avaient déjà déserté. Ils supportèrent fort mal le choc des Prussiens ; saisis d'une terreur panique, ils jettent leurs armes ou se rendent prisonniers. De trois compagnies, cinq ou six soldats seulement restent sous le drapeau. La bonne contenance des Bavarois, l'arrivée inattendue de deux

ou trois cents lanciers polonais, la lassitude des Prussiens, sauvèrent Breslau. Lefebvre, qui avait reçu des renforts et des canons, suivit les Prussiens dans leur retraite, et, le 15 du même mois, les battit auprès de Freyburg. Gœrtzen, désespérant de faire lever aucun siége ou de reprendre aucune des villes conquises, se détermina à former un camp de 12,000 hommes formidablement retranchés et protégés par le canon de Glatz. Jérôme, Vandamme et Lefebvre résolurent de l'enlever. Quelques détachements français devaient communiquer leur élan aux auxiliaires allemands. Dans la nuit du 23 au 24 juin, l'armée tout entière s'élança sur les retranchements ennemis. L'infanterie bavaroise enleva la première ligne à la baïonnette : les Prussiens se gardaient mal et *se laissèrent surprendre;* la cavalerie bavaroise enfonça la cavalerie ennemie qui voulait couvrir la retraite. Enfin la redoute centrale était attaquée à la fois par les Bavarois de Lefebvre, par les Saxons et les Würtembergeois de Vandamme, et enlevée d'assaut. Cette surprise nocturne termina la conquête de la Silésie : Glatz fit une capitulation conditionnelle pour le 26 juillet. Silberberg, attaqué avec la plus grande énergie, avait déjà commencé les négociations lorsque l'armistice vint les interrompre.

Cette campagne de Silésie où six forteresses avaient ouvert leurs portes, où trois autres étaient entrées en capitulation et n'avaient dû leur salut qu'à l'armistice, où l'on avait livré cinq combats et enlevé un grand camp retranché, n'avait duré que huit mois. Elle fut excellente pour aguerrir les Bavarois et les Würtem-

bergeois. En rase campagne, on n'avait eu affaire qu'à des troupes prussiennes de nouvelle levée; dans les siéges, les commandants de place, vieux officiers pour la plupart, avaient rarement su tirer parti de la force de leurs remparts ou de l'abondance de leurs munitions. Néanmoins ces « troupes des cercles », jadis tant méprisées, pouvaient se vanter d'avoir opéré en quelques mois la conquête d'une grande et belliqueuse province, où tout retentissait encore des batailles du grand Frédéric, où mainte ville rappelait quelqu'un de ses échecs. Parcourir en vainqueurs un pays où plus d'une fois on avait vu fuir le grand roi, c'était un beau début pour l'ancienne « armée du Saint-Empire. »

III

Toutefois nos nouveaux alliés durent sentir plus d'une fois qu'ils avaient beaucoup à apprendre de leurs compagnons d'armes. Jérôme se plaint souvent du médiocre équipement des Würtembergeois : les souliers et les effets d'habillement n'arrivent jamais à temps pour la marche. En revanche ils étaient plus disciplinés et plus aguerris que les Bavarois. Le service du génie semble avoir été faiblement organisé chez nos auxiliaires : les travaux de sape et de pontonnage, dans tous ces siéges, sont confiés à des compagnies françaises [1].

Il était visible qu'ils n'avaient pas l'habitude de la

1. *Mém. et corresp.*, t. II, p. 476 et p. 89.

guerre. Leurs chefs français eurent beaucoup de mal à obtenir qu'ils voulussent bien se garder et s'éclairer. Dans plus d'une occasion, des détachements ou des postes bavarois se laissèrent enlever par l'ennemi. Le 8 novembre, le généralissime français leur avait donné un sévère avertissement. Le 10, il fut obligé de le renouveler : — « ... Les vedettes ne demandent pas le mot de ralliement, la garde ne vient pas pour reconnaître, l'officier ne demande pas le mot d'ordre. Ils restent couchés dans les corps de garde, ne font pas le moindre mouvement en voyant des officiers étrangers. Les deux officiers qui commandaient les deux grand'gardes seront mis aux arrêts jusqu'à nouvel ordre, et à l'avenir les officiers seront envoyés sur les derrières de l'armée *et privés de l'honneur de faire la campagne;* les hommes de troupes seront punis avec toute la rigueur des lois militaires. » Ce qui n'empêche pas un poste de vingt-deux soldats bavarois, avec leur officier, de se faire enlever, neuf jours après, par un détachement prussien [1].

Les Bavarois et même les Würtembergeois abusaient étrangement du droit de réquisition. Du général au soldat, c'était à qui écorcherait l'habitant. Ils furent partout plus durs pour leurs compatriotes allemands que les soldats français. Dans les principautés de Thuringe, dans l'électorat de Saxe, qui peu de jours après devait faire partie, au même titre que la Bavière et le Würtemberg, de la Confédération du Rhin, ils se conduisaient comme en pays conquis.

1. *Mém. et corresp.*, t. II, p. 32, 120, 179.

« Je reçois votre lettre du 19 octobre, écrivait Jérôme à son chef d'état-major ; j'y ai vu avec peine que M. le général Mezzanelli avait, dans deux circonstances, fait prendre la caisse des petites villes où il a passé. » On recevait de Berthier cette dépêche : « J'ai l'honneur de vous adresser, mon prince, une plainte portée par le comte de Reuss sur les désordres commis par la division bavaroise ; comme cette division est sous vos ordres, je prie Votre Altesse de la rappeler à une plus exacte discipline[1]. »

Les plaintes redoublent à leur entrée dans Dresde. Le commandant de place français, M. de Thiard, ne savait comment s'y prendre pour les rappeler à l'ordre : « Je n'ai pas un adjudant pour m'aider, pas un gendarme pour la police, et dans mon antichambre deux ordonnances bavaroises ivres. » Dans une autre lettre à Berthier : « La division bavaroise commet beaucoup de désordres. Il m'est difficile d'y remédier, *parce que cet esprit est dans la tête*, et que, lorsqu'il m'arrive des plaintes très-fondées, je ne puis envoyer pour les vérifier que des Bavarois, qui donnent toujours tort à la bourgeoisie, tandis que j'ai souvent la certitude du contraire. C'est surtout dans les villages environnants que les désordres se multiplient, parce que, étant commandant de la ville, je ne puis y porter remède... Je désirerais bien que Votre Altesse voulût me faire savoir si je puis déclarer à la division bavaroise que la Saxe avait été considérée par Elle comme pays neutre, destiné à devenir sous peu allié, et non

1. *Mém. et Corresp.*, p. 142, 148, 153.

comme un pays ennemi. Les généraux voulaient s'emparer de l'arsenal, et, si j'étais arrivé douze heures plus tard, *la ville était traitée comme le pays qu'ils ont parcouru, où ils ont saisi les caisses publiques.* » Les convois mêmes de l'armée n'étaient point en sûreté avec ces pillards obstinés. « Demain, écrivait M. de Thiard à l'Empereur, il partira pour Wittenberg un second convoi de la valeur de plus de 500 voitures..., et je réponds, *si les Bavarois ne le pillent pas en route*, qu'il arrivera dans son entier. »

On peut imaginer que les choses ne firent qu'empirer quand les troupes de Bavière et de Würtemberg arrivèrent dans la Silésie prussienne, qu'elles pouvaient se croire autorisées à traiter en pays ennemi. « Le régiment des chasseurs de Würtemberg, est-il dit dans un rapport à Jérôme, arrivera demain au quartier-général de Votre Altesse... Je reçois à chaque instant des plaintes sur sa conduite. *Les hommes demandent partout des chevaux*, DES MONTRES *et de l'argent*[1].» Les Bavarois, suivant le prince Jérôme « trouvent le *pillage une chose toute naturelle*, et les officiers inférieurs, lorsqu'ils sont détachés ou lorsqu'ils le peuvent, lèvent des contributions et *ne conçoivent pas qu'on puisse le leur défendre.* » Qui n'eût été désarmé par tant d'ingénuité ! « C'est l'esprit de l'armée bavaroise et surtout des officiers. » Si l'on se rappelle, en effet, ce que disait Mirabeau de l'ancienne armée bavaroise et de la multiplication des brigands dans ce pays démoralisé, on ne s'étonnera pas de trouver

1. *Mém. et corresp.*, t. II, p. 78, 174.

sous ses drapeaux, en 1807, tant de gens de petite conscience.

Il ne faut pas s'étonner si le territoire prussien fut bientôt ruiné et la Silésie épuisée au point de ne pouvoir nourrir ses conquérants. La voracité et l'indiscipline des soldats allemands avaient autant contribué à ce résultat que le manque d'unité dans l'administration et la rapacité des chefs : « Il y a eu beaucoup de gaspillage et de consommation superflue dans les denrées ; ce désordre vient de ce que chaque espèce de troupes, étant administrée particulièrement, prenait à sa guise et sans égards pour les règlements. Aussi, une petite armée de vingt à vingt-cinq mille hommes a consommé, pour ainsi dire, comme une de quarante [1]. »

Pendant et après la conquête de la Silésie, une grande partie des troupes du 9e corps fut dirigée sur la Pologne. Mais Napoléon, qui faisait entrer dans ses calculs contre la Russie les sympathies polonaises, ne se souciait pas qu'on lui aliénât les populations par ce système de pillage. « Maintenez une discipline sévère, écrivait l'Empereur à Jérôme, surtout en Pologne. Faites fusiller quelques pillards pour l'exemple. » Soit que les exemples fussent insuffisants ou les pillards incorrigibles, la Pologne ne paraît pas avoir été mieux traitée que la Thuringe, la Saxe ou la Silésie : « Des soldats, par troupes de quatre à cinq, s'écartent la nuit et vont dans les campagnes, le pistolet à la main, mettre à contribution le malheureux habitant

1. *Mém. et Corresp.*, p. 409.

qu'ils maltraitent encore. J'avais ordonné aux officiers de faire des appels de nuit pour prévenir ces désordres ; mais ils me disent que malgré cette mesure ils ne peuvent les arrêter [1]. »

IV

Ces troupes, si pillardes et si mal disciplinées, ne manquaient pas d'une certaine bravoure. Seulement le courage allemand avait à cette époque un caractère que l'on a pu constater encore dans la guerre récente. Les Bavarois et les Würtembergeois, assez résolus en rase campagne, ne pouvaient se décider à monter à l'assaut ou à tenter une escalade. Plusieurs fois [2] Jérôme avait voulu essayer, sur des places silésiennes, une attaque de vive force : Deroy et ses collègues allemands avaient toujours hésité, puis finalement refusé. Le prince généralissime s'impatientait à l'excès de ces résistances : « Je crois, Sire, écrivait-il à l'Empereur, que les alliés auraient besoin de quelques régiments français pour leur donner l'exemple. » Le même jour, il constatait que quatre-vingts Bavarois, « *croyant qu'il voulait donner l'assaut*, avaient déserté. » Parfois il se dépitait de commander à ces soldats si différents des Corses ou des méridionaux, et il écrivait, avec une pointe d'outrecuidance : « J'avoue, tout en leur rendant la justice qu'ils méritent, que ce ne sont pas les troupes que

1. *Mém. et Corresp.* Jérôme à Berthier, 191. Voy. aussi 182, 192, 194.
2. A Glogau, à Kosel. *Ibid.*, voyez p. 178, 180, 283.

je désirerais commander dans de grandes occasions. Ils ne m'entendent point, et leur flegme allemand ne leur permet pas de partager les sentiments et l'ardeur qui m'animent. »

Pourtant, dans les rapports à l'Empereur, il loue souvent la fermeté, le sang-froid, la bravoure de ses soldats. De devant Breslau, le prince généralissime écrivait : « Je ne puis que faire l'éloge de la division bavaroise et surtout du régiment de chasseurs à pied de Würtemberg. Ils sont dans les faubourgs, à demi-portée de pistolet. Il est impossible à un seul ennemi de se montrer sans recevoir une grêle de balles ». Ou encore, après une sortie repoussée : « Je ne puis que faire le plus grand éloge des troupes würtembergeoises et de celles de la deuxième division bavaroise. Si Sa Majesté voulait accorder quelques croix de la Légion d'honneur pour ces deux divisions, je puis l'assurer que cela serait d'un grand effet, et que beaucoup le méritent ». Après le combat de Strehlen contre les troupes du prince d'Anhalt : « Les généraux Montbrun et Minucci font le plus grand éloge, l'un de la cavalerie de Würtemberg, l'autre de l'infanterie de Wrède, qui a constamment suivi la cavalerie et *a chargé à la baïonnette* sans tirer un seul coup de fusil ». Le major Hirscher, avec 130 chevaux de Linange, a chargé 300 cavaliers prussiens et leur a fait 36 prisonniers. Ailleurs Jérôme rend le meilleur compte de la tenue des Bavarois, abandonnés par les Saxons au combat de Breslau, et de l'élan des troupes allemandes à l'enlèvement du camp prussien. Les Saxons, eux-mêmes qui avaient si mal débuté, remontèrent un peu dans son

estime, à l'occasion d'un combat près de Glatz : « Les Saxons se sont très-bien conduits : un de leurs tirailleurs s'étant très-avancé, a blessé ou tué l'officier commandant prussien ». Enfin, le 30 janvier 1807, envoyant à l'Empereur « le nom des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont le plus distingués depuis le commencement de la campagne », le généralissime de l'armée de Silésie ajoutait : « Il n'y en a pas un qui ne se soit fait remarquer plusieurs fois, et qui ne joigne une conduite exemplaire à une grande bravoure »[1].

Si l'on cherche le mobile de la valeur déployée au service d'un conquérant étranger contre des hommes qui parlaient la même langue, on doit se rappeler d'abord qu'un Prussien n'était pas considéré comme un compatriote par les Würtembergeois et les Bavarois. Il y avait même entre eux à cette époque une animosité qui n'est pas absolument éteinte aujourd'hui.

Les Prussiens méprisaient les Bavarois. « Les soldats ennemis disent dans Glogau que se rendre à des Français, ce ne serait pas un déshonneur, mais à des Bavarois que c'en est un. Les Bavarois le savent et sont enragés contre eux »[2]. Ils rendaient aux Prussiens une haine ardente pour un mépris qui n'était plus mérité. A cette époque, personne peut-être ne se battait pour la grande patrie allemande, pas plus les Prussiens que les Allemands du Sud. Les Bavarois ou les Wurtembergeois croyaient sincèrement mourir

1. *Mém. et Corresp.*, p. 517, 419. Voy. des traits individuels, p. 95.
2. A Glogau, à Kosel, p. 174.

pour la grandeur et l'indépendance de la Bavière et du Würtemberg, que des hommes d'état comme Mongelas croyaient sincèrement fonder avec l'aide de Napoléon. Pour les moins cultivés, il leur suffisait de combattre et de mourir pour un maître. Ce sentiment absolu de dévouement pour leur principicule, sentiment qui ne laissait pas de place à un autre, se retrouve dans un fait caractéristique, cité dans un rapport de Jérôme : « Un canonnier ayant la cuisse emportée par un boulet de canon, ses camarades accoururent pour le secourir, il leur dit : « Mes amis, re-« tournez à votre besogne, et que ce que vous voyez « ne vous intimide pas. Si je meurs, c'est en brave « homme ; si je guéris, *mon maître prendra soin d'un « bon soldat.*[1] »

Le militaire aime la guerre par état et par vocation. Les soldats allemands, tant de fois employés comme mercenaires hors d'Allemagne, exportés, comme une marchandise humaine, dans les colonies anglaises ou hollandaises, en Amérique, dans l'Hindoustan, n'étaient pas habitués à trop se demander pourquoi ils se battaient. Pourvu qu'ils fussent bien traités, convenablement nourris, suffisamment payés, pourvu qu'il y eût à espérer des aventures, *de la gloire*, du butin, ils marchaient allègrement. Compte-t-on pour rien le prestige de la Grande-Armée et du vainqueur d'Austerliz ? Si Frédéric II avait été pour l'Allemagne le dieu de la guerre, qu'était donc Napoléon, son vainqueur posthume ? Ce même engoue-

1. *Mém. et Corresp.*, page 95. C'était un Würtembergeois.

ment pour les grands militaires qui, au dix-septième siècle, dépeuplait les ateliers et les campagnes de l'Allemagne pour remplir le camp de Wallenstein, la jetait maintenant aux genoux de « l'homme du Destin ». On était fier d'être associé à son étoile, de mettre sa fortune, comme dit Schiller, sur le numéro toujours gagnant: on ponta sur lui — tant qu'il gagna. Être cité dans un ordre du jour de la Grande-Armée, recevoir surtout cette étoile d'or et d'émail qui brillait sur la poitrine de Napoléon et de ses grognards, porter cette décoration française, qui devait cependant tant de son lustre à l'effusion du sang allemand, c'était pour l'officier bavarois ou würtembergeois la suprême ambition. Après les brillants combats de Glatz, Jérôme écrivait à l'Empereur: « Le colonel Beckers, commandant le 6e de ligne bavarois, et le colonel Scharfenstein, avec le reste de son bataillon ont fait des prodiges de valeur. Le premier, quoique blessé à l'épaule, ne voulait pas quitter son régiment, se portant avec un de ses bataillons tantôt à la droite, tantôt à la gauche. J'ai vu ce matin, Sire, en passant la revue de ce bataillon et de ce régiment, *les deux braves colonels avoir les larmes aux yeux* de ce qu'il ne leur avait point été destiné une des croix que Votre Majesté a mises à la disposition de leurs souverains respectifs. »

V

Napoléon connaissait mieux que son frère ce qu'il fallait ou ce qu'il ne fallait pas demander au soldat

allemand. Quand Jérôme insistait pour faire monter les bavarois à l'assaut de Glogau, Napoléon donnait raison contre lui au général Deroy. Il se montrait ménager de leur sang, préférait les aguerrir d'abord dans de petites campagnes avant de les lancer dans le fracas des grandes batailles de l'Empire. Nos auxiliaires allemands de cette époque doivent nous rendre d'ailleurs cette justice : souvent nous les avons mis aux postes les moins dangereux, jamais nous ne les avons exposés au péril sans nous. Souvent les Français les ont précédés, jamais ils ne les ont jetés en avant pour épargner le sang welche à leurs dépens. Que le soldat bavarois, saxon, würtembergeois compare, sous ce rapport, l'hégémonie française et l'hégémonie prussienne : les chiffres respectifs des pertes de la Prusse et de ses alliés dans la dernière guerre sont sur ce point assez instructifs.

Non-seulement Napoléon récompensait chez ses auxiliaires allemands les services militaires, mais il ordonnait de lui signaler les traits de générosité ou de probité qui se rencontraient chez eux. Il croyait dans ses attributions d'encourager la *vertu allemande :* n'était-ce pas devancer le *Tugenbund ?* On trouve dans sa correspondance cette curieuse « décision » :

Le maréchal Berthier met sous les yeux de l'Empereur le trait suivant que lui signale le général Clarke : M. Godeck, capitaine au régiment de Nassau-Usingen, en garnison à Wrietzen, s'était acquis la reconnaissance des habitants par les services qu'il leur avait rendus en plusieurs occasions, et il vient de refuser une somme qui lui avait été offerte. Mais ayant appris que cinq officiers prussiens, prisonniers de guerre,

qui s'étaient attiré l'estime générale, étaient réduits à une extrême misère, M. Godeck pria les magistrats de Wrietzen de distribuer à ces cinq officiers la somme qui lui avait été destinée. DÉCISION : *Lui en témoigner ma satisfaction* et me faire connaître ce que je pourrais faire pour lui. NAPOLÉON [1].

Chaque succès de l'armée de Silésie était mis à l'ordre du jour de la Grande-Armée : les mêmes bulletins qui proclamaient l'écroulement de la grandeur prussienne annonçaient au monde la nouvelle grandeur militaire de la Bavière et du Würtemberg. Après la prise de Glogau, Napoléon décrète que « les troupes alliées du roi de Würtemberg se sont bien montrées » (38e bulletin). Après la prise de Breslau, les 48e et 50e bulletins constatent que « les troupes bavaroises et würtembergeoises ont mérité les éloges du prince Jérôme et l'estime de l'armée française ; » et après le combat de Strehlen et le beau fait d'armes des chasseurs de Linange, « Sa Majesté a ordonné de témoigner sa satisfaction aux troupes bavaroises et würtembergeoises ». En outre, dix croix d'honneur durent être distribuées au corps würtembergeois ; l'Empereur écrivit au roi Frédéric une lettre des plus flatteuses et lui envoya une partie des drapeaux et des canons enlevés à l'ennemi. Un autre jour, c'était aux Bavarois que s'adressaient les paroles flatteuses et les décorations ; c'était au roi Maximilien-Joseph que l'on envoyait les trophées des places conquises. L'Empereur s'appliquait à maintenir entre les puissances alliées une certaine rivalité d'émulation.

1. *Correspondance de l'Empereur Napoléon Ier*, tome XV, 27 avril 1807.

Il ménageait surtout la susceptibilité de ses auxiliaires allemands jusqu'à fermer les yeux sur leurs pillages, tant de fois dénoncés par Jérôme. Il entendait que les alliés fussent traités comme les soldats français. A Dresde, M. de Thiard, commandant de la place, impatienté des exigences et des prétentions des confédérés, écrivait à Berthier : « Je désirerais que la division bavaroise sût d'une manière positive qu'elle n'a gagné ni la bataille d'Austerlitz, ni celle d'Iéna ; qu'un mot de Sa Majesté peut rendre l'armée saxonne autant qu'elle ». Mais Berthier répondait sévèrement. : « J'ai mis sous les yeux de l'Empereur, Monsieur de Thiard, la lettre que vous m'avez écrite. Sa Majesté n'a pas été satisfaite de la comparaison que vous faites de nos alliés avec nos ennemis. Elle a vu avec peine qu'on faisait sentir aux alliés qu'ils n'avaient combattu ni à Austerlitz, ni dans cette campagne ; son intention est tout à fait opposée. Sa Majesté cherche, au contraire, à les associer à tous ses succès et à leur en faire partager la gloire. C'est par là qu'elle acquiert leur amitié, et surtout leur confiance. Autrefois, on n'avait pas d'alliés, parce qu'on suivait un système opposé. Sa Majesté est très-fâchée que vous n'ayez point donné des souliers aux Bavarois. Faites-leur-en distribuer en gratification. » En général, l'Empereur veut que les Bavarois et les autres alliés soient traités comme les Français, et qu'on procure aux officiers et aux soldats *toutes les douceurs possibles*. En outre, pour effacer le mauvais effet que des paroles imprudentes auraient pu produire sur le général bavarois, Berthier lui écrivait pour lui renouveler l'assurance des égards et des *dou-*

ceurs que l'Empereur voulait faire goûter à ses alliés. Sa lettre se terminait par ces étranges paroles : « *Toutes les campagnes de l'Empereur sont des campagnes de manœuvres*, et la gloire appartient également à tout ce qui compose la Grande-Armée, soit troupes françaises, soit troupes alliées. » Etait-il donc nécessaire de rabaisser le soldat francais au rôle d'instrument passif pour relever l'amour-propre du soldat allemand? Dans ces insolentes paroles, on sent bien plus l'orgueil du despote que les ménagements du politique. L'enivrement césarien gagne déjà le sinistre joueur d'échecs. L'Empereur *des Français* s'efface devant l'Empereur d'Occident.

VI

Pendant ce temps, au mois de mars 1807, les Hessois faisaient le siége de Graudenz, vaillamment défendu par un Français d'origine, l'Homme de Courbière; d'autres auxiliaires, sous les ordres du maréchal Lefebvre, entreprenaient à l'autre bout de l'Allemagne de réduire la grande forteresse de Dantzig. L'armée assiégeante était à peu près égale en nombre à la garnison prussienne. Forte de 18,000 hommes, elle ne comptait d'abord que 3,000 Français, 6,000 Polonais, 2,500 hommes de la *Légion du Nord* (Polonais ou déserteurs russes ou prussiens) 5,000 Saxons, 2,200 Badois. Elle était donc composée, pour près de la moitié, de troupes allemandes. Le prince héréditaire de Bade tint à honneur d'assister aux opérations. L'Empereur le recommanda au maréchal dans les termes suivants : « L

prince de Bade se rend auprès de vous pour prendre le commandement de ses troupes et en passer la revue. Je vous recommande de le bien traiter et de ne pas souffrir *qu'il s'expose plus qu'il n'est convenable*[1].»

Le siége était hérissé de difficultés; le maréchal, rompu à la grande guerre, était fort inexpérimenté dans la guerre de siége. Aussi avait-il les mêmes impatiences que Jérôme contre les ingénieurs trop prudents, selon lui, surtout contre ses auxiliaires allemands, trop peu disposés à l'escalade. A l'entendre, ils étaient enclins à la désertion, et pour les empêcher de se répandre dans les villages, on était obligé de les mieux nourrir que les soldats français. Ils n'étaient bons qu'à dévorer les approvisionnements. Les Saxons se battaient bien, mais ne voulaient pas manier la pioche[2]. Les Badois étaient aussi tièdes au feu qu'au travail. Il fallait le débarrasser de tout ce monde; il se chargeait de tout enlever avec ses grenadiers. Ici encore Napoléon était obligé de gourmander son lieutenant, de lui reprocher un langage si outrageant pour les alliés. Ces Badois et ces Saxons étaient de jeunes soldats : il fallait leur donner le temps de s'habituer au feu. « Il n'y a rien d'extraordinaire, écrivait-il, à ce que vingt

1. *Correspondance*, t. XIV, p. 12, 244. Osterode 31 mars 1807.

2. Dans les divers corps d'armée où ils figurèrent, les Saxons manifestèrent d'abord une tendance fâcheuse à la désertion : « Ecrivez à mon ministre à Dresde, mandait Napoléon à Talleyrand, pour qu'il fasse connaître que le contingent saxon ayant éprouvé une grande diminution par les désertions, les pertes et les événements ordinaires de la guerre, je désire qu'il soit complété sans délai par des recrues tant d'infanterie que de cavalerie. Le contingent de Weimar a aussi une diminution par les désertions, la Saxe-Gotha n'a fourni que 400 hommes... »

tirailleurs badois aient fui devant les Cosaques. Il faut être accoutumé à ces troupes qui sont lâches, mais qui font beaucoup de bruit. Souvent même la bonne infanterie française en a été étonnée... » Lefebvre, comme Jérôme, se plaignait de la licence des alliés : « Faites fusiller, lui répondait-on, le premier qui commettra des désordres[1]. » Enfin le commandant de la place, général Kalkreuth, qui venait d'assister à un échec de l'armée de secours, demanda à capituler; le 16 mai, les troupes du Rheinbund firent leur entrée triomphale dans la grande forteresse prussienne et les bulletins impériaux signifièrent au monde que « Sa Majesté témoignait sa satisfaction aux troupes assiégeantes. »

Parmi les Badois qui se distinguèrent dans cette campagne, les historiens ont cité tout d'abord le prince héritier, qui, dans les tranchées de Dantzig, exposa sa vie et sa santé ; le baron lieutenant-général de Stockorn ; Hetzler, caporal ; de Saint-Ange, officier, qui tous trois furent, de la main de leur prince, solennellement décorés de la Légion d'honneur sous les murs de la place ; le major de Brücken, qui, au combat de Dirchaw, lutta contre des forces supérieures ; l'adjudant général de Porbeck[2], etc. Aussi l'Empereur envoya-t-il en présent au grand-duc de Bade 4,000 fusils, 600 chevaux, etc., pris sur les Prussiens.

On cite aussi le trait d'un tambour saxon, nommé Zworn, qui, pendant un assaut contre une re-

1. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XIV, p. 537, 646, 701, etc.
2. *Histoire chronologique, généalogique et politique de la maison de Bade*, par Viton de S. Alais, Paris, 1807. Bignon, VI, 289.

doute prussienne, battit la charge sans ordre et se précipita sur la redoute en criant : « A moi, Saxons ! » Ses camarades se précipitèrent sur ses pas et enlevèrent l'ouvrage.

A Heilsberg encore, à Friedland, nous retrouvons les Saxons et d'autres auxiliaires allemands. Napoléon écrivait au roi de Würtemberg que son régiment de chevau-légers « s'était parfaitement comporté à la bataille d'Heilsberg ; le colonel a été blessé[1]. » Et l'Empereur profite de l'occasion pour faire une allusion à ces personnes, servant dans l'armée russe, qui tiennent de si près au roi de Würtemberg, et qui ménagent si peu les Würtembergeois. Après Friedland, l'Empereur envoya au roi de Saxe, au roi de Bavière et autres princes de la Confédération, des officiers de leur armée pour leur porter la nouvelle de la victoire.

VII

Telle fut la première campagne sérieuse faite par les troupes du Rheinbund sous les drapeaux de l'Empire. Depuis ces jours jusqu'au jour fatal de Leipsig, tout devint commun entre les fils de la vieille Gaule et les soldats de la Bavière, de la Hesse, de Bade, du Würtemberg, de la Saxe, de la Thuringe. Ils partagèrent toujours la gloire et le danger, les lauriers et les blessures. Français et Allemands communièrent dans la victoire comme dans la mort. Les bords de la Saale et de l'Isar fournirent comme les bords du Rhin leur

1. *Corresp. de Nap. Ier*, t. XV, 24 juin 1807.

contingent de héros à la grande épopée napoléonienne. Nos alliés du Rheinbund eurent leur part dans les triomphes impériaux ; ils eurent leurs pages dans les bulletins de la Grande-Armée qui racontaient au monde les merveilles de Friedland, de Wagram, de Borodino, ou les désastres de 1812. Les gravures du temps nous montrent les princes et les généraux du Rheiubund affectant non-seulement le costume et la coiffure, mais les moindres détails de toilette des maréchaux napoléoniens. Emile de Hesse-Darmstadt porte la moustache et les courts favoris de Lasalle et de Murat. Même après l'année 1813, où nos alliés du Rhin durent se tourner contre nous, même après l'année 1814, où ils suivirent les armées de la Prusse et de la Russie contre Napoléon, les sympathies françaises et le souvenir d'une longue et glorieuse fraterternité d'armes ne put s'éteindre dans leur âme. Les sentiments qui, au souvenir de l'empereur d'Occident, animaient les cœurs des vétérans napoléoniens sur la rive gauche devaient avoir leur écho sur la rive droite. Aux uns comme aux autres, à ceux de Munich, de Stuttgart et de Darmstadt, comme à ceux de Cologne, de Mayence et de Saarlouis, Niklas Müller dédiait, en 1837, son *Livre de chants pour les vétérans qui servirent dans la Grande-Armée de Napoléon, de* 1803 *à* 1814[1]. Au frontispice du livre, on voit deux militaires allemands, qu'on prendrait, à leur costume, à leurs favoris, à leur façon *crâne* de porter le bonnet de police, pour de vrais grognards de la

1. *Liederbuch für die Veteranen der grossen Napoleonarmee von* 1803 *bis*, 1814, Mayence, 1837.

Loire : ils pleurent sur la tombe de Sainte-Hélène, sur l'épée et le petit chapeau, ombragés du saule légendaire. D'autres gravures reproduisent les traits populaires de Napoléon, du grand-duc de Darmstadt, de son fils le prince Émile.

« Le guerrier qui a suivi Napoléon sous tous les climats de l'univers, s'écrie l'auteur dans sa préface, le guerrier qui a combattu sous ses ordres en tant de royaumes, qui tant de fois a pris sa part de la gloire et du triomphe, qui a mené cette vie tourmentée, pleine de privations, de souffrances, de fatigues et de dangers mortels, ne peut pas, ne doit pas oublier son grand général. Transfiguré, il continue à illuminer nos heures de joie ; nous lui dédions, ainsi qu'à nos victoires immortelles, de bienfaisantes fêtes commémoratives. Le vétéran s'y rajeunit ; il recherche ses compagnons d'armes, ses fidèles camarades, pour jouir dans leur société de ces douces joies qui surgissent du sein du passé, comme la pierre précieuse des mines de diamants... Quel souverain pourrait prendre ombrage de voir une telle association fêter les anciennes victoires, jeter un regard ému sur les aigles brisées de Leipzig et de Waterloo, laisser tomber une larme de douleur dans les flots de la Bérésina ? »

Tous ces débris héroïques des légions *rheinbundistes*, de 1807 et de 1812, étaient loin des sentiments de haine soigneusement attisés depuis par les professeurs prussiens dans le cœur de leurs descendants. Non, certes, ils n'avaient pas honte d'avoir vaincu à Wagram, à Eylau, à Smolensk, à la Moscowa ! et ils ne croyaient pas que cette épopée de cent victoires communes fût une ignominie pour la valeur allemande !

Dans leurs chants, on voit percer, sous le dévouement à Napoléon, un sentiment plus élevé : le re-

gret de cette République qui avait fait luire la liberté sur la terre allemande. « *Lui*, sur le cadavre de la République géante, il a fait surgir le Consul, l'Empereur; le fatal éclat du trône l'a trompé, hélas ! et il a fait le mauvais marché ! » Mais ces reproches du guerrier allemand à l'homme de brumaire, le blâme que déverse parfois le poëte militaire sur la disgrâce de Carnot et de nos chefs républicains, sur le mariage autrichien ou la guerre d'Espagne, ne refroidissent point son admiration passionnée pour le César français :

« Napoléon, sur le théâtre du monde, a été l'image classique du héros ; mais il était aussi le père des soldats, le fort bouclier de l'honneur. — Le camp, la misère, le danger, la fatigue, il partageait tout en camarade ; il partageait la faim ou la mauvaise soupe et guérissait nos esprits malades. — *Quel Charlemagne, quel Otton*, quel Alexandre, a fait autant que lui ? Tout le monde les nomme grands ; mais *lui* est encore au-dessus d'eux. — Sous ses étendards victorieux nous avons servi fidèles, intrépides. Son nom ne peut nous rappeler que des sentiments, que des souvenirs sans cesse nouveaux d'héroïsme ».

CHAPITRE IX

Le régime militaire en Westphalie.

Les territoires de la Prusse et de ses alliés, situés entre l'Elbe et le Rhin, avaient été, par un décret du 5 octobre 1806, frappés de contributions de guerre considérables. Ainsi le Brunswick devait payer 5,625,000 francs ; la principauté d'Orange-Fulda, 1,300,000; la Hesse-Cassel, 600,000; Halberstadt, 525,000, etc. Les Prussiens de 1870 et 1871 nous ont habitués à de tout autres chiffres.

Un autre décret, du 23 octobre 1806, avait établi pour les pays en deçà de l'Elbe, conquis à la suite de la bataille d'Iéna, cinq gouvernements militaires; le général Loison s'installait à Münster et administrait une partie de la Westphalie prussienne, le général Gobert à Minden, le général Bisson à Brunswick, le général Thiébaut à Fulda, le général Clarke à Erfurt. A côté de chacun d'eux, un inspecteur ou sous-inspecteur aux revues était chargé, avec le titre d'intendant, de l'administration civile : il était nommé par l'intendant général Daru et correspondait quotidiennement avec l'inspecteur en chef Villemanzy; il était assisté

d'un receveur dépendant de M. de La Bouillerie, receveur général des contributions de la Grande-Armée. Quand la Hesse-Cassel eut été occupée, elle forma un sixième gouvernement sous les ordres du général Lagrange et l'administration civile de l'intendant Martillière. Le gouverneur général de Cassel était, au dire des Allemands, « un homme de vieille honnêteté française, qui accomplissait à regret les ordres rigoureux de l'Empereur, qui faisait tout pour le mieux et prenait volontiers conseil sur les choses qui, en sa qualité d'étranger, ne lui étaient pas familières ». Il allait avoir à donner la preuve de sa modération et de son humanité [1].

Il arriva à Cassel le 4 novembre 1806, au moment où la Hesse n'était plus guère occupée que par une poignée de conscrits français et italiens sous la surveillance du commissaire-ordonnateur Monnay. L'avant-veille, le roi Louis avait quitté Cassel, et Mortier avait poursuivi sa route pour aller accomplir les décrets de l'Empereur sur l'Allemagne du nord. Lagrange adressa une proclamation rassurante aux habitants de l'Électorat : les fonctionnaires du prince déchu restèrent en place; les impôts durent être perçus, la justice rendue, le pays administré, comme par le passé. On se contenta de faire enlever les armes électorales sur les monuments publics. Enfin on institua une commission chargée de veiller à l'égale répartition des logements militaires et des réquisitions.

1. Voir, sur les insurrections militaires, Lyncker, *Geschichte der Insurrectionen wider das Westphælische Gouvernement*, Gœttingen, 1860.

Les instructions de l'Empereur portaient que l'on s'occuperait activement de la démolition des places de Hanau, Marburg, etc., de la vieille forteresse féodale de Ziegenhain, qui avait soutenu tant de siéges au seizième et au dix-septième siècle, et dont on disait dans le pays : *Fort comme Ziegenhain.* Dans toutes ses lettres, il insiste sur la nécessité de désarmer soldats et habitants : il connaissait trop bien le caractère violent et belliqueux des anciens Cattes, leur attachement aveugle à la maison électorale, qui les faisait appeler dans toute l'Allemagne *les chiens de la Hesse.* Il fallait se hâter de mettre à profit les premiers moments et la première surprise. Napoléon ordonna l'arrestation des généraux et officiers supérieurs hessois [1]. Il recommandait de ne souffrir dans le pays aucun des princes de la famille déchue, pas même les femmes. On devait préparer un projet de mise à la retraite des anciens officiers et envoyer à l'Empereur la liste des pensionnaires électoraux. Guillaume avait prêté environ 16 millions à ses sujets : Napoléon voulait les encaisser pour son compte; pour faciliter le remboursement, il accorderait aux débiteurs une réduction de 10 pour 100. « Enfin, ajoutait-il, s'il y a quelque chose à faire pour être utile à cette population et la contenter, telle que la suppression de quelque droit onéreux, ayez soin de m'en informer... On peut traiter le pays avec douceur; mais, s'il y a le moindre mouvement quelque part, faites un exemple terrible. Que le premier village qui bouge soit pillé et brûlé, que le

1. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 473.

premier rassemblement soit dispersé, et les chefs traduits à une commission militaire[1]. »

On put juger de l'esprit qui animait l'ancienne armée hessoise lorsque, dans les premiers jours de novembre, elle fut obligée de livrer ses armes et ses chevaux. On vit les soldats briser leurs fusils, et les officiers leurs épées. Ces militaires, qui avaient fait tant de campagnes en mercenaires, qui en Amérique, en Hollande, en France, avaient combattu la liberté des peuples à la solde des despotes, étaient aussi fiers de leurs drapeaux qu'aucune armée européenne. Ils s'indignaient que des conscrits les eussent, pour ainsi dire, vaincus sans combat. Ils enviaient les Prussiens, qui du moins à Iéna avaient pu lutter honorablement. Le peuple des campagnes et d'une partie des villes partageait leurs haines et leurs regrets. Cette population, si fière dans sa dégradation séculaire, s'irritait des charges de la guerre, quelque adoucies qu'elles fussent par la modération et la prudence de Lagrange.

Celui-ci était dans une situation assez critique; comme plus tard le roi Jérôme, il se trouvait en quelque sorte isolé entre la Grande-Armée, qui poursuivait sa marche sur la Vistule, et la frontière française, où Kellermann, gouverneur de Mayence, ne voulait et ne pouvait s'occuper que de la Grande-Armée. Toutes les forces dont disposait Lagrange n'étaient que des troupes qui passaient: conscrits qui allaient se former, cavaliers qui allaient se monter, régiments qui

1. *Correspondance de Napoléon Ier.* — Lettres des 5, 12 novembre, 3 décembre 1806, t. XIII, p. 588, 597, 614; t. XIV, p. 32.

allaient se constituer dans quelqu'un des dépôts de l'Oder ou de la Vistule. Quelques bataillons de jeunes soldats et quatre pièces de canon composaient toute la garnison permanente de Cassel. Pourtant la fermentation était assez grande dans quelques parties du pays. A Cassel, le directeur de la police ci-devant électorale, Hassenpflug, défendit de circuler sans lanterne, à partir de neuf heures du soir, dans les rues de la capitale.

Le gouvernement impérial avait pensé qu'on pourrait se concilier l'ancienne armée hessoise en lui offrant du service dans les troupes de la France et de ses alliés. Pitcairn, général du roi de Hollande, ouvrit un bureau de recrutement pour l'armée néerlandaise. Napoléon prescrivit à Lagrange de lever, pour le compte du roi de Naples, un corps qui irait s'organiser à Haguenau. C'eût été s'assurer les services d'excellents militaires, et en même temps enlever au pays un redoutable élément d'agitation [1]. Toutefois le moment était mal choisi pour demander des volontaires. Il était naturel que les anciens soldats de l'électeur voulussent attendre le résultat de ses dernières négociations avec Napoléon avant de se compromettre avec les nouveaux maîtres. Bien peu répondirent à l'appel de Pitcairn et de Lagrange. Celui-ci, attribuant à l'influence des officiers supérieurs le « mauvais esprit » de l'armée, prit le parti de les envoyer à Mayence. Comme cette mesure ne produisit pas d'effet, il se résolut à une démarche plus

1. « Mon principal but est de me défaire de ces gens-là. » — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 597.

grave : il ordonna aux soldats de la ci-devant armée hessoise de se réunir dans leurs anciens cantonnements avant le 25 décembre 1806; les récalcitrants devaient être fusillés.

Les soldats imaginèrent, non sans quelque apparence de raison, qu'on ne voulait les avoir sous la main que pour les incorporer de force ou les envoyer dans les forteresses. Tout le pays au midi de Cassel, dans les bassins de la Werra, de la Fulda, du Schwalm, de l'Eder, où ces militaires se trouvaient en grand nombre, se mit en insurrection. Les rares soldats qui se rendaient à l'appel de Lagrange furent arrêtés par des bandes de paysans armés. A Allendorff, sur la Werra, les soldats s'emparèrent des munitions et des armes qu'ils avaient livrées. A Eschwege, le régiment de Wurmb se reconstitua intégralement, sans même oublier sa musique. Les officiers supérieurs n'étaient plus là, les autres manquaient de courage ou d'initiative. Un simple fourrier, Jacob Schumann, prit le commandement. Les postes et les sentinelles furent placés comme à l'ordinaire; des détachements allèrent saisir les caisses de l'État, d'autres reprendre les canons. On distribua la solde et les vivres, on assigna des logements réguliers. On prit à un juif alsacien qui passait à Eschwege quarante chevaux destinés à la Grande-Armée : ils servirent à monter un petit corps de cavalerie; on entra en relations avec les autres régiments licenciés. Enfin un ancien capitaine du régiment de Wurmb, von Usslar, étant venu à passer, on le força d'accepter le commandement, et on le proclama « colonel des Hessois ».

A Hersfeld, sur la Fulda, une rixe entre un bourgeois et un soldat italien, la veille de Noël, fut le signal du mouvement. L'officier commandant le détachement fut saisi et maltraité ; un soldat tué d'un coup de feu sur la place d'armes, les autres chassés de la ville, poursuivis, traqués, désarmés par les paysans ; un employé, qui s'efforçait d'apaiser cette émotion, pensa être assommé. A Smalkalde, à droite de la Werra, une troupe de soldats et de campagnards enfoncèrent une des portes, tombèrent sur le poste, qui était composé de soldats du Prince-Primat, en blessèrent quelques-uns, en prirent deux, chassèrent le reste, et s'emparèrent de treize canons électoraux à destination de Mayence. A Marburg, place forte sur le Lahn, la petite garnison française fut chassée de la ville et de la citadelle. La forteresse de Ziegenhain faillit également être enlevée d'un coup de main par un sous-officier du nom de Triebfürst. Lorsqu'on lui demanda ce qu'il voulait : « Nous réclamons, répondit-il, ce qu'on nous a pris : *le pain et la solde* ».

Quelle que fût la méthode qui présidait d'abord aux mouvements de cette insurrection militaire, quelques efforts que fît von Usslar pour maintenir un peu d'ordre parmi ses troupes, il est certain que des soldats habitués à une discipline de fer ne pouvaient obéir longtemps à un pouvoir tout d'opinion. Aux militaires s'étaient joints des paysans, puis des vagabonds, des bandits. Il n'y eut pas toujours des vivres et une solde régulière. Les bourgeois eurent bientôt à souffrir de la rapacité, de l'ivrognerie, de la brutalité de leurs libérateurs, et se prirent à souhaiter l'arrivée des Français.

Aux premières nouvelles du soulèvement, Lagrange s'était empressé, pour calmer les esprits, de publier une proclamation où il disait qu'il n'avait jamais prétendu forcer personne à prendre du service. Les ministres hessois s'employèrent de leur côté à chapitrer la population. Le 25 et le 27 décembre, on promit amnistie générale pour tous ceux qui « rentreraient dans le devoir » ; le 28, nouvelle proclamation conciliante du gouverneur général. Cependant la panique se répandait dans le pays : à Cassel on racontait que 20,000 soldats ou paysans marchaient pour donner l'assaut à la capitale ; mais bientôt on put annoncer l'arrivée prochaine de troupes françaises. Le général Barbot, envoyé en toute hâte par Lagrange, était allé ramasser sur le Rhin et sur le Mein des détachements de la garde de Paris, quelques compagnies d'infanterie, un bataillon de chasseurs badois, en tout 3,000 hommes. La terreur succéda aussitôt à l'exaltation ; les plus compromis commencèrent à gagner la frontière. A Allendorff, où l'insurrection avait pris naissance, les soldats révoltés furent désarmés par les bourgeois ; à Eschwege, où elle avait eu son principal développement, elle finit de la même façon. Surexcités par un message de Lagrange, qui menaçait de réduire la ville en cendres, les citoyens prirent d'assaut le corps-de-garde et en chassèrent les rebelles. Le surlendemain (4 janvier), Barbot, qui arrivait avec 2,000 hommes, trouva la besogne toute faite. Il se contenta de saisir quelques réfractaires, de faire indemniser le maquignon alsacien, et d'exiger pour ses hommes des souliers et des vête-

ments. Un détachement italien envoyé à Smalkalde en ramena également quelques prisonniers. La plus coupable de toutes ces villes, c'était Hersfeld : les bourgeois avaient pris parti contre les Français; un de nos soldats avait été tué. A la suite d'une enquête sévère, Barbot fit raser la maison d'où le coup de feu avait été tiré et fusiller un des insurgés. On fit une battue de réfractaires dans les villages voisins. Enfin on érigea des cours martiales qui condamnèrent deux autres révoltés à la peine de mort : Triebfürst, le sous-officier, et un nommé Wentzel, de Germerode, qui s'était proclamé « général des paysans ».

Une maison rasée et trois exécutions capitales parurent à Lagrange une expiation suffisante d'une révolte qui avait pourtant mis en péril la domination française dans la Hesse électorale et compromis les communications de la Grande-Armée avec Mayence. L'Empereur, alors à Varsovie, ne l'entendait pas ainsi. Aux premières nouvelles expédiées par Lagrange le 26 décembre, il répondit (8 janvier 1807) : « Mon intention est que le principal *village* où est née l'insurrection soit brûlé, et que *trente* des principaux chefs soient passés par les armes; un exemple éclatant est nécessaire pour comprimer la haine des paysans et de cette soldatesque. Si vous n'avez fait aucun exemple, faites-en un sans délai... Que le mois ne se passe pas sans que le principal *village*, *bourg* ou *petite ville* qui a donné le signal de l'insurrection soit brûlé et qu'*un grand nombre* d'individus aient été fusillés... Il faut laisser des traces dans les cantons qui se sont révoltés... Trente des principaux coupables fusillés, *deux ou trois*

cents envoyés dans les citadelles de France... Les actes de vigueur sont humains en ce qu'ils empêchent la renaissance de nouvelles séditions. » C'était la fameuse théorie de répression que Napoléon a si souvent développée à Murat pour l'Espagne, à Joseph pour le royaume de Naples, à Junot pour la Toscane, à Davout pour l'Allemagne du Nord. « Du reste, ajoutait-il, je ne puis regarder une insurrection dans le pays de Cassel, au mois de janvier, que comme un événement heureux. La haine que les souverains de ce pays ont toujours nourrie parmi les habitants contre la France devait la faire prévoir. Il vaut mieux qu'elle ait éclaté dans ce moment que lorsque les Anglais auraient pu faire une descente sur l'Elbe.» Il reprochait à Lagrange de n'avoir pas enlevé les fusils comme il l'avait tant de fois ordonné; il lui demandait avec insistance un rapport détaillé, où l'on ne devait « rien lui cacher »; enfin il annonçait l'arrivée de renforts. Quatre jours après (12 janvier), Napoléon pouvait écrire à Clarke qu'il avait 14,000 hommes à Cassel.

Il paraît que Lagrange n'a pas envoyé immédiatement le rapport demandé, car l'Empereur s'impatiente : le courrier est passé à Cassel, et Lagrange n'en a pas profité ! Napoléon n'en est que plus disposé à prendre au sérieux les rumeurs exagérées sur l'événement. Maintenant il demande dans ses lettres à Berthier qu'Eschwege et Hersfeld soient brûlés, *soixante hommes fusillés*, un nombre triple arrêté et conduit en France, les troupes autorisées à vivre à discrétion dans le pays; puis, s'exaltant dans la pensée des « outrages faits à ses aigles », il veut que « *deux*

cents personnes au moins payent de leur tête cette insurrection ». — « L'officier qui a été leur chef doit périr. Nous sommes trop vieux dans les affaires pour croire que l'on est chef malgré soi. » Heureusement pour le capitaine von Usslar, il put s'enfuir à temps ; plus tard nous le retrouvons réconcilié avec les Français et capitaine au service du roi Jérôme. Où se serait arrêté Napoléon dans cette progression de rigueurs, si son général n'avait enfin pu lui faire connaître la vérité ?

Lagrange se vit obligé pourtant d'envoyer des détachements dans les localités qui s'étaient insurgées, afin d'y enlever pendant la nuit les magistrats et de les forcer à donner les noms des coupables. Un certain nombre de paysans et de soldats furent arrêtés et conduits chargés de chaînes à Mayence. Rien que dans le pays de la Werra, cinq individus, tous militaires, furent traduits devant une cour martiale et fusillés. Schumann, le fourrier devenu général, fut une autre victime. La ville d'Hersfeld devait être pillée et brûlée. Le général Barbot eut la condescendance de laisser le soin d'exécuter cette mesure au commandant de chasseurs badois; celui-ci se contenta d'incendier une vieille maison pleine de paille. Les soldats badois, compatriotes cependant de ceux que nous avons eus naguère en Franche-Comté, ne profitèrent pas de la permission de piller. Voilà comme un Lagrange et un Barbot savaient exécuter les ordres rigoureux échappés à l'impatience de Napoléon. Au lieu de centaines de victimes, il y en eut au plus une dizaine. C'est trop assurément pour l'humanité; toutefois les Prussiens

ont exécuté chez nous d'une tout autre façon les « lois de la guerre ». Après la répression de la révolte, on forma des soldats hessois les moins récalcitrants deux régiments, à 300 hommes d'abord, sous les colonels Schraidt et Müller, ancien officier de l'Électeur.

L'insurrection hessoise avait eu un certain retentissement dans les pays voisins. Dans le duché de Brunswick, le gouverneur général Loison reçut l'ordre d'exécuter le décret du 23 octobre et d'envoyer en France les officiers de l'ancienne armée brunswickoise qui ne voudraient point passer au service de la France. Cependant le Brunswick, de mœurs plus douces et plus polies que la Hesse, montra moins d'hostilité; mais beaucoup de malheureux soldats, que le licenciement de leur armée avait privés de tout moyen d'existence, se réunirent par bandes et infestèrent les grandes routes. Plusieurs durent être fusillés comme brigands.

Les événements de Cassel ne furent pas étrangers aux sévérités que Napoléon déploya contre la ville westphalienne, ci-devant prussienne, de Halle. Elle devait son illustration à l'université fondée en 1688-1694 par le souverain de Prusse Frédéric Ier. En 1806, elle était à son plus haut point de prospérité. Les philosophes Wolff, Schleiermacher, Steffens, les médecins ou physiologues Reil, Sprengel, le théologien Niemeyer, y avaient attiré une nombreuse population d'étudiants. Halle fut très-maltraitée dans le combat du 17 octobre 1806, où fut battue la réserve prussienne sous Eugène de Würtemberg; elle avait aussi été inquiétée par les éclaireurs et les maraudeurs

de l'armée avant l'arrivée des corps réguliers. L'entrée de Napoléon eut lieu le 19 octobre. Les étudiants, qui s'étaient pressés sur son passage, le considéraient avec curiosité, sans haine, mais sans démonstrations sympathiques. Napoléon remarqua que ces jeunes gens ne le saluaient pas. L'un d'eux, intèrpellé par lui, l'avait, dans son trouble, traité de *monsieur*. Enfin, dans la soirée, quelques-uns d'entre eux, attablés dans un cabaret en face de la maison Meckel, où l'Empereur était descendu, firent entendre, dit-on, des *pereat !* Napoléon se montra fort irrité contre les professeurs, plus encore que contre les étudiants. Le fondateur des lycées impériaux ne pouvait rien comprendre à la liberté d'allures et de manières qui caractérisait la jeunesse des universités allemandes. Il prétendit que les étudiants avaient combattu dans les rangs prussiens : cela n'était vrai que pour deux jeunes nobles, car les universités de 1806 n'étaient point encore celles de 1813. Napoléon écrivit cependant à Berthier : « Mon cousin, faites donner des ordres pour que l'université de Halle soit fermée, et que sous vingt-quatre heures les *écoliers* soient partis pour leur demeure. S'il s'en trouve demain en ville, ils seront mis en prison pour prévenir le résultat du mauvais esprit inculqué à cette jeunesse ».

Berthier écrivit de Dessau aux professeurs de Halle pour leur témoigner le mécontentement de l'Empereur et leur annoncer que les revenus de l'université étaient confisqués. Les savants, disait-il, ne devaient pas s'occuper de politique ; ils n'avaient d'autre mission que de cultiver et de propager les sciences ; ceux

de Halle ayant méconnu leurs devoirs, l'Empereur avait résolu de supprimer l'université. Les professeurs appelés en conseil furent bien surpris d'une telle communication. Quelques timides proposèrent de s'excuser auprès de l'Empereur et de lui déclarer qu'on n'avait jamais eu de sentiments hostiles à son égard. Steffens protesta et déclara que l'ennemi n'avait pas de compte à leur demander sur les sentiments qu'on lui portait. Halle se trouva ainsi deux fois ruinée, par le combat du 17 et la décision du 19 octobre. Les étudiants s'arrachèrent avec douleur à leurs professeurs favoris, et, peu fournis d'argent pour la plupart, se dispersèrent sur toutes les routes de l'Allemagne. Napoléon devait, en 1813, en rencontrer plus d'un sur son chemin.

Une ville ainsi traitée devait être suspecte. Quand éclatèrent les troubles de la Hesse, le gouverneur général d'Erfurt reçut l'ordre de prendre des otages. Le professeur Niemeyer, le sénateur Kefstein, le riche major von Heide, furent donc emmenés à l'intérieur de la France, d'où ils ne revinrent qu'après la paix de Tilsit. Nous retrouverons les deux premiers au Corps législatif du roi Jérôme[1].

C'est ainsi que les provinces du futur royaume de Westphalie furent pacifiées et que les gouverneurs généraux de Cassel, de Brunswick, d'Erfurt, assurèrent le paisible avénement de Jérôme-Napoléon.

1. Steffens, *Was ich erlebte*, t. V.

CHAPITRE X

Fondation du royaume de Westphalie [1].

I

Avant les fatales réunions de 1811, Napoléon Ier avait paru tenir fortement à ce principe que le Rhin devait former la limite de la France. Il ne voulut rien prendre pour elle, ni des dépouilles autrichiennes en 1806, ni des dépouilles prussiennes en 1807. « J'ai

1. *Le Moniteur westphalien*, 1807-1813, journal bilingue. — *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme*, 7 vol., 1861-1866 (renfermant le *Journal* de la reine Catherine, les rapports de Reinhard, etc.). — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII et suiv. — *Le Royaume de Westphalie, Jérôme Buonaparte, sa cour, ses favoris, ses ministres;* Paris, 1820. — Ernestine von L., *Kœnig Jerome und seine Familie im Exil*, Leipzig, 1870. — Lyncker, *Geschichte der Insurrectionen wider das westphælische Gouvernement*, Gœttingen, 1860. — Vehse, *Geschichte der deutschen Hœfe seit der Reformation : Hessen;* Hambourg, 1851-55. — Berlepsch, *Sammlung wichtiger Urkunten und Actenstücke, Beitræge zur Finanz-Geschichte des verschwundenen K. W.* Gœttingen, 1814. — *Rückblicke auf die Zeit des westphælischen Kœnigreiches*, dans la *Minerva*, juillet 1826. — Hellrung, *Die Organisation der westphælischen Armee*, dans la *Minerva* de décembre 1840. — Demian, *Statistik der Rheinbundstaaten*, 2 vol., Francfort, 1812. — Voyez aussi un curieux roman de Kœnig, *Kœnig Jerome's Carneval*, 3 vol. Leipzig, 1855.

assez du Rhin », était le mot qu'il répétait sans cesse à ses confidents et aux députations berlinoises. En 1808, lorsque le sénatus-consulte du 21 janvier réunit à l'empire les villes et territoires de Kehl, Castel, Wesel, Flessingue, les considérants de cet acte invoquaient le même principe : « Si l'extrême modération de Sa Majesté l'Empereur et roi n'avait déjà éclaté aux yeux de l'Europe,.., on s'étonnerait sans doute de voir un prince, dont les aigles ont victorieusement plané depuis l'Adriatique jusqu'au Niémen, convoquer solennellement le sénat français pour ne lui proposer la conservation que de quatre points pour ainsi dire imperceptibles dans l'immense étendue de ses conquêtes... *Son génie a fait la France assez grande* ».

Mais constituer en pleine Allemagne un état presque français, plus étroitement rattaché à la France, à l'Empire, à la dynastie, que les états allemands de la Confédération ; qui implanterait en Germanie les institutions, les lois, presque la langue et le sang français; qui, gouverné par un prince de la famille impériale, recevrait plus directement les ordres et les inspirations de l'Empereur, était une idée déjà ancienne chez Napoléon. Dès 1806, comme on l'a vu, cette idée avait pris corps dans le grand-duché de Berg.

Ces projets de Napoléon se précisent et s'agrandissent à mesure que les circonstances semblent les favoriser. Après la déclaration de guerre à la Prusse, c'est déjà un grand état, c'est un royaume qu'il veut fonder, c'est un de ses frères qu'il veut asseoir sur ce trône nouveau. La sollicitude toute spéciale avec la-

quelle il suit les progrès ou les fautes de son frère Jérôme, l'âpreté avec laquelle il combat le mariage avec Mlle Paterson, cette union allemande décidée dans les premiers mois de 1806, ce commandement en chef des auxiliaires bavarois et würtembergeois confié à un jeune homme qu'on voulait signaler à l'attention du monde et surtout de l'Allemagne, ne laissent aucun doute sur l'objet de son choix. Après Iéna, il sait où il placera le nouveau royaume ; après la chute de l'électeur de Hesse-Cassel, il sait quelle en sera la capitale ; en décembre 1806, il en a déjà déterminé les limites, car, dans le traité du 11 décembre avec l'électeur de Saxe, il oblige celui-ci à céder « *au prince désigné* par S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie », ses possessions de Thuringe situées entre l'Eichsfeld et Erfurt. Après s'être demandé assez longtemps s'il n'y engloberait pas les petits duchés saxons, Weimar, Gotha, Coburg, Meiningen, Hildeburghausen, il se décide à ne pas lui faire dépasser le cours de la Werra.

II

Le nouvel état porta un de ces noms comme l'Empereur aimait à en évoquer de la poussière de l'antiquité ou du moyen âge : le royaume de Westphalie. Il se composait :

1° Des états du duc de Brunswick, y compris le duché de Wolfenbüttel, les comtés de Rheinstein et de Blankenburg ;

2° Des états de l'électeur de Hesse-Cassel, moins

Katzenelbogen sur le Rhin et le comté de Hanau sur le Mein ;

3° De l'abbaye de Corvey, une des possessions de la maison d'Orange-Fulda ;

4° Des pays de Gœttingen, Osnabrück et Grubenhagen, enlevés à l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre ;

5° Parmi les territoires prussiens échus à la France, et qui entrèrent dans le royaume de Westphalie, les uns étaient d'anciennes possessions des Hohenzollern, acquises par des guerres, des traités, des héritages, les sécularisations du seizième au dix-huitième siècle : comme l'ancien évêché de Magdeburg et surtout cette « Vieille-Marche » de Brandenburg, située sur la rive gauche de l'Elbe et qui avait été le point de départ des conquêtes allemandes dans l'Europe orientale ;

Les autres étaient de récentes acquisitions de la Prusse lors du recès germanique de 1803 ; ainsi Paderborn et Hildesheim se souvenaient encore de leurs évêques, Quedlinburg de son abbé ; Mülhausen, Nordhausen, Gosslar, de leurs libertés municipales comme villes d'Empire ; l'Eichsfeld (en Thuringe) de l'archevêque-électeur de Mayence.

Il y avait une grande différence, au point de vue moral, entre les anciens et les nouveaux pays prussiens ; les premiers restaient attachés à la dynastie prussienne de toute la force des traditions anciennes et de toute la violence du patriotisme humilié et froissé ; les autres, qui avaient déjà passé en tant de mains, ne regrettaient pas plus les nouveaux maîtres que les anciens et se plièrent facilement à la domination napoléonienne.

Venaient enfin :

6° Le comté de Stolberg, fief de la Prusse, et le comté de Rietberg, fief de Hesse-Cassel;

7° Les territoires saxons entre Erfurt et l'Eichsfeld. Peu de temps après, Napoléon y ajouta d'autres parties du comté de Henneberg, de la principauté de Corvey, et, en 1808, la partie saxonne du comté de Mansfeld. Nous ne parlons pas ici des remaniements territoriaux de 1810 et 1811.

Le nouveau royaume de Westphalie, avec sa forme singulièrement irrégulière, était répandu sur quatre bassins: 1° celui de l'Elbe : la Westphalie touchait à l'Elbe et dépassait son affluent la Saale.

2° Le bassin du Weser, qui constituait la plus grande partie du royaume; le Weser est formé de la réunion de deux fleuves : à l'est la Werra qui arrose le comté de Smalkalde et les bourgs, déjà connus, d'Eschwege et Allendorff; à l'ouest la Fulda qui passe à Hersfeld et à Cassel, et qui reçoit sur sa rive gauche l'Eder. Le Weser, coulant ensuite du sud au nord, reçoit à gauche le Diemel, à droite l'Aller, grossi de l'Ocker qui passe à Brunswick, et de la Leine qui passe à Heiligenstadt, à Gœttingen, qui sont déjà wesphaliennes, à Hanovre, qui le sera plus tard. Le royaume ne possédait en 1807 que le cours supérieur de l'Aller, de l'Ocker et de la Leine; ces fleuves opéraient leur réunion en dehors de sa frontière.

3° L'Ems prenait sa source dans l'ouest du royaume; dans la partie septentrionale, un de ses affluents passe à Osnabrück.

4° Dans la partie occidentale du royaume, plusieurs

petits affluents du Rhin qui ont leurs sources dans les montagnes occidentales de la Westphalie : ainsi le Lahn qui arrose le pays de Marburg, la Lippe qui passe non loin de Paderborn, etc. On voit que le royaume de Jérôme-Napoléon renfermait le cours supérieur ou moyen de beaucoup de fleuves : l'embouchure d'aucun. Sa frontière occidentale courait parallèlement au Rhin et cependant ne s'y appuyait nulle part ; sa frontière septentrionale courait parallèlement à la mer, mais en était partout tenue à distance.

La Westphalie, suspendue en quelque sorte au milieu de l'Allemagne, ne se soutenait que par la protection à la fois nécessaire et tyrannique de Napoléon. Il avaît donné le haut Weser à la Westphalie, mais il en gardait le cours inférieur : c'était, en lui donnant l'existence, lui refuser l'indépendance, même commerciale.

Le complément géographique de la Westphalie eût été naturellement le Hanovre, qui lui eût donné l'embouchure de ses fleuves et un littoral. Le Hanovre et la Westphalie hessoise forment un même bassin : le premier en est le pays de plaine, et la seconde la région montagneuse.

III

D'après cette disposition physique du pays, on comprend de quelle façon allait s'exécuter la division du nouveau royaume en départements. 1° A l'est, le long de l'Elbe, *le département de l'Elbe*, chef-lieu Magdeburg, sous-préfectures Stendal, Salzwedel, Neuhaldensleben : 253,000 habitants ; 2° entre la

Saale et les sources de l'Ocker, *le département de la Saale*, chef-lieu Halberstadt, sous-préfectures Blankenburg, ancienne capitale de comté, et Halle, ville et université prussienne : 237,000 habitants : 3° entre le cours de la Leine et celui de l'Aller, *le département de l'Ocker*, chef-lieu Brunswick, sous-préfectures Helmstædt, université brunswickoise, Gosslar, ancienne ville libre, Hildesheim, sécularisation prussienne de 1803 : 276,000 habitants; 4° au centre, entre le cours de la Leine et celui du Weser, s'allongeait, du sud-est au nord-ouest, *le département de la Leine*, partagé en trois districts ; chef-lieu Gœttingen, université hanovrienne; Rinteln, université hessoise, et Einbeck : 234,000 habitants; 5° des bords de la Werra aux environs de Gosslar, à travers les plateaux et les montagnes de l'Eichsfeld et du Hartz, dans un pays de mines, de forges et de fonderies, *le département du Hartz*, chef-lieu Heiligenstadt, sous-préfectures Duderstadt, Nordenhausen et Osterode : 200,000 habitants; 6° à l'ouest, dans les bassins supérieurs de la Werra, de la Fulda et du Lahn, *le département de la Werra*, le plus remuant et le plus hostile à la domination française, chef-lieu Marburg, université hessoise, sous-préfectures Hersfeld et Eschwege, célèbres par les insurrections de 1807; on y trouvait aussi la petite forteresse de Ziegenhain, et la célèbre abbaye de Homberg, qui avait alors pour doyenne Marianne de Stein, sœur du fameux ministre prussien : — 260,000 habitants; 7° sur les bassins de la Fulda, de l'Eder, de la Diemel, de la Lippe, de l'Ems supérieur, — très-allongé du sud-est au nord-ouest, séparé du dépar-

tement de la Leine par le Weser, et du comté de Lippe par la forêt de Teuteberg, s'étendait *le département de la Fulda*, chef-lieu Cassel, capitale de l'ancien Électorat et du nouveau royaume, sous-préfectures Hœxter, Paderborn et Bielefeld : 260,000 habitants ; 8° au nord de ce département et du comté de Lippe, dans les bassins de l'Haase et du Bas-Weser, *le département du Weser*, chef-lieu Osnabrück, sécularisation hanovrienne de 1803, sous-préfectures Minden, sécularisation prussienne de 1648, Rinteln, université hessoise, Bielefeld : 355,000 habitants. Ce département devait être plus tard réuni à l'Empire français.

Le royaume de Westphalie en 1808 comprenait plus de 1,900 lieues carrées et deux millions d'habitants. Il se trouvait dans une situation assez avantageuse : au nord, à l'ouest et au sud, il confinait partout aux états de la Confédération du Rhin ; à l'est, où il avoisinait un état hostile ou suspect, le royaume de Prusse, il pouvait opposer l'excellente frontière de l'Elbe et l'importante forteresse de Magdeburg. Jérôme réclamait seulement contre ces quelques enclaves, appartenant à des princes « confédérés, » qui venaient rompre la continuité de ses états. Ainsi le pays de Smalkalde se trouvait séparé du reste de la monarchie par le duché de Saxe-Meiningen ; ainsi, dans la partie septentrionale du royaume, subsistaient la principauté de Calenberg et le comté de la Lippe, etc.

IV

Chose étrange, le pays que Napoléon avait choisi

pour y faire son expérience de greffe française sur souche allemande, était précisément celui où le sang germanique passe pour être le plus pur, où les traditions de la vieille Allemagne sont le plus vivantes. Partout se dressaient devant la royauté étrangère de glorieux et terribles souvenirs nationaux. On ne pouvait prononcer le nom d'une des préfectures du roi Jérôme sans réveiller un monde de traditions ou de légendes[1]. Ici était cette forêt de Teuteberg, qui avait vu le désastre de Varus et les larmes de Germanicus; là, ces fameux champs de bataille des guerres carolingiennes : le Sünthal, où les Saxons avaient exterminé une armée franque; le Weser, que Charlemagne avait rougi du sang des vaincus décapités; Paderborn, où, décimés par le glaive du conquérant, ils étaient venus demander la paix et le baptême. Corvey rappelait les hardis missionnaires qui s'étaient aventurés dans la solitude des forêts germaniques pour y bâtir la première chapelle et le premier cloître; Osnabrück, Halberstadt, Hildesheim, faisaient penser aux belliqueux évêques, armés de la crosse et du sabre, qui avaient imposé aux Saxons, sous peine de mort, la dîme et l'abstinence du vendredi. C'était dans les profondes vallées du Hartz, sur le légendaire plateau de Brocken, que s'étaient réfugiés les dieux de la Teutonie, anathématisés par l'Église. Quedlinburg avait été bâti par Henri l'Oiseleur pour tenir en respect les Slaves et les Hongrois. Magdeburg avait été la citadelle de Henri le Superbe et de Henri le Lion pour leurs éter-

1. Voyez sur ces vieux souvenirs une lettre insérée dans le *Moniteur westphalien* du 8 mars 1808.

nelles campagnes contre les Obotrites et les Wendes. Dans les turbulents et belliqueux Hessois revivaient ces rudes *Catti* de Tacite, qui déjà dans la Germanie ancienne donnaient l'exemple de la discipline militaire, traitaient la guerre comme un art, portaient des anneaux de fer en signe d'*emprise*, et ne se rasaient qu'après avoir tué un ennemi[1]; le Brunswick, à son tour, rappelait ces orgueilleux Welfs, qui avaient reculé à l'orient les frontières de l'Allemagne et disputé l'empire aux Barberousses. Ce royaume de Jérôme, berceau de l'antique Germanie, noyau du Saint-Empire allemand, avait été aussi le centre de la Réforme, le champ de bataille entre l'Autriche et les princes de Hesse et de Saxe, entre Charles-Quint et Philippe le Magnanime, entre Rome et Luther. A Smalkalde, les protestants s'étaient confédérés contre la maison de Hapsbourg; à Mülhausen, les paysans insurgés avaient été massacrés par les seigneurs; Magdeburg se souvenait de sa belle résistance au vainqueur de François Ier et des épouvantables cruautés de Tilly. De Mansfeld, de Brunswick, étaient sortis ce terrible Ernest qui, avec une poignee d'aventuriers, tint en échec la fortune de Ferdinand II, et cet indomptable Christian qui avait inscrit sur ses étendards : « Ami de Dieu, ennemi des prêtres. »

Et, par un étrange caprice de la fortune, c'était un Français, de la province la moins germanique de France, c'était le fils d'un avocat d'Ajaccio qui

1. « Multum rationis ac solertiæ; præponere electos, audire præpositos, nosse ordines, intelligere occasiones, differre impetus, disponere diem, vallare noctem. Alios ad prælium ire videas, Cattos ad bellum.»

venait asseoir son trône sur la terre des Arminius et des Witikind, qui succédait aux princes des Cattes et des Chérusques, aux empereurs saliques et aux empereurs saxons, aux Welfs et aux Hohenzollern, aux abbés et aux évêques-princes, aux comtes d'Empire et aux magistrats des villes libres. C'était lui qui recueillait le fruit des conquêtes de Charlemagne, des prédications des missionnaires chrétiens, de la courageuse résistance des landgraves luthériens. C'était pour lui que Henri le Lion et Henri l'Oiseleur avaient bâti ces forteresses. A cette même frontière de l'Elbe, c'était lui qui était chargé, sous un nouvel Empereur d'Occident, de défendre l'Allemagne des Ottons contre les Prussiens, héritiers des Slaves, et les Autrichiens, successeurs des Avars et des Hongrois.

CHAPITRE XI

La Constitution westphalienne.

I

Le futur roi de Westphalie était de quinze années plus jeune que Napoléon : il était né en 1784. Aussi avait-il été l'enfant gâté de Lætitia et de ses frères aînés ; Napoléon lui portait une affection réelle, un peu sévère, plus paternelle que fraternelle. Il aurait voulu développer en lui des capacités à la hauteur des destinées qui l'attendaient. L'élève du collége de Juilly retrouvait, aux jours de sortie, les splendeurs de la cour consulaire ; il entendait parler, dans les salons des Tuileries, de l'Italie, de l'Égypte, de Marengo. Mais on pouvait déjà démêler en lui les défauts et les qualités du futur monarque : une grande vivacité d'esprit, mais peu d'application ; un goût extrême pour le faste, le luxe, la représentation, les plaisirs faciles. Il ne manquait pas d'un certain courage : il fut blessé à Waterloo. Mais s'il n'eût pas été le frère de Bonaparte, il est permis de douter qu'il eût jamais conquis une grande place sur la scène du monde,

encombrée à cette époque de tant de braves généraux et de grands hommes d'État. En 1801, Bonaparte était tout à la marine; le continent pacifié, il voyait s'ouvrir une immense carrière de puissance maritime et coloniale pour la France; il n'avait d'yeux que pour l'Égypte, Saint-Domingue, les Antilles, les Indes. Peu s'en est fallu qu'il ne tournât ses prodigieuses ressources vers l'Océan, et qu'il ne recommençât Dupleix et Colbert dans des proportions inouïes. Dans ces dispositions, il voulut faire de son jeune frère un marin et le fit entrer dans la flotte comme aspirant de seconde classe : « Songez, lui dit-il, que la marine doit être votre métier ». Jérôme fit donc un certain nombre de campagnes maritimes, combattit ou esquiva plusieurs fois les escadres anglaises, rétablit l'autorité française et l'esclavage légal à la Martinique, fut accueilli à coups de fusil à Saint-Domingue, eut la fièvre jaune, vécut à bord dans les dangers, et à terre dans les plaisirs que lui assurait sa haute parenté. La rupture de la paix d'Amiens le surprit dans un voyage en Amérique ; les Anglais le traitaient déjà en prince et à tout prix voulaient mettre la main sur lui. Bloqué en quelque sorte dans le nouveau monde et attaché par sa grandeur naissante au rivage des États-Unis, il y fit la connaissance de Mlle Paterson et finit par l'épouser (24 décembre 1803).

Napoléon, qui avait d'autres vues sur son frère, refusa énergiquement son consentement au mariage, fit signer à Lætitia une protestation par-devant notaire, et lorsque Jérôme s'échappa d'Amérique avec sa compagne, pour aller implorer l'Empereur en fa-

veur de cette union, il trouva le continent fermé à la jeune femme. Des ordres sévères étaient arrivés dans tous les ports soumis à l'influence ou à la domination française. A Lisbonne on lui offrit des passeports, mais pour lui seul. Alors il déclara qu'il allait trouver l'Empereur, qu'il fléchirait son frère et qu'il viendrait reprendre sa femme : comme s'il eût été possible de fléchir l'Empereur! Il fit ses adieux à Mlle Paterson, et depuis ne la revit plus [1].

Lorsqu'à Alexandrie (mai 1805) il se trouva en présence de l'Empereur, il vit à quel point il était impossible de vaincre une telle volonté ; Napoléon invoqua les soins qu'il avait pris de son enfance et son autorité de chef de la famille; surtout il lui montra ceux de ses frères qui étaient restés dociles à ses ordres, devenus des princes et sur le point de devenir des rois. Jérôme céda. Mais, avant de l'élever aux grandeurs, on voulait qu'il justifiât son élévation par quelques services. Il rentra dans la marine comme capitaine de frégate. « Faites bien connaître à Jérôme, écrivait Napoléon à Berthier, qu'il étudie bien les manœuvres du canon, car je lui ferai commander l'exercice. » L'Empereur disait encore de son frère : « Il a de l'esprit, de la décision, et *assez de connaissance du métier pour pouvoir se servir du talent des autres* ». Gênes ayant été réuni à l'Empire, Jérôme eut ordre, en trompant les croisières anglaises, d'aller

1. Pourtant il lui écrivit assez souvent; en 1808, il offrit de prendre l'enfant né de ce mariage pour l'élever à Cassel; puis il offrit à Mlle Paterson une terre de 200,000 francs de revenu, à Smalkalde. Ces offres furent reposusées. Mais elle accepta jusqu'en 1812 ou 1814 une pension de l'Empereur.

réclamer au dey les esclaves originaires de cette nouvelle province française. Il réussit dans cette mission délicate, repassa heureusement la Méditerranée et entra dans Gênes avec une pompe théâtrale, où les 235 captifs *ligures*, avec des chaînes d'emprunt, formaient le spectacle principal. L'Empereur daigna le féliciter de ce succès. Dans une nouvelle expédition à la Martinique, cette fois comme capitaine de vaisseau, il captura un convoi anglais. Après ce nouveau succès, qui fut annoncé à grand orchestre dans le *Moniteur*, on trouva qu'il avait gagné ses éperons. Un sénatus-consulte lui décerna le titre de prince français; dans son commandement des contingents bavarois et würtembergeois il montra qu'il était capable de bien « se servir des talents » de Vandamme. Il sembla digne, dès lors, d'être gendre de roi, roi lui-même.

II

Dès le 7 juillet 1807, Napoléon écrivait confidentiellement à son frère pour lui annoncer qu'il allait être reconnu roi de Westphalie. Sa lettre se terminait par ces mots : « Mon intention d'ailleurs, en vous établissant dans votre royaume, est de vous donner une constitution régulière *qui efface dans toutes les classes de vos peuples ces vaines et ridicules distinctions* ». Ainsi, quelque abâtardis que fussent entre les mains de l'Empereur d'Occident, du fondateur de la noblesse nouvelle, les principes égalitaires de 1789, il voyait encore dans la propagation de ces principes

la raison d'être, l'excuse de ses conquêtes. Pour tant de guerres sanglantes, pour tant de peuples foulés, pour tant de dynasties renversées, il croyait avoir une justification : ne venait-il pas effacer chez les vaincus les « ridicules distinctions » de castes?

Le 16 août 1807, Napoléon annonçait officiellement, à l'ouverture de la session législative, « qu'un prince français allait régner sur l'Elbe » ; le 19, il faisait part au sénat du mariage de son frère avec la fille du roi de Würtemberg. Ainsi que le raconte dans son *Journal* la reine de Westphalie, aux premières ouvertures que lui fit son père sur cette union avec Jérôme, « ne le connaissant pas et étant occupée d'autres projets », elle refusa. La résistance d'une jeune fille n'était pas un obstacle pour le despotisme du roi Frédéric, surexcité par la peur de Napoléon et l'ambition de lui complaire. « Il me fit observer, continue Catherine, qu'il y allait du bonheur de toute la famille et de la prospérité, *peut-être de l'existence du pays*... Je m'offris en sacrifice à des intérêts aussi chers ». Par la suite, Catherine de Würtemberg s'attacha au mari français qu'on lui avait imposé, et dont pourtant les légèretés n'étaient un secret pour personne. Elle lui resta fidèle dans la mauvaise fortune. En 1814, le roi Frédéric prétendit rompre le mariage de sa fille avce un prince découronné, redevenu Bonaparte comme devant ; Catherine refusa. Napoléon, qui avait eu, de son côté, à méditer sur la fidélité des femmes au malheur, put écrire d'elle, à Sainte-Hélène, « qu'elle s'était inscrite de ses propres mains dans l'histoire ».

Une des raisons qu'on avait dû faire valoir auprès

de l'avare souverain de Würtemberg, c'était apparemment le *sans dot* de la comédie. Au moment où sa fille allait devenir femme et belle-sœur de rois, belle-sœur d'empereur, il ne lui constitua qu'une dot de petite bourgeoise, 100,000 florins; encore devait-elle sur cette somme s'équiper et faire les cadeaux d'usage. L'Empereur « dut lui faire faire son habit de noce »; son mari lui donna un trousseau; et pourtant Jérôme n'était guère en fonds: il lui fallut emprunter pour pouvoir se rendre dans son nouveau royaume.

Le 15 novembre 1807, Napoléon promulguait la constitution de la Westphalie. Ce document avait à la fois le caractère d'un traité et d'un décret. L'Empereur ne renonçait à « son droit de conquête » sur la Westphalie que moyennant deux sortes de conditions. Les unes n'avaient pour objet que l'intérêt de sa politique personnelle, comme les articles par lesquels il se réservait la moitié des domaines de la Westphalie, stipulait le payement rigoureux des contributions de guerre, fixait à 25,000 hommes le contingent du nouveau royaume comme état de la Confédération, exigeait que 12,500 Français, soldés, nourris, habillés par la Westphalie, tinssent provisoirement garnison dans Magdeburg. Magdeburg était donc à la fois une ville du royaume et une forteresse de l'Empire; le drapeau bleu et blanc y flottait à côté du drapeau tricolore. Les autres articles avaient en vue la bonne constitution du nouvel état sur les bases d'une monarchie héréditaire, d'une assemblée représentative et de l'égalité des sujets devant la loi. En devenant un roi d'Allemagne, Jérôme restait un prince français, sou-

mis, lui et les siens, « aux dispositions du pacte de la famille impériale ». Napoléon se réservait pour lui et ses descendants l'héritage éventuel de la couronne westphalienne en cas d'extinction de la dynastie, et, en cas de minorité, la nomination du régent. La liste civile du nouveau roi était fixée à 5 millions.

La constitution proclamait la suppression de toute corporation ou corps privilégié, l'abolition du servage et de tous les droits qui en découlent [1], la révocation de tout privilége en matière d'impôt, de justice, d'admissibilité aux charges. Napoléon poussait le souci égalitaire jusqu'à exiger la réforme « des statuts dans les abbayes, prieurés ou chapitres du royaume,... de telle sorte que tout sujet du royaume puisse y être admis [2] ».

Le royaume serait administré par quatre ministres [3] : outre le ministre d'État, un ministre pour l'intérieur et la justice, un pour la guerre, un pour les finances, le commerce et le trésor. Le conseil d'État serait divisé en trois sections correspondant à ces trois ministères. Les États du royaume, investis du vote de la loi et du vote de l'impôt, auraient également à nommer trois commissions. Tout projet de loi devait être dis-

1. Sur le servage en Westphalie, voyez un rapport du baron de Stein (10 mars 1806) ua roi de Prusse, dans Pertz, *Stein's Leben*, t. Ier, p. 199-202, et les décrets royaux du 23 janvier 1808, du 25 juillet 1811, etc., dans le *Moniteur westphalien*.

2. Un décret royal du 1 janvier proscrivit les splendides cordons qui paraient la poitrine d' chanoines nobles : sous peine de saisie du temporel, leur croix ne devait être suspendue qu'à un simple ruban uniforme, « de couleur noire, de 54 millimètres de largeur ».

3. Chaque ministre avait 60,000 francs de traitement et 20,000 francs de frais de maison.

cuté entre une commission des États et une section du conseil d'État; puis un orateur de la commission et un orateur du conseil porteraient le débat devant les États eux-mêmes. Ceux-ci, comme le corps législatif de l'Empire, écouteraient silencieusement et voteraient au scrutin secret. Qui ne reconnaît ici l'étrange conception de Sieyès, devenue entre les mains d'un habile despote, la commode constitution de l'an VIII et de l'an X? Où l'on reconnaît encore sa fameuse maxime, *la confiance vient d'en bas, et le pouvoir vient d'en haut*, c'est dans le système électoral de la Westphalie. Seulement, Napoléon avait renversé les termes du problème. Tandis qu'en France les électeurs, élus par d'autres électeurs, présentaient à la nomination du gouvernement les listes de candidats pour le corps législatif, le tribunat, les charges publiques, — en Westphalie, c'était le roi qui nommait les électeurs de chaque collége départemental, et les électeurs élisaient directement les députés aux États. En outre, le collége départemental présentait au roi des candidats pour les places de juges de paix et de membres des conseils municipaux, de district et de département. Naturellement la constitution introduisait en Westphalie le système français des poids et mesures, la division en départements, districts et communes, — les préfets, sous-préfets, maires avec les divers conseils, — la hiérarchie des justices de paix, tribunaux de première instance, couronnée par une cour d'appel pour tout le royaume, et une cour de cassation qui n'était autre que e conseil d'État, — le code Napoléon, la publicité des procédures, les jugements criminels par jurés, —

l'inamovibilité des juges, sauf les juges de paix, pour lesquels le justiciable devait se contenter de la garantie qu'offrait la présentation par le collége électoral, — l'égalité des cultes, la conscription, le système d'impôts français.

Napoléon avait dû prévoir que la principale opposition à l'ordre de choses créé par lui viendrait nécessairement des privilégiés des anciens régimes : comtes et princes médiatisés, à qui on imposait le joug des lois communes pour tous, — noblesse territoriale et chevalerie d'Empire, qu'on dépouillait de leurs prérogatives pour les réduire à l'égalité devant les tribunaux, l'impôt, la loi, la conscription, — chefs des différentes églises, naguère églises d'Etat, maintenant soumises au régime des articles organiques et contraintes à tolérer les autres cultes, — enfin abbés des ordres religieux, qu'on avait appauvris, qu'on allait peut-être supprimer. C'est sans doute pour ne pas donner aux anciens privilégiés une citadelle légale, non moins que par raison de simplicité et d'économie, que Napoléon n'institua pour la Westphalie ni sénat dit conservateur, ni chambre des pairs, ni cour de cassation, où l'aristocratie du pays serait venue s'asseoir et se concerter. Il essaya même de créer une sorte de contre-poids à l'influence prépondérante de la grande propriété. Ainsi l'article 41 de la constitution porte que, sur les deux cents membres du collége électoral de département, le roi *devra* nommer les quatre sixièmes parmi les plus imposés, un sixième parmi les plus riches négociants et fabricants, un sixième enfin « parmi les savants, les artistes les plus

distingués et les citoyens qui auront le mieux mérité de l'état. » De même l'article 29 statue que, sur les cents députés des États, soixante-dix seront choisis dans la première de ces catégories, quinze dans la seconde, quinze dans la troisième. Napoléon voulait sans doute établir, à côté de la représentation des intérêts fonciers, une certaine représentation des intérêts commerciaux et industriels, intellectuels ou moraux.

Cette constitution, si on la compare aux constitutions surannées de l'Allemagne féodale, réalisait, on ne saurait le méconnaître, un progrès notable. Cette assemblée, qui restait ouverte à tout citoyen de mérite qu'aurait distingué la confiance des électeurs choisis par le roi, valait mieux que les États aristocratiques de la Hesse, du Brunswick, de la Prusse ou des anciens évêchés. Dans les vieux *Landstænde*, il n'y avait que des députés de la noblesse, du clergé, des villes, qui venaient y défendre uniquement des intérêts de caste et de corporation : maintenant on pouvait espérer de voir dans le *Reichstag* de Westphalie des citoyens se préoccuper des intérêts généraux. Les anciens États étaient fort propres sans doute à conserver les anciennes libertés, libertés exclusives et égoïstes, fondées sur l'inégalité, le privilége, l'oppression des dissidents par la religion d'État, l'humiliation du bourgeois devant le noble, l'exploitation du compagnon par les jurandes, l'abrutissement du paysan dans le servage. Ils pouvaient bien conserver *leurs libertés*, mais non fonder la liberté, encore bien moins l'égalité. Cette représentation nouvelle de la Westphalie, si imparfaite, si mu-

tilée, si enchaînée, si dépendante qu'elle fût, était donc un meilleur instrument de progrès. Malheureusement le créateur de la constitution westphalienne était un étrange ouvrier, qui ne pouvait prendre sur lui de ne pas briser ou fausser ses propres créations. Il donnait des constitutions aux peuples comme des couronnes aux princes ; il ne s'engageait point à les respecter

III

Et pourtant quels sages conseils dans la bouche de celui qui fit de la fortune un abus si insensé ! Napoléon n'aurait peut-être point perdu la France, s'il eût eu un tempérament à pouvoir suivre les avis qu'il donnait à son frère :

Vous trouverez ci-joint la constitution de votre royaume... *Vous devez la suivre fidèlement*... N'écoutez point ceux qui vous disent que vos peuples, accoutumés à la servitude, recevront avec ingratitude vos bienfaits. On est plus éclairé dans le royaume de Westphalie qu'on ne voudrait vous le persuader... Il faut que vos peuples jouissent d'une liberté, d'une égalité, d'un bien-être inconnu aux peuples de la Germanie... Cette manière de gouverner sera une barrière puissante qui vous séparera de la Prusse plus que l'Elbe, plus que les places fortes et que la protection de la France. Quel peuple voudra retourner sous le gouvernement arbitraire prussien quand il aura goûté les bienfaits d'une administration sage et libérale? Les peuples d'Allemagne, ceux de France, d'Italie, d'Espagne, *désirent l'égalité et veulent des idées libérales*. Voilà bien des années que je mène les affaires de l'Europe, et j'ai eu lieu de me convaincre que le bourdonnement des priviléges *était contraire à l'opinion générale*... SOYEZ ROI CONSTITUTIONNEL.

Dans cette lettre, il y a une promesse et une le-

çon. La promesse, c'était un agrandissement indéfini de la Westphalie, si elle se rendait digne des espérances fondées sur elle ; la leçon n'était pas inutile à un jeune prince de vingt-trois ans qui allait bientôt se trouver entouré ou d'aventuriers français, avides de distinctions nouvelles, ou de la vieille aristocratie hessoise, hanovrienne, prussienne ou brunsvickoise, jalouse de conserver les siennes. Mais combien ces leçons égalitaires n'eussent-elles pas eu plus d'autorité, si Napoléon n'avait pas lui-même créé une noblesse avec ses majorats, ses exemptions d'impôts, ses *vaines distinctions!* Combien ces préceptes libéraux auraient eu plus de poids, s'il n'avait donné lui-même, dans la France issue de 1789, l'exemple du mépris des libertés et de la violation des constitutions, même impériales! Etait-ce le même homme qui écrivait à Murat, grand-duc de Berg : « Je trouve ridicule que vous m'opposiez *l'opinion du peuple westphalien ;* que fait l'opinion des paysans aux questions politiques? »

Il recommandait encore à Jérôme d'avoir soin que son conseil d'État fût *composé de non nobles,...* « toutefois sans que personne s'aperçoive de cette habituelle surveillance à maintenir en majorité le *tiers-état* dans tous les emplois... Cette conduite ira au cœur de la Germanie et affligera peut-être l'autre classe : n'y faites pas attention. » Il fallait introduire le code Napoléon le plus promptement possible. « On ne manquera pas de faire des objections : opposez-y une ferme volonté. Les membres du conseil de la régence *qui ne sont pas de l'avis de ce qui a été fait*

en France pendant la révolution feront des représentations : répondez-leur que cela ne les regarde pas. » Cependant il fallait réserver « aux grands noms » une partie des charges de cour; Napoléon ne trouvait-il pas « qu'il n'y a que ces *gens-là* qui sachent servir? »

Dès la fin d'août, des députations westphaliennes s'étaient rendues à Paris pour saluer le nouveau roi et tâcher d'obtenir quelques garanties pour le pays. Un comité élu par elles et composé des comtes Merveldt, Schulenburg-Emden, Alvensleben, de l'abbé Hencke, du professeur Robert, reçut du roi communication de la constitution. Le roi leur demanda de lui présenter des observations, — officieusement, car officiellement il ne pouvait en admettre. Les clauses par lesquelles l'Empereur se réservait la moitié des domaines, exigeait 30 millions de contributions de guerre, imposait l'entretien de 12,500 Français, affligèrent et surprirent les députés; mais Jérôme ne pouvait, sur ce point, que leur donner de bonnes paroles. Les nobles exprimèrent la crainte que l'introduction du code Napoléon n'amenât le morcellement des biens. On demandait encore que la langue allemande restât langue officielle, que toutes les places fussent données à des indigènes, que les pensions aux serviteurs des princes déchus fussent garanties. Jérôme, qui sur tant d'autres questions n'était pas le maître, admit du moins le principe qu'un état allemand devait être administré par des Allemands, et, sans oser trancher la question de la langue officielle, promit d'apprendre l'allemand, assurant qu'il le parlerait correctement dans deux ou trois ans. En réalité, il ne fit dans cette langue que

des progrès médiocres. Au moins son frère Louis écorchait passablement le hollandais.

En attendant l'arrivée du roi, la Westphalie était administrée par une régence provisoire composée du comte Beugnot, de Siméon, du général Lagrange, de Jollivet, qui avait été chargé en 1801 de l'organisation des départements du Rhin, et qui resta plus tard à Cassel comme administrateur des domaines impériaux. Aucun des quatre régents ne savait l'allemand : ils s'adjoignirent comme secrétaire un Rhénan, Mosdorff, conseiller de préfecture à Mayence. Ce gouvernement dura trois mois, du 1er septembre au 1er décembre 1807. La Westphalie continuait à être foulée par les passages de troupes et les réquisitions. Comme Napoléon n'avait pas encore révoqué les gouverneurs-généraux et les intendants de l'administration précédente, il y avait de continuels conflits entre les diverses autorités.

Jérôme, en quittant Paris, se rendit d'abord chez son beau-père, le roi de Würtemberg, et arriva seulement le 7 décembre au palais de Wilhemshœhe, si fameux depuis, auquel il donna le nom de Napoleonshœhe. « Ce nom paraît plaire aux habitants, écrivait-il à son frère, et il rappelle de qui je tiens mon royaume. » Il adressa immédiatement une proclamation « à ses bons et fidèles sujets et habitants du royaume de Westphalie » :

La divine Providence avait marqué cette époque pour réunir sous une auguste institution vos provinces éparses et des familles voisines et pourtant étrangères... C'est pour les peuples que Napoléon a vaincu... Westphaliens, tels furent

les résultats des trois journées de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, telle est aujourd'hui la conséquence du mémorable traité de Tilsit. Ce jour-là, vous avez obtenu le premier des biens : une patrie... Westphaliens, vous avez une constitution appropriée à vos mœurs et à vos intérêts. Elle est le fruit de la méditation d'un grand homme et de l'expérience d'une grande nation.

Par un décret du même jour (7 décembre), il transforma les membres de la régence provisoire en ministres provisoires : Siméon à la justice et à l'intérieur, Lagrange à la guerre, Beugnot aux finances, Jollivet au trésor. Toutefois il demandait dès lors à l'Empereur à être débarrassé de Lagrange et de Jolivet. Il détestait cordialement ce dernier surtout, en qui il voyait une sorte d'agent supérieur de la police impériale : c'est pour le même motif apparemment que Napoléon eut à cœur de le maintenir, avec un autre titre, en Westphalie. Jérôme nommait aussi les neuf premiers membres de son conseil d'état, parmi lesquels Dohm, de Wolfradt, de Bülow : ces deux derniers, futurs ministres. Il se plaignait à son frère de la difficulté qu'il avait à trouver des candidats parmi le tiers-état, « la plus grande partie de cette classe étant composée de gens complétement illettrés. »

Le 1er janvier, il réunit dans l'orangerie du château de Cassel un certain nombre de notables et de députés (environ 275) des anciens États. « On y voyait, raconte en style fleuri le *Moniteur westphalien*, on y voyait placés sur les mêmes gradins des hommes qui portaient des noms anciens et toujours honorés, des savants qui illustrent les arts, d'habiles commerçants, de laborieux agriculteurs et des députés du Hartz, en-

fants des anciens Vandales, et qui ont traversé les siècles avec la simplicité, les mœurs et presque le costume de leurs pères[1]. » Jérôme exposa devant cette réunion une sorte de profession de foi ou de programme politique : il y développait le thème obligé sur l'unité nouvelle de la Westphalie; sur l'excellence de la constitution, conçue de telle façon que le souverain « tout-puissant pour faire le bien, n'eût jamais intérêt à faire le mal; » sur le retour à cette « saine politique qui avait placé ses états dans l'alliance de la France jusqu'au milieu du siècle dernier. » Le passage le plus saillant, et que l'Empereur critiqua comme susceptible de donner des ombrages aux autres princes du *Rheinbund*, était celui : « Des priviléges, des exemptions, des servitudes personnelles, n'appartiennent pas au génie de ce siècle ; il faut que la Westphalie ait enfin *des citoyens*. »

Pendant ce temps, une série de décrets organisaient le gouvernement et les administrations. Le roi, qui venait de faire connaissance avec les délégués de ses sujets, se mit en devoir de faire un voyage d'exploration dans le royaume. Du 15 au 26 mai 1808, il visita la savante université de Gœttingen, les populations intelligentes du Brunswick, où l'administration libérale du dernier duc et l'influence des émigrés français avaient préparé le terrain aux réformes nouvelles, le grand établissement militaire de Magdeburg, la ville de Halle si cruellement éprouvée en octobre 1806. Le *Moniteur westpha-*

1. Numéro du 3 janvier 1808.

lien ne tarissait pas de détails sur l'empressement de la bourgeoisie et l'enthousiasme des populations. « Le peuple se presse en foule sur son passage, se faisait-il écrire de Gœttingen. Il ne reste pas un habitant dans les maisons. Nous avons traversé une fête de dix lieues. L'air retentissait des cris de *Vive notre bon roi !* » La ville de Brunswick lui donna un bal masqué (au mois de mai !). Partout des arcs de triomphe, des jeunes filles en robe blanche, des drapeaux déployés, des chapeaux en l'air, tout le programme peu varié de ces enthousiasmes « spontanés. » A Magdeburg, « toute la ville était illuminée; on remarquait beaucoup de transparents emblématiques et des allégories ingénieuses qui exprimaient les sentiments des *bons habitants* de Magdeburg pour Sa Majesté. » Plus tard, en septembre, le roi visita Osnabrück et Minden.

La vérité est que, dans le Brunswick et le Hanovre, on savait gré au roi de ses réformes : on était d'autant plus porté vers lui, qu'on avait peur d'une annexion à la France. Mais dans les pays prussiens on ruminait les lauriers du grand Frédéric, Rosbach, Iéna, les coups terribles de la fortune ; on n'était pas encore disposé à faire fête aux gloires nouvelles. Dans les campagnes hessoises, on restait invinciblement, aveuglément attaché à l'ancien despote. Jérôme avait déployé un faste royal dans cette revue de ses provinces. Il avait donné des audiences, visité des casernes et des manufactures, écouté des harangues, accepté des bouquets, fait manœuvrer des régiments. Il rapportait de ce voyage des impressions assez diverses. « Je ne puis dépeindre à Votre Majesté, écrivait-il à son frère, avec quel enthou-

siasme j'ai été reçu dans toutes les villes et villages de mes états, mais surtout à Brunswick... La province de Magdeburg, sire, est bien malheureuse : de pauvres paysans ont vu leurs lits, leurs meubles, vendus à l'encan; que l'Empereur vienne au secours du pays, qu'il fasse grâce de la contribution de guerre!.. Quand même je ne serais plus destiné à régner sur la Westphalie, je n'en ferais pas moins la même prière à Votre Majesté. Ce peuple est bon ; il peut être bien utile à la France; il est son avant-garde. » Napoléon répondait simplement : « La province de Magdeburg est la plus riche.... il faut qu'elle paye, comme les autres provinces m'ont payé. »

Malgré la cocarde et le drapeau national, le roi de Westphalie se trouvait dans une étrange dépendance. Une partie de ses ministres, de ses principaux généraux, les chefs de sa nouvelle administration financière, lui étaient imposés par l'Empereur. Les troupes françaises traversaient perpétuellement son territoire; elles occupaient Magdeburg. Napoléon surveillait son frère de près : Jollivet et Reinhard, envoyé de France à Cassel, étaient chargés de faire aux ministres de l'Empereur des rapports réguliers. A côté du chef de la police westphalienne, Legras de Bercagny, une police secrète observait, pour le compte de l'Empereur, le roi, sa cour, ses ministres et jusqu'à sa police. « Mon frère, écrivait l'Empereur à Jérôme, je vous envoie les réponses de l'impératrice de Russie. *J'ai ouvert celle qui vous était adressée.* Je n'ai pas pris la même liberté pour celle de la princesse (Catherine), parce que je suppose qu'elle ne contient rien d'important; cepen-

dant je désire que vous m'en envoyiez copie. » Les lettres de Napoléon au souverain de 2 millions d'hommes étaient souvent sur ce ton : « Je trouve ridicule que;... » puis c'étaient d'amers reproches sur des faits qui n'arrivaient le plus souvent à Paris qu'exagérés et défigurés. Si Jérôme voulait maintenir son autorité et protéger ses sujets contre les officiers impériaux, on lui reprochait de « porter atteinte à la dignité du nom français. » S'il y avait une rixe quelque part entre Allemands et Français, Napoléon s'irritait qu'il y eût « si peu de police dans le royaume. » Si Jérôme faisait planter les poteaux westphaliens sur la tête de pont de Magdeburg, Napoléon ordonnait à ses agents d'abattre les armes royales. Plus tard, il fera entrer sans façon ses douaniers sur le territoire westphalien et chasser les douaniers de Jérôme. Il donnera le Hanovre à son frère et le lui reprendra sans le consulter. Il réunira d'un trait de plume à la France en 1811 tout un département westphalien.

On comprend bien que Jérôme ait plus d'une fois songé, comme Louis de Hollande, à se dérober à ce royal esclavage. Dès 1808, on trouve dans sa correspondance des passages qui témoignent de cette disposition. « Si Votre Majesté ne peut se rendre à ma prière, je lui en adresserai une seconde, c'est de permettre que je lui remette dès à présent le gouvernement du royaume de Westphalie... Elle sait que je n'ai jamais désiré le royaume de Westphalie (12 janvier 1808). » — « Votre Majesté observera qu'il ne peut y avoir en même temps deux personnes qui donnent des ordres dans un état, et que, si les auto-

rités françaises doivent y commander, je ne puis dès lors y rester... Comment Votre Majesté peut-elle avoir dans les rapports qui lui sont faits par des subalternes plus de confiance que dans ceux que je lui adresse moi-même (10 juillet 1808) ? » — « J'ai désiré sans doute d'avoir un peuple à gouverner, je l'avoue à Votre Majesté : mais je préfère vivre en particulier dans son empire à être, comme je le suis, souverain sans autorité... Je suis dans l'impossibilité de me rendre utile à la France, qui au contraire sera toujours obligée d'entretenir 100,000 baïonnettes pour étayer un trône sans importance (1809). » Ordinairement Napoléon ne répondait rien aux doléances de son frère. Quand elles allaient jusqu'à la menace d'abdication, comme en 1812, il faisait simplement passer à son ministre auprès de la cour de Cassel une note ainsi conçue :

Le roi s'est trompé, s'il a pensé que l'espèce de menace qu'il a cru devoir mêler à ses plaintes pourrait influer sur les déterminations de Sa Majesté. Il doit trop bien la connaître pour ne pas savoir que, s'il venait à prendre le parti qu'il vous a annoncé, Elle pourrait le regretter à raison de l'amitié qu'elle lui porte, mais que ce ne serait pas un embarras pour Elle que d'avoir un état de plus à gouverner. C'est dans ce sens qu'Elle veut que vous vous en expliquiez (5 janvier 1812).

« Je ne sais si je suis roi, prince ou sujet ! » s'écriait parfois Jérôme au désespoir. Ce mot pourrait servir d'épigraphe à toute l'histoire de la Westphalie.

IV

L'année 1808 vit, dans chacun des huit départe-

ments westphaliens, le collége électoral, composé de 200 membres nommés par le roi, se réunir sous la surveillance d'un président également nommé par le roi. Il s'agissait d'élire les députés aux états de Westphalie. Le scrutin était secret, condition nécessaire pour assurer quelque indépendance au vote en un pays où les liens de dépendance et de clientèle, abolis par la loi, subsistaient dans les mœurs. Dans l'une de ces réunions, un électeur, probablement un « aristocrate, » se permit une assez mauvaise plaisanterie, aux dépens de l'article 29 de la constitution. Il fallait élire un député dans la catégorie « des savants, des artistes les plus distingués, etc. : » il choisit, sous la protection du scrutin secret, le paysan le plus illettré de son village. — Néanmoins les Westphaliens, d'après les témoignages les moins favorables à la royauté napoléonienne, commençaient à s'intéresser vivement à la nouvelle constitution. Dans les cafés et les cercles de Cassel, avec toute la prudence qu'inspirait la crainte des *observateurs* de police, on en discutait les avantages et les inconvénients. Beaucoup louaient cette simplicité de conception et de rédaction qui contrastait avantageusement avec le fatras de lois, de coutumes et de règlements qui constituait le droit public dans la plupart des états de l'Allemagne. On s'étonnait de cette singulière disposition qui donnait aux orateurs du conseil d'État et des commissions un auditoire de législateurs muets ; mais on savait que le conseil d'État était du moins composé d'hommes distingués et compétents : on se promettait, de leurs discussions avec les députés, des lois claires, simples,

équitables, qui mettraient fin à l'arbitraire des juges et aux chicanes des procureurs. Enfin on ne pouvait nier que pour la première fois, dans des limites infiniment trop restreintes sans doute, les députés, non pas seulement des ordres privilégiés, mais de toutes les classes, allaient prendre une part directe à la confection des lois.

C'est au milieu de l'attente et de la curiosité publiques que, le 2 juillet 1808, eut lieu, dans la salle de l'Orangerie, l'ouverture du *Reichstag* westphalien. Du reste, ces états ne se réunirent que deux fois, en 1808 et en 1810. Lors de la session de 1808, on n'avait pas encore eu le temps d'inventer un uniforme pour les députés : c'est dans la seconde session seulement qu'ils parurent avec ce bizarre costume de théâtre, moitié romain, moitié espagnol, tout à fait dans le goût étrange du Directoire et de l'Empire. Une sorte d'habit de drap bleu avec des broderies de soie orange, une écharpe de soie blanche, un manteau de soie bleue, doublé de blanc, avec des broderies orange et un collet de soie blanche, une manière de chapeau ou de toque à la Henri IV avec une énorme plume d'autruche, au côté une épée à garde dorée, ornée de l'aigle de Westphalie : telles étaient les pièces essentielles de ce déguisement parlementaire. Le costume était ridicule, mais il pouvait avoir son utilité ; il servait à confondre sous le même uniforme nobles et bourgeois, seigneurs et paysans. Plus d'un vilain de la Hesse ou du Brunswick, fièrement drapé dans son manteau de soie bleue, avait aussi bon air que son patron ou son maître de la veille. Le

mal était que ces oripeaux coûtaient fort cher : 140 thalers étaient une grosse somme pour un paysan et même pour « un savant ou un artiste distingué. » Le trésor royal fit la dépense pour un certain nombre de députés ; mais pouvait-on voter avec indépendance sur les propositions du roi, lorsqu'on était vêtu par lui ? La constitution portait que les membres des états ne recevraient pas de traitement ; cependant le roi établit que chacun d'eux aurait une indemnité de 18 francs par jour, plus les frais de voyage.

La session de 1808 s'ouvrit avec une solennité exceptionnelle. Dans la salle de l'Orangerie [1], une tribune avait été réservée à la reine Catherine et à ses dames. Sur des banquettes vint s'asseoir un public choisi. Les conseillers d'État, en costume, siégeaient sur les deux premiers bancs, avant les députés. Ces derniers étaient rangés par département. Le roi, amené jusqu'à l'Orangerie par une brillante escorte de cavalerie, fit son entrée dans la salle, entouré de ses aides-de-camp, de ses chambellans, de ses aumôniers, de ses pages. Il fut reçu à la porte par le président des états, comte de Schulenburg-Wolffsburg ; sur un trône élevé sur une estrade, il prit place en habit de soie blanche, manteau de pourpre, toque à plumes enrichie de diamants, souliers de soie blanche à rosettes blanches et à talons rouges. Ses serviteurs et ses ministres l'entouraient ; ses pages étaient assis sur les gradins de l'estrade. Un grand-maître des cérémonies, suivant l'étiquette des meilleures cours,

1. En 1810, ce fut dans le bâtiment du Musée, sur la place Frédéric, qui devint le « Palais des États. »

transmettait les ordres du roi à un maître des cérémonies; celui-ci, à son tour, faisait parvenir la parole royale à un député des états; ce dernier enfin remplissait la mission d'appeler chacun de ses collègues, par département et par ordre alphabétique, et de les présenter au roi. Le député présenté prêtait, soit en français, soit en allemand, le serment constitutionnel : « Je jure obéissance au roi et fidélité à la constitution. » Jérôme se leva ensuite pour lire son discours, et les députés qui avaient joui du droit de « rester couverts devant le roi, » ôtèrent leurs chapeaux empanachés et prêtèrent l'oreille. Il leur parla de la dette publique, déjà fort inquiétante, des « qualités belliqueuses qui distinguèrent toujours leurs ancêtres, et qui allait recevoir de la conscription militaire un plus grand développement, » du bien du royaume « que nous avons tous à cœur. » Il conclut en ces termes : « Nous y travaillerons de concert, moi en roi et *en père* (il avait alors vingt-trois ans, et la plupart des députés étaient des barbons), vous, en sujets fidèles et affectionnés. » La séance fut naturellement levée aux cris de Vive le roi! Vive la reine! Le même jour, les députés de la Westphalie reçurent l'invitation « d'assister au grand couvert. » Plus d'un s'imagina qu'il allait enfin goûter à la chère royale. Les « bons Allemands » avaient compté sans l'étiquette sublime de la nouvelle cour. On les conviait simplement à *voir* leurs majestés siéger en grand appareil, servies par leurs grands-officiers, qui prenaient les plats des mains des domestiques pour les poser sur la table. Quelques jours après, on invita les dé-

putés à la table du grand-maréchal, à un festin plus substantiel dont le grand-chambellan faisait les honneurs.

Dans la séance suivante, le ministre Siméon lut aux députés un exposé de la situation du royaume. Il le prononça en français, et le conseiller d'État Jean de Müller le traduisit en allemand aux auditeurs. A l'ouverture de la session de 1810, ce fut Wolfradt, ministre de l'intérieur, qui lut, en allemand, l'exposé d'usage.

En réalité, on n'avait réuni les états de 1808 que pour en obtenir l'autorisation de faire un emprunt. Comme on n'avait encore que fort peu de projets de lois à leur soumettre, la session fut très-courte. Celle de 1810 fut en revanche très-importante : les divers ministres avaient déployé la plus grande activité pour mettre les députés en mesure de bien juger la situation, qu'on n'avait d'ailleurs aucun intérêt à leur dissimuler. Les commissions du *Reichstag,* surtout celle de finances, discutèrent sérieusement avec le conseil d'État les lois et impôts proposés : les députés Westfeld, Culemann, Thorbecke, Holzbauer, luttèrent énergiquement, parfois avec succès, contre les exigences du ministre des finances. On avait fait distribuer à tous les députés un exemplaire imprimé de chacun des projets de lois. Naturellement toute la chaleur de la discussion était réservée pour les bureaux; en séance publique, les débats étaient calmes, froids, méthodiques. Devant les législateurs plus ou moins attentifs, le rapporteur du conseil d'État faisait l'éloge du projet de loi; l'o-

rateur de la commission le remplaçait à la tribune pour l'appuyer ou le combattre; puis on votait au scrutin secret. Ce mode de votation, injustifiable pour des députés qui dépendraient vraiment de leurs commettants, était nécessaire pour assurer quelque indépendance à des représentants qui émanaient jusqu'à un certain point du pouvoir royal. Le prince se faisait rendre compte soigneusement du chiffre des suffrages : lorsqu'il s'y rencontrait un tiers de boules noires, il montrait beaucoup d'irritation; c'étaient là des choses, en effet, qui ne se voyaient pas au corps législatif de France. Ordinairement, les suffrages négatifs étaient en infime minorité; pourtant, dans la session de 1808, on remarqua que deux boules noires se reproduisaient toujours obstinément sur quelque question que ce fût; elles étaient déposées par deux paysans, l'un de la Werra, l'autre de la Saale. Ils ne firent pas mystère du motif de cette opposition en apparence si acharnée. « Le plus souvent ils ne comprenaient pas très-bien l'objet du débat. Ne voyaient-ils pas que d'habiles hommes soutenaient le projet de loi et que d'autres, non moins habiles, le combattaient? Le meilleur moyen de rassurer leur conscience était de voter *non;* si la loi était réellement bonne, deux boules noires ne pouvaient l'empêcher de passer; si elle était mauvaise, il n'y aurait jamais assez de boules noires. »

Chacune des deux sessions westphaliennes fut terminée par un discours de clôture, auquel les députés répondaient par une adresse de remercîment au roi. C'est Jean de Müller qui prononça le discours de 1808;

on y remarquait cette phrase sur Napoléon : « Celui devant qui le monde se tait, car entre ses mains Dieu a mis ses destinées... » C'est le professeur Leist, alors conseiller d'État, qui congédia le *Reichstag* de 1840.

Dans la constitution westphalienne, les États avaient plus d'éclat aux yeux du public ; mais le conseil d'état était le rouage le plus essentiel. Cette assemblée, de seize à vingt-cinq membres, ne tarda pas à se remplir de noms illustres, de capacités distinguées de l'Allemagne presque entière. Sans doute, des conseillers comme les comtes de Bocholz, grand-maître des cérémonies, de Witzleben, ancien grand-veneur de Hesse-Cassel, de Merveldt, ancien sacristain noble du noble chapitre d'Hildesheim, étaient là surtout pour la montre ; mais l'aristocratie elle-même avait fourni de bons administrateurs, comme le Waldeckois von Reinecke, les Hanovriens de Meding et de Patje, le Hessois von Malsburg. Le baron de Berlepsch, également Hanovrien, était depuis longtemps sympathique aux idées françaises ; c'est ce qui l'avait fait destituer, par l'ancien gouvernement anglo-hanovrien, de sa présidence à la cour aulique. On le représente comme caustique, spirituel, frondeur de tous les gouvernements. Son mémoire de 1811 sur la situation financière du royaume, et qu'il a reproduit dans ses *Beitræge* (matériaux pour l'histoire économique de la Westphalie), n'indique pas qu'il fût « sans conséquence. » Dans le conseil d'État, on trouvait encore un Leist, professeur de droit à l'université de Gœttingen, un Jean de Müller, à qui son *Histoire universelle* et son *Histoire de la Suisse* ont fait une réputation universelle, un Mar-

tens, professeur de droit des gens à Gœttingen, auteur de tant de recueils diplomatiques de la plus haute importance, un Dohm, célèbre par ses *Mémoires*, son *Histoire de la révolution de Liége*, ses brochures sur la *Ligue des princes* et surtout par la confiance dont l'avait honoré le grand Frédéric, qui en avait fait son ministre. Ennemi de la France jusqu'en 1806, il avait été un de ceux qui poussèrent la Prusse à la fatale guerre d'Iéna. A côté de lui, on s'étonne de voir siéger un autre ancien ennemi des Français, Schulenburg-Kehnert, qui avait été gouverneur de Berlin en 1806, le même qui dans sa proclamation aux Berlinois avait déclaré que « la tranquillité est le premier devoir du bourgeois. » Enfin, parmi les jeunes auditeurs au conseil d'État, on voyait un Jacob Grimm, alors âgé de vingt-trois ans, et qui devait être l'auteur de tant de belles recherches sur l'ancienne langue et l'ancienne littérature de la Germanie.

Assurément cette institution française du royaume de Westphalie, autour de laquelle se sont groupés tant d'hommes distingués et tant de grands noms littéraires de la Germanie, ne mérite pas la légèreté affectée avec laquelle en ont parlé la plupart des écrivains allemands. On peut s'égayer aux dépens du « carnaval du roi Jérôme, » mais il faut prendre plus au sérieux les institutions qui s'élaboraient dans son conseil d'État entre un Siméon et un Martens, un Dohm, un Jean de Müller.

CHAPITRE XII

Le royaume de Westphalie. — Les finances, la guerre et la diplomatie.

Les finances, la guerre, les relations extérieures, peuvent bien être regardées comme les trois services les plus considérables d'un état indépendant. On se rendra mieux compte de la situation précaire du royaume de Westphalie en voyant comment les exigences de Napoléon avaient d'avance ruiné le nouvel état; comment l'armée westphalienne, organisée par ses ordres, d'après ses plans, de la main de ses généraux, était avant tout une division de l'armée française; comment enfin la Westphalie n'avait et ne pouvait avoir de diplomatie sérieuse, puisqu'elle ne pouvait avoir d'amis ou d'ennemis que ceux de Napoléon, et qu'elle ne devait pas survivre à la chute de l'Empire.

I

Le ministre provisoire des finances, le comte Beugnot, comme la plupart des Français employés en Westphalie, avait la nostalgie de la France, de Paris, d'une

scène plus en vue. Il demanda bientôt à quitter Cassel, et devint, on l'a vu, l'administrateur du grand-duché de Berg. Le successeur de Beugnot au ministère des finances fut un Allemand, le baron de Bülow, âgé alors de trente-quatre ans. Sa parenté avec Hardenberg lui avait valu d'abord une assez belle carrière dans l'administration prussienne. A l'époque d'Iéna, il était président du trésor à Magdeburg : il fit preuve de fidélité à son gouvernement en dérobant sa caisse à toutes les recherches des Français, bien différent de son ennemi et successeur Malchus, qui n'avait fait, dit-on, son chemin dans le monde qu'en dénonçant au gouvernement prussien les caisses du chapitre d'Hildesheim et au gouvernement français les caisses prussiennes. Bülow, après s'être acquitté loyalement envers la Prusse, accepta de passer au service de la Westphalie. Dans son ministère, il favorisa autant que possible les intérêts de la population allemande, donna les places surtout à des Allemands. Il considérait le roi Jérôme comme la seule garantie contre une nanexion à la France, mais il regardait l'empereur Napoléon comme un oppresseur de son pays. Tout en travaillant de son mieux à l'organisation des services financiers, en s'ingéniant à remplir le trésor toujours vide et à diminuer les charges toujours croissantes, en se montrant même, semble-t-il, complaisant pour le roi jusqu'à l'excès, il se tenait au courant des mouvements de l'opinion allemande, et passa bientôt pour être en rapport avec le *Tugendbund* et les sociétés secrètes. Aussi, le 8 avril 1811, le roi crut devoir faire arrêter le secrétaire-général des finances et

un autre employé de Bülow; il exigea la démission du ministre, mais lui fit un cadeau de 60 000 francs et une pension de 6,000. Récemment Bülow avait été élevé à la dignité de comte. Il vécut alors dans la retraite et dans l'étude jusqu'au moment où la Prusse, qui l'avait pour ainsi dire prêté au royaume de Westphalie, le trouva bon à reprendre comme ministre des finances prussiennes en 1813. Son administration du trésor westphalien, comme on va le voir, avait été pour lui un rude apprentissage. Malchus, que Jérôme lui donna pour successeur, était peu estimé; on savait que rien ne l'arrêterait pour conserver la faveur du roi. « C'était le pire des pires, dit Vehse, et sa comptabilité était susceptible d'erreurs qui pouvaient se monter à un million de florins. »

Un traité pour l'arrangement des difficultés financières, entre l'empereur des Français et son frère, avait été signé à Berlin, le 22 avril 1808, par Malchus, conseiller d'État, et Daru, intendant-général de la Grande-Armée. Ce traité distinguait d'abord entre les créances que pouvaient avoir les anciens souverains, états, abbayes ou corporations ecclésiastiques de la Westphalie sur des princes ou des particuliers *étrangers au royaume*, et celles qu'ils pouvaient avoir sur des nobles ou des particuliers *sujets du royaume ou domiciliés dans le royaume*. Les premières, Napoléon se les réservait « en vertu du droit de conquête »; or, l'électeur de Hesse-Cassel à lui seul avait prêté 12 millions au Mecklembourg, 4,600,000 francs à Waldeck, 2 millions à la Bavière, 2,600,000 à la Hollande, 3 millions à Bade et des sommes considérables

à d'autres états. Les créances de la seconde catégorie, Napoléon les abandonnait à son frère, mais uniquement pour lui donner « les moyens d'augmenter et d'entretenir son armée. » Par l'article 2 de la constitution, Napoléon s'était réservé la moitié des domaines *allodiaux* des princes dépossédés, « pour être employés aux récompenses que nous avons promises aux officiers de nos armées qui nous ont rendu le plus de services dans la présente guerre. » Plus tard, il avait déclaré qu'il lui fallait la moitié de *tous* les domaines des princes, *allodiaux ou autres*, protestant contre « le ridicule de telles distinctions. » Par le traité de Berlin, il réclamait 7 millions de revenus en domaines; or, les domaines entiers de la Westphalie ne rapportaient que 12 ou 14 millions, et ne pouvaient atteindre qu'après de longues années de bonne administration un revenu de 18 ou 19 millions. Les contributions de guerre dues par la Westphalie à Napoléon, étaient fixées à la somme totale de 26 millions, payables en dix-huit mois, à dater du 1er mai 1808, au moyen d'obligations souscrites par les principaux propriétaires et banquiers du pays. Enfin, Napoléon déclarait « ne point se charger des traitemens et appointemens, soit fixes, soit casuels, des fonctionnaires publics westphaliens, pensions, rentes et autres charges des provinces, pendant tout le temps de son occupation; » il laissait à son frère la faculté d'en user à cet égard « comme bon lui semblerait. » Il créait ainsi à la charge du budget westphalien un déficit équivalant à une année de dépenses, environ 8 millions.

En résumé, par le traité de Berlin, Napoléon enlevait à la Westphalie 7 millions de revenus, 20 ou 30 millions de créances sur les princes allemands ou étrangers, 26 millions de contributions extraordinaires, 8 millions d'impôts ordinaires. Il ruinait financièrement sa propre création. Il condamnait l'*état modèle* à vivre d'expédients, à pleurer misère, à tenter inutilement des emprunts, à laisser ses engagements en souffrance, à côtoyer perpétuellement la banqueroute, et cela, au moment même où il allait exiger de lui les efforts les plus extraordinaires pour soutenir son aventureuse politique[1]. A toutes les lettres larmoyantes de Jérôme, il répondait gaillardement : « Je n'entre pas dans ces détails... Cet ordre que l'on veut mettre dans le budget est de l'enfantillage... Ces circonstances ne sont point nouvelles pour moi. J'ai été deux ans en France sans finances. Le roi de Naples commence à peine à régulariser les siennes. En Italie, j'ai été ainsi six ans, etc.[2]. »

En attendant, le budget du royaume de Westphalie s'établissait, pour la première année de son existence, de la manière suivante : « 1° l'arriéré de l'année 1807, évalué à environ 8 millions ; 2° les dépenses probables de 1808, à 35 millions ; 3° 20 millions à payer sur la contribution de guerre : total, environ 60 ou 70 millions de dépenses. Or, les revenus de cette année ne

1. La Westphalie, de 1807 à 1813, ne vécut que d'expédients qui semblent renouvelés des époques les plus besoigneuses de notre histoire financière : emprunts usuraires, confiscation des biens des couvents, aliénation des domaines ou du produit des mines, retenues sur les rentes et les traitements, etc.

2. 4 janvier 1808.

montaient pas à plus de 20 ou 30 millions : c'était un déficit d'environ 40 millions.

Les États de 1808 avaient autorisé un emprunt de 20 millions, que deux de leurs membres devaient aller négocier à Amsterdam. Malheureusement le crédit du royaume était fort mal établi. En outre, à ce moment même, l'empereur Napoléon ouvrait pour son propre compte un emprunt en Hollande ; il fallut bien lui céder le pas. On trouva seulement quelque 1,800,000 francs à emprunter à des juifs de Cassel. Enfin le ministre Bülow résolut de recourir à un emprunt forcé de 20 millions. On émit 100,000 obligations de 200 francs, et tout sujet westphalien dut prendre, en proportion de sa fortune, depuis une demi-obligation jusqu'à 100 obligations. Malgré les primes offertes aux souscripteurs qui s'empresseraient d'opérer les versements, malgré les flatteries, les menaces, les promesses des décrets royaux, l'emprunt ne fut couvert qu'à moitié. Jérôme avait donc bien raison d'écrire à son frère : « Il est certain que le royaume de Westphalie ne peut résister plus de six mois au mauvais état de ses finances (3 février 1809). »

Aux États de 1810, Bülow put enfin présenter un budget parfaitement régulier, mais qui n'en découvrait que mieux l'irrégularité de la situation. Les recettes montaient à 34,400,000 francs ; les dépenses *ordinaires*, y compris le service de la dette publique, à 34,820,000 francs. Il ne subsistait donc plus qu'un déficit de 420,000 francs ; mais, — il y avait les dépenses *extraordinaires !* c'est-à-dire environ 11 millions consacrés à la solde de la division westphalienne en-

voyée en Espagne, et à l'entretien de 12,500 Français dans Magdeburg. Cependant, en 1810, le traité du 14 janvier, qui céda le Hanovre au roi de Westphalie, réduisit la contribution extraordinaire de guerre à 16 millions seulement et accorda dix années de délai. L'âpreté de l'Empereur et de Daru avait été vaincue par la résistance passive du débiteur westphalien.

Le budget de 1811 présente peu d'intérêt. Quant à celui de 1812, « l'armée westphalienne, disent les *Mémoires du roi Jérôme*, ayant péri à peu près tout entière dans la campagne de Russie, non-seulement le trésor n'eut pas à la solder et à la nourrir pendant les six derniers mois de l'année, mais le budget des dépenses se trouva dégrevé d'une dizaine de millions qui représentaient l'entretien de ces troupes pendant ce semestre : triste économie réalisée sur la mort, et qu'aucun financier n'eût su faire entrer dans ses calculs ! »

Une dépense qui pesa lourdement sur le budget westphalien était celle de la liste civile. Elle était fixée pour le roi et sa famille à 5 millions, somme énorme pour un budget dont les ressources variaient entre 25 et 30 millions. « Les employés des bureaux et les médecins des hôpitaux ne sont plus payés depuis quatre mois, écrivait Jollivet ; il n'en est pas ainsi des 5 millions que le trésor fournit à la liste civile. Ils sont payés très-exactement, et souvent quinze jours ou trois semaines avant l'échéance. » Si encore Jérôme s'était contenté de ces 5 millions ! mais les témoignages contemporains constatent que le roi de Westphalie gardait pour son usage privé une partie des revenus publics. Ainsi les créances que l'Empereur lui

avait abandonnées par le traité de Berlin, uniquement pour lui donner « les moyens d'augmenter et d'entretenir son armée, » les revenus d'une partie des domaines qui étaient administrés en son nom, ceux des domaines qui faisaient retour à la couronne, Jérôme n'hésitait point à se les attribuer. En outre, il faisait verser à son trésor les sommes destinées aux relations extérieures et à la solde de la garde royale, et s'en appropriait une partie. Tout cela représentait près de 2 millions par an ; la liste civile s'élevait ainsi à 7 millions, et absorbait près du cinquième des revenus *bruts* du royaume. On essayerait vainement d'atténuer cette coupable dilapidation des trésors arrachés à cette même Westphalie dont Jérôme dépeint la misère en termes si pathétiques. « Ce n'est que 2 millions ! », dit-on ; mais le roi a eu beaucoup de mal à se faire prêter par ses sujets, même sous forme d'emprunt forcé, une somme égale à cette liste civile de 7 millions ; les étrangers ne lui ont prêté 2 millions qu'avec des intérêts usuraires ; les 1,800,000 francs qu'il avait empruntés à la caisse des consignations française, et qu'il ne pouvait payer, lui ont attiré de Napoléon les paroles les plus dures et les plus humiliantes. Voilà ce qu'étaient 2 millions pour la Westphalie ! Il faut ajouter que l'Empereur, parfaitement instruit des prodigalités de son frère, ne se souciait pas de lui abandonner un argent dont la Grande-Armée avait besoin. Jérôme était mal venu à se plaindre à l'Empereur de ses embarras financiers quand il donnait à un Le Camus, en don gratuit, un domaine qui rapportait 40,000 francs ; il était mal venu à

déplorer les souffrances du pays quand il consacrait 300,000 francs par an à la création d'un ordre inutile. On ne saurait imaginer combien Jérôme a fait ainsi de mal à ses sujets : il les appauvrissait non-seulement de l'argent qu'il gaspillait, mais de celui que l'Empereur était bien décidé à ne pas laisser gaspiller. Quel intérêt pouvait porter Napoléon aux embarras financiers de la Westphalie, lorsqu'il lisait en tête d'un rapport de Jollivet à Champagny ces reproches trop véridiques : « Monseigneur, j'ai perdu maintenant l'espérance que Sa Majesté le roi de Westphalie, *malgré ses excellentes qualités et son extrême sagacité, qui est l'apanage de la famille*, puisse sortir de la position embarrassante où l'ont entraîné de mauvais conseils, l'inexpérience du gouvernement, des passions trop ardentes et un penchant irrésistible à la prodigalité. »

II

Le ministère de la guerre, après le départ un peu précipité du général Lagrange, fut donné au général Morio, aide de camp de Jérôme pendant la campagne de Silésie, ancien élève de l'École polytechnique, et qui était homme de mérite. Établi en Westphalie, sans idée de retour, il avait épousé la sœur de Le Camus, favori du roi. Il fut destitué au mois d'août 1808 pour avoir pris, à l'insu de Jérôme, le titre de capitaine des gardes et les avoir fait manœuvrer sans prendre d'ordre. Cet essai de prétorianisme lui coûta son portefeuille, mais non l'affection du roi ; il resta grand-

écuyer jusqu'en 1811. Il fut assassiné par un maréchal ferrant nommé Lepage, à qui il avait fait perdre la clientèle de la cour[1]. Son successeur à la guerre n'est autre que cet admirable général Éblé, qui, tenu pendant toute la prospérité de l'Empire dans une demi-disgrâce, resta simple général, tandis que tant d'autres, qui n'avaient pas contre eux d'avoir été amis de Moreau ou officiers de l'armée du Rhin, arrivaient au maréchalat. Dès le mois d'octobre 1809, il avait manifesté le désir de retourner en France, et Jérôme l'avait recommandé en termes chaleureux à Napoléon. « Votre Majesté peut être convaincue que je fais une perte dans le général Éblé. Les hommes comme lui sont rares. Mais je suis trop juste pour ne pas sentir la vérité de son raisonnement lorsqu'il me dit : « Votre Majesté ne peut rien pour moi, puisque je suis Français, et elle voit très-bien qu'en restant à son service je suis entièrement oublié de l'Empereur ; je commence à vieillir, et je sens le besoin de voir mon sort fixé. » Son sort fut fixé par l'acte suprême de dévouement qu'il accomplit trois ans après au passage de la Bérésina. Il eut pour successeurs le général d'Albignac, puis Salha, ancien officier de marine et compagnon de Jérôme en Amérique. Comme on le voit, le portefeuille de la guerre resta constamment en des mains françaises.

1. On trouve, dans le *Journal* de la reine, un fait curieux à propos de l'assassin. Une femme du peuple « est allée chez le ministre de la justice et a demandé la grâce de Lepage, qu'elle voulait épouser. Cette demande et cette proposition se rattachaient à un ancien usage allemand. En vertu de cet usage, si le criminel trouve une femme voulant l'épouser, le souverain habituellement lui fait grâce. » Cette

La constitution westphalienne avait porté à 20,000 fantassins, 3,500 cavaliers, 1,500 artilleurs, le contingent du royaume : provisoirement il se composerait pour moitié de troupes françaises. La conscription était déclarée loi fondamentale et le remplacement à prix d'argent interdit. Napoléon, dans plusieurs lettres remarquables, avait développé ses intentions et communiqué les résultats de son expérience à Jérôme. Il devait plutôt travailler à dépasser le contingent que rester au-dessous : l'électeur de Hesse, qui ne possédait qu'une partie de la Westphalie actuelle, n'avait-il pas eu une armée de 33,000 hommes? Il blâmait l'institution de gardes du corps comme « contraire à l'étiquette de notre famille ; » mais il conseillait de former une garde composée de chevau-légers, de grenadiers et de chasseurs à pied. Chacun de ces trois corps comprendrait 400 hommes, total : 1,200. Il essayait de prémunir son frère contre l'écueil où échouaient tous les roitelets de fabrique napoléonienne : « Il ne faut se modeler en rien sur la formation de ma garde, qui, étant destinée à offrir des récompenses à une grande armée, me coûte immensément cher. » Sur ces 1,200 hommes de la garde, 300 devaient être Français, vieux soldats, parlant allemand, dévoués à la dynastie, « propres à donner l'esprit militaire à la jeunesse et à faire l'amalgame avec la France. » Les 900 autres devaient être pris parmi des jeunes gens de famille, c'est-à-dire de bons bourgeois ou des fils de fermiers, auxquels leurs pa-

touchante et absurde coutume n'avait point été respectée par la législation nouvelle.

rents pourraient faire une pension. « Jeune, ajoutait-il, prenez, pour vous servir, de la jeunesse, qui s'attachera à vous. » La garde devait être complétée par une compagnie de 100 gendarmes, tous Français parlant allemand. Ces quatre corps seraient commandés par quatre capitaines-généraux « équivalant à mes quatre maréchaux, » qui devraient être officiers de la couronne et dont deux seraient Français. Pour l'armée de ligne, il fallait commencer à former quatre régiments d'infanterie, « selon la mode hessoise, qui est si économique,— pour employer les officiers et soldats des différents princes qui régnaient dans les états où vous êtes. » Napoléon ne trouvait pas utile pour son frère d'avoir des cuirassiers : « Vous n'êtes pas une puissance assez grande pour avoir un corps respectable de grosse cavalerie ; ce qu'il vous faut, c'est de la cavalerie légère. « Il lui faisait donner des canons et des fusils, ceux-ci assez médiocres d'ailleurs, pris sur la Hesse et la Prusse. Il recommandait de veiller à bien organiser le service des transports, d'avoir tant de caissons par mille hommes, de pourvoir les troupes en campagne de bonnes capotes et de fusils de rechange, etc.

Jérôme prit des conseils de son frère ce qu'il lui plut d'en suivre, mais travailla avec une certaine ardeur à organiser son armée. Il espérait se débarrasser des 12,500 Français, qui vivaient les uns dans les garnisons de Magdeburg, Brunswick et Cassel, les autres en quartier chez l'habitant. Naturellement ils coûtaient plus cher que les troupes allemandes, et leur présence était compromettante pour

la dignité de la couronne westphalienne. Napoléon avait envoyé dans le royaume des troupes polonaises en supplément. Jérôme réclama avec énergie. « Tout le monde est soldat dans la Westphalie, et l'on voit avec peine que, tandis que les nationaux, officiers et soldats, meurent de faim, je prenne à mon service 9,600 Polonais. » Il finit par obtenir leur départ pour la France. Alors il se mit à l'œuvre : le royaume fut partagé en trois divisions et huit subdivisions militaires ; les généraux de division étaient Rewbell à Cassel, Rivaud à Brunswick, Éblé à Magdeburg. Ils avaient sous leurs ordres les généraux de brigade Diemar et Bœrner à Osnabrück et Marburg, Webern et Lehsten à Heiligenstadt et Gœttingen, Motz à Halberstadt, Rivaud ayant été remplacé par Lepel, ancien officier de l'électeur, on voit que la presque totalité des chefs supérieurs étaient de nationalité allemande. L'armée westphalienne était tombée un peu dans le vice des petites armées : le trop grand nombre des généraux, parmi lesquels il fallait encore compter le Hessois von Usslar, les Français Morio, Sahla, Ducoudras, d'Albignac, etc.

D'autres décrets organisèrent la conscription, la caisse des invalides, enfin la garde royale. Elle fut composée de *gardes du corps*, malgré les avis de Napoléon, de grenadiers, de chasseurs et de chevau-légers. La paye de l'armée de ligne, inférieure à celle des troupes françaises, était pourtant supérieure à celle des autres troupes allemandes. « La solde de l'infanterie hessoise et prussienne, écrivait Jérôme à Napoléon, était trop faible ; le soldat était

obligé de vivre chez l'habitant, qu'il ruinait, et chez lequel il perdait son esprit militaire en détruisant l'esprit public. Par cette mesure vexatoire, citoyens et soldats, tous étaient mécontents. »

Un décret du 2 avril était ainsi conçu :

Considérant que l'honneur est le premier mobile du soldat, et qu'il importe de bannir à jamais, dans les punitions des fautes de discipline, *celles qui, en rappelant les souvenirs de la féodalité, tendraient à avilir la dignité de l'homme;*

Sur le rapport de notre ministre de la guerre :

Art. 1er. *Les coups de bâton sont expressément défendus dans notre armée.*

Ainsi se réalisa, par les soins de Jérôme, la promesse que Custine, général de la République, avait faite autrefois aux soldats de Guillaume IX. L'armée westphalienne fut alors la seule armée allemande et, à part l'armée française, la seule armée monarchique où le soldat ne fût pas fouetté ou bâtonné. Cette mesure du roi Jérôme eut à ce moment un grand retentissement en Allemagne. Peu de temps après, Scharnhorst en Prusse, l'archiduc Charles en Autriche, apportèrent des restrictions momentanées à l'usage des verges et du bâton.

Enfin, le 1er juillet 1808 l'armée westphalienne se trouva ainsi constituée : cinq régiments d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie légère, quatre compagnies d'artillerie, un régiment de cuirassiers, un régiment de chevau-légers, ce qui, avec les 1,800 hommes de la garde, formait un total d'environ 10,000 hommes. Le roi les passa en revue, ayant la reine à ses côtés,

leur remit le drapeau blanc et bleu et les exhorta à la bravoure et à la fidélité. Officiers et soldats accueillirent son allocution par des *vivat* presque enthousiastes.

Ces régiments se recrutèrent avec la plus grande facilité, non-seulement par la conscription, mais aussi par les engagements volontaires. Le roi avait publié un décret de rappel pour tous les militaires westphaliens au service étranger; mais il n'avait aucun intérêt à faire exécuter son décret à la rigueur : les hommes ne lui manquaient pas. Aussi un très-petit nombre seulement de réfractaires eurent leurs biens placés sous le séquestre. Soldats et officiers des anciennes armées hessoise ou brunswickoise répondirent avec le plus grand zèle à l'appel du roi : tous se morfondaient dans leurs foyers, quelques-uns périssaient de misère. La Prusse avait été obligée de réduire son armée de 200,000 hommes à 42,000. On peut imaginer si les militaires de la rive gauche de l'Elbe accueillirent avec joie les offres westphaliennes; beaucoup d'hommes, même des provinces conservées à la Prusse, vinrent s'enrôler. Ils apportaient dans l'armée nouvelle d'excellentes habitudes militaires, mais d'amers ressentiments. Jérôme se montra généreux : ceux des officiers qu'on ne put placer immédiatement reçurent une *solde d'attente* (*wartegeld*). Malgré la constitution nouvelle, qui supprimait les priviléges nobiliaires, il fallut bien se résigner à composer le corps d'officiers, pour les deux tiers, de nobles des anciennes armées. Les écrivains allemands eux-mêmes sont forcés de constater qu'en 1808 les réformes du roi furent très-bien accueillies dans les régiments de nouvelle for-

mation. Il ne trouva plus trace des résistances ou de la mauvaise volonté qu'on avait opposée aux enrôlements de Lagrange. On avait cessé d'espérer ou de craindre le retour de l'électeur; ce n'était pas encore la fermentation nationale de 1813; et, à défaut de la patrie allemande, on se trouvait bien dans la patrie westphalienne. Les juifs surtout, qui pour la première fois arrivaient à des grades d'officiers, étaient pleins de ferveur pour la constitution nouvelle; les Niepce et les Wolff comptaient parmi les plus dévoués et les plus brillants militaires de l'armée [1].

On introduisit dans la nouvelle armée les règlements de service et les exercices à la française. Les commandements se faisaient en français pour la garde et les corps d'élite, en allemand pour les troupes de ligne. Cette armée, où l'on apprenait l'art de la guerre à la première école du monde et sous les généraux de la Grande-Armée, où l'officier et le soldat s'imprégnaient d'idées égalitaires et françaises, où le catholique de Paderborn, le luthérien de la Hesse, le calviniste de la Prusse, le juif de Cassel, étaient soumis aux mêmes obligations et jouissaient des mêmes droits, où les habitants de tant de provinces jadis étrangères l'une à l'autre se confondaient sous les plis du même drapeau, eût été assurément le meilleur instrument d'unification et de transformation pour la Westphalie, si on lui avait laissé assez de temps pour accomplir son œuvre.

1. L'auteur des *Mémoires* estime qu'un quart des officiers westphaliens étaient des Français ou des Polonais. Parmi les soldats, il n'y avait d'étrangers qu'environ 1,100 Hollandais.

Il est certain que Napoléon n'avait pas pressé l'organisation d'une armée westphalienne pour fournir à son frère l'occasion de passer des revues. Jérôme alla au-devant de ses désirs. Dès le 12 septembre 1808, il mit à la disposition de l'Empereur son régiment de chevau-légers, fort de 550 hommes. « Lorsque, pour les tranquilliser, écrit-il, je leur ai fait dire qu'il n'était pas certain qu'ils aillent en Espagne, ils ont toujours répondu que c'était un malheur pour eux, puisque c'était le seul endroit où l'on se battait, et que le plus grand plaisir que le roi pût faire au régiment était de l'envoyer vis-à-vis de l'ennemi. Les officiers, sous-officiers et soldats restés au dépôt sont au désespoir de ne pouvoir rejoindre le régiment. » Ils partirent en effet pour l'Espagne, de tout aussi bon cœur qu'ils avaient pu s'embarquer autrefois pour l'Indoustan ou l'Amérique. Ils se distinguèrent au combat d'Hunyoyosa contre les guérillas de l'indépendance espagnole. Napoléon leur faisait les mêmes reproches qu'adressait naguère Jérôme aux auxiliaires bavarois ou würtembergeois dans la campagne de Silésie : « Votre régiment est indiscipliné et a fait du tapage en France ; écrivez-lui que cela est mal. » Mais il usait toujours de grands ménagements et insistait auprès de son frère pour qu'on ne lui envoyât que des troupes « qui vinssent volontiers. »

Après Baylen, Napoléon demanda 1,000 ou 1,800 hommes à son frère. Celui-ci mit toute une division à ses ordres : elle se composait de trois régiments d'infanterie de ligne, de deux batteries à pied, deux régiments de cavalerie, et se montait à 6,000 hommes

environ. Elle était placée sous le général de division Morio et les généraux de brigade Bœrner et Webern. Elle arriva le 12 mars 1809 à Metz, où le général français Roger la félicita de sa bonne tenue, de son attitude militaire, de son instruction, de sa discipline ; elle partit aussitôt pour l'Espagne. Nous la retrouvons sept mois après, cette malheureuse division ! Il en est question dans une lettre de Jérôme à son frère, datée du 10 octobre. « Sire, je prie Votre Majesté de permettre que je fasse revenir d'Espagne une division qui, de 5,800 hommes qu'elle était, *se trouve réduite à 1,400 hommes*, de sorte que, si elle reste plus longtemps, je n'en retirerai pas l'avantage que je m'en étais proposé, celui d'aguerrir les troupes et de *former des fonds de régiments* qui, de retour dans leur pays et étant complétés, seraient très-bons... Je suis assuré en outre que cela produira un effet excellent en leur prouvant qu'ils ne sont pas vendus à la France, comme ils se le sont persuadé. » En cette même année 1809, les autres troupes westphaliennes eurent à lutter contre l'insurrection de Dœrnberg et Martin, contre les incursions de Katt, de Schill, de Brunswick-Œls, etc.

Pendant les campagnes de 1809, l'armée westphalienne reçut un nouveau développement. Le royaume ayant fourni cette année 16,000 conscrits et 1,000 engagés volontaires, on forma un nouveau régiment de cavalerie légère, un d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie légère. Après l'annexion du Hanovre, on mit encore sur pied trois régiments d'infanterie, le 2e cuirassiers, le 2e hussards. En 1812, l'armée west-

phalienne fournit pour l'expédition désastreuse de Russie toute la garde, sauf les gardes du corps, toute l'artillerie, deux régiments de hussards, deux de cuirassiers, quatre d'infanterie de ligne, trois bataillons d'infanterie légère : au total environ 16 mille hommes. Ils se battirent bravement en Russie comme en Espagne, à Smolensk, à Valoutina, à la Moskowa, à la Bérésina. Ils étaient partis seize mille : ils revinrent un millier. Il n'y avait plus d'armée westphalienne, il allait ne plus y avoir de royaume. Jérôme eut beau s'épuiser à créer de nouveaux régiments, à reconstituer les anciens : la désertion provoquée par la fermentation nationale allemande lui enlevait ses soldats. Leipzig vint mettre fin à ce labeur désespéré. Au moment de se dissoudre ou de passer à l'ennemi, l'armée westphalienne avait reçu un dernier témoignage de Napoléon : aux débris de l'armée d'Espagne, il distribua 13 rubans de la Légion d'honneur ; aux revenants de Russie 81. C'était peu ; « mais on pouvait dire, s'écrie Hellrung, que le soldat qui portait ces décorations était brave entre des milliers de braves ! »

Outre l'armée, la garde, la gendarmerie, les compagnies de vétérans, il y avait dans certaines villes, notamment à Cassel, une garde bourgeoise pour la police municipale.

A l'organisation militaire de la Westphalie peut se rattacher la création de l'ordre royal de la couronne de Westphalie, bien que cette décoration ait été attribuée indistinctement au mérite civil et aux services militaires. Dès le 11 juillet 1808, Jérôme en envoyait le projet à Napoléon : il essaya de désarmer sa rude

ironie, dont Louis de Hollande avait essuyé tant de boutades. « Je sais, insinuait-il, que cette institution plaira beaucoup aux Allemands. Votre Majesté connaît leur caractère. Beaucoup d'entre eux ont été obligés de quitter leurs décorations, et rien ne leur sera plus agréable que de voir fonder un nouvel ordre de leur royaume. » Napoléon, paraît-il, montra de l'indulgence pour cette faiblesse des Allemands et pour celle de son frère.

Les biens de l'ancienne abbaye de Quedlinburg, de l'ancienne prévôté de Magdeburg, et bientôt ceux des ordres de Malte et teutonique furent affectés à la dotation de cet ordre, exactement calqué sur celui de la Légion d'honneur. Le roi était grand-maître, Le Camus, grand-chancelier provisoire. Les chevaliers avaient un revenu de 250 fr., les commandeurs de 2,000 fr.; les trois grands-commandeurs avaient de 6,000 à 12,000 fr. : le trésorier 12,000 et le grand-chancelier 20,000 fr. : dépense excessive dans la situation financière du royaume. La décoration consistait en une médaille à jour, surmontée d'une aigle couronnée, et tenant dans ses serres la foudre avec cette inscription : *je les unis*. L'aigle impériale unissait en effet d'autres animaux héraldiques : les deux lions de Brunswick et de Hanovre, le cheval de la Hesse, l'aigle de Prusse. Un serpent qui se mordait la queue formait le bord de la médaille. Une inscription servait de devise : *Character und Aufrichtigkeit* (caractère et loyauté). L'Empereur voulut bien accepter pour le roi d'Italie, pour le Prince-Primat, pour Champagny, et porter lui-même la grand'croix en public.

III

Le portefeuille du ministre secrétaire d'État et celui des affaires étrangères étaient entre les mains de Le Camus. C'était lui qui avait accompagné autrefois Jérôme dans ses voyages d'Amérique, et qui avait été son confident dans l'affaire Paterson. L'éducation de ce jeune créole avait été fort négligée, il manquait des premiers éléments. Personne n'était moins fait pour diriger les affaires étrangères d'un état. Sachant peu, n'apprenant rien, ne travaillant pas, il ne pouvait avoir d'influence sur aucune question, il ne cherchait même pas à en avoir, et on lui savait gré de cette réserve. « Il est devenu nécessaire au roi, qui a pris avec lui une habitude d'intimité, et qui presque littéralement a besoin de sa présence pour s'endormir. Il ne fait guère d'autre mal que celui de ne faire guère de bien ; c'est un excellent favori, c'est un mauvais ministre. » Seulement, comme le meilleur des favoris ne vaut rien, Le Camus coûtait horriblement cher. Un jour, le roi lui faisait don d'une terre avec 40,000 livres de revenu ; un autre jour, on le nommait grand-commandeur et grand-chancelier de l'ordre de Westphalie, avec 20,000 ou 30,000 francs d'appointements. En revanche, il laissait la liste civile puiser à pleines mains dans les fonds des affaires étrangères.

On conçoit que la politique extérieure de la Westphalie ne devait pas avoir un grand essor ni une grande liberté : Napoléon se chargeait de négocier et d'agir pour elle. Pourtant Jérôme avait des ambassa-

deurs à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Dresde, à Munich, à Stuttgart, à Berlin, à Copenhague, à Darmstadt, à Francfort, à Carlsruhe. Toutes ces cours étaient également représentées à Cassel. Avec la cour de Saxe, à cause de la solidarité d'intérêts, avec celles de Bade et de Würtemberg, à cause des liens de parenté ou d'amitié, on était en très-bonne intelligence. Avec les petits états voisins, Jérôme était hautain et menaçant : on sentait qu'il n'avait pas perdu l'espérance de s'annexer ou de se subordonner les principautés de Thuringe, d'Anhalt, de Waldeck, etc. Tantôt il représente à Napoléon les habitants de Francfort comme animés de sentiments antifrançais, et le Prince-Primat comme « tombé en enfance; » tantôt il lui envoie une carte dressée de sa propre main, pour lui montrer « combien son royaume est découpé et quelle irrégularité présentent ses frontières. » Le plus affairé de tous les ambassadeurs westphaliens, c'était l'envoyé à Berlin, M. de Linden, « espèce de furet politique qui recueille tous les bruits et tous les faits concernant la malveillance du cabinet ou des sujets de Prusse. » Jérôme craignait la Prusse, convoitait ses possessions; il sentait qu'avec elle il ne serait jamais en sûreté à Cassel, et ses courtisans disaient couramment qu'il n'y avait que Berlin qui pût être une capitale pour la Westphalie. Entre les deux royaumes, c'était une question de vie ou de mort. Aussi recueillait-on avidement tous les bruits et tous les commérages sur les armements de la Prusse, les fanfaronnades de Blücher, les témérités des professeurs, les indiscrétions des sociétés secrètes. Tous ces

rapports, quelquefois singulièrement amplifiés et envenimés, allaient de Cassel à Paris. La Westphalie jouait le même jeu que le grand-duché de Berg en 1806; elle excitait l'Empereur contre la Prusse. Les événements de 1809 prouvèrent qu'elle avait raison dans ses craintes.

Le premier rang à la cour de Westphalie appartenait naturellement à l'ambassadeur de France, Reinhard, en sa qualité de « ministre de famille. » Reinhard était né à Schœndorff, dans le Würtemberg (1761). Il avait fait ses études de théologie à Tubingue : c'était donc un Allemand, un Souabe de naissance et d'éducation; mais c'était en France qu'il avait fait sa fortune. Il avait été secrétaire aux affaires étrangères sous Sieyès, ambassadeur à Londres sous Dumouriez, appelé au ministère des relations extérieures sous le Directoire; Napoléon, qui ne l'aimait pas, l'avait, après le 18 brumaire, exilé dans la légation de Suisse; puis on l'avait promené à Hambourg, à Iassy, où il avait été enlevé par les Russes et emmené dans l'intérieur de l'empire, finalement à Cassel, où il représentait Napoléon auprès de son frère. On le retrouve plus tard accrédité à Francfort sous les Bourbons, auprès des cours de Thuringe sous Louis-Philippe. Le fils du pasteur de Schœndorff meurt pair de France en 1837. Les instructions de 1808 pour la légation de Cassel lui prescrivaient de renseigner le gouvernement impérial sur toutes les branches et tous les détails de l'administration du royaume, sans négliger cependant les nouvelles de l'Allemagne. Aussi les rapports adressés par lui à M. de Champagny, et plus tard à Maret, sont-

ils les documents les plus curieux où nous ayons à puiser pour faire connaître cette étrange création napoléonienne. Sur l'état général des services publics, sur les troubles qui un moment agitèrent le royaume, sur le caractère du roi, de la reine, des favoris, des ministres, on trouve chez lui des aperçus clairs et concis, des mots vifs et profonds, assez de finesse, beaucoup de franchise. En sa qualité d'Allemand francisé, il s'intéressait vivement à la prospérité de cet état moitié germanique, moitié français. Sans cesse il recommandait de ménager les Allemands : on ne pouvait rien fonder de sérieux, assurait-il, sans leur concours. Comme il n'était le complaisant ni de Napoléon ni de Jérôme, il n'avait intérêt ni à flatter les défiances du premier ni à pallier les fautes du second. Il indiqua toujours avec certitude les moyens qui auraient pu faire prospérer le royaume et les vices qui contribuèrent à sa chute.

CHAPITRE XIII

Le royaume de Westphalie. — La justice et la police. — L'intérieur et l'instruction publique. — L'art et la littérature. — La Cour et la ville.

I

La constitution n'avait établi qu'un seul ministère pour l'intérieur et la justice; en réalité, il y en eut deux. La justice fut confiée à un Français, Siméon, un vétéran de nos luttes révolutionnaires, qui, après avoir assisté au laborieux enfantement du nouveau droit français, était chargé d'en surveiller la transplantation en Westphalie. C'était un esprit libéral et étendu, un caractère probe et ouvert. Son titre de conseiller d'État de l'empire français lui donnait une grande situation à Cassel. Quand la haute police osa faire une perquisition chez son collègue Bülow, Siméon seul dans le conseil du roi eut le courage de flétrir ces procédés. Il fut heureusement secondé, dans les travaux pour l'introduction du Code civil et l'organisation des tribunaux, par plusieurs jurisconsultes allemands; dans les universités et les anciens tribu-

naux, il ne manquait pas d'hommes qui avaient suivi avec intérêt le progrès des idées nouvelles en-deçà du Rhin, et qui avaient fait une étude particulière des lois révolutionnaires et du code Napoléon. C'est le professeur Leist qui eut la plus grande part à la traduction de nos lois en allemand.

Chargé également du service des cultes, Siméon avait la double tâche de rallier les clergés indigènes à l'ordre de choses établi et de faire prévaloir les principes nouveaux de tolérance. Partout, excepté peut-être dans le Brunswick, sous la libérale administration de Charles-Guillaume, on avait vécu sous le régime des religions d'état. Dans la Hesse, c'était le protestantisme ; dans les ci-devant évêchés, c'était le catholicisme, qui étaient religions dominantes, quelquefois oppressives. Toutes les sectes s'unissaient pour persécuter et humilier les Juifs. Ces derniers avaient eu un commencement de réhabilitation dans le Brunswick, grâce au généreux Jacobson, un de leurs coreligionnaires, qui avait été le principal ministre du dernier duc. Jacobson continua son œuvre d'affranchissement sous la nouvelle domination ; il finit par gagner leur cause. Un décret du 27 janvier, par l'abolition des taxes spéciales imposées aux Juifs, acheva de leur donner l'égalité civile et politique. Le 8 février 1808, vingt-deux délégués juifs des huit départements westphaliens se réunirent à Cassel pour remercier le roi Jérôme et le ministre Siméon.

« Sire, dit Jacobson à Jérôme, les enfants de l'antique Israël gémissaient dans ces contrées sous une législation barbare, et l'on avait l'injustice de leur reprocher une dégradation qui

n'était que l'inévitable conséquence des longs outrages et des longs malheurs auxquels ils étaient en proie... Par vous, Sire, nos tribus désolées vont bientôt respirer tranquilles et les chants de Sion retentiront librement sur les monts de Westphalie. Sire, c'est à des héros que l'Eternel a confié le soin de nos destinées et déjà vous avez égalé les bienfaits de Cyrus dont bientôt vous passerez la gloire. Les enfants d'Israël ne se contenteront pas d'élever les mains sur la montagne pour la conservation de vos jours précieux; ils fourniront des soldats à vos armées, des citoyens à vos villes, des agriculteurs à vos campagnes... ».

« Quelques Juifs d'un état voisin, dit le *Moniteur westphalien*, assistaient à cette fête avec des sentiments moins heureux et comparaient douloureusement la différence de leur sort à la même époque. » En janvier 1809, sur la demande du ministère westphalien, le roi de Saxe accorda aux sujets israélites du roi Jérôme le droit de s'établir librement aux foires de Leipzig et de Nauenburg, et de vaquer à leurs affaires aux mêmes conditions que les chrétiens.

Les partisans des anciennes religions d'état ne manquèrent pas de se plaindre, sans voir que, s'ils perdaient un privilége dans tel pays, ils recouvraient les avantages du droit commun dans les autres. Les catholiques surtout se déclaraient sacrifiés; à Duderstadt, par exemple, on avait donné la plus grande église aux protestants. Il est possible que, dans la ferveur nouvelle des principes de tolérance, on ait pris plaisir à renverser en quelques localités les anciens rapports entre les diverses religions; il est difficile de croire pourtant que ce soient les catholiques, sous un roi catholique, à une époque où Napoléon affectait de

protéger les catholiques à Dantzig et en Saxe, qui aient été le plus à plaindre. Le seul grief bien fondé de leur clergé, c'est l'âpreté avec laquelle Jérôme, moins par principe révolutionnaire que par besoin d'argent, poursuivait la clôture et la vente des couvents. Les religieuses expulsées ne recevaient qu'une pension de 200 francs; Jacobson honora sa religion et ses principes libéraux en y ajoutant une pension de 100 francs.

La haute police, qui aurait dû être dans les attributions du ministère de la justice, en était au contraire entièrement indépendante. Elle avait pour chef Legras de Bercagny, qui portait le titre de secrétaire des commandements. « M. Bercagny, écrivait Reinhard, est un homme très-actif et très-intelligent; il serait à désirer seulement qu'il sût l'allemand: une traduction de propos, de lettres, de livres, de mœurs et d'usages fait disparaître le coloris, et en matière de police le coloris fait beaucoup. » Les employés supérieurs de ce service laissaient également à désirer sous ce rapport: la police, privée en quelque sorte de moyens sûrs et directs d'informations, en devenait à la fois plus impuissante et plus tracassière. La violation du secret des correspondances faisait qu'on n'osait plus confier de lettres à la poste westphalienne. Les perquisitions intempestives ou maladroites, l'espionnage dans les promenades, la corruption par la police des domestiques de grande maison, étaient des moyens bas et vexatoires qui ne pouvaient pas suppléer à une vraie connaissance de l'esprit public. Les agens de bas étage ne manquaient pas, surtout parmi les Allemands; dans le roman de Kœnig, on met en

scène Bercagny lui-même, qui refuse d'employer des Français. « Les Allemands, lui fait-on dire, sont plus empressés à dénoncer, à découvrir, à trahir les secrets : si je puis m'exprimer ainsi, *ils rapportent mieux*. » Tout cela ne constituait pas un bon service. Bercagny pouvait communiquer au roi, tous les matins, beaucoup de commérages, d'histoires scandaleuses et de bruits de ville ; mais Napoléon avait raison de trouver « qu'il y avait peu de police dans le royaume, » et qu'impunément « les agents des princes s'y agitaient de toutes manières. » Le ministre de France estimait donc que cette institution était plus nuisible qu'utile, et que son budget de 200,000 francs était dépensé en pure perte. « Il est dans le caractère allemand, prétendait Reinhard, quelque chose qui répugne indéracinablement à une pareille institution. Sa bonne foi s'en inquiète, et comme, dans la conscience qu'il a de manquer d'adresse, il se sent sans défiance, un agent de police, à ses yeux, n'est qu'un assassin... La haute police est en guerre avec tous les ministères, celui des relations extérieures excepté, avec toutes les administrations départementales ; elle rend irrémédiable la scission entre les Français et les Allemands en exaltant les craintes et les défiances des uns, en inspirant aux autres ou l'indignation ou la terreur[1]. »

II

Le ministère de l'intérieur était aux mains du

1. Rapports de mars 1809 et du 10 août 1809.

baron de Wolfradt, ancien ministre du duc de Brunswick, homme intelligent, dévoué à la Westphalie par crainte de l'annexion, et qui s'entourait indistinctement d'hommes de mérite français et allemands. Il est à remarquer cependant que les huit départements du royaume étaient administrés par huit préfets allemands, dont quelques-uns, comme de Hardenberg, Reinmann, Gossler, avaient été élevés à l'école de la Prusse. Il en était de même assurément pour les sous-préfets, et à plus forte raison pour les maires, conseillers de département, d'arrondissement, conseillers municipaux. Tout au plus pouvait-on trouver quelques légistes français dans les conseils de préfecture. Confié aux Allemands, du haut en bas de la hiérarchie, le service de l'intérieur était de tous le plus suspect et le plus hostile à la haute police. Bercagny et Wolfradt étaient en lutte perpétuelle.

Au ministère de l'intérieur devait se rattacher la direction de l'enseignement. Elle fut d'abord donnée à Jean de Müller. Le « Tacite allemand, » comme les Français se plaisaient à l'appeler, avait, à l'avénement de Jérôme, cinquante-six ans ; né à Schaffouse, mais élève de l'université de Gœttingen, il pouvait passer à la rigueur, quoique républicain suisse, pour un sujet du royaume. Dans sa carrière un peu nomade, oscillant sans cesse des recherches scientifiques aux affaires politiques, il avait servi presque tous les gouvernements de l'Allemagne et des pays voisins. A Genève, il avait professé devant un auditoire de jeunes étrangers, la plupart Anglais, l'histoire universelle. Un voyage à Berlin et une dédicace à Frédéric II n'avaient

pas réussi à lui ouvrir l'administration prussienne. On le retrouve ensuite à Cassel, à Mayence, à Vienne, investi de charges les plus diverses. A Berlin, en 1804, il est conseiller intime de la guerre et historiographe. Il allait écrire l'histoire de Frédéric II, lorsque la guerre de 1806 éclata. Il se montra un des plus ardents contre Napoléon ; pourtant il resta à Berlin en attendant le vainqueur. Le 20 novembre, il eut un entretien avec l'Empereur, qui le séduisit par ses flatteries, ses prévenances, l'étendue de ses connaissances et l'élévation apparente de ses aperçus philosophiques. Jean de Müller fut *conquis;* d'ardent Prussien, il devint un admirateur de Napoléon. Au reste, étranger à l'Allemagne par sa naissance, sinon par son éducation, l'ardeur des passions nationales n'avait pas prise sur lui. Comme il avait fréquenté les princes plus que les peuples, il ne pouvait guère se laisser enthousiasmer par l'idée d'une Allemagne libre et une. Républicain, quoique assez tiède, il n'avait aucun motif pour préférer les princes de droit divin aux parvenus de la Révolution. Il fit partie des délégations westphaliennes à Paris, fut distingué par le roi Jérôme, qui le nomma d'abord secrétaire d'état et ministre des affaires étrangères, puis lui confia la direction de l'enseignement dans cette même ville de Cassel, où il avait été professeur. Aucune conversion de cette époque n'est plus explicable; aucune peut-être n'a plus excité la bile des teutomanes. Il faut convenir que la transition fut un peu brusque. Toutefois, Müller se fit beaucoup pardonner à cette époque par son administration libérale, son affection pour les

jeunes gens, son zèle pour la science et l'opiniâtreté avec laquelle il défendit les vieilles institutions universitaires de la Germanie.

A sa mort (20 mai 1809), la direction de l'enseignement passa entre les mains du professeur Leist. « C'est un homme instruit, disait Reinhard, et d'un caractère pliant. » On ne saurait mieux le connaître que par cette autre appréciation d'un ami du gouvernement qu'il a servi : « Il fit disparaître des universités westphaliennes les associations des étudiants, cause de grands désordres. On lui fit un grand mérite de cette mesure. Il sut insinuer adroitement aux professeurs de ne pas se mêler de politique... Les professeurs, sachant qu'ils étaient surveillés, s'observèrent à leur tour, et les *élèves* s'abstinrent de politiquer[1]. M. de Leist était du reste un homme fort ambitieux, présomptueux comme un véritable professeur allemand, aimant la louange. D'abord dévoué à l'ancien gouvernement de son pays, il n'avait pas été plutôt nommé conseiller d'état, qu'ébloui, son amour pour cet ancien gouvernement (celui de Hanovre) était devenu de la haine. Il se figurait quelquefois que la Westphalie n'avait pas besoin de la France, et que Jérôme pouvait et devait se passer de son frère. »

La grande affaire qui tourmenta les derniers jours

1. A tel point que les étudiants de Marburg adressaient au roi des vers de cette force :

Grand Roi que la gloire environne
De ses feux les plus éclatants,
C'est toi *qui nous permets de paître*
Nos esprits, des sciences, des arts.

(*Mon. Westphal.*, 14 juillet 1811).

de Jean de Müller, et qui ne fut terminée que grâce au « caractère pliant » de Leist, est celle des universités. Elles étaient au nombre de cinq dans le royaume de Westphalie : une université hanovrienne, Gœttingen (*Georgia Augusta*), fondée en 1734 par George II d'Angleterre ; deux hessoises, Marburg, fondée en 1527 par le landgrave Philippe le Magnanime, et Rinteln, en 1627, par Ernest III, comte de Holstein et Schaumburg ; une brunswickoise, Helmstaedt, en 1575, par le duc Julius ; enfin une prussienne, Halle, en 1694, par le roi Frédéric Ier[1].

Napoléon n'aimait pas les universités allemandes, qui différaient si fort du type qu'il avait adopté pour l'enseignement français. Un autre péril venait de la détresse financière du roi Jérôme ; il n'eût pas mieux demandé que de traiter les biens des universités comme ceux des couvents. Gœttingen avait déjà perdu 150,000 francs de ses revenus. Jean de Müller, élève de ces universités, imbu des grands souvenirs de la réforme allemande, dont elles étaient des monuments, lutta pour leur conservation. Le 28 mars 1809, Jérôme déclara positivement à son ministre de l'intérieur qu'il voulait un projet de suppression pour Marburg, Rinteln et Helmstaedt. Müller était au désespoir : vainement il s'efforça de démontrer que

1. Siméon, dans son exposé de juillet 1808, dit que ces cinq universités avaient cent quarante professeurs, que l'instruction publique, dans son ensemble, coûtait un million, « luxe de professeurs et d'établissements que pourrait envier un vaste empire. » Il pose déjà la question s'il ne serait pas possible de « concentrer davantage ces grands foyers de lumière. » Voyez de plus amples détails sur ces universités dans le *Moniteur westphalien* du 26 juillet 1808.

« chacun de ces établissements littéraires faisait la seule ressource d'un district entier par l'argent qu'ils y faisaient circuler et dont une partie y était apportée par des étrangers, qu'ils y tenaient place d'une industrie qui n'existait pas et qui ne pouvait être introduite, que les pensions à payer aux titulaires actuels emporteraient la plus grande partie des profits que le Trésor pouvait se promettre de la suppression. » Si on l'invitait à choisir, il avait de bonnes raisons en faveur de chacune de ces universités : Helmstaedt n'avait besoin que de 10,000 francs de subvention, Rinteln vivait de ses propres ressources, Marburg était la seule université calviniste du royaume. Le souvenir des fondateurs était cher aux peuples. Si l'on voulait travailler à une régénération de l'esprit allemand, on n'avait pas de plus puissant moyen d'action. Reinhard lui-même, qui comprend la situation financière, mais qui, lui aussi, a été l'élève des universités allemandes, s'émeut à l'idée de ces destructions. « Lorsqu'on pense que tous les frais d'entretien de tous ces établissements respectables et utiles sous tant de rapports, écrit-il à Champagny, n'excèdent guère 600,000 francs et que l'ameublement d'un palais de moins suffirait pour couvrir cette dépense, comment croire à la nécessité indispensable de les supprimer? » Dans son rapport du 10 août 1809, il constate que Rinteln et Helmstaedt n'existent plus, que Marburg même est menacé. Le mouvement insurrectionnel allemand de 1809 parut même devoir tout emporter ; le roi, exaspéré, comme autrefois son frère, par le « mauvais esprit de cette jeunesse, » vou-

lait « brûler toutes les universités. » Une autre source de difficultés, c'étaient les conflits entre les antiques juridictions universitaires et les nouvelles juridictions, justices de paix, tribunaux de police, tribunaux de district. Après beaucoup de luttes, les priviléges des étudiants disparurent sous le niveau de la loi commune, et leurs associations même furent dissoutes.

Cependant nous voyons, par l'exposé présenté aux états de 1810, que quelques progrès ont été accomplis. Halle a été réorganisée et compte des professeurs illustres : le philologue Schütz, les médecins Reil, Meckel, etc. Le roi a donné à Gœttingen sa collection d'histoire naturelle ; on y construit une serre chaude et un nouvel observatoire. Les revenus et les professeurs des deux universités supprimées sont réunis à ceux des trois universités conservées. A Brunswick, on a réorganisé une école militaire de soixante élèves. « La littérature westphalienne, dit M. Reinhard, a pris une direction utile vers le code Napoléon, la statistique et la constitution du royaume. Deux ouvrages remarquables qui lui appartiennent sont le *Dictionnaire allemand* de M. Campe[1] et la *Théorie du mouvement des corps célestes*, par M. Gauss. »

L'idée de réconcilier les Français et les Allemands sur le terrain de la science et de la littérature, d'opérer entre les deux nations « la fusion des mœurs et des lumières, » avait été entrevue ; mais ceux qui s'imaginaient en prendre l'initiative avaient plus de

1. Déjà décoré du titre de *citoyen français* par l'Assemblée législative (1792).

prétentions que d'idées claires. Pendant qu'on supprimait deux universités, la feuille westphalienne consacrait de longs articles à la littérature westphalienne. Le 14 novembre 1808, on représenta, devant le roi et devant 1,200 invités, une pièce en trois actes dont le héros était Jérôme Napoléon lui-même, allant en 1805 délivrer les Génois prisonniers à Alger. Sommé de restituer ses captifs : « Chrétien, répondit le dey, tu connais nos usages ; acquitte leurs rançons. — Je vais les acquitter, » reprend Jérôme :

Vois-tu tous ces vaisseaux qui bordent tes rivages ?
Ils renferment, sultan, de quoi te contenter !
Dans une heure, au plus tard, si ceux que je réclame,
Sans en excepter un, ne me sont point rendus,
J'apporte en ton palais et le fer et la flamme,
Et des torrents de sang couleront répandus.
Je te laisse y penser. Ce sont là les tributs
Que désormais prétend payer la France...

Ce n'est pas plus mauvais en somme que toute autre poésie officielle ; mais ce n'était guère westphalien : l'auteur était un Français nommé Brugnières.

Le gouvernement dut se préoccuper aussi de la situation faite aux beaux-arts dans la Westphalie. Guillaume VIII, n'étant encore que prince héréditaire et gouverneur de la Frise pour la république de Hollande, avait commencé à former une galerie de tableaux, pour la plupart de l'école hollandaise. Devenu landgrave, il entretint dans les Pays-Bas un agent chargé de continuer les achats. La collection n'avait cessé de s'accroître sous ses successeurs, et le land-

grave Frédéric II l'avait ouverte au public et aux artistes. Elle devait être alors presque aussi considérable qu'aujourd'hui (1,392 tableaux). Les écoles allemande, espagnole, italienne, y sont brillamment représentées, mais les écoles flamande et hollandaise, avec Rubens, Snyders, Teniers, Jordaens, Van Dyck, Gérard Dow, en constituaient la majeure partie. Après le renversement de l'Électeur, Napoléon, avec cette barbare passion pour les beaux-arts qu'il semble avoir imitée des contemporains de Mummius, s'empressa de faire trophée de tous ces chefs-d'œuvre. Il envoya le directeur général Denon à Cassel, avec mission de choisir les meilleurs tableaux pour le musée du Louvre. Denon fit aux Casselois ce singulier compliment : « J'ai déjà eu mission, dans plusieurs galeries ou musées, de choisir pour nous ce qu'il y avait de plus beau, mais jamais je n'ai été si embarrassé de mon choix qu'aujourd'hui ; tous vos tableaux sont des perles et des bijoux. » Pour sortir d'embarras, il expédia à Paris la plus grande partie de la collection. D'autres tableaux furent donnés en présents à l'impératrice Joséphine pour sa galerie de la Malmaison : ils figurent aujourd'hui à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. D'autres encore furent distribués à différentes personnes : un Raphaël tomba entre les mains du général Lagrange. D'autres enfin furent vendus aux enchères [1].

L'avénement de Jérôme vint, quoique un peu tard, mettre un terme à ce vandalisme. Ce qui restait

1. En 1815, la collection de Cassel fut reconstituée. Voyez Müller, *Zur Geschichte der Kasseler Galerie*. Cassel.

encore de tableaux fut réservé à l'Académie des beaux-arts et mis à la disposition des artistes. Les courtisans ne manquèrent pas de voir dans cet acte incomplet de réparation le point de départ d'une ère nouvelle de prospérité pour l'*art westphalien*.

III

Quels que fussent les qualités ou les défauts des ministres du roi, ceux du roi lui-même devaient avoir une plus grande influence sur les destinées de l'état. Reinhard lui reconnaît de la bonté et de l'intelligence. On ne peut nier, en effet, que Jérôme n'ait fait en mainte occasion preuve d'humanité et de clémence : aux émigrés qui refusaient de rentrer dans le royaume, aux réfractaires qui se dérobaient à la conscription, aux conspirateurs de 1809, il ne fit jamais sentir toute la rigueur des lois impériales. Il était attaché à ses amis, fidèle aux vieilles affections ; mais ses amis étaient trop souvent des favoris, et sa bonté, trop prodigue pour eux, devenait cruauté pour ses sujets. Dans sa correspondance, il se montre vivement ému de la misère des paysans ou des pensionnaires de l'état ; mais il ne demanda jamais un million de moins pour la liste civile. Au conseil, on admirait « son coup d'œil, sa perspicacité, son talent pour résumer les opinions » ; mais la représentation, le théâtre, les ballets, les parties de campagne, les parties de chasse, ne lui laissaient pas le temps d'étudier les affaires. « Ses décisions, dit Reinhard, résultent de cette conviction vive qui jaillit du moment ;

elles sont l'ouvrage du *génie*, puisqu'elles sont autant de découvertes.... Peut-être entravé par des études préliminaires, son coup d'œil serait-il moins juste. » Le ministre de France ne tardera pas à revenir de cet enthousiasme pour les princes qui improvisent leurs décisions et qui font des « découvertes » au conseil. Plus tard, il souhaitera au jeune roi « d'écarter de ses heures consacrées au travail la frivolité et l'inexpérience. » On a vu que Jollivet était bien autrement sévère.

Reinhard a remarqué aussi que le caractère de Jérôme, qui d'ailleurs n'avait que vingt-trois ans à son avénement, n'était réellement pas formé. « Avoir ses volontés, c'est à ses yeux avoir du caractère, tandis que trop souvent c'est en manquer. » De là ces emportements violents où il ne parlait d'abord que de juger en personne les rebelles et de brûler les universités, puis ces accès de clémence qui allaient jusqu'à la faiblesse ; de là cette impuissance absolue de suivre avec fermeté une réforme commencée, et surtout de se réformer lui-même. Un éloge que les contemporains lui attribuent sans restriction, c'est de savoir *bien représenter*. « Rien n'est comparable à l'aisance et à la dignité avec laquelle il représente. Rien n'est appris, rien n'est étudié. On voit que la couronne ne lui pèse pas, parce qu'il se sent digne de la porter. » Une telle qualité, si elle est seule, peut bien faire un mannequin royal, non un roi. Malheureusement, le talent de représenter s'alliait chez lui à un amour exagéré du faste, de l'ostentation, de l'étiquette. C'est une des choses qui ruinèrent la Westphalie et qui autorisaient

l'Empereur à écrire, le 5 janvier 1812 : « La France n'a pas demandé que la cour de Cassel rivalisât de luxe et d'éclat avec la cour impériale. »

La royauté nouvelle héritait naturellement des palais et des nombreuses maisons de plaisance qu'avaient élevés plusieurs générations de landgraves, presque tous marchands d'hommes, mais tous passionnés pour les arts et les bâtiments. A Cassel, c'était le *palais de l'Orangerie* avec son splendide *bain de marbre*, qu'un sculpteur français, Monnot, éleva de 1692 à 1728 pour le landgrave Charles. Les statues et les bas-reliefs en marbre de Carrare offrent un choix de sujets mythologiques que n'eussent pas désavoué les plus raffinés épicuriens de la Rome impériale : *Europe enlevée par Jupiter*, l'*Indiscrétion d'Actéon*, *Diane découvrant la faute de la nymphe Calisto*, etc. On a toujours mené joyeuse vie dans le palais des landgraves : les Allemands peuvent-ils être si sévères pour la nouvelle cour, qui n'aurait fait, après tout, que suivre les traditions de l'ancienne? Mais la plus magnifique des résidences électorales, c'est Wilhemshœhe. Qu'on imagine un château de la Renaissance, avec toutes les élégances de l'art italien, dans un des sites les plus pittoresques de l'Habichtswald, au milieu d'une forêt de sapins solennels comme des piliers de cathédrale, parmi les rochers, les précipices et les senteurs résineuses, dans une solitude à tenter un fondateur de chartreuse. Le Versailles hessois a un double avantage sur celui de Louis XIV : il est à la fois plus solitaire et plus rapproché de la capitale ; mais il témoigne chez les anciens maîtres du pays d'un despotisme au-

trement impérieux que celui du grand roi. Le *château des Géants,* qui, derrière le château d'habitation, se dresse au sommet de la hauteur, avec sa pyramide et sa statue colossale de l'Hercule Farnèse, avec ses escaliers de 842 marches, ses immenses cascades de 100 mètres d'étendue, ses précipices artificiels qui donneraient pourtant le vertige, cet entassement inutile et prodigieux de blocs énormes, semble appartenir à l'Orient plutôt qu'à l'Europe. Si les Nemrod et les Pharaons avaient eu à bâtir des donjons, c'est dans ces proportions qu'ils auraient travaillé. La colline disparaît sous ces masses de granit, naturellement ou artistement brut : beaucoup de ces blocs ont deux fois la hauteur d'un homme ; on dirait les alignements de Carnac à l'assaut d'une colline de 300 mètres de hauteur.

Le landgrave était revenu d'Italie, résolu à rivaliser avec les cascades de Tivoli et à éclipser, à force de labeur, les merveilles de la nature. De la pyramide, de l'Hercule en cuivre forgé, qui, vu de la plaine, paraît une statuette, et qui peut contenir plusieurs personnes dans une de ses jambes, on a une vue splendide sur la Hesse. De là les landgraves voyaient à leurs pieds leur capitale et embrassaient du regard une immense étendue de leurs états : c'est la seule utilité de cette construction ; le massif *château des Géants* n'est pas une habitation. Que de journées de travail ce caprice du landgrave Charles et le tour de force de son artiste favori, l'Italien Guerneri, ont dû coûter aux populations serves de la Hesse ! Ce fut comme une plaie d'Égypte qui, de 1701 à 1714, s'a-

battit sur les pauvres gens. On dit que 2,000 hommes furent à l'œuvre pendant ces quatorze années, et que le landgrave brûla les livres de compte pour ne pas révéler l'énormité de la dépense. Le jour de l'inauguration des cascades, toute la cour était dans une admiration et une allégresse de commande, et le landgrave, orgueilleux de sa création comme un autre Nabuchodonosor, se demandait seulement quelle statue il mettrait au sommet de la pyramide. « Le meilleur couronnement d'un tel édifice, dit alors le prince royal Frédéric, ce serait une potence pour l'architecte dont les plans ont fait verser tant de larmes à ce peuple[1] ».

Jérôme Bonaparte, qui venait au contraire affranchir le paysan, n'avait nulle envie de rivaliser avec le faste titanesque de ses prédécesseurs ; il jouissait en bon prince, en bon vivant si l'on veut, de ces enchantements de l'art et de la nature. Une cour brillante, d'une vivacité toute française malgré le mélange germanique, emplissait de ses rumeurs cette solitude trop imposante. Une société légère, avide de plaisirs comme celle de l'ancien Versailles, un peu plus mêlée cependant, venait égayer ces tritons, ces nymphes, ces néréides, qui se trouvaient sans doute fort dépaysés au milieu de cette sapinière teutonique, où l'on se fût attendu à rencontrer plutôt le dieu Thor ou le loup Fenris.

Les Allemands ont toujours été portés à regarder Wilhemshœhe comme une espèce de Caprée, une Babylone

1. Émilie Wepler, *Geschichte der Wilhelmshœhe*, Cassel 1870.

napoléonienne. Ils ne tarissent pas sur les complaisances attribuées aux dames de la cour envers leur jeune maître, chose assurément peu honorable pour leur noblesse, — sur les complots de Jérôme et de son chambellan Marainville contre la vertu des jolies bourgeoises, — sur les actrices parisiennes qui trouvaient moyen de se glisser dans la société casseloise pour rappeler à Jérôme d'anciennes relations, et que l'Empereur, pour éviter le scandale, faisait enlever d'autorité et ramener à Paris, — sur cette loge discrète et obscure qu'affectionnait Jérôme au théâtre et dont les rideaux se fermaient parfois d'une façon compromettante, — sur ces bains d'eau de Cologne ou de vin de Bordeaux où Jérôme cherchait à retremper ses forces épuisées. Il faut ici tenir compte de la nationalité des témoins ; la vertu en Allemagne, le vice lui-même est prude ; la légèreté française y a toujours paru de la corruption. Jérôme avait parmi ses sujets beaucoup d'ennemis ; le meilleur moyen de dépopulariser le gouvernement était de calomnier le roi. Les princes de Brunswick et de Hesse-Cassel, à leur retour en 1814, étaient peu disposés à réprimer les mauvais propos contre leur *prédécesseur ;* plus d'un pamphlet dut recevoir une haute autorisation. Il faut remarquer que le scandale n'alla jamais assez loin pour « altérer la manière dont le roi et la reine sont ensemble en public, et qui offre quelque chose de mieux que des égards. » (Reinhard.) Enfin les distractions extra-matrimoniales de Jérôme influèrent peut-être sur son application, nullement sur la politique. Une seule femme de la cour eut sur lui un grand empire : c'est la comtesse

de Waldburg-Truchsess, grande-maîtresse de la maison de la reine. Elle devait son autorité non à ses complaisances, mais, paraît-il, aux idées de grande politique et de régénération allemande dont elle entretenait le roi.

La reine Catherine, qui avait un an de plus que son mari, était grande, un peu forte de taille, fort majestueuse par conséquent. « Elle se prête plutôt qu'elle ne se plaît à l'apparat des grands cercles; on la dirait hautaine, parce qu'elle est timide. » De là une certaine raideur dans les cérémonies publiques, peu d'éloquence quand il faut répondre aux compliments d'une députation. Un autre effet de cette timidité, c'est que « les affections de la reine sont constantes : une dame ou deux seulement ont obtenu sa confiance. » Des deux souverains, la fille du roi de Würtemberg et le fils du bourgeois d'Ajaccio, c'est celui-ci qui « représente » avec le plus d'aisance. Toutefois, Catherine avait un rôle important dans la cour et dans le gouvernement : l'aristocratie allemande trouvait dans la présence sur le trône d'une descendante des Welfs de Brunswick et des ducs de Würtemberg, une raison suffisante pour s'empresser à la cour du parvenu français. Elle n'était guère faite pour modérer les goûts de dissipation de son mari; elle dépensait elle-même énormément pour sa toilette; « la reine a beaucoup de robes à distribuer à ses dames, parce qu'elle en change très-souvent. » Plus tard, déchue de sa haute fortune, dépouillée par son père, réduite à un plus modeste budget, on la verra dans son exil près de Vienne, faire ses commandes aux fournisseurs par

cent paires de souliers. Sa première éducation, elle le reconnaît elle-même, avait été un peu négligée : de là une certaine frivolité et un certain désœuvrement passé en habitude. Son journal, où elle prétend écrire « l'histoire de sa vie, » a ce caractère de puérilité persistante.

« 20 *janvier* (1811). — J'ai été au bal masqué, où je me suis beaucoup amusée. J'ai mis plusieurs déguisemens, entre autres celui d'une vieille vendeuse de fleurs, sous lequel personne ne m'a reconnue... » — « 31 *janvier*. — Il y a eu ce soir bal masqué chez le comte de Fürstenstein... Nous avons dansé un quadrille tiré des bayadères. Nos costumes nous allaient parfaitement bien... Je me suis trouvée mal pendant le souper...

« Nous avons été déjeuner au Pas. Le soir, nous avons eu concert et spectacle sur le petit théâtre. » — « Il y a eu spectacle dans les petits appartements. » — J'ai visité la mine de Franckenheimer... Mes dames et moi, nous étions habillées en mineurs, ce qui avait l'air très drôle. » — « La veille du nouvel an, nous avons fait toutes les folies imaginables, entre autres celle de faire rechercher une bague en or dans un grand plat à farine; il est presque impossible de la trouver avec la bouche. »

Pourtant, lorsqu'en 1812 Jérôme, partant pour l'armée, lui a confié la régence de Westphalie, dans sa correspondance avec lui, elle parle assez pertinemment des ventes de domaines, de la dette publique, des fournitures de l'armée; mais sans aucune espèce de goût et par pur dévouement pour son mari.

La cour de Westphalie, on l'a vu, était brillante et animée, mais ruineuse pour la liste civile et pour le royaume. Jérôme voulut avoir un grand-maréchal, deux préfets et trois maréchaux de palais, un grand-

chambellan et une dizaine de chambellans, un grand-maître des cérémonies et sept ou huit maîtres ou aides des cérémonies, un maître de la chapelle, un directeur des concerts, un gouverneur des pages, une douzaine d'aides de camp, quantité d'écuyers, un grand-aumônier, qui était un très-haut baron et avait le titre d'évêque, un grand-veneur avec tout le personnel des grandes chasses, etc. Pour la maison de la reine, il avait voulu une grande-maîtresse des dames du palais, des chambellans, des écuyers d'honneur, etc. Jérôme et Catherine ne furent pas toujours heureux dans le choix de leurs intimes ; c'est un chambellan du roi, Dœrnberg, qui fut l'âme du complot de 1809 ; c'est un écuyer *d'honneur* de la reine, Maubreuil, qui lui enleva ses diamants en 1813. Il se fit là une nouvelle expérience de ce que peut apporter de force à un état le dévouement d'une domesticité de nobles.

IV

En 1812, à la veille de l'expédition de Russie, le royaume de Westphalie, à part sa persistante détresse financière, se trouvait à l'apogée de sa splendeur et de sa prospérité. De grandes choses avaient été faites : on avait créé une armée toute nouvelle, qui comptait 25,000 hommes disponibles et 33,000 hommes sur les états ; on avait constitué toute une hiérarchie nouvelle d'administrations, de conseils consultatifs, de tribunaux ; on avait fait prévaloir partout le principe de l'égalité devant la loi ; la terre et la personne avaient été affranchies, le justiciable avait la garantie du jury

et de la procédure publique; le contribuable ne portait plus la part de fardeau des privilégiés; le paysan avait été affranchi des derniers restes du servage, l'artisan des entraves des corporations, le dissident des prétentions des églises d'état. Le Brunswickois, le Hessois, le Prussien, le Hanovrien, naguère si différents de caractère, d'éducation, de principes, de civilisation, avaient commencé à prendre un esprit de solidarité et à concevoir un certain patriotisme westphalien.

Le revers de la médaille est que « l'amalgame » entre les Français et les Allemands ne se faisait pas aussi bien : les passions germaniques subsistaient et grandissaient dans bon nombre de localités; l'intervention perpétuelle de Napoléon dans les affaires westphaliennes ne permettait pas aux Allemands d'oublier la conquête; de perpétuelles conspirations ne permettaient pas au roi d'oublier que beaucoup de ses sujets étaient ses ennemis. La perte presque totale d'une division westphalienne en Espagne avait fait très-mauvais effet dans l'armée; on entendait dire aux soldats « qu'ils n'iraient ni là, ni en Pologne, qu'on pouvait les fusiller, mais qu'ils ne marcheraient point. »

Certaines parties du royaume étaient restées presque irréconciliables : ainsi le pays de Hesse-Cassel si souvent agité par les révoltes, la ville de Hanovre, qui avait cessé d'être une capitale et où une maison de 40,000 francs se donnait pour 6,000, celle de Magdeburg, qui succombait sous le poids d'une garnison française de 12,000 hommes (dont 7,000 à la charge

du bourgeois), et qui voyait son commerce presque entièrement ruiné. A Brunswick, à la fin de janvier 1812, il y avait eu une rixe entre soldats français et westphaliens, et la populace de cette ville, « qui est très-insolente », ainsi que les polissons, « qui sont ici plus polissons qu'ailleurs, » s'en étaient mêlés. Dans plusieurs petites émeutes de ce genre, des soldats avaient été tués. Napoléon, se substituant à son frère, avait fait prendre des mesures par trop exceptionnelles, exigé de nombreuses arrestations, institué des commissions extraordinaires, fait entrer à Brunswick des régiments français mèche allumée. Reinhard ne pouvait assez déplorer ce luxe de répression.

A Cassel, les choses allaient un peu mieux. Cette ville avait déjà été presque française au temps de ce landgrave Frédéric II, à la table duquel un de ses convives pouvait dire : « Il n'y a aujourd'hui d'*étranger* que monseigneur. » Le gouvernement, ses amis, les intérêts nouveaux s'y trouvaient en majorité. Le luxe et les dépenses de la cour y faisaient prospérer certaines branches de commerce ; les ministres, les assemblées d'États, les cours suprêmes, y attiraient une nombreuse population flottante ou fixe. Pour prendre leur part des bénéfices, de nombreux négociants ou artisans brunswickois, prussiens ou hanovriens étaient venus s'établir dans la capitale, au grand dépit des bourgeois de Cassel, qui se plaignaient, sans beaucoup de raison, qu'on venait leur ôter le pain de la bouche. Le commerce français y était représenté surtout par des tailleurs, modistes, coiffeurs, par les articles de Paris, les

meubles, les voitures. Presque partout s'étalaient des enseignes dans les deux langues. Les marchands arboraient avec orgueil les armes du nouveau royaume et le titre de fournisseurs brevetés de la cour. De même que dans la caisse des négociants tombaient pêle-mêle, avec les monnaies décimales françaises, les *thalers* et les *groschen*, les *albusstücken* de la Hesse et les *carlus* d'or de Brunswick, de même, dans les rues, on entendait tous les dialectes de l'Allemagne se heurtant avec les idiomes des soldats français, italiens, hollandais ou polonais.

Comme la cour donnait le ton à la noblesse et la noblesse à la bourgeoisie, le luxe gagnait ; dans les austères maisons du vieux Cassel apparaissaient déjà les meubles, les glaces, les draperies françaises. Le confortable et l'élégance battaient en brèche la vieille rusticité allemande ; les modes parisiennes faisaient disparaître les dernières traces du costume national. Dans les établissements en renom où l'on allait prendre du *vrai café* [1] à un demi-thaler la tasse, en maudissant le blocus continental et la chicorée du ménage, dans la Rue Royale (*Kœnigstrasse*), la plus animée des rues de Cassel, dans le parc royal, que Jérôme ouvrait libéralement à ses sujets lorsqu'il résidait lui-même à Wilhemshœhe, on discutait avec chaleur, mais avec

1. On lit dans le *Mon. westph.* du 2 novembre 1810, aux variétés : « Parmi les *nombreux* végétaux indigènes qu'on a tenté de substituer au café, il faut classer *la graine de l'asperge ;...* dès qu'elle est séchée, on la fait torréfier et préparer comme le café, *dont elle a le goût.* M. Rüdiger, professeur à Halle, croit que *ce café d'Europe* pourrait remplacer celui qui nous vient de l'étranger. » On faisait également du thé avec de la feuille de tremble, etc.

circonspection, par crainte des agents de M. de Bercagny, l'avenir de la Westphalie. Les obstinés partisans des vieilles dynasties déploraient surtout la *dégermanisation* des jeunes gens, qui commençaient à goûter les bons côtés du régime nouveau. Les pessimistes admettaient volontiers le progrès réalisé dans la constitution westphalienne, mais ils pensaient que le jour où Napoléon tomberait, ce ne serait pas ce qu'il avait fait de bon qui lui survivrait, mais bien ce qu'il avait fait de mauvais. Les souverains légitimes rétabliraient soigneusement les anciennes inégalités entre nobles et vilains, seigneurs et paysans, églises d'état et dissidents, maîtres et compagnons; mais ils garderaient très-précieusement le monopole des tabacs, l'impôt des patentes, les contributions indirectes, le timbre et l'enregistrement, etc.

Une chose qui préoccupait singulièrement ceux qui s'intéressaient à l'existence de la Westphalie, c'était de savoir si elle était un royaume français ou un royaume allemand. On recueillait avec curiosité les indices qui pouvaient faire préjuger dans un sens ou dans l'autre. Tout d'abord, le roi n'était pas Allemand ; il appartenait même à la partie de la France la plus étrangère au sang et à l'esprit germanique. S'il disait quelquefois à l'Empereur : « Ce peuple est bon... l'Allemand n'est point faux... » il lui échappait dans ses moments d'humeur d'avouer « qu'il n'aimait ni l'Allemand, ni l'Allemagne. » La reine était Allemande, fille de prince allemand ; mais est-il vrai, comme on l'a dit, qu'elle ne voulait recevoir de suppliques qu'en langue française? A la cour, les mili-

taires et les courtisans français coudoyaient la noblesse indigène. Pour atténuer un peu cette bigarrure Jérôme avait imaginé de décorer ses favoris créoles, corses ou gascons, de titres du Saint-Empire ; c'est ainsi que Le Camus était devenu prince de Fürstenstein, Meyronnet, Ducoudras et d'Albignac comtes de Wellingerode, de Bernerode et de Ried, La Flèche, baron de Hundelstein. Parmi les ministères et les grandes directions, trois avaient pour titulaires des Allemands : l'intérieur, les finances, l'instruction publique ; mais la justice, la guerre, les affaires étrangères et la haute police étaient entre les mains de Français. Tous les généraux de subdivision étaient Allemands ; mais un, parfois deux généraux de division sur trois étaient Français. L'armée était allemande par la composition des troupes, polonaise ou française dans une faible partie de ses officiers.

Quelle était la langue officielle ? Reinhard lui-même en était à se le demander. « J'ai questionné des conseillers d'état, ils m'ont répondu que c'était la langue allemande, puisqu'elle était employée dans les tribunaux et les administrations, puisque le texte allemand du code Napoléon était déclaré code du royaume. Toutefois dans trois ministères au moins, toutes les affaires se traitent en français, les discussions du conseil d'état ont lieu en français, la rédaction des décrets est française. Les traductions allemandes sont sans uniformité et souvent inexactes. » Il était difficile qu'une langue devînt officielle quand le chef de l'état ne pouvait la parler, ni la prononcer correctement. Si la Westphalie avait été dans une situation normale, si on eût

pu lui appliquer les lois générales de l'histoire, c'était évidemment la langue des masses qui était appelée à évincer l'idiome des conquérants. Reinhard, Würtembergeois d'origine, était d'avis de suivre dès lors ce principe. « Si les départements de la rive gauche du Rhin sont devenus et restent pendant une ou deux générations encore la *France allemande*, on pourrait, ce me semble, regarder la Westphalie comme l'*Allemagne française*... On pardonnera aux Allemands leur flegme, leur amour-propre, leur langue, leur littérature. Que les Allemands sentent qu'on est disposé à les estimer *comme Allemands*, et tous les cœurs seront conquis. » Aussi Reinhard était-il compté parmi les soutiens de ce qu'on appelait le parti allemand, qui avait pour chefs Bülow et Wolfradt, et qui cherchait à rallier à lui le prince de Fürstenstein et les autres Français baronisés. Au contraire Bercagny était le chef du parti qui voulait voir avant tout dans la Westphalie une colonie française et une dépendance perpétuelle de l'Empire. Malchus, quoique natif de Deux-Ponts, tenait pour ce point de vue, qui était celui de la haute police, des suppôts directs de Napoléon et des aventuriers étrangers.

Sans doute, en écartant la redoutable éventualité d'un écroulement prématuré de l'Empire, la Westphalie aurait eu quelques chances de durée. Pourtant le royaume était miné dans son existence par des causes profondes. Jérôme n'était point à la hauteur de la situation : ses habitudes de dissipation ajoutaient aux embarras financiers. L'armée westphalienne était

beaucoup trop lourde pour le budget ; mise en coupe réglée par l'ambition de Napoléon, elle périssait pour un but étranger au maintien et à la défense du royaume. Les exigences financières de Napoléon avaient rendu tout équilibre dans les budgets impossible ; ses exigences économiques, et notamment le blocus continental, comprimaient l'essor du commerce. La dépendance trop visible de Jérôme, les incessantes ingérences de Napoléon dans les affaires intérieures du royaume, la présence ou le passage continuel des troupes impériales, les perpétuels remaniements territoriaux, l'exemple trop récent de Louis de Hollande, empêchaient la Westphalie de croire à sa propre indépendance et à sa propre durée. La recrudescence du mouvement national allemand, les intrigues de la Prusse et des princes dépossédés, rendaient plus difficile encore la situation d'un roi étranger, soumis lui-même à un empereur étranger, et les fausses démarches de la haute police aggravaient le dissentiment entre le prince et les sujets.

On le voit, plusieurs des vices essentiels de cette fondation de Napoléon remontaient à Napoléon lui-même. Le créateur n'avait pas été suffisamment désintéressé dans sa création et s'était préoccupé moins d'assurer à son œuvre les moyens de subsister que d'en tirer pour lui-même le plus grand profit possible. Comme le dit très-bien un des amis du roi Jérôme, Napoléon aurait dû comprendre qu'il était matériellement et moralement le maître de ce royaume ; il aurait dû ne pas tarir les sources d'une richesse qui était la sienne, prodiguer des hommes qui étaient à son

service, susciter à son frère des embarras qui devaient en définitive retomber sur lui. La situation du roi Jérôme était fausse : était-il prince français ou sujet allemand ? roi indépendant ou préfet de Napoléon ? En tout cas, il n'avait le choix qu'entre l'abdication de Louis ou l'obéissance la plus absolue. La situation du royaume était plus fausse encore : les Westphaliens enviaient le sort de la Prusse, qui, chargée de contributions comme la Westphalie, avait du moins gardé son indépendance ; ils enviaient le sort des états de la *Confédération du Rhin*, qui étaient des alliés de Napoléon, mais qui avaient conservé leur nationalité sous leurs princes naturels ; ils enviaient le sort des départements allemands de la rive gauche, qui ne supportaient que les charges et participaient à tous les avantages du peuple français. Ni libre, ni sujette, ni conquise, ni indépendante, cette *Allemagne française*, malgré le Code civil et tous les présents du génie de 1789, se croyait plus malheureuse qu'aucun département français et qu'aucun état allemand. Voilà pourquoi en 1812, suivant l'expression de Reinhard, « s'il n'y avait de fermentation nulle part, le malaise était partout. »

CHAPITRE XIV.

Le Congrès d'Erfurt et la Guerre des Peuples.

« Ma plus grande faute, a écrit plus tard Napoléon, est d'avoir mis de l'importance à détrôner la dynastie des Bourbons... J'embarquai fort mal toute cette affaire. L'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique et l'attentat ne se présenta plus que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention. La guerre d'Espagne a été une véritable plaie et la cause première des malheurs de la France... C'est ce qui m'a perdu. » La guerre d'Espagne allait avoir en effet sur les destinées de l'empire napoléonien et de la domination française en Germanie des conséquences formidables. Les mécontents de la Prusse, de l'Autriche, de la Confédération du Rhin allaient trouver hors Allemagne le point d'appui, le centre de résistance qu'ils ne trouvaient pas encore en Allemagne.

I

« Je ne sais pourquoi nous ne nous estimerions

pas autant que les Espagnols ! » s'écria Blücher en apprenant la capitulation de Baylen, le premier grand désastre de l'Empire. A partir de ce moment, en effet, les ennemis de Napoléon en Allemagne commencèrent à croire qu'il pouvait être vaincu. Les armées anglaises avaient débarqué en Espagne et pour la première fois prenaient pied sur le continent : pourquoi ne débarquaient-elles pas sur les côtes de la Baltique ou de la mer du Nord? La guerre d'Espagne occupait 200,000 des meilleurs soldats de Napoléon, et pourtant ce n'eût pas été trop de toutes nos forces pour contenir la Prusse irritée, l'Autriche frémissante, protéger nos alliés du *Rheinbund*. Déjà nos adversaires sentaient peser moins puissamment sur eux la main de l'Empereur. En août 1808, Napoléon offrait à la Prusse l'évacuation anticipée de son territoire si elle voulait réduire son armée à 30,000 hommes : des concessions à un ennemi désormais irréconciliable, tel était le premier effet des affaires d'Espagne. Notre *allié* le tsar conseillait à la Prusse de prendre patience, de se soumettre, de laisser Napoléon « s'enfoncer en Espagne. » Une lettre imprudente du baron de Stein, ministre dirigeant de Prusse, fut interceptée par la police française et donna à Napoléon la mesure des ressentiments qui s'étaient amassés en Allemagne contre lui et des espérances qu'on y fondait sur les fautes qu'il venait de commettre. Mais elle lui permit de frapper à la tête le parti de la guerre et du soulèvement, en renversant le ministre qui, à Berlin, préparait la revanche. Il mit l'épée sous la gorge à la Prusse : elle s'engagea par un traité à réduire son armée à 42,000

hommes, à subir l'occupation des forteresses de l'Oder, même à fournir éventuellement un corps auxiliaire contre l'Autriche. La chute de Stein, mis au ban de la Confédération du Rhin, c'est-à-dire de toute l'Allemagne, était un succès pour Napoléon : il était sûr maintenant que le parti de la guerre ne l'emporterait pas à Berlin et qu'une coalition de la Prusse avec l'Autriche était impossible. Restait l'Autriche. La haine contre Napoléon, la rancune de tant de batailles et de provinces perdues s'y manifestait avec un redoublement d'intensité. François II venait d'épouser en quatrièmes noces Marie-Louise-Béatrix de Modène, femme énergique, qui fit triompher à la cour l'influence belliqueuse des archiducs ses frères. Le ministre Stadion était l'émule du baron de Stein. Il s'efforçait d'assurer la revanche de l'Autriche par une régénération intellectuelle, morale et politique. En Autriche on ne pouvait pas, comme en Prusse, transformer partout le servage, restreindre les priviléges, ébaucher les libertés municipales, organiser une armée nationale. Stadion, inférieur en capacité à Stein, se trouvait d'ailleurs dans des conditions moins favorables. Il fit ce qu'il pouvait. Un souffle inconnu de libéralisme passa sur le vieil empire des Hapsburg : la censure fut adoucie ; Schlegel fit des lectures à Vienne ; Gentz rédigea des pamphlets ; les poëtes hongrois, à peine sortis des prisons autrichiennes, prêchèrent la guerre sainte contre Napoléon[1]. François II, si foncièrement despote, s'essayait à suivre ses frères et ses

1. Sayous, *Histoire des Hongrois*, de 1790 à 1815. Paris, 1873.

cousins dans la voie de la popularité. « Eh ! mon cher Zichy, disait-il, les peuples aujourd'hui pèsent d'un grand poids dans la balance. » Cette agitation patriotique et militaire, pas plus que le but poursuivi, ne pouvait échapper à Napoléon. Il avait donné, le 15 août 1808, un avertissement public au prince de Metternich, et fait demander aux souverains du *Rheinbund* un premier contingent.

II

Néanmoins il sentait maintenant combien il était chanceux de se porter en personne au delà des Pyrénées en laissant l'Allemagne dans un tel état de fermentation. Il se croyait sûr de la Prusse, mais il fallait que quelqu'un lui répondît de l'Autriche. L'alliance franco-russe avait perdu de sa solidité ; les illusions conçues par Alexandre à Tilsit s'étaient un peu dissipées ; le tsar avait éprouvé en Finlande les mêmes désagréments militaires que Napoléon en Espagne. Il n'y avait plus à Pétersbourg d'amis sincères de l'alliance française qu'Alexandre et son vieux ministre Romanzoff : encore leur fallait-il faire des concessions. Ils convoitaient Constantinople ; à défaut de Constantinople, ne pouvait-on leur laisser prendre le Danube ? Napoléon remit sur le tapis le partage de l'empire turc, et Alexandre parut enchanté de ce retour aux *grandes idées de Tilsit*.

L'alliance des deux princes avait toujours eu un caractère personnel : c'était donc dans une entrevue personnelle qu'ils devaient traiter leurs affaires. On

choisit Erfurt, qui appartenait encore à Napoléon, et qui était voisin de Weimar, où Alexandre pouvait se trouver en famille. Alexandre partit le premier, traversa Kœnigsberg, et amusa la douleur de son ancien allié par de vagues promesses d'intercession. Napoléon quitta Paris en septembre, accompagné de Champagny pour les affaires politiques; car Talleyrand lui paraissait trop autrichien pour qu'on pût le mettre dans le secret de l'entrevue.

Partout les préfets venaient le recevoir à la limite de leurs départements, les princes à la frontière de leurs états. Déjà ses alliés et vassaux s'étaient réunis au lieu du rendez-vous. On y voyait le roi et la reine de Westphalie, les rois de Bavière, de Saxe, de Würtemberg, le Prince-Primat, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, celui de Darmstadt, les ducs de Saxe-Gotha, d'Oldenburg, de Mecklembourg-Schwérin, etc. La Prusse, tristement, y était représentée par le prince Guillaume, frère du roi. L'empereur d'Autriche, qu'on s'était bien gardé d'inviter à la fête, y avait envoyé le général Vincent avec une lettre à Napoléon. Le 27 septembre, les deux empereurs s'embrassèrent sur la route d'Erfurt à Weimar. Puis on rentra dans Erfurt. Le soir il y eut illumination; des transparents portaient des inscriptions élogieuses. « S'il y avait un fils des dieux, disait l'une d'elles, ce serait Napoléon! » Le soir, les acteurs de la Comédie-Française commencèrent à représenter les chefs-d'œuvre de notre théâtre national. Les deux empereurs se donnèrent l'accolade sur un vers d'Œdipe. Alexandre avait l'oreille un peu dure : Napoléon fit éta-

blir pour le tsar et les rois, des fauteuils à l'orchestre ; les princes formaient le parterre. Pour mettre un peu d'ordre dans cette cohue de potentats, l'étiquette était fort rigoureuse. La garde du palais portait les armes aux têtes couronnées; le tambour roulait trois fois pour les empereurs, une fois pour les rois. L'Allemagne s'égaya à répéter le mot d'un officier français à un tambour, qui avait roulé trois fois pour le roi de Würtemberg : « Taisez-vous, imbécile; vous voyez bien que ce n'est qu'un roi ! » Pour varier, on passait de grandes revues où Napoléon, avec toutes sortes de mots aimables, présentait à Alexandre les vieux soldats qui l'avaient battu à Austerlitz et Friedland. Les 6 et 7 octobre, toute cette foule dorée se transporta à Weimar. On y joua la *Mort de César*. La pièce était interdite en France, mais on croyait pouvoir la représenter impunément devant les paisibles Allemands : l'étudiant Staps devait détromper Napoléon. L'Empereur, qui ne montrait aux rois de l'Allemagne que de froids égards, affecta au contraire les plus courtoises attentions pour ses grands hommes. On connaît ses conversations avec Gœthe et Wieland. Gœthe surtout conserva un profond souvenir de cette entrevue. Napoléon lui avait dit : « Vous êtes un homme ! » Et lui, à son tour, bien des années après, disait à Eckermann :

« *Napoléon, c'était là un homme !* toujours lumineux, toujours clair, décidé, possédant à toute heure assez d'énergie pour mettre immédiatement à exécution ce qu'il avait reconnu comme avantageux et nécessaire. Sa vie fut celle d'un demi-dieu qui marchait de bataille en bataille et de victoire en vic-

toire. On peut dire que pour lui la lumière qui illumine l'esprit ne s'est pas éteinte un instant; voilà pourquoi sa destinée a eu cette splendeur que le monde n'avait pas vue avant lui et qu'il ne reverra peut-être pas après lui. — Oui, oui, mon bon, c'était là un gaillard (*Das war ein Kerl*) que nous ne pouvons pas imiter en cela ! [1] »

On faisait aussi des parties de chasse, ou plutôt de ces « dégoûtantes boucheries, » comme on les affectionnait à cette époque, où des milliers de rabatteurs amenaient le gibier éperdu presque aux pieds des chasseurs. Un jour on prit pour théâtre de ces exploits le plateau de Landgrafenberg, si célèbre dans la journée du 14 octobre : on y livra une « bataille d'Iéna contre les perdreaux et les lièvres. » Assurément les milliers de braves français, saxons ou prussiens qui dormaient sous le gazon, durent tressaillir d'attendrissement en voyant les joyeux ébats des princes pour lesquels ils s'étaient fait rompre les os. C'était une idée fâcheuse, aussi peu honorable au vainqueur qu'aux vaincus, d'avoir pris un tel théâtre pour de tels divertissements.

Une idée moins généreuse encore, fut de donner pour guide à Napoléon, dans ses explorations sur le champ de bataille, ce malheureux Guillaume de Prusse, qui était venu à Erfurt mendier une remise de quelques millions. Müffling raconte que cette circonstance sauva pourtant la vie de Napoléon : deux anciens militaires prussiens étaient embusqués dans un buisson avec leurs carabines : la présence de Guillaume les empêcha de tirer. Ce n'était pas la

1. *Conversations de Gœthe avec Eckermann*, t. II, p. 2.

dernière fois que Napoléon allait être exposé aux vengeances du patriotisme froissé. L'Empereur, après avoir visité Iéna, fit don de 300,000 francs à la ville pour réparer les dégâts de la victoire.

Toutes ces fêtes n'avaient qu'un but : amuser le *vulgus* des princes et des diplomates pendant que la sérieuse affaire se débattait entre les deux empereurs et leurs confidents. Dans ces entretiens secrets, on parla surtout de l'Espagne, de la Finlande, du Danube, de la Pologne. Ils intéressent l'Allemagne en ce que le tsar assura en quelque sorte à Napoléon le repos du continent ; et aussi parce que dans les accolades d'Erfurt est contenue en germe la fatale guerre de 1812.

III

Napoléon, après avoir fait remettre à l'Angleterre une note franco-russe pour proposer une négociation et pouvoir rejeter sur elle la prolongation de la guerre ; après avoir menacé la Prusse, averti l'Autriche, mis en éveil ses alliés du Rhin, passa les Pyrénées dans l'espérance de jeter enfin les Anglais à la mer. Mais après les victoires de Tudéla, Somo-Sierra, Tolède, un jour, au passage du col de Guadarrama, il reçut des nouvelles qui le rendirent pensif au milieu de ses succès et précipitèrent son retour à Paris. La guerre d'Allemagne apparaissait comme inévitable ; encore une fois, comme en 1805, la diversion autrichienne sauvait les Anglais. Mais l'Autriche, cette fois encore, allait le payer cher.

L'Autriche était, en 1809, dans une situation finan-

cière déplorable; 24 thalers en papier du gouvernement ne valaient plus que 10 thalers. Elle n'avait pas d'alliés, à part l'Angleterre et les insurgés d'Espagne. Il était certain que la Russie aiderait Napoléon. Et pourtant on se précipitait vers la guerre. C'est que l'on comptait sur « les peuples »; on espérait insurger la Westphalie et la Confédération du Rhin, comme les Anglais avaient insurgé l'Espagne. On s'entendait avec les princes dépossédés et les aventuriers prussiens, avec Schill, le duc de Brunswick, l'électeur de Hesse. L'archiduc Jean devait soulever le Tyrol. L'Autriche multipliait les appels aux Allemands, aux Polonais, aux Italiens : comme si les Polonais pouvaient oublier 1772; comme si les Italiens pouvaient pardonner cette séculaire oppression, — qui devait recommencer aussitôt après la victoire de l'Autriche! On frappait à coups redoublés sur cette corde des peuples et des nationalités, qui se refusait à vibrer sous la main des Hapsburg. En Autriche, on formait une *landwehr;* en Hongrie, on faisait décréter l'*insurrection*. Comme en Prusse, on restreignait, en Autriche, l'usage du bâton et des verges dans la discipline militaire, « les peines corporelles détruisant le sentiment d'honneur qui doit être le ressort et l'âme du soldat ». N'oublions pas que l'exemple avait été donné, à la Prusse comme à l'Autriche, et d'une façon plus complète, par le royaume français de Westphalie; n'oublions pas qu'après la guerre dite *de délivrance*, le *corporal* reprit ses droits sur les héros germains. Les journaux français et ceux du *Rheinbund* avaient beau jeu à tourner en ridicule ce subit libéralisme de

l'Autriche. Quoi! c'était ce gouvernement, mélangé d'aristocratie, d'autocratie et de bureaucratie qui parlait de libertés publiques! C'étaient les bourreaux de l'Italie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Bohême, qui appelaient les peuples à l'affranchissement! C'était l'Autriche de la guerre de Trente ans, de Tilly, de Wallenstein et de Léopold Ier, l'Autriche des jésuites, de l'inquisition d'état et de la douane des livres, l'Autriche des *obscuri viri*, qui avait toujours eu en haine la liberté de penser et la pensée même, — c'était l'Autriche qui faisait aujourd'hui de la démagogie! La comédie hapsburgeoise prêtait à rire. Mais on en jouait une autre dans les journaux dévoués à Napoléon : on accusait la cour de Vienne de « propager les horreurs révolutionnaires et d'ébranler les trônes ». — « Les princes de cette maison n'ont pas honte, était-il dit dans une proclamation, de signer des manifestes qui les feront comparaître devant le tribunal de la postérité sur la même sellette que les hommes de 1793 ».

Le 6 avril, l'archiduc Charles adressait une proclamation à la *nation allemande*. Ces deux mots, dans une bouche autrichienne, étaient toute une révolution. Sa proclamation à l'armée n'était pas moins incendiaire :

« Sur vous, mes chers compagnons d'armes, disait-il à ses soldats, sont fixés les yeux du monde et de tous ceux qui ont encore le sentiment de l'honneur et de l'indépendance nationale. Vous n'aurez pas la honte d'être des instruments d'asservissement; vous n'irez pas sous de lointains climats (allusion aux troupes de la Confédération du Rhin envoyées en Espagne)

livrer d'éternels combats pour une dévorante ambition; vous ne verserez pas votre sang pour un intérêt étranger et pour une convoitise étrangère; vous n'aurez pas la mission maudite d'exterminer des peuples innocents pour frayer sur les cadavres des défenseurs de la patrie le chemin du trône à un usurpateur étranger. Vous avez un plus beau sort. *La liberté de l'Europe* s'est réfugiée sous vos étendards. Vos victoires briseront les chaînes de *vos frères allemands* qui, maintenant encore dans les rangs étrangers, attendent leur délivrance. »

Les princes du *Rheinbund*, auxquels l'archiduc Charles faisait tant d'allusions désagréables, avertis du danger par une nouvelle invasion de la Bavière, s'empressaient de mettre sur pied leurs contingents. 40,000 Bavarois se rassemblèrent sous le maréchal Lefebvre : le prince royal commandait une division. Il y avait en outre 12,000 Würtembergeois sous Vandamme, une division composée des contingents des petits princes sous Davoust, 8 à 10,000 Badois, autant de Hessois; 20,000 Saxons à Dresde, 25,000 Polonais dans le Grand-Duché. C'était un total d'environ 100,000 combattants : on voit que la Confédération du Rhin commençait à constituer une sérieuse ressource pour Napoléon. Le roi de Bavière publia le 17 avril son manifeste contre l'Autriche :

« ... C'est notre trône que l'on veut renverser; c'est le nom de la Bavière que l'on veut effacer de la liste des puissances... Nos ennemis ne dissimulent même pas leurs plans; la Bavière serait morcelée et de ses débris on formerait des baronnies dépendantes du cabinet de Vienne... Nos ennemis fuiront devant le Protecteur de notre patrie ». Napoléon avait en-

core l'air de ne prendre les armes que pour secourir ses confédérés.

IV

Comme pendant à la proclamation de l'archiduc Charles, citons celle de Vandamme aux Allemands placés sous ses ordres. Ces deux documents expriment assez bien les deux courants d'opinions qui se partageaient alors l'Allemagne militaire, les deux passions qui faisaient battre alors le cœur du Germain : l'enthousiasme pour cette patrie allemande qui n'existait pas encore et l'admiration pour l'homme du destin qui se dressait alors de toute sa hauteur sur la scène de l'histoire :

« Braves troupes de Würtemberg ! *Vous allez combattre sous les yeux du grand Napoléon.* Vous allez jouir du suprême honneur de servir de garde au plus illustre souverain. Je lui ai juré sur votre nom que vous formeriez autour de lui un bouclier impénétrable : que vous verserez plutôt tout votre sang que de permettre à aucun ennemi d'arriver jusqu'à lui. Vous répondrez à mon attente et vous saisirez toutes les occasions de vous illustrer dans cette immortelle campagne qui commence d'aujourd'hui. Les corps les plus distingués de cette célèbre armée française envient votre sort. Vous prouverez à votre roi, qui apprendra avec orgueil le beau rôle que vous avez à jouer, *que vous êtes dignes de la confiance de Napoléon.* De brillantes récompenses attendent tous ceux qui, par des actions d'éclat, sauront mériter cette distinction[1]. »

1. Du Casse, *le général Vandamme et sa correspondance.* Paris, Didier, 1870, t. II, p. 270. — Ouvrage très-curieux sur la conduite de nos auxiliaires allemands dans les campagnes de 1806 à 1813, et sur les embarras que leur indiscipline et leurs habitudes de pillage donnèrent parfois au général Vandamme.

L'affaire devait être sérieuse. « Jamais Napoléon, dit Rovigo, n'avait été pris plus au dépourvu. » Mais au lieu d'être surpris et coupé, c'est lui qui surprit et coupa en deux les Autrichiens. Les Bavarois et les Würtembergeois firent un brillant début au combat d'Abensberg. Napoléon les avait harangués personnellement sur le champ de bataille, les adjurant de combattre vaillamment pour leur prince, pour leur patrie, pour le maintien de la Confédération. Il promit aux Bavarois qu'après la victoire, il rendrait leur pays si grand qu'ils n'auraient plus besoin des Français pour résister à l'Autriche. Dans toute cette campagne nos auxiliaires allemands montrèrent de grandes qualités militaires [1]. Au fond, Napoléon leur tenait parole : en aguerrissant les troupes des rois ses alliés, il augmentait leur puissance réelle. En créant les armées, il créait les nations nouvelles. Seulement il n'eût pas fallu, en 1812, perdre toutes ces armées, hommes et matériel, dans les neiges de Russie.

On sait comment l'opération manquée d'Essling ébranla l'Allemagne tout entière et donna confiance à tous les ennemis de Napoléon [2]. Mais après Wagram,

1. Voir cependant Thiers, t. X, p. 504, sur le rôle des Saxons à Wagram, sous Bernadotte.

2. Voici les bulletins que reproduisait *l'Allgemeine Zeitung* du 17 juin :

...« Une bataille sanglante a eu lieu le 23 mai à peu de distance de Vienne entre l'armée autrichienne et l'armée française, dans laquelle *cette dernière a été complètement battue.* Vingt-cinq généraux, parmi lesquels on remarque les généraux Deroy, Lefebvre, Augereau, et tout ce qui composait l'état-major de l'Empereur, ainsi que les ministres d'état et les autres fonctionnaires civils, sont tombés au pouvoir de l'ennemi, et l'on a même lieu de croire que l'Empereur Napoléon a été tué ou t prisonnier... De toute l'armée française qui avait

l'Autriche fut à bout de ressources. Napoléon hésita entre trois projets : 1° détruire la monarchie des Hapsburg, en séparant les trois couronnes d'Autriche, de Bohême et de Hongrie. 2° détrôner François II et le remplacer par un autre prince autrichien, le duc de Würtzburg, qui avait ponctuellement fourni son contingent contre l'Autriche; 3° affaiblir son obstinée rivale de 9 millions d'habitants. Il n'en prit que 3 millions et demi, mais enleva à l'Autriche tout son littoral et resserra Vienne entre les frontières nouvelles de la Bavière, de la Saxe, de l'Italie et de la Pologne. François II dut, par le traité du 14 octobre 1809, céder à la France les provinces illyriennes, à la Saxe quelques districts de Lusace, à la Bavière Salzburg, Braunau et Berchtesgaden, au grand-duché de Varsovie la Gallicie orientale, à la Russie 400,000 âmes dans la Gallicie occidentale. L'ordre Teutonique, dont l'archiduc Charles était grand-maître, avait déjà été (24 avril) supprimé dans tous les états du Rheinbund; c'est-à-dire dans l'Allemagne presque entière.

Mais cette guerre n'avait ressemblé à aucune des guerres faites jusqu'alors par Napoléon. Nous nous proposons d'en étudier les épisodes les plus propres à faire connaître le degré de la solidité des créations napoléoniennes et l'énergie de ses ennemis. Un nouvel

passé le Danube, il ne reste plus que huit à dix mille hommes qui fuient dans le plus grand désordre, vivement poursuivis par la cavalerie légère à laquelle il leur sera impossible d'échapper. Les ennemis ont évacué Vienne avec la plus grande précipitation. » Traduction d'un attaché à l'ambassade westphalienne de Berlin. (Papiers westphaliens inédits).

élément en Allemagne comme en Espagne venait de se montrer sur les champs de bataille : l'enthousiasme patriotique, le fanatisme national. Cette leçon donnée à Napoléon par les événements du Tyrol, de la Saxe et de la Westphalie, l'étudiant Staps vint la souligner à Schœnbrünn avec son couteau de cuisine. Napoléon fit fusiller le meurtrier, mais recommanda à Fouché le plus grand silence sur cette affaire. Plus d'une tentative de ce genre dut être ensevelie dans un profond mystère [1].

1. Voir, dans les *Mémoires* de Bourrienne, l'histoire singulière de l'étudiant saxon Salha, qui lui aussi voulut tuer Napoléon. — Voir, — sur Staps, — Bourrienne et Rovigo.

CHAPITRE XV

Andreas Hofer et l'insurrection du Tyrol (1809)

I

L'épisode le plus important de cette *guerre des peuples*, que l'Autriche voulait déchaîner contre Napoléon, fut l'insurrection du Tyrol [1]. Cependant, elle ne paraît pas avoir sérieusement inquiété l'Empereur. Il en est rarement question dans sa *Correspondance;* les historiens français se sont peu occupés d'une guerre d'escarmouches à laquelle les historiens allemands attachent, au contraire, tant d'importance. Elle tient autant de place dans l'ouvrage de Hæusser que toute la grande guerre du Danube avec Abensberg, Eckmühl, Ratisbonne, Essling, Wagram. En réalité, cette insurrection, qui resta jusqu'à la fin à peu près localisée en Tyrol, n'eut qu'une médiocre influence sur la marche des événements; mais le patriotisme allemand se complaît au récit des surprises heureuses et des

1. Hormayr, *Das Land Tirol und der Tiroler Krieg von* 1809, 2 vol. Leipzig, 1845. — Hæusser, *Deutsche Geschichte*, t. III.— *Die Mænner des Volkes in der Zeit deutschen Elends*, 1805-1813. Berlin, 1864. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX et XX.

petits succès des insurgés, et prétend voir dans l'entreprise d'Andreas Hofer la première explosion du sentiment national allemand.

Le Tyrol n'est autre chose que le massif des Alpes Rhétiques, composé de trois chaînes parallèles. La chaîne centrale comprend des sommets et des glaciers qui atteignent parfois à une hauteur de 12,000 pieds. Elle n'est franchissable que par trois routes : à l'ouest, celle de Méran au Vorarlberg ; au centre, celle de Mantoue à Innsprück, par Trente, Botzen, Brixen, Sterzing, par le col du Brenner ; à l'est, celle de Klagenfurth à Salzburg, par Lienz et Kinzbubel. Au nord de cette chaîne se trouvent les bassins de l'Inn et de la Salza ; au midi les vallées de l'Adige (Méranie), de l'Eisack et de la Drave (Pusterthal).

Pour arriver au massif central du Tyrol, par la possession duquel seulement on peut être maître du pays (car la conquête de Trente ou même d'Innsprück n'entraîne pas celle de la montagne), il faut donc remonter ou la vallée de l'Adige et de l'Eisack, ou celle de la Drave, ou celle de l'Inn. Mais les routes qui parcourent les vallées sont hérissées d'obstacles : le chemin est très-souvent comme suspendu au flanc des montagnes ; d'un côté s'élève une muraille verticale ou surplombante de rochers, de l'autre s'ouvrent des précipices et le lit profondément encaissé des torrents ; la route change fréquemment, allant d'un côté à l'autre du val, traversant le thalweg au moyen de ponts jetés sur les abîmes et dont la rupture devient un terrible obstacle. Parfois elle est resserrée si étroitement entre les rochers que la plus faible défense rend le défilé

infranchissable à des troupes d'invasion. La plus grande difficulté qu'oppose le Tyrol aux opérations d'une armée régulière, c'est qu'il est rare d'y rencontrer un espace libre où l'on puisse déployer ou faire camper seulement trois mille hommes. Le montagnard tyrolien, qui ne traîne après lui ni magasins, ni trains d'artillerie, ni convois de munitions, qui n'a besoin ni de ligne de retraite, ni d'espace libre pour camper, qui connaît tous les détours et tous les sentiers de la montagne, qui n'a pour toute provision qu'un peu d'eau-de-vie et de farine de maïs, qui trouve un abri derrière le premier rocher ou le premier arbre venu, a donc, dans un pareil pays, un avantage énorme sur l'adversaire le plus brave et le mieux discipliné [1].

Le fond de la population tyrolienne, c'est la race celtique (les Rhétiens), à laquelle se sont superposés, dans le Tyrol allemand, des Goths et surtout des Souabes. A la chute de l'empire ostrogoth, le Tyrol se trouva partagé entre les Bavarois et les Lombards; à la chute de l'empire franc, les comtes tyroliens furent également soumis aux souverains de la Bavière

1. Le Tyrolien de la guerre de 1809 fondait lui-même ses balles. Comme il ne pouvait charger que lentement et ne tirait qu'à coup sûr, il n'avait pas besoin de munitions considérables. Seulement ses chefs avaient toutes les peines du monde à l'empêcher de les gaspiller en coups de feu de réjouissance, sous prétexte de processions, de fêtes ou de mariages. Il aimait littéralement à faire *parler* la poudre, et même après un échec il se consolait en disant: « Oui, mais cela a fait un diable de bruit! C'était un vrai bonheur. » Au commencement de la guerre, les Tyroliens avaient la manie d'avoir du canon: cela faisait « un diable de bruit, » et ils s'en exagéraient singulièrement les effets. Mais comme ils ne savaient pas les manœuvrer, et qu'ils les plaçaient volontiers en première ligne, ils se les faisaient prendre très-souvent.

jusqu'au moment où les comtes de Méranie, de leur château de *Tiroli*, étendirent leur suzeraineté dans tout le pays. Napoléon n'avait donc pas méconnu le passé historique en réunissant le Tyrol et la Bavière, puisqu'ils avaient fait partie du même système politique, depuis les invasions jusqu'au douzième siècle. Les deux pays étaient en communauté de langue, de traditions, d'origine. La nature donnait aux Tyroliens des communications plus faciles avec la Bavière qu'avec l'Autriche. Mais la maison de Hapsburg était extrêmement populaire en Tyrol. Il était bien profondément enraciné dans le sol même et dans les rochers du Tyrol, le souvenir du fondateur de l'empire autrichien, Maximilien le rude chasseur, Maximilien *peu d'argent*, aventureux et pauvre comme le montagnard. Son tombeau est à Innsprück, et tout paysan savait montrer tel précipice où le bon empereur avait pensé se rompre le cou. Son arbalète à la main, il semblait vraiment la personnification de ce peuple de chasseurs qui parcourait toujours armé ses libres montagnes.

Plus qu'aucune autre province de la monarchie autrichienne, le Tyrol était resté étranger au mouvement général de l'Allemagne. Les passions politiques qui fermentaient à Berlin, à Brunswick, à Vienne même, lui étaient inconnues. Son insurrection coïncida avec le premier réveil de l'Allemagne en 1809, mais il n'en fut point un épisode, quoi qu'en aient dit les historiens germaniques. Partagé d'ailleurs entre deux races, l'une teutonique, l'autre welche, il était trop autrichien pour être bien allemand.

Le Tyrol avait toujours été catholique, et l'on y comptait à cette époque, malgré sa pauvreté, une assez grande quantité de couvents. On y était fort attaché aux vieux usages, et les réformes de Joseph II n'avaient servi qu'à y dépopulariser le progrès. Son successeur Léopold s'était vu obligé d'abolir son système d'impôts, ses lois contre les couvents, surtout la conscription. On aimait dans ce pays l'administration autrichienne, précisément parce qu'elle était fort routinière, qu'elle respectait les us et coutumes des ancêtres et laissait une ample carrière aux influences locales. Le système du ministre bavarois Montgelas, qui rappelait naturellement celui de Joseph II, ne pouvait manquer de soulever dans le pays la même répulsion. En outre, si proches parents qu'ils fussent des Bavarois, les Tyroliens avaient toujours guerroyé contre eux sous le drapeau autrichien, surtout dans les guerres pour la succession d'Espagne, lorsqu'ils avaient repoussé l'invasion franco-bavaroise de 1703. Les traditions locales n'entretenaient le paysan que des victoires fameuses remportées contre les envahisseurs *Boarn*. Le renversement du système de douanes et de communications apportait dans leur commerce une perturbation passagère, mais sensible. Enfin il y avait dans le pays beaucoup de papier autrichien, et le peuple craignait que le nouveau prince ne le déprécié. Même en agissant avec prudence et habileté, le gouvernement bavarois allait avoir contre lui la routine et l'ignorance des paysans, le fanatisme des moines et du clergé, les souvenirs patriotiques et guerriers, les intérêts matériels momentanément froissés, les intrigues du

parti autrichien, très-probablement appuyées par la cour de Vienne. Or, précisément cette prudence et cette habileté firent, jusqu'à un certain point, défaut aux agents de Montgelas.

Le traité de Presbourg avait pourtant stipulé que le pays « devait passer à la Bavière avec ses anciens droits *et non autrement*. » — Et, disait Hormayr, qui avait insisté pour l'insertion au protocole de ces mots en apparence si bénins, « à la première rupture, les étrangers nous payeront cher ces trois mots. » Maximilien-Joseph, en réponse à une délégation tyrolienne, avait promis « de ne pas changer un iota à la constitution. » Napoléon lui-même avait assuré aux Tyroliens « qu'ils ne payeraient rien ou presque rien. »

Mais bientôt un nouveau système d'administration bouleversa les habitudes du pays. La question religieuse fut la pierre d'achoppement de Montgelas. Le gouvernement avait déclaré qu'il nommerait les curés, qu'il les choisirait au concours après qu'ils auraient étudié dans les écoles, et que l'évêque n'interviendrait que pour la consécration. Rien n'était plus efficace pour combattre l'ignorance invétérée de ce clergé; mais il fallait prévoir les résistances. Les évêques de Coire, Trente et Brixen protestèrent : on les expulsa ou l'on saisit leur temporel. Les curés, à leur tour, réclamèrent contre la nouvelle constitution du clergé, contre la remise en vigueur des ordonnances joséphines qui proscrivaient les processions, l'abus des sonneries et la multiplicité des jours de fête.

Le clergé était supprimé comme ordre de l'état. Les sept abbayes, dont les chefs siégeaient au *Land-*

tag, furent abolies, les abbés et leurs chapitres mis à la pension, leurs revenus appliqués aux dépenses publiques. Ainsi disparurent les Cisterciens de Stams, les Prémontrés de Wiltau, les Bénédictins de Marienberg et Georgenberg, les chanoines de Neustift, Welsch-Michaël et Gries.

Le gouvernement accomplissait sans discrétion des réformes nécessaires : on frappait d'amende le paysan qui paraissait endimanché un jour de fête supprimée. La résistance et les sermons des curés exaspérèrent les fonctionnaires bavarois, habitués, sur les bords du Danube, à plus de docilité. Ils perdirent tout ménagement dans leur langage et leur conduite. Les moines, dont on attaquait les couvents, faisaient au peuple mille récits venimeux sur les proconsuls du Nord : ces impies vendaient aux juifs les vases sacrés ; le commissaire Hofstetten entrait dans les églises le chapeau sur la tête ; il mettait sur le dos d'un juif les saintes chasubles pour se donner le plaisir de le bâtonner en habits sacerdotaux ; il envoyait dans les confessionnaux des soldats déguisés en femmes pour espionner les bons pères ; un jour, il avait forcé deux religieux à dîner chez lui en compagnie de deux courtisanes peu vêtues, etc.

Les états du Tyrol furent supprimés : sans doute, composés comme ils étaient des quatre ordres [1], ils étaient peu à regretter au point de vue égalitaire. Mais il aurait fallu les remplacer par autre chose, et la fameuse constitution bavaroise de 1808 fut très-lon-

1. Prélats, nobles, bourgeois, paysans.

guement discutée, mais ne fut jamais mise en vigueur. D'ailleurs le paysan refusait de se placer au point de vue égalitaire ou libéral : il restait au point de vue national et conservateur. Or, il semblait que les Bavarois voulussent supprimer le Tyrol lui-même : on vendait à des démolisseurs le sacro-saint donjon de *Tiroli*, qui avait donné son nom à tout le pays; le mot de Tyrol était rayé de la langue administrative et remplacé par celui de Bavière méridionale (*Süd-Bayern*); on ne parlait plus que des cercles de l'Inn, de l'Eisack, de l'Adige, avec Innsprück, Brixen et Trente pour chefs-lieux; des fonctionnaires trop zélés faisaient effacer l'aigle impériale des enseignes d'auberge et défendaient de parler des *poires d'empereur*.

Le mécontentement était grand dans la montagne. Les événements de la Péninsule lui donnèrent une direction. Le Tyrol, comme l'Espagne, était un pays du moyen âge assailli sans ménagement par le monde moderne; ici comme là-bas, même passion religieuse, mêmes prédications ardentes des moines, même haine contre le progrès apporté par l'étranger. La nature du pays favorisait admirablement la guerre de partisans. Le Tyrolien passait pour le premier tireur de l'Europe. Une Vendée montagnarde, avec ses neiges éternelles, ses défilés, ses rochers roulants, devait être difficile à réduire pour les Bavarois.

Depuis qu'on était devenu démagogue à la cour de Vienne, chacun prenait à partie une des nationalités qu'il fallait soulever contre Napoléon. L'archiduc Charles s'adressait à la *nation allemande*; l'archiduc Ferdinand courtisait les populations slaves de Bohême,

de Moravie et d'Illyrie; l'archiduc Joseph apprenait le magyar; l'archiduc Jean exploitait les Tyroliens. Dès le mois de décembre 1808, il faisait écrire à ses affidés : « La *noce* sera si belle qu'on n'aura jamais vu la pareille. Le *fiancé* (l'archiduc) se rendra à Grætz à la fin du mois prochain pour se procurer des *bijoux* (des armes) et se rendre auprès de sa *fiancée* ». Ces mignardises hapsbourgeoises plaisaient fort aux simples montagnards. En janvier 1809, trois délégués, Nessing, de Botzen, Hüber, aubergiste à Brunecken, Andreas Hofer, aubergiste au Passeyrthal, se rendirent secrètement à Vienne pour jeter avec l'archiduc et Hormayr le plan de la prochaine insurrection. On le voit, la guerre de 1809 était chose depuis longtemps arrêtée par la cour de Vienne lorsqu'elle amusait encore Napoléon de protestations pacifiques. Les délégués, de retour au Tyrol, s'entendirent avec les chefs de la montagne et propagèrent partout leur belliqueuse ardeur. Le 9 février, on devait se soulever partout; en même temps deux armées autrichiennes envahiraient le Tyrol, l'une par la vallée de l'Inn, sous Jellachich, l'autre par le Pusterthal, sous Chasteler. Les troupes bavaroises, fortes à peine de 4,400 hommes, seraient prises entre deux feux. Le montagnard devait partout sur leur passage détruire les ponts, rouler des rochers, faire des abatis d'arbres, infester les forêts de tirailleurs. Le secret de la conspiration, secret d'un peuple tout entier, fut bien gardé non-seulement jusqu'au 9 février, mais jusqu'au 9 avril, date définitive du soulèvement. Le gouvernement bavarois, mal instruit, se borna à défendre les trans-

ports d'armes et de munitions et à ordonner une conscription extraordinaire qui avait pour but d'enlever au pays une partie de sa jeunesse, mais qui ne fit qu'augmenter la fermentation.

II

Le chef principal de l'insurrection tyrolienne avait alors quarante-deux ans. Il tenait une auberge dans le *Passeyrthal*, gorge étroite et rapide qui, des vignes et des figuiers italiens, monte d'un seul trait jusqu'aux neiges éternelles du massif rhétique. Andreas Hofer rappelle notre Cathelineau par sa bravoure et sa piété. Il était intelligent à sa façon, ne sachant rien du monde, de la politique, de la grande guerre ; ignorant et crédule comme le premier venu de ses compagnons ; mais personne, dans tout le Tyrol, n'était plus profondément dévoué à la cause des Hapsburg et de l'indépendance tyrolienne : sa passion étroite, exempte de doute comme de raisonnement, était de celles qui font les héros et les martyrs. Parfois les petites capitulations de conscience du héros de 1809 prêtent un peu à rire au milieu de cette tragédie. Lors de sa mission à Vienne, en véritable Tyrolien mélomane, il s'empressa de courir à l'Opéra [1]. Hormayr apprit cette impru-

1. Ce goût pour l'opéra ne l'empêchait pas d'être très-pudibond et un préfet des mœurs très-rigoureux. Un manifeste de lui rappellera au lecteur un vers du *Tartufe* : « Beaucoup de nos excellents compagnons d'armes et défenseurs du pays se sont scandalisés de ce que les femmes de toutes classes ne couvrent pas leur gorge et leurs bras, ou ne les couvrent que de chiffons transparents et font ainsi *venir de coupables pensées;* cela ne peut qu'offenser Dieu et tous les bons chré-

dente démarche qui pouvait tout révéler aux limiers de l'ambassade française. Il fit appeler Hofer par une ouvreuse du théâtre et lui rappela qu'il avait juré de ne se laisser voir de tout le jour dans les lieux publics. « Oui, répondit le saint du Tyrol ; mais la nuit tombe et le *jour* est écoulé... Permettez ! comme j'ai payé place entière, je tiens à entendre la pièce entièrement.»

Quand il fut devenu le chef de l'insurrection, il gourmandait en termes laconiques les hésitations de ses confédérés : « Chers frères de l'Ober-Innthal ! Nous voulons, avec l'aide de la Mère de Dieu, prendre ou détruire les *Boarn* (Bavarois), et nous nous sommes consacrés au très-cher cœur de Jésus. Venez à notre secours. Mais si vous voulez être plus prudents que la Providence divine, nous nous passerons de vous. »

A distance, le héros, le martyr de la guerre d'indépendance produit un effet imposant. Mais Hormayr, dans son *Histoire de l'insurrection tyrolienne*, Hormayr qui a tout préparé, si nous l'en croyons, tout dirigé et tout conduit, n'a pas voulu être complétement éclipsé devant la postérité par un homme qui, assure-t-il, lui a uniquement servi d'instrument et de prête-nom. Si ses révélations sont sincères, le héros serait singulièrement amoindri.

« Andreas Hofer, le *Sandwirth* (l'aubergiste de la plage), était d'une stature haute, herculéenne, imposante ; il avait les yeux noirs, les cheveux bruns, le corps penché en avant d'une manière sensible, les genoux un peu pliés : ces deux particula-

tiens. On espère qu'elles arrêteront la colère de Dieu en s'amendant : dans le cas contraire, elles n'auront à s'en prendre qu'à elles si on les couvre d'ordures de la façon la plus désagréable. »

rités se rencontrent fréquemment chez les montagnards, par suite de l'habitude de monter les pentes et de porter des fardeaux. Il avait l'esprit lent, mais sûr; la voix agréable et douce; le geste rare, le regard insignifiant, excepté lorsqu'il plaisantait : alors ses yeux et sa bouche avaient une charmante expression de bonne humeur... Très-humble quand il priait ou levait les yeux au ciel, il ne manquait pas d'enthousiasme, mais celui-ci venait plutôt de la résignation chrétienne que d'un héroïsme à l'antique.

« Son éducation était un peu supérieure à celle des autres paysans. Son métier d'aubergiste, le trafic du vin et des chevaux, faisaient qu'il parlait assez couramment l'italien, quoique dans le dialecte de Trente, et qu'il lisait assez facilement l'écriture et l'imprimé. Il écrivait dans les deux langues (l'italien et l'allemand), mais également sans orthographe...

« Il portait toujours le costume de son endroit, mais avec quelques modifications sensibles : un grand chapeau noir à large retroussis, avec des rubans noirs pendants et une plume noire recourbée, un habit court, de couleur verdâtre, un grand gilet rouge, avec une large ceinture noire à la mode du pays, des culottes courtes, noires, des bas rouges ou noirs, rarement des bottes. Il avait au cou un petit crucifix ; plus tard, en surcroît, une grosse médaille de Saint-Georges, et, tout à la fin, la médaille d'or avec la chaîne d'or que lui avait données l'Empereur.

« Mais ce que Hofer avait de plus remarquable, ce qui lui donnait, surtout à cheval, un prestige tout particulier, ce qui contribua, *bien plus que ses talents fort médiocres*, à lui faire jouer un si grand rôle, — c'était une belle barbe noire qui lui descendait jurqu'à la ceinture. De tout temps les aubergistes de cette vallée avaient coutume de laisser croître leur barbe; mais chez lui c'était en outre la conséquence d'un pari qu'il avait engagé avec des amis à une table joyeuse à propos de deux bœufs.

« Hofer était d'un tempérament tout flegmatique, grand ami de son repos, de ses aises, ennemi de toute nouveauté, de toute précipitation, mais prêt à se mettre au feu quand il était

question du vieux droit, de la tradition, de la religion, surtout de son cher pays natal. C'était un *homme de la nature* avec un certain degré d'élévation, un bon vivant, aimant la plaisanterie, les joyeux propos, d'intelligence paresseuse ; assez borné, même dans les choses de la vie ordinaire ; sans clarté et sans suite dans les idées, lent et irrésolu dans l'action, plus confiant et plus crédule que ne l'est ordinairement le montagnard, mais sans obstination, accessible à toute influence, et aussi à la flatterie la plus grossière. Sa fortune inattendue, qu'aucune grande qualité ne justifiait, lui tournait la tête. Il était facile de le pousser en un instant à des mesures terroristes, mais son caractère vraiment religieux, l'admirable douceur et l'humanité de son cœur en arrêtait toujours l'exécution.... Celui-là avait le plus d'influence sur lui qui parlait le dernier, ou qui trouvait — ce qui n'était point difficile — l'art de le toucher. Une victoire pour la cause de l'Autriche et de la patrie tyrolienne, une réminiscence classique de l'ancienne histoire du Tyrol, une parole d'enthousiasme pour la personne sacrée du monarque, pour cet archiduc Jean si cher à tous les montagnards.... et aussitôt cet Hofer — qui, sur le tragique chemin de l'exécution, se conduisit, suivant le témoignage irréfutable des hommes de son escorte, *comme un héros chrétien et un martyr intrépide*, — fondait en larmes, et restait longtemps sans pouvoir articuler une parole.

Dans les crises les plus dangereuses de la guerre on le vit occupé de longues heures à réconcilier des époux qui s'étaient séparés...

... Assurément il ne manquait pas de courage personnel. Il l'a montré en mainte occasion, il l'a prouvé par son magnanime dévouement lorsqu'il s'offrit en victime pour la patrie. Mais — si incroyable que cela puisse paraître, en 1809, on ne le vit jamais au feu ; et même (en particulier dans les deux batailles décisives d'Innsprück, le 29 mai et le 23 août) il restait à une bonne lieue en arrière, dans une auberge de Schupfen ou d'Unter-Schœnberg, retranché derrière une grande table, au milieu d'une batterie de bouteilles de vin rouge, et c'est de là (était-il ivre ou simplement émoustillé par le vin? c'est ce

qu'on n'a jamais su, attendu qu'il pouvait en supporter une quantité peu commune) qu'il rendait ses oracles à peine intelligibles. — Du reste, il ne sut jamais, pour une marche, une attaque, une reconnaissance, prendre ces dispositions que le simple bon sens, un coup d'œil habitué au terrain peuvent suggérer à un montagnard qui, en sa qualité de chasseur, de berger ou de pêcheur, est familier avec son sol et ses propriétés climatériques, qu'il ne faut jamais négliger de faire entrer en compte dans des dispositions militaires. Au lieu de cela, il portait toujours, comme ses armes favorites, *un rosaire dans une main et une bouteille dans l'autre.*

Si Hormayr a choisi Hofer pour en faire le héros éponyme de l'insurrection, c'est, assure-t-il, d'abord à cause de sa popularité, ensuite et précisément parce qu'il était un homme simple et facile à conduire :

Voilà pourquoi Hormayr, continue notre auteur, le choisit entre tous les autres, voilà pourquoi il s'étudia tous les jours à en faire un *redoutable fantôme pour l'ennemi*, une idole pour les paysans ; pourquoi, de propos délibéré, il s'attachait à le grandir chaque jour davantage, à tel point que la tête tourna au pauvre homme, et qu'il commença à se prendre lui-même pour quelque chose d'extraordinaire, à ne plus considérer ses pensées comme quelque chose de purement terrestre, à croire fort et ferme à la divinité de sa mission, à répondre à toutes les questions par une couple de paroles pleines d'un sens profond et mystique, qui suffisaient à cacher sa nullité, même à l'ennoblir, ou encore par des gestes mystérieux... Hormayr réussit et la somme de mal qu'il réussit à prévenir par là, vraisemblablement, n'est pas médiocre. C'était, tout au moins dans l'intérêt autrichien, une heureuse idée que d'avoir entouré de ce nimbe la tête de Hofer et, dans le navire assailli par tant de passions violentes, ballotté çà et là, toujours en danger de sombrer ou de se briser, — d'avoir jeté comme un lest ce robuste chargement.

On pourrait demander peut-être à Hormayr plus d'indulgence et sûrement aussi plus de justice pour son brave et malheureux collaborateur.

Dans le rustique état-major de l'insurrection, citons encore, à côté d'Andreas Hofer, l'ancien officier Teimer, l'étudiant Ennemoser, d'Innsprück, le capucin Haspinger, surnommé la *barbe rouge*, et presque tous le aubergistes de la montagne. Dans un pays où la tempérance ne passe pas pour une vertu indispensable, les aubergistes étaient les riches ; plus entendus aux affaires et voyant plus de monde, ils étaient en même temps l'aristocratie d'intelligence : enfin, comme ils pouvaient sans exciter de soupçons recevoir chez eux les voyageurs, les étrangers, les émissaires, c'étaient eux qui tenaient les fils du complot. Il ne faut pas oublier Hormayr, l'organisateur et l'historien de l'insurrection, fort peu disposé, comme on vient de le voir, à laisser prendre par d'autres la part de gloire qui, suivant lui, devait lui revenir. C'est lui qui, à Vienne, avait tracé le plan d'attaque de concert avec les délégués, et c'est ce plan qui fut exécuté de point en point, sauf la surprise manquée sur l'importante forteresse de Kufstein.

III

Le 9 avril 1809 eurent lieu, en même temps, la déclaration de guerre de l'Autriche à Napoléon et l'insurrection du Tyrol contre les Bavarois. L'archiduc Jean lança une proclamation :

« Nous faisons cette guerre, disait-il, pour ne pas

en être réduits à servir tous un seul homme et encore un homme dont personne n'était né le serviteur. » Ce dédain pour le parvenu Napoléon était bien un peu aristocratique dans une proclamation à des paysans. L'archiduc Jean promettait de rétablir les quatre ordres des états.

« L'ennemi, s'écriait-il dans une proclamation rédigée, à ce qu'il paraît, par Hormayr, — l'ennemi va éprouver devant notre union, devant notre foi, devant notre liberté reconquise, ce que les Romains ont éprouvé chez les Parthes, les Arabes dans l'Asturie, les Turcs dans l'Épire, la France dans les Cévennes et dans la Vendée et plus récemment encore devant une poignée de Monténégrins, devant Saragosse et dans la Sierra Moréna... »

Plus loin, la proclamation, reprenant tous les griefs du peuple tyrolien contre la Bavière bonapartiste, fait l'énumération curieuse de tous les joyaux ou plutôt de tous les bibelots de l'ancienne constitution, méconnue par Montgelas :

« Ces *libertés*, que vous n'avez pas maintenues en vain, que vous avez toujours vaillamment défendues, ces *lettres réversales* des anciens princes du pays, récompenses de votre loyauté immaculée pendant tant de siècles ! — ces *ordonnances du pays* et ces *droits statutaires*, accommodés aux besoins et à l'expérience des temps et des lieux, et non point passés au niveau d'une tyrannique uniformité qui veut être plus sage que la nature et qui prétend régir nos montagnes de la même façon que les plaines fertiles de la Bavière et de la Franconie ! — ces *décisions* de nos pères réunis dans les séances du *Landtag* ou bien dans le *conseil étroit*, ce *Landlibell*, ces *Zuzugsordnungen*, bases fondamentales du droit de la défense, — où sont-ils? Frères! habitants! où sont-ils? »

C'était pour ces parchemins qui, au dire des novateurs, n'étaient plus bons « qu'à recouvrir des tambours », c'était pour la loi, pour la coutume, pour les usages antiques que le paysan tyrolien, d'Innsprück à Trente, allait se dresser à tous les coins de rocher, sa bonne carabine à la main.

Huit cents Autrichiens étaient entrés dans la vallée de la Salza; Chasteler avait pénétré dans le Pusterthal avec six ou sept mille hommes et marchait sur Sterzing pour couper la grande route de Mantoue à Innsprück. Partout les Autrichiens étaient reçus au son des cloches, qui allaient à toute volée comme pour braver les règlements bavarois. Partout les postes bavarois furent enlevés. A Sterzing, plusieurs centaines de Bavarois durent capituler avec deux canons, après un combat sanglant. Une colonne de recrues françaises, bavaroises et italiennes, sous les généraux Bisson et de Wrède, surprise par l'insurrection sur la route d'Italie en Bavière, continua sa route sur Innsprück au milieu des plus affreux dangers. Tous les ponts étaient détruits, les routes coupées par des abatis; des rochers et des troncs d'arbres étaient précipités des hauteurs; d'invisibles tirailleurs envoyaient des balles qui ne manquaient jamais le but.

Au nord des montagnes, l'insurrection était également triomphante. La faible garnison d'Innsprück se trouva étroitement bloquée dans la place. Le colonel bavarois Dietfurth, brave militaire qui s'était déjà distingué dans la campagne de 1805, montra le plus grand courage, mais fut frappé à mort. Il fallut mettre bas les armes. La capitale du Tyrol se trouva entre

les mains des paysans. Aussitôt le lion bavarois fut abattu et remplacé par l'aigle d'Autriche. Les vainqueurs coururent aux églises pour remercier le ciel de leur victoire; ils coururent aussi dans les cabarets pour la célébrer. La fête n'eût pas été complète s'ils n'avaient pillé et saccagé les maisons des juifs, accusés d'avoir trafiqué des vases sacrés. Les prisonniers, les fonctionnaires, les négociants bavarois, furent maltraités malgré les efforts de quelques-uns des chefs.

Les haines de classes se mêlaient aux transports de l'enthousiasme. Voici ce que raconte un contemporain, le capitaine Karl de Bauer, un témoin de l'insurrection tyrolienne :

« Ce n'était pas la religion toute seule qui inspirait aux paysans ce belliqueux acharnement, mais l'esprit de liberté dans tous les sens, aussi bien dans la religion que dans les affaires civiles : de là leur rage contre les juifs et protestants, parce que le *demos* ne peut souffrir que personne pense ou agisse autrement que lui. Le plus maltraité dans cette révolution était l'habitant de la ville : il était persécuté par les Bavarois comme Tyrolien et par les Tyroliens comme un *monsieur*, ou, ce qui est même chose pour eux, comme un coquin (*Spitzbube*)... Les paysans appelaient *messieurs les coquins* cette classe de bourgeois qui, au milieu du luxe croissant, ne pouvant suffire à ses exigences avec leur revenu peu considérable, sont forcés de chercher à s'aider aux dépens du paysan. Le paysan était en outre excité contre le luxe par son sens droit, ses principes sucés avec le lait, ses idées patriarcales, comme contre son ennemi naturel. De là cette rage que lui inspiraient les épaules et les seins nus, les cheveux bouclés des dames, les vêtements à la mode des messieurs. Les femmes elles-mêmes prenaient une part ardente à cette haine et dans cer-

tains lieux elles se montraient plus intraitables que les hommes. »

A Hall, elles voulaient affamer la ville en cessant d'y porter des provisions, afin que « tous ces libres-penseurs, tous ces jacobins allassent au diable. »

Karl de Bauer pense que dans cette haine des paysans contre la bourgeoisie était le secret de la puissance du paysan Hofer et des difficultés que rencontrait le gentilhomme Hormayr à se produire ouvertement comme chef de l'insurrection.

Son frac noir, et son chapeau viennois lui nuisirent beaucoup au commencement. Plusieurs pensaient qu'il eût eu encore plus de succès en habit de paysan. Mais il répugnait à sa dignité de s'abaisser à ces mômeries. Ce qui maintint sa popularité, c'était la façon dont il exaltait les paysans et dépréciait la noblesse, à laquelle pourtant il appartenait.

Quelle que fût la nature des passions qui animaient alors les paysans, — passion nationale, religieuse ou sociale, — Hormayr n'en fut pas moins obligé d'intervenir pour protéger les vaincus :

Maltraiter des hommes sans armes, s'écrie-t-il dans une proclamation, est chose honteuse. Aucun Tyrolien ne voudra mériter ce reproche. N'écoutez pas les excitations d'hommes qui, n'ayant rien à perdre, veulent inquiéter insolemment les fonctionnaires, les bourgeois paisibles, et jeter ainsi les premières semences de la désunion et de la discorde qui nous perdraient.

Un autre succès lui était réservé ; la colonne de Bisson, échappée aux dangers de la route, mais épuisée de fatigues et d'émotions, arrivait en vue de la ville,

sans savoir ce qui s'était passé. On l'accueillit à coups de carabine. Toute résistance était impossible à une poignée de conscrits affamés et sans munitions. La seule consolation accordée à Bisson fut de signer la capitulation non avec les paysans, mais avec le major en retraite Teimer, affublé pour la circonstance d'un vieil uniforme autrichien[1]. Environ 4,000 Français ou Bavarois posèrent les armes et furent cruellement maltraités par ces ennemis furieux et indisciplinés. Le Tyrol, cette Espagne allemande, avait déjà son Baylen.

Douze mille paysans occupaient Innsprück : ils reçurent les Autrichiens de Jellachich en triomphe. François II leur écrivait qu'ils pouvaient compter sur lui, et « que l'Autriche et le Tyrol resteraient toujours unis comme ils l'avaient été pendant tant de siècles. » Teimer poussait des excursions en Bavière et en Souabe, enlevait des magasins à Kempten et Memmingen, menaçait de propager l'insurrection, délivrait des milliers de prisonniers autrichiens. Les vainqueurs ne se sentaient pas de joie : avec leur imagination de montagnards, ils créaient déjà leur propre et naïve légende. On racontait que Dietfurth avait demandé à son lit de mort quel était le cavalier blanc qui conduisait les paysans à la victoire. Personne ne douta que ce ne fût saint Jacques, patron de la ville d'Innsprück.

IV

Les victoires de Napoléon sur le Danube refroidirent

1. Capitulation de Wittau, 13 avril.

quelque peu cet enthousiasme. Mais on se désillusionnait sans se décourager; et les États du Tyrol, rassemblés au mépris de la constitution bavaroise, écrivaient à l'empereur d'Autriche : « Nous convaincrons le monde qu'il est plus facile d'extirper le Tyrolien du sol terrestre que de lui ôter du cœur son amour et son attachement à Votre Majesté et à son auguste maison. » François II prodiguait les promesses, mais n'envoyait plus ni soldats, ni argent. Une armée italienne cependant se réunissait à Trente, sous les ordres du prince Eugène de Beauharnais; une armée bavaroise, commandée par le prince royal de Bavière et les généraux de Wrède et Deroy, sous la direction supérieure du maréchal Lefebvre, s'assemblait à Salzburg. Andreas Hofer envoya ses messagers aux tirailleurs de la montagne, rentrés chez eux après leur victoire; de nouveau on jeta dans les ruisseaux la farine, le charbon et le sang, qui descendirent, mêlés à l'eau pure des sources, pour appeler aux armes les habitants des vallées inférieures. Malheureusement pour les insurgés, il n'y avait pas d'entente entre les chefs aubergistes et les généraux de l'Autriche : ceux-ci méprisaient les paysans, et ceux-là commençaient à se méfier d'eux. Le général Marschall avait en exécration ce qu'il appelait une *guerre de rustres*. La première fois qu'il vit Hofer, il garda son chapeau sur la tête et lui dit d'un ton protecteur : « Bonjour, paysan, Dieu te garde ! » Rien ne l'irritait plus que d'être obligé de s'asseoir avec cet aubergiste à la table de Chasteler. Après les premiers combats, il voulait relâcher les prisonniers bavarois, parce qu'ils avaient

été faits par des paysans, *contre le droit des gens*. Que d'autres pensaient comme Marschall dans l'état-major autrichien ! Les Tyroliens, à leur tour, ne dissimulaient pas qu'ils les eussent mieux aimés « du côté de l'ennemi que du leur. »

Il y avait des politiques qui raisonnaient comme les généraux. Hormayr recevait avis qu'un *personnage très-puissant* avait dit publiquement à la cour d'Autriche que « c'était dans la plaine de Vienne que tout devait se décider ; que le reste n'était qu'une dispersion inutile des forces. *L'insurrection tyrolienne était un mauvais exemple*. Ce que les Tyroliens font aujourd'hui pour l'Empereur, ils peuvent le faire demain contre lui. »

Le 11 mai 1809, de Wrède força le défilé du Strubpass. Les Bavarois, qui avaient fait des pertes considérables et qui avaient à venger des prisonniers massacrés, commirent toutes sortes d'excès. Les historiens allemands racontent qu'ils incendièrent des villages, pendirent beaucoup de paysans, égorgèrent des vieillards et des enfants, éventrèrent des femmes enceintes, coupèrent la langue ou les mains de leurs prisonniers. Les écrivains du Nord sont toujours disposés à charger les hommes du Sud. Les paysans s'étaient attiré ces représailles par d'abominables cruautés. La guerre était pour eux presque une guerre de religion[1]. De Wrède essaya d'arrêter les excès des siens :

« Hier et aujourd'hui, disait-il dans son ordre du jour du

1. Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. VIII, p. 226.

12 mai, j'ai été témoin de cruautés, de meurtres, de pillages, de dévastations, qui m'ont blessé au fond du cœur et qui empoisonnent l'heureuse impression que m'avaient donnée les hauts faits de la division... Soldats! combien vos sentiments se sont ravalés hier et aujourd'hui au-dessous de l'humanité! Tournez les yeux vers cette route que vous avez parcourue depuis Lofer! Voyez ces incendies, ces villages pillés, ces hommes désarmés que vous avez égorgés. » — « J'ai honte de vous commander, s'écriait à son tour le maréchal Lefebvre : Napoléon a des soldats dans son armée, et non des brigands. »

Le 13 mai, les Bavarois battirent à Wœrgl les paysans et Chasteler, puis entrèrent à Innsprück. Mais le pays restait en armes. Au bourg de Schwatz (15 mai), il y eut un nouveau combat qui tourna à leur avantage; mais ils se vengèrent de leurs pertes en livrant aux flammes cette petite ville qui avait fourni une grande partie des combattants: le rapport bavarois trouva lui-même cette vengeance affreuse. Des hommes furent brûlés vifs, si l'on en croit les rapports ennemis, ou coupés en morceaux, des femmes déshonorées, etc., Napoléon, de son côté, rendit le général autrichien Chasteler responsable des barbaries commises par les paysans. Dans le 28e bulletin de l'armée de l'Allemagne, il l'accuse d'avoir fait massacrer 700 conscrits français, dont 80 étaient nés dans la même ville que lui (en Hainaut), et 1,800 Bavarois. « Non-seulement il ne s'y opposa pas, mais on l'accusa d'avoir souri à ce massacre, espérant que les Tyroliens... seraient ainsi plus fortement engagés dans leur rébellion. » En conséquence, Chasteler, « soi-disant général au service d'Autriche », devait être traduit devant une commis-

sion militaire dès qu'il serait pris et « passé par les armes, s'il y a lieu, dans les vingt-quatre heures qui suivront sa saisie[1]. »

Chasteler, qui, bien au contraire, n'aimait ni l'insurrection, ni les insurgés, acheva de se dégoûter de l'entreprise. Il laissa en Tyrol 3,150 hommes de troupes régulières avec deux canons, et s'échappa par la route de Carinthie, redoutant à tout moment de tomber sur notre armée d'Italie et de rencontrer les soldats qui devaient l'amener devant le conseil de guerre. Les paysans, restés seuls, ne s'en battirent que mieux. Au combat du mont Isel (26 mai), ils vainquirent Deroy et le mirent dans une situation telle qu'on dut parlementer pour une capitulation : Deroy amusa les paysans de ces négociations, fit retraite pendant la nuit, évacua Innsprück et se retira sur Kuffstein. Mais tout le fruit de la campagne était perdu. L'insurrection qu'on avait voulu comprimer s'étendait. En Vorarlberg, un docteur Schneider prenait Bregenz, assiégeait Lindau, surprenait Constance et manquait de faire prisonniers le roi de Würtemberg et son fils. La nouvelle de l'opération malheureuse d'Essling acheva d'exalter les courages. François II jurait de nouveau à ses fidèles Tyroliens que jamais il ne consentirait à un traité qui les séparerait de l'Autriche. On jouait avec ce peuple ignorant et héroïque « un jeu indigne ». On lui peignait Napoléon comme vaincu, coupé de sa retraite. Jamais le Tyrol n'avait été plus paisible : cha-

1. Voyez toute cette affaire dans le 28e bulletin, *Correspondance de Napoléon*, t. XIX, p. 221. — Voyez la contradiction dans Hormayr, t. I, p. 272.

cun était retourné à ses affaires, on ne songeait même plus à fortifier les défilés.

V

Au milieu de cette félicité du Tyrol tomba comme un coup de foudre la nouvelle de Wagram et de l'armistice : le Tyrol devait être évacué par les troupes autrichiennes. Les paysans ne voulaient pas croire à ce fâcheux message : ce devait être une ruse de l'ennemi. Mais le comte Buol, qui commandait les troupes régulières d'Autriche, déclara qu'il allait se retirer et remettre les Tyroliens à la générosité du maréchal Lefebvre.

L'exaspération des paysans était grande. Vainement le maréchal Lefebvre, le général Baraguey d'Hilliers, le général Caffarelli, leur faisaient parvenir de divers côtés l'assurance qu'un armistice était conclu et que les Français allaient occuper le Tyrol ; vainement les Autrichiens faisaient leurs préparatifs pour l'évacuation ; vainement Hormayr, à la fin mieux informé, invitait les chefs de l'insurrection à venir chercher un asile en Autriche. Personne ne songeait à la soumission. Andreas Hofer ne put se résigner à quitter ses chères montagnes, à abdiquer son titre de « comte du Tyrol tant que Dieu le permettra ». Les plus animés voulaient qu'on retînt de force les troupes autrichiennes, qu'on désarmât les chefs et les employés qui ne voudraient pas se soumettre. Les soldats, qui sympathisaient plus vivement que les officiers avec leurs rustiques compagnons d'armes, se mutinèrent

sur plusieurs points. Des balles vinrent siffler, à titre d'avertissement, aux oreilles de quelques chefs. Plusieurs conjurés tyroliens conçurent même le projet de pousser les soldats à égorger, de moitié avec eux, un certain nombre de prisonniers français. Par là, les militaires se seraient trouvés hors la loi comme les paysans, exposés à tout le courroux de Napoléon et forcés de soutenir jusqu'au bout une lutte désespérée.

Lefebvre était en Bavière à la tête des Bavarois, tout prêt à entrer en Tyrol ; les Badois se jetèrent sur le Vorarlberg, un corps français dans le Pusterthal ; le prince Eugène, avec les Italiens, pénétra dans la vallée de l'Adige. C'étaient 50,000 hommes qui se disposaient à écraser l'insurrection. Pourtant Napoléon manifestait à l'égard des Tyroliens les intentions les plus conciliantes.

« Faites-leur connaître », écrivait-il au prince Eugène, « que je désire arranger leurs affaires à l'amiable, afin de ne pas être obligé de porter la mort et l'incendie dans leurs montagnes; que si le but de leur révolte est de rester attachés à l'Autriche, je n'ai plus qu'à leur déclarer une guerre éternelle;... que s'ils ont un autre but, s'ils désirent soit des priviléges, soit toute autre chose, je souhaite et désire leur tranquillité et contribuer à leur bonheur ; que s'ils ne veulent pas être Bavarois, je ne trouverai pas d'inconvénient à les réunir à mon royaume d'Italie ;... qu'enfin ils fassent connaître ce qu'ils désirent, et je verrai si je puis le leur accorder, car je préfère les soumettre plutôt par la conviction que par la force des armes [1]. »

Qui empêcha ces pauvres gens d'accepter une paci-

1. 29 août 1809, *Corresp.*, t. XIX, p. 474.

fication avantageuse et désormais inéluctable? L'Autriche, avec son mépris ordinaire des peuples qu'elle courtisait. On avait laissé les Tyroliens, pendant trois semaines, sans nouvelles officielles de l'armistice Puis on leur dit que leur pays devait être évacué par les Autrichiens, mais non pas occupé par les Francais. L'archiduc Jean fit aux officiers impériaux la recommandation perfide de laisser des armes et des munitions aux habitants : « Ils trouveront de meilleurs moyens que nous, sans que nous nous en cassions la tête[1]. » Cependant Lefebvre était entré dans Innsprück. Il avait recommandé aux troupes la plus rigoureuse discipline; mais les agents du ministère bavarois agirent avec leur maladresse ordinaire; ils mirent à prix la tête d'Andreas Hofer, déclarèrent qu'on traiterait comme fauteur de l'insurrection quiconque aurait seulement sonné les cloches, établirent des primes pour les dénonciateurs. Hofer, de son côté, déclara que l'entrée des Français en Tyrol constituait une violation de l'armistice, et appela aux armes contre ces « enne mis de la terre et du ciel ».

Lefebvre avait déjà franchi le terrible col de Sterzing; le régiment des petits duchés de Thuringe (Saxe-Gotha, Saxe-Coburg, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildeburghausen, Saxe-Weimar) ouvrait la marche. Tout à coup, dans un étroit défilé, entre Sterzing et Botzen, d'énormes blocs de pierre, des quartiers entiers de rochers commencèrent à rouler des hauteurs avec un bruit formidable. 946 Thuringiens, dont 12 officiers,

1. Instruction du 21 juillet 1809, dans Hormayr, II, 389.

furent écrasés, anéantis sur la route; le reste posa les armes [1]. La colonne d'expédition, démoralisée par cette scène effroyable, accablée par cette singulière artillerie de montagne, harcelée par le petillement continu d'invisibles et infaillibles carabines, rétrograda tout entière, après avoir, dans sa fureur, brûlé plusieurs villages ou bourgs. Une autre colonne avait été détruite en partie dans une des passes du haut Inn : 800 hommes avaient posé les armes. L'insurrection se propagea comme un incendie au nord des montagnes. La deuxième bataille du mont Isel rejeta les Franco-Bavarois hors des frontières tyroliennes, et le 15 août, jour de la Saint-Napoléon, — ce qui n'ajoutait pas peu à la joie triomphale des paysans, — l'aubergiste du Passeyrthal rentrait pour la troisième fois en conquérant dans Innsprück. Cette fois il n'avait à partager avec personne la gloire du succès : c'était une victoire de paysans, où les troupes régulières d'Autriche n'avaient plus rien à prétendre. Il s'installa au *Hofburg*, et prit le titre de commandant supérieur du Tyrol. Dans sa cour d'Innsprück, on trouvait la simplicité rustique de son auberge méranienne : on y chantait des cantiques et des airs villageois; on y alternait les exercices religieux avec de larges libations qui ne troublaient aucune de ces têtes solides. Quand, à la nuit tombante, les vaches revenaient des champs, Hofer se mettait au balcon impérial et contemplait avec attendrissement le champêtre défilé. Il comptait sur une prochaine reprise des hostilités par l'Autriche;

1. Le défilé s'appela depuis *la Gorge des Saxons* (*Sachsenklemme*).

il comptait surtout sur la parole de l'empereur François, qui avait juré de ne plus se séparer de ses fidèles sujets : il apprit la paix de Vienne, qui rendait le Tyrol à la Bavière!

VI

Napoléon voulait en finir. Il avait fait de grands préparatifs en Bavière, en Würtemberg, en Italie, dans les provinces illyriennes.

Le Tyrol était cerné, sans espoir de secours. Napoléon avait remonté le moral des soldats et des généraux bavarois par une de ces lettres dont il avait le secret : « .... Les troupes bavaroises sont démoralisées, écrivait-il à de Wrède. Montrez ma lettre à Deroy, et dites-moi si les Bavarois veulent mériter mon estime ou mon mépris... A l'armée il n'y a pas de prince : il est possible que le Prince royal ait à se plaindre du duc de Dantzig, mais cela n'a rien de commun avec l'honneur des armes... Parlez à vos camarades et faites qu'ils ne soient pas déshonorés. Qu'on ne m'oppose ni *mais*, ni *si*, ni *car* : je suis un vieux soldat. On doit vaincre ou mourir[1]. » Cette fois, Hofer était très-irrésolu : de Vienne on lui donnait l'avis de se soumettre. Le capucin Haspinger assura encore que c'était une ruse de l'ennemi. Le porteur de la dépêche autrichienne étant tout à coup tombé d'épilepsie, cela parut un signe du ciel. Quand Haspinger céda enfin à l'évidence, un autre fanatique, Nepomuk von Kolb,

1. Dans les *Mémoires* du chevalier de Lang, t. II, p. 110, et dans Hormayr, II, 431. — Du 8 octobre 1809.

du Pusterthal, poussa Hofer à prendre les armes. Peut-être le héros du Tyrol pensait-il qu'il n'y avait plus de salut personnel pour lui que dans une lutte à outrance. Le 22 novembre, il proclama de nouveau l'insurrection, décréta la peine de mort contre les *pacifiques*, fit fusiller un prétendu espion. Or, le 12 novembre, le général Baraguey d'Hilliers avait fait une proclamation accordant pleine et entière amnistie à tous ceux qui poseraient les armes avant le 17. Beaucoup de braves s'étaient soumis : Hofer, au contraire, venait d'enfreindre avec éclat cette injonction et de prendre la carabine. Mal soutenu, il dut s'enfuir et se cacher. Un traître le dénonça. Conduit à Mantoue, il fut condamné à mort le 19 janvier et dut être exécuté dans les vingt-quatre heures ; il commanda le feu et mourut en brave.

L'Autriche, qui en était déjà aux effusions cordiales avec Napoléon, ne fit rien pour sauver cet homme qui mourait pour elle. L'exécution d'Andreas Hofer eut lieu dans l'intervalle des fiançailles au mariage autrichien. Le même jour, Metternich était comblé des caresses de Napoléon, et le pauvre Andreas Hofer tombait sous les balles italiennes. Ainsi périt celui que les Français appelaient le brave *général Sandwirth* ou *la Grande Barbe : il general Barbone*, comme disaient nos alliés [1].

Ce n'est qu'en 1823 que l'Autriche, ou plutôt un groupe d'officiers tyroliens au service de l'Autriche,

1. Andreas Hofer est le héros d'une poésie dramatique d'Immermann, *Trauerspiel in Tirol*, composée en 1827, et dont on trouvera d'assez beaux extraits dans Hormayr

s'enquit du lieu où il reposait. On éleva sa statue auprès de celle du bon empereur Max et l'on anoblit sa famille. Quant au Tyrol, quelle fut la récompense de son dévouement? En 1813, le commissaire autrichien ne rougit pas de déclarer qu'il reprenait possession du pays par le droit de la guerre. En 1814, les Tyroliens présentèrent une supplique pour qu'on leur rendît cette constitution supprimée par la Bavière et qu'ils n'avaient jamais séparée, dans leur courageux dévouement, des droits de la couronne. « La parole impériale qui nous fut donnée à plusieurs reprises doit recevoir son exécution. » L'Empereur trouva plus simple de ne pas se souvenir.

CHAPITRE XVI

Les précurseurs du mouvement de 1813. Katt et Dornberg.

Tandis que Napoléon, en mai 1809, se portait avec la Grande-Armée sur la route de Vienne, il laissait pour ainsi dire la Confédération du Rhin exposée à tous les coups. Si le roi de Bavière s'était vu aux prises avec une soudaine insurrection de ses sujets tyroliens, la situation des rois de Westphalie et de Saxe, du Prince-Primat et des autres princes de la Confédération du Rhin n'était guère plus assurée. L'Autriche multipliait les appels au *peuple allemand :* elle venait d'envoyer en Tyrol Jellachich et Chasteler; on assurait qu'elle agirait de même en Saxe et en Franconie. En Bohême on voyait au quartier général autrichien tout un état-major de princes découronnés par Napoléon : le duc de Brunswick organisait « sa noire légion de la vengeance ». L'avare électeur de Hesse lui-même levait une petite armée de cinq cents fantassins et cent cinquante cavaliers, ornés de la queue traditionnelle et présentant tous les uniformes de l'ancienne armée hessoise.

Plus grand encore était le danger dont les princes

du *Rheinbund* se croyaient menacés du côté de l'Elbe. On savait que la Prusse était frémissante; que les habitants des provinces orientales s'étaient enrôlés d'enthousiasme dans la *landwehr;* que le *Tugendbund* couvrait de ses ramifications la Prusse toût entière et même une grande partie des états du Rhin; que non-seulement des proscrits comme Stein, mais des personnages officiels comme Blücher, comme Scharnhorst, comme Gneisenau, poussaient à la guerre et étaient en communication avec tous les conjurés de l'Allemagne; que l'opinion de Berlin était passionnée à ce point que le roi Frédéric-Guillaume III n'osait quitter Kœnigsberg, de crainte d'être forcé à prendre une résolution. Dans les derniers villages de la Hesse, il y avait des hommes en correspondance continuelle avec Blücher à Hambourg, avec le comité Chazot à Berlin [1], avec Gneisenau à Kœnigsberg. De Berlin on s'entendait avec le baron de Gœrtzen, gouverneur de la province de Silésie, où la population n'attendait qu'un signal, assurait-on, pour se lever en masse; avec le comte de Münster, l'ancien régent de Hanovre, alors en résidence à Londres où il organisait une légion de réfugiés allemands et où il poussait l'Angleterre à une tentative de débarquement sur les côtes de l'Allemagne septentrionale; avec les généraux autrichiens et les princes dépossédés qui s'agitaient en Bohême; avec les Tyroliens insurgés contre la Bavière; avec les villes de Souabe mécontentes du

1. Ce comité militaire s'occupait secrètement de réunir des informations sur les forces des troupes françaises et auxiliaires et l'état des garnisons.

roi de Würtemberg; avec Francfort irritée d'avoir perdu son indépendance; avec le duché de Berg que le comte Beugnot craignait de ne pouvoir contenir; avec l'Espagne où les agents anglais et autrichiens semaient la désertion parmi nos auxiliaires allemands; avec Pétersbourg où la noblesse, hostile à Napoléon, détestait l'alliance française et souhaitait de marcher non contre les Autrichiens, comme le voulaient les traités, mais contre les Polonais et les Français. Entre Berlin, Kœnigsberg, la Bavière, Londres, la Hesse-Cassel, il y avait un va-et-vient continuel d'affiliés, d'agents, d'émissaires de toutes sortes. Du Rhin à la Vistule, de la Baltique au lac de Constance, l'Allemagne tout entière frémissait. Inquiets, défiants, se sentant environnés d'ennemis et de piéges, Jérôme Napoléon de Westphalie, Maximilien-Joseph de Bavière, Auguste de Saxe, Frédéric de Würtemberg, se trouvaient médiocrement protégés par une armée française campée sous les murs de Vienne ou dans l'île de Lobau. Jérôme surtout, qui était le plus intéressé à être clairvoyant, constatait dans les rapports du comte de Linden, son ambassadeur de Westphalie à Berlin, toute la puissance de l'agitation prussienne. Napoléon semblait ne prendre aucun souci de ces anxiétés. Il savait parfaitement que la Prusse ne remuerait pas : l'empereur Alexandre lui répondait de Frédéric-Guillaume[1]. Il sentait que c'était sur

1. « Ce qu'on vous dit du caquetage de la cour de Kœnigsberg est vrai. Pour de la mauvaise volonté et de la mauvaise foi, il y en a beaucoup; mais la Prusse est liée avec moi par des traités... » Napoléon à Jérôme, 14 juillet 1809.

le Danube que tout le sort de sa campagne se déciderait : s'il était vaincu par l'archiduc Charles, il n'y avait plus de *Rheinbund ;* victorieux, il savait assez que tout rentrerait dans l'ordre. Il s'attendait si bien à ce que les princes allemands auraient à subir quelque dure épreuve qu'il avait offert aux rois de Saxe et de Bavière, en cas d'invasion de leurs états, un refuge dans ses palais impériaux de l'intérieur de la France. Peut-être ne tenait-il pas assez de compte de l'état moral de l'Allemagne. Au point de vue militaire, l'occupation temporaire, par les *patriotes*, de Dresde, de Munich, de Cassel n'avait aucune importance. Il n'en était pas de même au point de vue politique. Il n'était pas indifférent au prestige de Napoléon, à la solidité du *Rheinbund*, à la dignité de ses alliés, que des troupes autrichiennes ou des bandes de partisans pussent impunément courir l'Allemagne occidentale, pénétrer dans les capitales de sa Confédération, interrompre la prescription de sa conquête, mettre en doute la durée de l'état de choses créé par lui, donner aux mécontents des raisons d'espérer, décourager ceux qui se ralliaient au parti français, fournir la preuve que ces brillantes créations ne se soutenaient que par *lui*, que le bras de l'Empereur ne s'étendait pas si loin qu'il pût les protéger en toute occasion.

Les princes du *Rheinbund*, quelque confiance qu'ils eussent dans le génie militaire de Napoléon et dans le succès définitif de ses combinaisons, goûtaient médiocrement un plan où ils jouaient le rôle de sacrifiés. En résumé, voici de quels dangers ils se trouvaient ou se croyaient menacés : 1° une descente des

Anglais sur les côtes de la mer du Nord ; 2° des incursions de l'armée autrichienne de Bohême, renforcée des légions de Hesse et de Brunswick, sur la Saxe, la Franconie ou la Westphalie ; 3° une déclaration de guerre prussienne ou tout au moins de hardies tentatives individuelles sur la Saxe ou la Westphalie, tentatives que l'état de l'opinion à Berlin ne rendait que trop vraisemblables ; 4° sous l'empire de ces diverses excitations, des soulèvements dans l'intérieur de leurs provinces. Partout les changements multipliés, les révolutions de la politique et de l'administration, les nouveaux impôts, la nouvelle conscription, les logements militaires, les passages de troupes, la stagnation du commerce, le blocus continental, avaient accru la misère du peuple et fomenté les mécontentements.

A part la descente britannique qui alla échouer dans l'île de Walcheren et la déclaration de guerre prussienne contre laquelle Napoléon était bien assuré, aucune de ces épreuves ne furent épargnées aux princes du *Rheinbund* et surtout à la Westphalie.

La majeure partie des troupes disponibles de la Confédération du Rhin se trouvaient aux armées de Napoléon, avec Davoust, avec Lefebvre, avec Vandamme. Le roi de Saxe, dont presque tout le contingent était avec Bernadotte, n'avait plus que 3,000 hommes pour protéger Dresde. Les rois de Bavière et de Würtemberg n'avaient également que de faibles détachements pour contenir l'insurrection du Tyrol et du Vorarlberg, parer aux agitations de la Franconie et de la Souabe. La première division du roi de Westphalie

était en Espagne ; son autre division de ligne avec la garde royale ne comptait en tout que 8,000 hommes. 3,500 Français ou auxiliaires étaient répartis à Stralsund, à Stettin, à Cüstrin, mais ne pouvaient en aucun cas être détournés de ce service. La garnison de Magdeburg, réduite à son plus faible effectif, n'était guère plus disponible. Toutefois, on annonçait l'arrivée d'une division de 5,300 hommes appartenant au roi de Hollande et commandée par le général Gratien. En cas d'alerte, le roi de Westphalie, que l'Empereur avait investi du titre pompeux de *commandant du dixième corps de la Grande-Armée*, ne pouvait pas compter sur plus de 16 à 17,000 hommes. On voit que l'Allemagne du Nord était à la merci d'un coup de main. Tout le secours que Napoléon ménagea à ses alliés fut l'envoi, seulement après les premiers troubles, de quelque 3,000 hommes sous le commandement du colonel Chabert, dont 1,000 du grand-duché de Berg et 2,000 de dépôts et de détachements français. Il avait formé en outre à Hanau, sous le duc de Valmy et sous le titre de *corps d'observation de l'Elbe*, une petite force de deux divisions : mais l'une, composée de conscrits, n'était même pas organisée à la fin de la campagne ; l'autre, prête à entrer en ligne sous le général Rivaud, ne comptait que 5,000 hommes. Il est vrai que le duc de Valmy avait ordre de faire beaucoup de bruit de son *corps d'armée* et de répandre partout qu'il avait 50 ou 60,000 hommes. C'était donc avec du bruit, des fausses nouvelles, et ces vaines dénominations de *Dixième corps* et *Corps d'observation de l'Elbe* que Napoléon était censé garder l'Allemagne du

Nord, pendant qu'il s'enfonçait dans la Basse-Autriche. Encore l'injonction faite au duc de Valmy de ne bouger de Hanau que sur l'ordre exprès de Napoléon ne lui permit, en aucune occasion, de porter un secours effectif aux *confédérés*. Toutes les fois qu'il se relâcha de cette sévère consigne, il en fut réprimandé par Napoléon : l'Empereur voulait avant tout que la route de Mayence et les derrières de l'armée d'Allemagne fussent bien gardés. Quelque considérables que fussent alors les forces de Napoléon, on vit trop clairement qu'elles étaient insuffisantes pour la tâche immense qu'il s'imposait : la compression absolue de l'Europe, de la Vistule au Guadalquivir. C'est une force que le *prestige;* mais quel courage n'eût pas repris le timide roi de Prusse s'il eût pu surprendre les lettres anxieuses des vassaux et des lieutenants de Napoléon, les appels désespérés du roi Jérôme, l'embarras de Kellermann à lui répondre ? « Le roi de Westphalie me demande 7 à 8,000 hommes, écrivait le duc de Valmy (8 mai 1809).... Il n'y a pas 100 hommes disponibles dans les 5e et 25e divisions militaires (Strasbourg et Mayence). Je n'ai pas de quoi faire escorter les prisonniers de guerre autrichiens qui désertent et gagnent les montagnes, n'étant point escortés jusqu'à Strasbourg. » Résolution extrême dans un empire absolu : il fallut mettre en activité les gardes nationales d'élite des départements du Rhin !

I

De tous les pays du Rheinbund le plus exposé assu-

rément c'était le royaume de Westphalie. C'était là que les changements avaient été les plus radicaux, le bouleversement des mœurs, des relations et des habitudes le plus complet. C'était là que la suzeraineté de Napoléon blessait le plus les regards du patriote allemand, puisqu'elle s'aggravait de la royauté de Jérôme. C'était la Westphalie que visaient surtout les princes dépossédés. L'esprit public n'y était pas entièrement rassurant : « Quant au pays de l'ancienne Hesse, écrivait Jérôme à son frère (19 mars 1809), il est décidément mauvais et je désirerais bien que Votre Majesté m'autorisât à répartir dans mon royaume un des régiments français qui sont à Magdeburg, afin de dissiper les esprits remuants et de contenir les malveillants. » Ce n'est pas seulement dans la Hesse, c'est bientôt aussi dans le Brunswick, dans le pays de Magdeburg, à Halle qu'on est obligé de signaler de la fermentation. Un rapport de Reinhard à la même époque résume exactement la situation :

« Quant à la masse des peuples en Allemagne, on ne saurait se dissimuler qu'elle éprouve un malaise général, produit par mille et mille circonstances. Ce malaise impatiente et fatigue; on se venge par de l'humeur, par de mauvais propos et par de faux bruits. Le malheur se tairait peut-être et alors il serait redoutable. Or, Monseigneur, le malaise se fait généralement sentir en Westphalie. Le sentiment en éclate surtout *à quelque distance de la capitale et vers les frontières*, là, par exemple, où les payements des fonctionnaires et des employés commencent à être retardés ou suspendus. »

Dans un autre rapport il s'exprime avec la même franchise (9 avril 1809) :

« Il serait sans doute à désirer que beaucoup de choses

se fussent passées autrement en Westphalie et que la cour eût suivi un système plus propre à gagner les esprits; mais je suis convaincu en même temps que quand même le gouvernement et l'administration se seraient conduits avec le dernier degré de perfection et de sagesse, cela n'aurait pas prévenu les symptômes qui se manifestent en ce moment-ci. »

Jérôme lui-même n'hésitait pas à voir dans le *malaise* du pays la cause première des troubles. Seulement, tandis que Reinhard s'en prenait au gouvernement westphalien, Jérôme en accusait les exigences fiscales de son frère : « Le résultat m'a convaincu, écrivait-il à son frère, que la profonde misère est le seul motif qui puisse porter le peuple (dont la majorité est bonne) à écouter les instigations des malveillants qui sont en grand nombre. En effet, sire, la Westphalie est dans l'état le plus déplorable; les impôts ne rentrent pas, les pensions militaires et civiles ne sont pas payées, le payement des fonctionnaires civils est souvent arriéré, celui de ma liste civile même est souvent arrêté..... Je ne puis répondre que de moi; mais il me sera impossible de contenir plus longtemps l'esprit d'un peuple misérable, ni celui de mes troupes, à moins que Votre Majesté ne me donne les moyens d'y remédier, en faisant, pendant deux ans au royaume, la remise des 500,000 francs qu'il lui paye tous les mois. » (17 avril 1809)... « J'appelle de nouveau toute l'attention de Votre Majesté sur la misère du peuple, c'est à elle en partie qu'il faut attribuer ce qui vient de se passer. L'énormité des impôts était hautement mise en avant au moment de l'insurrection, et il n'était que trop facile

d'égarer et de soulever une foule de malheureux en leur promettant un meilleur avenir et en leur distribuant de l'argent. » (28 avril.)

On ne peut nier, en effet, que bien des intérêts n'aient été froissés dans le royaume, et que le passage à un nouveau système d'impôts et d'organisation militaire n'ait cruellement foulé le peuple. Toutefois, les intrigues de l'Autriche, de l'Angleterre, des agents prussiens, des princes de Hesse et de Brunswick contribuèrent plus que tout le reste à l'insurrection. Beaucoup d'officiers et de soldats de l'ancienne armée hessoise ne pouvaient pardonner à Jérôme de ne leur avoir pas donné du service : en revanche beaucoup d'anciens officiers prussiens, replacés dans l'armée westphalienne, avaient conservé les passions de 1806. Si la haute noblesse westphalienne trouvait à la cour des plaisirs, de l'argent, des honneurs, des emplois, la petite noblesse restée sur ses terres et qui n'avait pas en dédommagement les sinécures de palais, ne pouvait se consoler de la perte de ses droits et de ses priviléges. Si la conscription, plus également répartie que l'ancien recrutement, semblait moins lourde pour le peuple, ceux qui jadis en avaient été exempts supportaient impatiemment cette équitable aggravation. Si les dissidents religieux avaient trouvé la tolérance, les ministres des anciennes religions d'état ne s'accommodaient point de la nouvelle égalité. Comme nous le voyons par les *Mémoires* du pasteur de Gehrens, plus d'un prêtre protestant s'attaquait ouvertement en chaire à l'usurpateur catholique et rappelait à ses ouailles le légitime héritier de Philippe le Magna-

nime. Les catholiques en faisaient peut-être autant dans le pays de Paderborn, en haine des articles organiques. La plupart de ceux que Jérôme avait trouvé moyen de satisfaire lui restèrent à peu près fidèles pendant la crise : ainsi la majeure partie de l'armée, de la cour, des fonctionnaires, du commerce de Cassel. Mais ceux qu'il n'avait pas réussi à se concilier se coalisèrent contre la royauté française avec l'exaltation patriotique des uns et l'aveugle attachement des autres aux dynasties déchues. Malheureusement dans une révolution aussi complète que celle qui avait mis Jérôme Napoléon sur le trône, le nombre des intérêts satisfaits est rarement aussi considérable que celui des intérêts froissés : les maux du présent parlent plus haut que toutes les promesses de l'avenir.

II

La première alerte du roi Jérôme fut la tentative de Friedrich-Wilhelm von Katt, premier lieutenant au 27e régiment d'infanterie prussienne. Les 12,500 hommes de la garnison de Magdeburg étaient partis avec Davoust pour la Grande-Armée : ils avaient été remplacés par de faibles corps qui déjà avaient eux-mêmes une autre destination. Katt crut le moment favorable pour mettre à exécution un plan depuis longtemps médité : la surprise de cette grande forteresse. Parmi les habitants et la garnison, il avait su pratiquer des intelligences. Mais les préparatifs de son expédition, ses enrôlements d'anciens soldats prussiens avaient donné l'éveil au général Michaud, gouverneur de

Magdeburg. Dans la nuit du 2 au 3 avril 1809, Katt arriva cependant à Stendal, petite ville du département de l'Elbe, au nord de Magdeburg. Bien que ses hommes fussent armés et vêtus d'uniformes divers, comme ils entraient isolément les uns à pied, les autres à cheval, d'autres en voiture, le gardien de la porte les laissa passer. Arrivés au nombre de cent vingt, ils se mirent en bataille sur la place principale de Stendal, marchèrent sur la caserne de gendarmerie, obligèrent les gendarmes à livrer leurs chevaux, leurs armes et leurs uniformes, s'emparèrent de diverses caisses montant ensemble à 56,000 francs. Puis Katt déclara qu'il était venu non en ennemi, mais en libérateur; qu'une insurrection générale venait d'éclater dans tout le royaume de Westphalie et dans tout le territoire de la Confédération du Rhin; que la forteresse de Magdeburg s'était déjà rendue aux Prussiens. Les affidés répandaient des placards insurrectionnels et affirmaient qu'ils étaient l'avant-garde d'un corps de plusieurs milliers d'hommes. Reinhard assure, dans son rapport, que « la troupe de brigands », comme l'appelle le préfet de Magdeburg dans sa relation officielle, avait « respecté les propriétés particulières, au point qu'un receveur ayant déclaré propriété à lui les fonds qui se trouvaient chez lui, ils les lui ont laissés. » Katt sortit ensuite par la porte sud de Stendal qu'il dut enfoncer, annonça dans tous les villages où il passa la grande insurrection, enleva partout les caisses royales en apposant sur ses reçus l'aigle de Prusse, et grossit sa troupe d'un assez grand nombre d'habitants.

Dans sa marche sur Magdeburg, il rencontra, aux

trois quarts du chemin, à Wolmirstadt sur l'Ohre, un détachement envoyé par le général Michaud. En peu d'instants, sa bande fut dispersée, mais elle réussit à s'évader tout entière, à l'exception de onze hommes qui furent conduits dans les prisons de Stendal. A la nouvelle de cette audacieuse tentative, l'émotion fut assez vivè dans le royaume et dans la capitale. On se demandait si c'était « l'entreprise isolée de quelques fanatiques » ou « l'explosion partielle et prématurée d'un plan général ». Derrière Katt, on croyait voir apparaître l'armée prussienne. Les autorités des communes de l'Elbe envoyaient leurs rapports, assez alarmants, non pas à Magdeburg (on le croyait au pouvoir des Prussiens), mais à Brunswick. Jérôme entra dans une violente colère; « il parlait d'aller sur-le-champ lui-même à Stendal, à Magdeburg; il voulait établir des commissions militaires partout ». La panique ne tarda pas à se calmer. Le ministre de Prusse donnait des explications satisfaisantes; les autorités prussiennes renvoyaient les fonds qu'elles avaient retrouvés sur la rive gauche de l'Elbe; des troupes prussiennes étaient à la poursuite de Katt. Tous les rapports constataient que l'esprit de la population pendant cette crise avait été meilleur qu'on n'eût pu l'espérer. Le roi se calma avec la même promptitude qu'il s'était enflammé, et revint à des idées de clémence : quatre seulement sur les onze prisonniers, condamnés à mort comme brigands, devaient être exécutés. Mais Jérôme n'était pas au bout de ses épreuves. Reinhard avait bien jugé la situation : l'incartade de Katt n'était que « l'explosion partielle et prématurée d'un plan plus général ».

III

Parmi les chambellans et les officiers militaires du roi se trouvait un homme de quarante et un ans, le baron de Dœrnberg. Né au château de Hausen, près d'Hersfeld (département de la Werra), il se trouvait *un sujet* du roi Jérôme. Il avait pourtant fait sa carrière militaire sous de tout autres auspices : en 1783 nous le trouvons porte-enseigne, en 1785 premier lieutenant dans le régiment des gardes de Guillaume IX; il fit en cette qualité, contre la France, les guerres de 1792 et 1793. Il devint capitaine d'état-major en récompense de sa conduite à l'assaut de Francfort, et commanda une compagnie de fusiliers dans la campagne de 1794 en Belgique. Quand le landgrave réduisit son armée, Dœrnberg entra au service de la Prusse, et, après Iéna, fit partie du dernier corps qui ait posé les armes : celui de Blücher. La chute de la maison de Hesse-Cassel le rappela dans ses foyers pour veiller à ses intérêts domestiques. Il partit ensuite pour Londres, afin de s'entendre avec les Anglais et d'obtenir leur appui pour une insurrection hessoise. En chemin il était allé voir l'électeur dépossédé et retiré alors en Sleswig. Ses efforts échouèrent : la répression de l'insurrection militaire de décembre 1807 et l'avénement du roi Jérôme ruinèrent ses espérances. Il se décida alors à rester sur ses terres pour obéir, disait-il, au principe fondamental du *Tugendbund :* tenir en éveil, sous la domination étrangère,

le sentiment allemand. Le roi Jérôme s'était fait rendre compte par Morio des capacités et de la carrière militaire de Dœrnberg ; comme il cherchait partout à se rallier les grands noms du pays, il lui fit offrir un grade dans la nouvelle armée. On s'expliquera difficilement que Dœrnberg, animé de tels sentiments, ait accepté une telle offre. « C'est ainsi, raconte-t-il lui-même, qu'avant d'avoir pu me reconnaître, je me trouvai dans le service westphalien : un refus, il n'y fallait pas songer, c'eût été me rendre suspect au plus haut point. *Le premier moment me fut extrêmement pénible, mais la pensée que je pourrais désormais agir plus efficacement pour la poursuite de notre but* me réconcilia un peu avec ma nouvelle situation. » Ainsi donc, c'était sous la livrée et sous l'uniforme du roi Jérôme, payé par lui, comblé de ses faveurs, investi de sa confiance, que Dœrnberg se proposait de poursuivre ses projets hostiles. Une fois placé à ce point de vue peu chevaleresque, il ne vit aucune difficulté à *prêter serment de fidélité* au nouveau maître, à se laisser nommer colonel, puis chambellan, à voir ses enfants élevés aux frais du roi. Il se chargea d'organiser successivement les chasseurs-carabiniers, les grenadiers de la garde, le 3e régiment d'infanterie. Colonel des chasseurs-carabiniers, on lui avait assigné pour garnison la petite ville de Marburg. Bien que placé sous l'œil du général Berner, Allemand dévoué au roi, il put continuer à entretenir ses anciennes relations avec Londres, Berlin, Kœnigsberg, à en nouer de nouvelles avec tous les mécontents du pays, à sonder les dispositions de ses soldats, à prépa-

rer un plan qui avait pour but une insurrection générale de la Hesse.

Les mêmes qualités de distinction nobiliaire, de prestance militaire, de vive intelligence, d'affabilité, de franchise apparente, qui lui avaient valu la faveur de Jérôme, lui servirent également à recruter des conspirateurs. Ses premières démarches le mirent en relation avec toute cette petite noblesse provinciale qui regrettait ses priviléges et haïssait une cour étrangère qui la dédaignait. Non loin de Marburg, se trouvait le célèbre couvent de Homberg, fondé au XVIIIe siècle par une princesse électorale pour les femmes nobles du pays. On n'était admis dans cette sainte maison qu'en justifiant de seize quartiers de noblesse. La plus illustre de ces religieuses était la doyenne Marianne de Stein, sœur du célèbre ministre prussien. On peut imaginer les sentiments qu'on y professait pour les deux Napoléons et pour les Français. La règle était peu rigoureuse : ces religieuses mondaines, qui n'étaient pas même tenues à la résidence dans le cloître, recevaient de nombreuses visites. Le parloir de Homberg servit plus d'une fois de salle de réunion pour les conciliabules et les conseils de guerre des conjurés. Bientôt on eut des affidés dans tout le pays : à la cour même du roi, le conseiller d'état Witzleben, dont la femme était dame du palais, l'inspecteur des forêts Wintzingerode, le conseiller intime Lennep, etc. Pour les paysans, ces « chiens » absurdement fidèles à un maître indigne, on se croyait sûr de leur concours. Le paysan de la Hesse est encore aujourd'hui un des plus conservateurs de l'Europe. Les femmes ont soi-

gneusement gardé le costume antique; grandes, robustes, osseuses, avec leurs gros souliers à quartiers, leurs bas de laine grossière serrés à leurs jarrets robustes par d'énormes rubans, leur jupe courte et leurs corsages de drap qui ressemblent à des casaques militaires, leur coiffure étrange recourbée en bonnet phrygien ou terminée en corne de rhinocéros, elles sont bien les dignes mères, les dignes femmes de cette race guerrière. Quant aux gars de la Hesse, avec leurs bottes fortes, leurs culottes de peau, leurs vestes à brandebourgs et à boutons de métal, leurs bonnets de fourrures, ils semblent déjà porter l'uniforme du houzard allemand. Dans ce pays, on retrouve toujours, dans le paysan, le soldat.

L'association que dirigeait Dœrnberg, en s'étendant de plus en plus, finit par se rencontrer avec un autre groupe, qui s'était formé également à Homberg, mais en se recrutant dans une autre classe de la société. Un certain Martin, homme de loi, naguère auditeur au régiment du prince électoral, maintenant juge de paix du roi Jérôme et de par le *Code Napoléon*, s'était fait des adhérents dans la bourgeoisie. Son père, le métropolitain Martin, son beau-père le proviseur Rommel, un certain nombre d'officiers de l'ancienne armée hessoise lui prêtaient leur concours. Des amis communs rapprochèrent les deux sociétés Dœrnberg et Martin. Le juge de paix, quel que fût son désir de jouer le premier rôle, dut se soumettre à la direction du militaire.

Tous ceux qui entrèrent dans le complot n'étaient pas animés du patriotisme le plus élevé. Tous ne

s'accordaient pas sur le but de l'entreprise. Les paysans voulaient le rétablissement pur et simple de l'électeur, le retour pur et simple aux vieux impôts, aux vieux abus, au vieux recrutement, à la vieille dynastie. La haine des nouveautés et la haine de l'étranger pouvaient les soulever contre un régime dont ils n'avaient pas encore pu apprécier les bons côtés. Et pourtant il faut croire que ces sentiments n'étaient pas aussi généralement répandus dans les masses que le prétendaient les agitateurs. Quand vint le moment de courir aux armes contre le roi Jérôme en faveur de l'électeur Guillaume, on fut étonné du petit nombre et du peu de consistance des combattants qui se levèrent dans les campagnes. Une population aussi militaire eût dû prêter un concours plus énergique aux projets de restauration, si réellemeut elle les avait eus bien à cœur.

Les bourgeois du parti de Martin étaient des libéraux; il ne leur eût pas déplu qu'en restaurant l'électeur on limitât son pouvoir et que l'on conservât, dans une Hesse parlementaire, quelques-unes des innovations égalitaires de 1807. Les nobles, surtout ceux qui, comme Dœrnberg, avaient pris du service à l'étranger, se souciaient médiocrement de l'électeur; comme Stein, ils se seraient volontiers accommodés d'une grande Allemagne où les anciens princes n'eussent joué qu'un rôle fort secondaire. Avant tout, ils tenaient à recouvrer leurs droits féodaux et leurs priviléges. Ainsi, sans même parler des paysans, les ennemis du roi Jérôme se divisaient en deux partis : les partis bourgeois et nobiliaire, les partis hessois et allemand.

Sur le mode d'exécution du complot, il y avait aussi des divergences. Dœrnberg, qui regardait plus loin que les étroites frontières de la Hesse, qui était en rapports suivis avec les Münster, les Stein, les Chazot, les Schill, les Brunswick-Œls, entendait que l'insurrection hessoise ne fût qu'un épisode dans un plus vaste drame. Il voulait attendre que l'Autriche donnât, par sa déclaration de guerre, le signal d'un soulèvement général; il voulait que le mouvement local se combinât avec les hardies entreprises des partisans prussiens. Martin, au contraire, ne voyait rien en dehors de la Hesse : la Hesse, à l'entendre, accomplirait seule sa délivrance; les paysans de la Werra et de la Fulda suffiraient pour mettre fin au règne du Français. Martin harcelait sans cesse Dœrnberg, se plaignait qu'on différât la libération du pays, insistait pour que l'on courût aux armes immédiatement, sans attendre ni l'Autriche ni ses partisans. Dans ses calculs, il avait l'air de compter sans Napoléon et de ne voir que Jérôme. Dœrnberg, avec plus de sens pratique, temporisait, calmait les impatients, attendait l'occasion. Il avait la promesse formelle d'une diversion autrichienne. Martin n'était pas éloigné d'accuser le baron de pusillanimité ou de trahison : ce n'était pas un des moindres soucis de celui-ci que de calmer le juge de paix, et les fausses mesures dues à l'impatience de ce dernier ne contribuèrent pas peu à l'insuccès de l'entreprise.

On avait voulu s'entendre avec l'électeur de Hesse : les conjurés avaient envoyé un frère de Dœrnberg pour lui demander un secours en argent. L'avare prince

n'accorda qu'une traite de 30,000 thalers, fort peu négociable en de pareilles circonstances et, en outre, avec cette réserve : « Payable si le plan réussit. » Elle lui fut renvoyée avec mépris. En revanche, la princesse électorale Augusta de Prusse, celle-là même que Napoléon avait protégée et pensionnée, se chargeait d'être, à Berlin, l'intermédiaire entre Schill et Dœrnberg.

IV

Les tiraillements continuèrent entre Martin et Dœrnberg pendant toute la fin de 1808 et les premiers mois de 1809. Quand la division Morio fut, en octobre 1808, envoyée en Espagne, les conjurés inclinaient à précipiter l'explosion, pour retenir dans le pays des soldats qu'ils croyaient dévoués à leur cause : ils y inclinèrent bien plus encore quand ils apprirent que Dœrnberg lui-même, avec ses chasseurs-carabiniers, devait partir pour Metz. Dœrnberg alors donna son consentement et des émissaires furent envoyés dans tout le pays : le tocsin devait partout sonner le 14 janvier 1809. Puis, à la nouvelle que deux divisions françaises allaient traverser la Hesse pour se rendre dans le Nord, on résolut encore d'ajourner ; mais le départ de Dœrnberg abattait toutes les espérances. Tout à coup les chasseurs-carabiniers reçurent contre-ordre ; ils revinrent dans le pays et furent même casernés à Cassel. Dœrnberg désormais résidait à la cour : avec un redoublement de prudence, recommandé par le voisinage immédiat du directeur de police Bercagny,

il pouvait continuer à ourdir sa trame. La tentative prématurée de Katt (3 avril), la déclaration de guerre autrichienne et l'insurrection du Tyrol (9 avril) ne permirent plus de différer l'exécution du complot.

Des officiers prussiens déguisés, notamment un frère de Dœrnberg et un baron de Ernsthausen, étaient venus dans le pays annoncer que tout était prêt de l'autre côté de l'Elbe. Le gouvernement westphalien pouvait à la longue découvrir une conspiration, dont le secret était partagé entre plusieurs milliers d'adhérents. Un rapport de Reinhard, en date du 9 avril, prouve qu'il y avait déjà eu des imprudences commises : « Le ministre de la justice, dit-il, a reçu le matin un placard affiché à la porte de Witzenhausen, bourg à quelques lieues de Cassel, où les habitants sont sommés de se rendre à Melzungen demain matin (10 avril) à quatre heures, et où tous ceux qui ne s'y rendraient pas sont menacés de pillage et d'incendie, et même de mort. » On ne saurait trop admirer la somnolence de la haute police westphalienne en présence d'un complot, qui se découvrait lui-même si clairement.

Un dernier conciliabule eut lieu à Cassel : l'explosion fut alors fixée pour le 22 avril. Jérôme venait de donner à Dœrnberg de nouvelles marques de sa faveur : il l'avait nommé son aide de camp avec une gratification extraordinaire de 4,000 fr. Cette nouvelle charge donnait lieu à un nouveau serment. Le baron n'hésita pas plus que la première fois à le prêter. Les historiens allemands se donnent beaucoup de mal pour justifier Dœrnberg. Pourtant le *Tugenbund* mettait au pre-

mier rang des vertus allemandes la loyauté allemande, et l'Allemagne était le pays « où une poignée de main vaut un serment ».

Dans tous les villages qui environnent Cassel, les insurgés devaient se réunir le 22 au soir, marcher pendant la nuit en huit colonnes convergentes sur Cassel, arriver au petit jour sous les murs de la capitale. Pendant ce temps, Dœrnberg et les conjurés de la ville, aidés des troupes affiliées au complot, devaient surprendre le palais, enlever Jérôme dans son lit et l'enfermer au *Castel* avec tous les généraux français. L'irruption de Schill, de Brunswick et des Autrichiens devait compléter le bouleversement.

Martin agit en cette occasion avec sa précipitation ordinaire. *Dès le matin* du 22, Homberg se remplissait de paysans armés et d'anciens soldats. Mais le juge de paix fut bien désappointé à la vue de ces hordes mal équipées, mal armées, sans discipline, dont la majeure partie alla aussitôt s'engloutir dans les cabarets du bourg. « Avec des visages longs et soucieux, raconte-t-il, nos guerriers répondirent à l'appel; un petit nombre seulement qui avaient retrempé leur courage par un verre de *brandwein*, se montraient bien disposés. La masse se tenait dans un discret éloignement, pour voir ce que la chose deviendrait. En revanche, les infirmes, les malades et les paralytiques couraient çà et là d'un air de zèle, pour nous offrir leur impuissance. » Pendant ce temps deux escadrons de cuirassiers se rangeaient sur la place et leurs chefs dévoués à l'insurrection les haranguaient pour les gagner à la cause des insurgés. A cinq heures

du soir apparut tout à coup, baigné de sueur et débouchant sur la place au grand galop, le colonel Dœrnberg. Il salua la multitude qui l'avait accueilli par des *hourras;* mais entraînant les chefs de l'insurrection dans le parloir du couvent, il leur annonça que le complot était éventé à Cassel et que lui-même avait dû prendre la fuite. A ce moment entrait dans Homberg le colonel Marchall avec un détachement de cuirassiers westphaliens et une quinzaine de fantassins français. Il refusa de se joindre au mouvement, mais se laissa persuader d'évacuer la ville et de garder la neutralité jusqu'au lendemain.

Le métropolitain Martin adressa à la multitude un discours d'exhortation, insistant sur la justice et la sainteté de la cause et déclarant que l'on se proposait de délivrer non-seulement la Hesse, mais toute la Westphalie, même, s'il était possible, toute l'Allemagne du joug de l'étranger, et de conquérir une glorieuse indépendance. Les paysans répondirent simplement par les cris de : *Vive l'Electeur!*

Le juge Martin s'était décoré lui-même du titre de colonel, et, affublé d'un uniforme, vint saluer Dœrnberg du titre de général. Le *général* Dœrnberg s'occupa de mettre un peu d'ordre dans cette cohue bigarrée, passablement alcoolisée et déjà éclaircie par la retraite discrète des plus prudents. Il mit en tête les vieux soldats, chasseurs, forestiers, etc., les seuls qui eussent des armes à feu ; la masse des campagnards suivait avec les faux, les fléaux, les tridents, les fourches fières, etc. Au moment du départ, les nobles dames du couvent parurent devant Dœrnberg, et la

plus jeune d'entre elles, Caroline de Baumbach, lui présenta un drapeau rouge et blanc, sur lequel était brodée cette devise : « Victoire ou mort dans le combat pour la patrie ! » Le baron reçut ce drapeau chapeau bas, répéta la devise « *victoire ou mort !* » et le cortége s'ébranla aux sons furieux du tocsin, que répétèrent bientôt les clochers des villages voisins. A Felsberg, on trouva déjà les insurgés de ce bourg sous les armes. Le cornette Scheffer et le précepteur Bœttgery avaient fait sonner les cloches, et lu des proclamations. Le maire du canton Führer, dévoué au gouvernement, avait été jeté dans une mare à purin ; deux membres du conseil municipal, qui avaient négligé de prendre le brassard insurrectionnel, avaient vu leur maison pillée ; le commandant de place de Frizlar, qui par hasard traversait le bourg, avait été mis en état d'arrestation chez le pasteur von Gehren. La colonne insurrectionnelle, tantôt grossie par de nouveaux arrivants, tantôt diminuée par ceux qui, par prudence ou ivrognerie, s'arrêtaient dans les cabarets de la route, continua sa marche sur Cassel.

De tous les autres points de l'horizon, de Wolfshagen, de la Diemel, etc., d'autres colonnes de paysans ou de vieux soldats, sous des chefs improvisés, se dirigeaient sur le même point.

V

Revenons au palais de Jérôme. Le baron de Malsburg, écuyer d'honneur de la reine, revenait de son château, lorsqu'il trouva, dans la journée du 22, des

rassemblements armés entre les villages de Dœrnberg et de Wolfshagen. Il s'empressa d'en donner avis au roi. Un des affiliés qui entendit quelques mots de l'entretien prit le nom du village pour celui du conspirateur et s'empressa de prévenir le colonel Dœrnberg. C'est alors que celui-ci prit la fuite. Il fit sagement : car, deux heures après, l'indiscrétion d'un des conjurés porta le complot à la connaissance de M. de Jagow, chambellan de Jérôme. Aussitôt on assembla le conseil. On expédia le général Rewbell dans la direction de Felsberg, le général d'Albignac du côté de Wolfshagen. On demanda des secours au général de Mayence Rivaud et au général hollandais Gratien. Jérôme passa la nuit, entouré de Français et de serviteurs dévoués, dans des angoisses faciles à comprendre. La situation était critique : le roi n'avait auprès de lui que 940 cavaliers et 1,645 fantassins de la garde, plus un régiment en formation. Mais pouvait-on plus se fier à de simples soldats qu'à un colonel de *la garde?* « Le danger, écrivait Reinhard, ne peut être détourné ou arrêté que par la présence des troupes françaises. — Sera-t-on à temps? » Toute la question était là.

Au conseil qui se tint le lendemain, les avis furent très-partagés. On fit lecture des proclamations insurrectionnelles : « Ce qui me rassure, disait le ministre de France, c'est que la proclamation dont j'envoie l'extrait à Votre Excellence, sans être mal conçue, est mal rédigée. Elle ne saurait être l'ouvrage d'hommes d'un esprit très-cultivé. Et néanmoins, comment expliquer cette inconcevable guerre de l'Autriche, si ce

n'est par ce même projet d'insurrection en Allemagne dont nous voyons ici les premiers symptômes? » Siméon proposa de faire une proclamation au peuple westphalien. Le brutal Jollivet répondit : « qu'il n'en fallait point, *puisque les Allemands ne lisaient pas*, et qu'il suffisait de leur parler avec du plomb et des baïonnettes. » Reinhard, toujours modéré, cherchait à faire entendre raison à Le Camus : « Sûrement Sa Majesté ne perdrait pas de vue que, par la couronne qu'elle portait, elle régnait sur un peuple allemand et qu'elle lui montrerait de la confiance... Tout ce qu'elle ferait pour fortifier le dévouement de ses sujets westphaliens serait d'une bonne politique et d'un beau sentiment. » Il fallait décider si le roi devait quitter Cassel : Le Camus en était d'avis; Reinhard lui-même trouvait que « la vie et la gloire de Sa Majesté étaient plus précieuses qu'une résidence royale. » Jérôme revint à de plus virils conseils. S'il évacuait sa capitale devant quelques milliers de paysans armés de fourches à fumier, c'en était fait de sa couronne. Les conspirateurs n'auraient plus oublié cette défaillance, pas plus que l'Empereur ne l'eût pardonnée. Il se contenta d'envoyer la reine Catherine auprès de l'impératrice à Strasbourg. Il résolut même de se montrer partout, de passer les troupes en revue. Il réunit ses officiers allemands et leur fit une allocution : « Je connais le cœur des soldats, leur dit-il, je ne connais pas celui des traîtres. Cependant un homme que j'ai comblé de mes bienfaits m'a lâchement trahi... Si quelqu'un de vous se repentait de s'être lié, je lui rends sa parole. Je vous recevrai

dans deux heures pour me prêter un nouveau serment ; ceux qui pourraient hésiter sont libres et peuvent aller se ranger parmi mes ennemis. J'engage ma parole royale qu'ils peuvent le faire en toute sûreté. J'aime mieux avoir à combattre des ennemis que de soupçonner des traîtres autour de moi. »

Tous prêtèrent le serment Dans cette crise terrible, l'armée resta fidèle à Jérôme, à part trente ou quarante cuirassiers de la garde. Les chasseurs-carabiniers mêmes, dont Dœrnberg se croyait si sûr, ne répondirent pas à son appel. Tous les militaires que nous trouvons à la tête de l'insurrection appartenaient à l'ancienne armée hessoise et n'avaient pas été replacés dans la nouvelle armée westphalienne.

Cependant Dœrnberg, Martin, Scheffer, Bœttler, à la tête des insurgés de Homberg et de Felsberg, étaient arrivés au petit jour à l'auberge de Knallhüte, à une lieue et demie de Cassel. Ils y rencontrèrent le général Rewbell, qui n'avait que 200 fantassins, avec 25 chevaux et deux canons contre cette cohue de quatre à cinq mille hommes [1]. Les gens de Dœrnberg essayèrent de gagner le détachement : ceux de Felsberg surtout, à qui on avait affirmé que Jérôme était enfermé au Castel et l'électeur intronisé dans la capitale, s'imaginaient que les troupes leur livreraient passage sans coup férir. Les paroles allemandes de Rewbell produisirent leur effet. Un homme de sa troupe lâcha son coup. Les autres suivirent. Quand la première décharge eut couché par terre un certain

1. Reinhard. — Mais Martin prétend que les paysans n'étaient plus que 3 ou 400, dont 40 ou 50 seulement en état de marcher à l'ennemi.

nombre d'insurgés, Dœrnberg assurait encore que c'était *un malentendu* et qu'il fallait aller prendre les canons. Mais deux coups de mitraille ne laissèrent plus aucun doute sur les intentions des troupes; ce fut alors un sauve-qui-peut général. Dœrnberg, après avoir fait vainement des signes d'intelligence aux chasseurs de Rewbell, dut s'échapper à toute vitesse. On le croyait en fuite du côté de Paderborn; il se sauva en Bohême.

Les colonnes du nord-ouest, sous Berner, Schwartzenberg et Wrède, avaient décrit un arc de cercle autour de Cassel pour venir se concentrer à Wolfshagen, à l'ouest de Felsberg, après avoir parcouru Dœrnberg, Zierenberg et d'autres villages. Ici comme là-bas, même insuffisance d'équipement, même indiscipline, même ivrognerie. « Nous arrivâmes à Wolfshagen, raconte un témoin oculaire, et nous trouvâmes la ville pleine de paysans à moitié ivres, et d'anciens soldats hessois qui s'occupaient à prendre d'assaut les boutiques des juifs pour s'approvisionner de brassards. » Bientôt entrèrent dans la ville, au milieu des *hourras* des campagnards, un détachement des cuirassiers insurgés de Homberg. Mais au même moment, d'Albignac, avec les Polonais de la garde, en colonne serrée, au grand galop, la lance baissée, débouchait sur la grande place. Les paysans, surpris, ne firent aucune résistance: on enferma dans l'église plusieurs centaines d'entre eux. D'Albignac s'approchant alors de von Giesewald, commandant des cuirassiers insurgés, lui demanda ce qu'il faisait là. Giesewald répondit effrontément qu'il avait été surpris, en tra-

versant la ville, par les rebelles, et que, pour ne pas être désarmé, il avait feint de faire cause commune avec eux. Mais les paysans enfermés dans l'église criaient dans leur patois, malheureusement inintelligible pour les Polonais, les Français et même les autres Allemands, que les cuirassiers *en étaient aussi* et qu'il fallait aussi les arrêter. D'Albignac ordonna simplement à Giesewald de reconduire ses hommes au régiment. On pense bien que, dès le lendemain, Giesewald jugea prudent de disparaître.

Trois autres colonnes venues de la vallée de la Diemel, sous Malsburg, Spiegel et Wolff, se proposèrent d'aller enlever au village de Dœrnberg une compagnie de 400 chasseurs qu'ils comptaient gagner à leur cause. Mais, apprenant que ces chasseurs étaient partis et que les gens du sud avaient été battus à Knallhüte, ils se dispersèrent. Enfin, la huitième colonne, que les lieutenants Eschwege et Hasserodt devaient organiser dans la vallée de la Werra, ne fut même pas mise sur pied. On se souvenait trop bien à Eschwege, à Allendorff, à Hersfeld, de l'issue de la révolte militaire de 1807. Personne ne sonna le tocsin, personne ne s'arma. Les deux agitateurs furent même arrêtés et conduits à Cassel.

Ainsi échoua misérablement[1] la tentative qui avait

1. Voici en quels termes *fait mention* de l'affaire le *Mon. westph.* du 25 avril: « *Quelques habitants des campagnes,* aux environs de Cassel, se sont laissé égarer par des gens vendus à l'ennemi de la patrie. *Ces agents, sans honneur et sans ressources,* sont déjà abandonnés par presque tous les paysans, qu'ils ont entraînés hors de leur domicile au moment où les travaux de la campagne réclament impérieusement leur présence. » Mais la *Correspondance* du roi Jérôme est bien loin de ce calme olympien.

pour but de saisir Jérôme dans sa propre capitale et de le livrer aux Anglais. La nouvelle des victoires de Napoléon sur le haut Danube, annoncées à grand bruit par le gouvernement, acheva de calmer les esprits. L'alerte assurément avait été chaude : la haute police et la gendarmerie, Bercagny et Bongars, avaient été pris complétement en défaut. Mais le résultat de la crise pouvait être considéré comme satisfaisant. « Les grandes communes, la ville de Fritzlar, par exemple, ne se sont pas laissé séduire et ont donné avis. Le ministre de l'intérieur se loue de la conduite des préfets et des sous-préfets, et, en général, cette épreuve a plutôt servi jusqu'à présent à constater la fidélité des Allemands qu'à la rendre suspecte. Plusieurs villages ont demandé des secours pour être en état de résister aux ordres de la révolte. Sur 2,000 hommes de troupes, 40 environ se sont joints à l'ennemi. » (Reinhard, 25 avril 1809.) L'attitude de la bourgeoisie de Cassel lui avait valu les remercîments du roi.

Il y avait eu pourtant des défections. « Je découvre malheureusement à chaque instant des traîtres parmi ceux que je croyais de bons officiers, écrivait Jérôme à sa femme (25 avril). » Il fallut sévir contre les courtisans qui avaient pris part au complot ou qui ne l'avaient pas révélé. Puis on reçut les adresses de félicitations des communes, des départements, des états du royaume. Elles étaient pleines d'admiration pour le courage déployé par le roi « en ces circonstances alarmantes qui auraient étonné un Charles XII; mais surtout pour cette générosité qui vous fait sub-

stituer à la sévérité de ce prince la touchante clémence d'Auguste. »

La répression avait commencé. On relâcha les conjurés vulgaires, les paysans, les « vieillards entraînés dans les attroupements par la menace et par leur imbécillité ». Un grand nombre des chefs, comme Martin et Dœrnberg, s'étaient enfuis. Le premier, s'étant constitué plus tard prisonnier, fut condamné à mort, puis gracié, enfin nommé notaire royal ; le second devait plus tard rentrer en vainqueur dans Cassel. D'autres s'échappèrent de prison. Plusieurs des contumax eurent leur tête mise à prix. Le roi montra pour les coupables une clémence que les historiens allemands eux-mêmes ont admirée. « La composition du conseil de guerre, dit Lyncker, était une garantie de ménagement et de douceur. Le général Rewbell, bien que Français, avait des sentiments plutôt allemands que français ; le prince de Hesse-Philippstadt se montrait secourable et clément ; le comte de la Ville-sur-Illon, le seul Français de l'entourage du roi qui parlât allemand, fut, dans ces temps malheureux, vénéré par beaucoup de familles comme un ange sauveur. » Le pasteur de Gehrens, qui, malgré ses réticences, paraît plus engagé dans le complot qu'il ne veut l'avouer, fut très-doucement traité, quoi qu'il en dise. Lui aussi dut son salut au comte de la Ville-sur-Illon[1]. Les plus compromis s'en tirèrent avec quelques mois ou quelques années de reclusion en Westphalie ou en France. Une si dangereuse révolte ne donna

1. K. Chr. von Gehrens, *Unter der westphælischen Regierung erlittene dreimalige Verhaftung und Exportation.* Felsberg, 1815.

lieu qu'à une seule exécution capitale : celle du lieutenant Hasserodt. Son complice, Eschwege, condamné aussi à mort, vit sa peine commuée en deux ans d'emprisonnement. Toutefois il y eut quelques exécutions de déserteurs, victimes non de vengeances politiques, mais du code militaire. Quant au couvent de Homberg, qui avait fourni aux insurgés de l'argent, un drapeau, un quartier général, et qui avait été le foyer de la révolte, il fut supprimé, ses biens confisqués, Marianne de Stein et Caroline de Baumbach emprisonnées.

VI

La Westphalie, ou plutôt l'incorrigible Hesse, devait être encore la même année le théâtre d'une autre révolte. Il y avait à Marburg un vieil officier hessois de soixante-douze ans, le colonel Emmerich. Il n'avait pour toute fortune, dit Lyncker, que son épée, sa pipe en écume de mer et une pension que lui faisait l'Angleterre. Mais ses récits enthousiastes des campagnes d'Amérique et de la guerre de Sept-Ans, son dévouement absolu à la cause de l'électeur, sa haine contre Jérôme et les Français lui avaient valu une grande considération dans le pays. Il se lia avec Sternberg, professeur à la Faculté de médecine, personnage inquiet, remuant, et qui avait déjà donné beaucoup du souci au corps académique. Tous deux faisaient partie du complot d'avril : mais les conjurés n'avaient pu les prévenir à temps ; on avait fait sans eux. Emmerich ne pouvait s'en consoler. La *grande victoire* des

Autrichiens à Essling, et la descente de Brunswick-Œls en Saxe, lui parurent offrir l'occasion cherchée: on devait se soulever dans la nuit du 23 au 24 juin 1809. Ils gardèrent si mal leur secret, que le préfet de Marburg fit arrêter Emmerich deux jours auparavant; mais ce vieux troupier parut tellement insignifiant, qu'on le remit aussitôt en liberté. Tout à coup, à l'heure marquée, à minuit, les habitants de Marburg sont éveillés par les coups de fusil: Emmerich et Sternberg, à la tête de quarante ou cinquante paysans, pénètrent dans la ville, désarment un poste de vétérans, désarment également les soldats qu'ils rencontrent dans les rues, puis le poste principal. Le commandant royal, ne sachant à quels ennemis il avait affaire, s'empresse d'occuper une des portes de la ville, afin d'assurer au moins sa retraite. Cependant, personne dans Marburg ne répond à l'appel des insurgés; les volets restent hermétiquement fermés, le tocsin appelle inutilement les citoyens à l'insurrection. Le général westphalien s'aperçoit du petit nombre de ses adversaires; il revient sur ses pas, et, en quelques instants, les chasse de Marburg.

Le mouvement avait été si vite apaisé, que le surlendemain (26 juin 1809), quand arriva en toute hâte de Mayence le général Boyer avec 1,000 ou 1,500 hommes, il ne trouva plus rien à faire. Quelques jours après, Emmerich, Sternberg, le professeur Uhlmann et quelques autres furent arrêtés. Un conseil de guerre s'établit à Marburg. Les preuves étaient accablantes contre les deux principaux accusés. On avait trouvé dans les papiers d'Emmerich une lettre à Schill. Si

misérable qu'eût été cette échauffourée, elle avait donné de vives inquiétudes à Jérôme et avait influé d'une manière fâcheuse sur ses opérations militaires en Saxe. Sternberg et Emmerich furent condamnés à mort et exécutés les 18 et 19 juillet. On voulait faire des exemples pour contenir par la terreur l'esprit d'insurrection : deux autres conjurés, anciens soldats de l'armée hessoise, furent encore fusillés. Le professeur Uhlmann obtint sa liberté après cinq semaines de captivité. La nouvelle de cet insuccès, suivie bientôt de celle de l'armistice, arrêtèrent dans sa marche l'ancien électeur qui accourait avec sa petite armée.

CHAPITRE XVII

Les précurseurs du mouvement de 1813. Schill et le duc de Brunswick.

I

Les troubles d'avril étaient à peine réprimés dans la Hesse-Cassel, que le major Schill franchissait, comme avait fait Katt, la frontière de l'Elbe, et *envahissait* la Westphalie.

La réputation de Schill datait de la guerre de 1806. Blessé à Iéna, on l'avait vu dans les rues de Magdeburg, la tête enveloppée de linges, engager les habitants à une résistance désespérée. Il s'en était échappé avant la capitulation et s'était réfugié à Colberg. A la tête de *deux* dragons, il y avait inauguré ses exploits de partisan en enlevant un convoi escorté par cinq ou six conscrits badois. Peu en faveur auprès du vieux et méthodique Loucadou, gouverneur de la place, il s'occupait cependant à ramener partout les caisses des receveurs et les denrées des paysans pour approvisionner la forteresse. Le troisième jour de sa mise en campagne, il se trouvait à la tête de vingt-trois hommes à

pied et à cheval et osait s'attaquer à de plus gros détachements. Tantôt battant, tantôt battue, sa petite troupe croissait en nombre et en audace : tous les aventuriers, tous les échappés d'Iéna couraient à lui. Faute d'armes régulières, il leur donnait jusqu'à de vieilles piques vermoulues de la guerre de Sept ans. Il se vit bientôt à la tête de mille hommes et eut la gloire d'enlever un jour dix chasseurs français, un autre jour d'arrêter le général Victor qui se rendait à Stettin. D'une figure très-douce, il s'était fait respecter et redouter de ses hommes : il eût, de sa propre main, brûlé la cervelle au fuyard ou au récalcitrant. Il avait, disait-on, aboli la *schlague* dans sa petite troupe : le soldat coupable était contraint de se vêtir en femme et de filer une quenouille. Ces houzardailles sans importance furent singulièrement amplifiées par l'imagination et l'amour-propre prussien, qui ne savaient à quoi se prendre au milieu de tant de hontes. Aussi le capitaine était-il devenu populaire, presque légendaire. Le gouvernement prussien lui-même se crut obligé de rendre hommage à cette nouvelle illustration : à la paix, malgré la réduction de l'armée prussienne, on conserva ses quatre escadrons sous le nom de 2me régiment des hussards de Brandebourg ; il en devint le major. De sa petite infanterie on forma un bataillon léger : le *bataillon Schill*. Quand l'armée prussienne réoccupa Berlin, il eut l'honneur avec ses hommes d'y entrer le premier, aux acclamations enthousiastes de la population. Sa réputation l'y avait précédé. Les élégantes de la capitale portaient son portrait dans un médaillon de fer suspendu à un collier de fer. En se prome-

nant dans les rues de Berlin, il pouvait voir partout aux devantures des marchands ses portraits plus ou moins ressemblants, des images grossièrement coloriées où les enfants contemplaient l'exterminateur des Français, des biographies où l'on racontait la légende plutôt que l'histoire de ses exploits. Il était déjà devenu le héros de plusieurs chansons populaires : « Le nom de Schill, notre chef bien-aimé, est notre cri de guerre, gage de victoire ou de glorieuse mort. Grâce à lui, le maraudeur ennemi connaît à son tour la crainte; le laboureur retrouve quelques heures de sommeil. Il délivre nos frères prisonniers, renvoie à sa chaumière le paysan qui s'en allait tristement remuer la terre pour l'ennemi... Non! l'éclat de nos armes n'est pas éclipsé pour jamais. » C'était beaucoup d'honneurs pour un jeune major de trente-six ans, dont les exploits ne consistaient en somme que dans des surprises de sentinelles ou de convois mal gardés, qui n'avait aucune connaissance de la sérieuse guerre contemporaine, et dont les façons inquiètes et agitées inspiraient quelque défiance aux hommes réfléchis. Lui-même disait parfois: « On se promet trop de moi! » Mais comment aurait-il pu rester véritablement modeste, quand un Gneisenau, le vrai défenseur de Colberg, ne craignait pas de dire : « Que le monde continue à croire que c'est lui qui a défendu Colberg, cela n'en vaudra que mieux pour l'État. Schill est encore jeune et peut rendre de grands services à la cause allemande. Sa popularité et sa réputation partout répandue peuvent faire de grandes choses; nous devons, nous, le glorifier autant qu'il sera en nous. » — « Con-

tinuez, lui écrivait-il, à réveiller les esprits et les cœurs, quand le sang commence à couler plus lentement. Je vous promets de grand cœur ma coopération à tous vos plans. » Cette tête ardente ne pouvait que s'exalter au contact de la première fermentation allemande, en 1809. Plus d'une fois il dut donner des inquiétudes au ministère prussien, qui se sentait surveillé de près par les ambassadeurs de France et de Westphalie. « Schill, raconte Baugnot, exerçant son régiment sur la place publique de Berlin, affectait d'indiquer la position qu'il fallait donner au sabre pour *couper la tête d'un Français*, et comment en reprenant la deuxième position, *on coupait la tête encore d'un Français*. Tout cela s'exécutait à la face du soleil quand, après Tilsit, la Prusse était devenue notre alliée, que nous avions un ministre à Berlin et une armée à ses portes. »

II

Or, six semaines après la tentative de Katt, huit jours après l'insurrection de Homberg, le 28 avril 1809, le major Schill sortit de Berlin sous prétexte d'exercer sa troupe. Dès le lendemain, le baron de Linden, ambassadeur de Westphalie, qui ne le voyait pas revenir, s'empressa d'envoyer des estafettes à Magdeburg, à Cassel, et de courir chez le comte de Goltz pour lui demander des explications. Le ministre prussien parut très-affecté, déclara que Schill était « un homme déshonoré », que le roi de Prusse serait fort irrité, qu'on allait demander des pouvoirs à Kœnigsberg pour

« retenir la fougue de ces jeunes écervelés qui faisaient naître des malheurs pour s'illustrer », qu'il n'avait pas de troupes pour envoyer à sa poursuite, mais qu'il lui avait dépêché un officier pour lui « offrir pardon à lui et à sa troupe s'il revenait. »

Le major n'avait garde de revenir. Il savait qu'un émissaire de Dœrnberg avait été arrêté à Magdeburg avec des papiers où lui-même se trouvait compromis; le gouvernement français allait faire sans doute un nouvel éclat comme pour la lettre de Stein, et s'il ne voulait pas être traduit en conseil de guerre, il n'était que temps de partir. Ce qui l'encourageait encore à cette audacieuse démarche, c'était la fausse nouvelle parvenue à Berlin d'une grande victoire de l'archiduc Charles auprès de Hof : le commandant de la place de Berlin avait même donné ce jour-là pour mot d'ordre : *Karl et Hof*.

Il continua donc sa route sur Potsdam, ne confiant ses intentions qu'à deux de ses amis, le lieutenant Baersch et Adolphe de Lützow, si célèbre depuis comme chef de partisans. En chemin il fit faire halte, harangua ses soldats, leur déclara qu'il commençait une guerre à mort contre la tyrannie étrangère, mais leur laissa ignorer s'il était, oui ou non, autorisé par le roi de Prusse. Ses soldats lui répondirent par de joyeuses acclamations. A l'officier qu'on lui avait dépêché, il déclara que, « s'il périssait dans son entreprise, il trouverait grâce devant Dieu et que s'il réussissait il trouverait grâce devant son roi. » La présence de cet officier au campement ne fit que confirmer les soldats dans l'idée qu'ils n'étaient que l'avant-garde de la

grande armée prussienne. Comme il ne pouvait espérer surprendre Magdeburg, il se dirigea sur Wittenberg, puissante forteresse saxonne, comptant sur la connivence ou la faiblesse du gouverneur. Celui-ci refusa l'entrée de la place, mais ne put l'empêcher de franchir l'Elbe. Le 2 mai il entra dans la capitale du duc d'Anhalt-Dessau. A ce moment il se donnait pour officier prussien : plus tard, quand il fut désavoué, il prit le titre de colonel anglais ou de colonel hessois. Il publiait partout qu'il venait renverser la domination française ; qu'il était suivi d'une armée de 13,000 hommes commandée par Blücher; que la Prusse avait déclaré la guerre à la France, que l'armée russe, commandée par le grand-duc Constantin, après avoir repris le duché de Warsovie, allait entrer, dans les dix jours, sur le territoire westphalien. Le duc d'Anhalt-Cœthen s'empressa d'envoyer à Jérôme ces alarmantes nouvelles ; celui-ci écrivit aussitôt à Kellerman pour lui annoncer que la Prusse envahissait la Westphalie sans déclaration de guerre et pour lui demander des secours ; de Hanau la nouvelle vola au quartier-général de Napoléon, qui avait ses motifs pour s'y montrer incrédule. Mais en Allemagne, l'excès de la peur ou de l'espérance fit regarder la nouvelle comme certaine ; et Beugnot dans son grand-duché de Berg, déclarait ne plus pouvoir répondre des cantons anciennement prussiens.

On vécut à Cassel plusieurs jours sous cette terreur. Il s'y joignit bientôt une violente colère contre le gouvernement prussien. Le modéré Reinhard posait lui-même ce redoutable dilemme : « Ou bien le gou-

vernement prussien est de connivence, ou bien il ne l'est point. Dans le premier cas il sera indigne, *dans le second il sera incapable de conserver sa place parmi les états germaniques.* » La téméraire entreprise de Schill pouvait être l'arrêt de mort de la monarchie prussienne.

Pourtant Jérôme eut un entretien avec le ministre de Prusse, M. de Küster, entretien qui fut des plus vifs, paraît-il. Les explications, les promesses de l'ambassadeur prussien réussirent enfin à calmer le roi. Jérôme se borna à conseiller au roi de Prusse de traiter le major Schill comme lui-même avait traité Dœrnberg, en le déclarant traître à la patrie. « Votre roi, dit-il, fera cette déclaration et je me chargerai de l'exécution. » En effet, la cour de Kœnigsberg, pour faire tête à l'orage, fut obligée de décréter Schill de haute trahison et de faire saisir ses biens. Sa tête se trouva à la fois mise à prix en Prusse et dans les états du *Rheinbund.*

Le major continua sa marche sur Anhalt-Bernburg. Il envoya en outre deux détachements : l'un à Halle, où il s'empara des caisses publiques, abattit les armes westphaliennes, rétablit les aigles prussiennes et fit quelques recrues dans la population ; l'autre, dans les états du duc d'Anhalt-Cœthen, dont il pilla les écuries, les équipages et les caisses. On prit ses canons et on enleva les cinquante ou soixante hommes de sa garde, en punition de ce que ce prince « avait abandonné la cause de l'Allemagne. » La proclamation adressée aux habitants de Halle est bien caractéristique. Au nom de S. M. le roi de Prusse, Schill

« sommait les habitants et bourgeois de Halle de demeurer tranquilles, d'éviter les attroupements et les excès de tout genre, de *respecter les personnes déjà constituées en dignité* et de se soumettre à leurs ordres, ainsi que d'attendre paisiblement les décisions ultérieures de Sa Majesté..... Sa Majesté n'aime et n'estime que les citoyens paisibles. »

La bande du capitaine, recrutée d'un certain nombre d'aventuriers et de paysans mécontents, s'élevait à environ 2,000 hommes. Il y maintenait, paraît-il, une assez bonne discipline, mais vidait soigneusement les caisses publiques et prenait en otages un certain nombre de fonctionnaires. « Il fait cette guerre de partisan, écrit Reinhard, avec beaucoup de méthode, requérant toujours des chevaux pour faire reposer les siens et faisant transporter son infanterie sur des chariots ; il traîne cinquante bateaux avec lui ; on dit de plus qu'il a fait construire des radeaux. »

Les *Schilliens* se montrèrent aussi à Halberstadt, préfecture du département de la Saale, où suivant le même témoignage « la populace s'est soulevée en leur faveur. » On s'attendait à les voir s'enfoncer dans le Hartz et marcher sur Cassel. Mais Schill commençait à faire de fâcheuses réflexions. Il avait compté sur plusieurs choses : une victoire des Autrichiens sur le Danube, une résolution hardie de la cour de Prusse, le concours d'une insurrection hessoise. Or il apprenait que les Autrichiens étaient battus, que la Prusse le proscrivait, que Dœrnberg était en fuite. Il tint alors un conseil de guerre pour exposer la situation à ses compagnons d'armes : tous furent d'avis qu'il n'était

plus temps de reculer. Mais les uns voulait qu'on traversât rapidement la Westphalie et qu'on allât faire la petite guerre en Frise, où l'on pourrait compter sur le secours des Anglais; les autres proposaient de remonter l'Elbe et de se joindre aux Autrichiens de Bohême. On ne put s'arrêter à aucun de ces plans. Mais comme on savait que les Hollandais de Gratien marchaient sur Gœttingen, que d'Albignac descendait l'Elbe sur Magdeburg, que les Mecklembourgeois et les Danois se rapprochaient du bas Elbe, on craignit d'être enfermé entre tous ces corps ennemis et on se rapprocha de Magdeburg, dans l'intention apparemment de passer le fleuve dans son voisinage. A une lieue au sud de la forteresse, au village de Todendorff, on rencontra 400 fantassins westphaliens et une compagnie de voltigeurs français, commandés par le général von Usslar et le colonel Vauthier, et envoyés par le général Michaud. Schill essaya de parlementer avec les Westphaliens; le général von Usslar montra dans cette occasion une grande faiblesse. Mais le colonel Vauthier, sans attendre ses ordres, forma ses Français en carré et commença un feu roulant. On peut dire qu'il sauva la forteresse, car si les Westphaliens s'étaient laissé gagner, on avait tout à craindre du «mauvais esprit» que les rapports commencent à signaler dans Magdeburg. Le combat fut très-vif. Les carrés westphaliens furent enfoncés, mais les voltigeurs français retranchés dans le cimetière repoussèrent toutes les attaques. Schill perdit 70 hommes et 12 ou 13 officiers; il fit 170 prisonniers, mais n'osant approcher davantage de Magdeburg, il se porta sur Neuhal-

densleben, au nord-ouest, en décrivant un demi-cercle, et par Arnburg, gagna Stendal et les bords de l'Elbe. Il faisait toujours quelques recrues dans le pays, et à Arnburg 160 hommes et 4 officiers prussiens, qui s'étaient enfuis de Berlin, le rejoignirent. Comme il voyait toujours Gratien et D'Albignac se rapprocher de lui, il se porta résolûment sur Dœmitz, petite ville mecklembourgeoise, située sur l'Elbe, brava toutes les observations des autorités grand-ducales, se mit à relever les remparts, à creuser les fossés, couper les arbres, raser les maisons qui pouvait gêner la défense de la place. Il frappa des contributions de guerre sur les communes voisines et rassembla des approvisionnements pour sa nouvelle forteresse.

On avait cessé de craindre pour Cassel. Mais les bruits alarmants continuaient à circuler. Le 14 mai deux hussards de l'armée prussienne se hasardèrent jusqu'auprès des ouvrages de Magdeburg et échangèrent des coups de carabine avec les sentinelles. (Rapp. du général Michaud, 16 mai.) On recommença à suspecter les intentions de la Prusse. Jérôme écrivait le 25 à Kellermann que « la garnison de Spandau avait déserté pour se joindre à Schill, que toutes les forces que le roi de Saxe envoyait contre lui se joignaient à lui. » Bercagny adressait au roi les rapports les plus alarmants : « Les anciens Prussiens et Hanovriens dans les villes qu'il a traversées ne connaissent plus que Schill, le nomment le sauveur de la Prusse et de l'Europe ;..... les routes sont couvertes de prisonniers prussiens rentrés dans leur patrie, de déserteurs autrichiens, hollandais et autres qui se rendent au

corps de Schill... Les gens de la campagne se plaignent de la désertion de leurs valets qni préfèrent le brigandage de Schill à leurs travaux ordinaires. On attend des armes promises par les Anglais. » Suivant le directeur de la police, qui était d'ailleurs tout naturellement disposé à noircir la situation, la Prusse armait, réunissait des pontons pour passer l'Elbe, etc., etc.

III

La situation du Mecklembourg était encore moins rassurante : la majeure partie des contingents étaient à la Grande-Armée ; le duc de Mecklembourg crut prudent de quitter Ludwigsburg, sa résidence habituelle. Les villes hanséatiques commençaient à trembler pour leurs richesses. « Schill avait dit en Westphalie, prétend Bourrienne, que c'était Hambourg qui lui payerait les contributions. » Il s'avança, raconte le même écrivain, jusqu'à Bergdorff, à quatre lieues de cette ville. Les timides parlaient déjà de transiger avec lui. On fit partir pour le Holstein la caisse des douanes françaises. Enfin, continue l'envoyé de Napoléon, « j'envoyai à Schill un espion adroit qui l'effraya par le tableau des moyens de défense que présentait Hambourg[1]. » Néanmoins il était urgent d'en finir avec *le brigand*.

Celui-ci poursuivit le cours de ses témérités. Après le Mecklembourg, il envahissait la Poméranie sué-

1. *Mémoires*, t. VIII, p. 182 et suiv.

doise. En mettant garnison à Dœmitz, il s'était seulement proposé d'arrêter la poursuite des Westphaliens et des Hollandais et de gagner le temps nécessaire pour s'embarquer. Mais, enivré du succès de sa campagne, il conçut le projet de s'emparer de Stralsund. Il livra bataille au général français Candras, gouverneur de la Poméranie, qui voulait lui barrer le passage auprès de Damgarten (24 mai) avec des troupes des deux Mecklembourg, un peu de cavalerie polonaise venue de Stettin et quatre pièces de canon. Le combat ne fut pas long : tout le bataillon de Schwérin se laissa faire prisonnier et plus de 600 de Mecklembourg-Stréliz passèrent à l'ennemi avec armes et bagages. Tournant avec sa cavalerie la petite armée française singulièrement réduite par ces désertions, Schill se précipita avec ses hussards sur la route de Stralsund, entra dans la ville par surprise, et tomba sur une centaine d'artilleurs français occupés tranquillement à évacuer sur le Danemark les canons, le matériel et les poudres de la place. Assaillis par les hussards, ils se réfugièrent dans l'arsenal, y chargèrent plusieurs pièces à mitraille et s'y firent hacher jusqu'au dernier. L'intendant français, M. d'Houdetot, qui avait réussi à s'échapper, assure que Schill, « furieux de la résistance de 25 canonniers, a massacré de sa main et fait massacrer le capitaine d'artillerie Noël et quelques canonniers. Après nous avoir accablés de sottises, il a mis le sabre à la main et a donné le signal du carnage à ses assassins. » Il cite ensuite cinq ou six fonctionnaires civils tués ou blessés grièvement sous les yeux de Schill. Lui-même

a reçu deux coups de sabre. Il fallut bien constater que si les *honnêtes gens*, par crainte du désordre et parce qu'ils savaient très-bien que le règne de cet aventurier ne serait que de courte durée, se montrèrent attachés aux Français, la *populace*, ici encore, accueillit avec transports le brigand et lui donna son concours pour toutes les œuvres de violence.

Tout autre que Schill eût été satisfait, après un voyage si aventureux, d'être en possession d'un port qui lui permettrait de s'embarquer en toute sécurité sur les vaisseaux anglais. Le gouvernement de Georges III lui avait aussitôt accordé le brevet de colonel, déclaré que ses troupes seraient à la solde britannique, offert des moyens de transport. Mais le succès le grisa. Dœmitz, attaqué et canonné par d'Albignac, venait d'être évacué par les 300 hommes que Schill y avait laissés. Il voulut mettre Stralsund en état de défense, y attendre Gratien et d'Albignac, y braver toute la puissance de Napoléon. Sa troupe s'était beaucoup accrue : quelques évaluations la font monter à 5 ou 6,000 hommes ; elle en comptait bien 3,000, et 4,000 avec les paysans de Rugen qu'il avait appelés aux armes. Il écrivait hardiment à l'archiduc Charles : « Mes travaux, pour la restauration des ouvrages, sont couronnés d'un tel succès, que je puis vous affirmer que cette mauvaise forteresse de Stralsund, comme une autre Saragosse, saura tenir tête, non-seulement aux troupes qui s'avancent, mais à de plus considérables. »

D'Albignac, en mésintelligence avec Gratien, crut, après la prise de Dœmitz, qu'il avait assez fait pour

sa gloire. Il laissa son rival s'avancer tout seul contre Stralsund. Gratien, renforcé de 1,500 Danois, avait environ 6,000 hommes. Schill se laissa distraire par une fausse attaque, tandis que la principale colonne hollandaise et danoise se précipitait par une des portes, enfonçait les paysans de Rugen, se répandait dans les rues en renversant tout sur son passage. Toute la bande fut tuée ou prise, sauf 350 hommes à qui l'on accorda libre passage en Prusse. Schill, lui-même, blessé à la tête d'un coup de sabre danois, fut achevé d'une balle hollandaise. Sa tête, conservée dans l'esprit-de-vin, fut donnée au naturaliste hollandais Brugman, dans les collections duquel elle resta jusqu'en 1835, époque à laquelle elle fut réunie au corps dans une sépulture honorable. 11 officiers et 557 hommes tombèrent entre les mains de Gratien. Du 28 avril au 31 mai, la carrière aventureuse de Schill n'avait duré qu'un mois.

Napoléon, exaspéré de cette désagréable aventure, fit conduire les prisonniers sous bonne garde en France, « pour y faire une justice éclatante de ces misérables ». A Stralsund, on commença par fusiller Péterson, ancien officier suédois, qui avait organisé la défense de Schill. A Brunswick, quatorze Schilliens, originaires des pays de Halle et de Magdeburg, furent traduits devant une commission militaire et fusillés. A Wésel, on jugea les onze officiers : on leur appliqua la loi du 26 brumaire an VII, contre le vol à main armée sur les grandes routes. Ils furent également fusillés. Le reste fut envoyé aux galères de Brest ou aux travaux de Cherbourg.

On peut trouver ce traitement bien rigoureux. Mais, comme le dit fort bien Bignon, « en prétendant faire la guerre à la France avec des soldats prussiens, lorsque la Prusse était en paix avec la France, Schill s'était mis dans la position d'un pirate qui, contre la volonté de son gouvernement, attaque les navires d'une nation amie... Seuls, abandonnés par leur gouvernement, ils ne sont plus que des aventuriers; or, des aventuriers qui se font passage le sabre à la main, qui tuent des sentinelles chargées de la défense d'une ville, de la garde d'une caisse, sont des brigands et doivent être traités comme tels ».

Le gouvernement du roi Jérôme, toujours à l'affût des occasions qui pouvaient amener la ruine de la Prusse, n'avait pas manqué d'insister auprès de Napoléon pour obtenir le châtiment de son ennemie. Dans une *ébauche d'un exposé de griefs*, conservée dans les papiers westphaliens, on déclare que la Prusse a « encouragé et protégé nos ennemis, et poussé même ses sujets à agir en partisans dans les états de S. M. le roi de Westphalie. » On y insiste sur toutes les circonstances des équipées de Katt et de Schill qui prouvaient la complicité ou la connivence du gouvernement de Frédéric-Guillaume : les facilités qu'ils ont trouvées à sortir du territoire prussien, leur popularité dans les masses, la lenteur des autorités berlinoises à les faire poursuivre, leur refus de livrer les coupables, les obstacles qu'éprouva M. de Linden quand il voulut faire afficher à Berlin les décrets contre Schill. « Conformément à l'esprit de fausseté qui

caractérise ce cabinet et que l'expérience a si bien démontré, il voudrait s'efforcer de persuader qu'il n'a pris aucune part aux hostilités commises en son nom et par son ordre... Ce gouvernement pervers dévoile ouvertement ses intentions. *Le courage de l'Empereur obtiendra enfin la réparation de tant d'attentats* et assurera la tranquillité et l'indépendance de S. M. le roi de Westphalie. » Nous trouvons aussi dans les papiers westphaliens des détails assez curieux sur l'attitude de Blücher qui s'était trouvé compromis dans ces équipées : le gouvernement westphalien avait demandé son extradition. Nous voyons par la correspondance de l'ambassadeur westphalien à Berlin qu'il était aussitôt venu (le 30 mai) chez M. de Linden « pour se plaindre combien il était malheureux que de pareils soupçons reposassent sur lui, et qu'ils empêchaient qu'il ne fût placé dans l'armée prussienne. » Le comte de Goltz, son parent, continue M. de Linden, « me dit qu'il était bien à plaindre, que le roi refusait de le placer tant que le gouvernement westphalien le croirait coupable, et que même il lui interdisait le séjour de Berlin. Le ministre ajouta que Blücher n'ayant pas suivi Schill, il paraissait assez prouvé qu'il n'était pas complice de ses projets et qu'il serait très-possible que les lettres qu'on lui reprochait d'avoir écrites fussent d'un homme qui aurait abusé du nom de Blücher ; que cet officier lui avait souvent assuré, en lui parlant confidentiellement, qu'il n'avait jamais rien écrit, et que je l'obligerais beaucoup si je parvenais à le décharger de l'accusation que j'avais portée contre lui... J'ajouterai que Blücher est venu

chez moi le lendemain me répéter ce que M. de Goltz m'avait déjà dit la veille. » Ainsi, dans le premier moment de terreur qui suivit tant d'imprudences, Schill se trouva désavoué par le fougueux Blücher lui-même.

Le patriotisme allemand a oublié les témérités et les fautes dn Schill pour ne se souvenir que de son dévouement.

Les écrivains l'ont glorifié presque sans restriction. « Oui, s'écrie Arndt, quand le poids de la honte — pesait sur le cou de l'Allemagne, — il en est un qui s'est levé — et fièrement a tiré son épée. » Le gouvernement prussien a élevé des monuments à ces victimes de l'indiscipline militaire, dont lui-même avait proscrit les têtes. Mais on ne peut admettre qu'un citoyen ait le droit d'engager seul sa nation dans une guerre, si juste qu'elle lui paraisse. Si Napoléon n'eût pas eu déjà tant d'ennemis sur les bras en 1809, l'entreprise de Schill pouvait coûter à Frédéric-Guillaume sa couronne, à la Prusse son indépendance.

Les Allemands ont fait un héros, un martyr du hardi partisan. Comment donc ses princes, ses généraux, ses soldats ont-ils pu déployer une telle inhumanité envers nos francs-tireurs de 1870 qui étaient pourtant dans une tout autre situation légale que les Schilliens? Ils n'étaient pas désavoués, mais au contraire reconnus et commissionnés par leur gouvernement; ils avaient un uniforme et une solde régulière;

ils combattaient sous le drapeau national dans une guerre d'indépendanee. Et pourtant on les a traités comme des bandits. On s'est cru le droit de fusiller, pendre, bâtonner, et les plus heureux ont été conduits dans les forteresses prussiennes, souvent garrottés comme des malfaiteurs et en butte aux mauvais traitements et aux brutales revanches de leurs escortes.

IV

La marche aventureuse de Schill à travers les royaumes fondés par Napoléon allait être renouvelée par un homme d'un rang plus considérable, avec de plus puissants moyens et une issue moins tragique. Ce n'était plus un petit officier prussien, que son gouvernement pouvait désavouer et traiter en déserteur; c'est un descendant des Welfs, un prince dépossédé, mais à ses yeux souverain légitime, Frédéric-Guillaume, de Brunswick-Œls. Quatrième fils du célèbre duc de Brunswick, il avait fait toute sa carrière militaire dans l'armée prussienne. Blessé à Iéna, il fit partie de cette troupe héroïque de Blücher qui, la dernière, posa les armes. Gendre du grand-duc de Bade, investi par la Prusse en 1805 de l'héritage de son oncle, le duché d'Œls, la mort de son père, la mort ou la renonciation de ses frères avaient fait de lui l'héritier de ce duché de Brunswick dont Jérôme avait fait le *département de l'Ocker*.

Avec autant d'ardeur, mais plus d'âpreté, plus de dureté et d'orgueil que Schill, il ne lui était pas très-supérieur en talents militaires. Son court règne

de 1813 à 1815 devait montrer qu'il ne possédait pas davantage les talents politiques et l'art de se rendre populaire. Il suppléait à tout cela par une volonté de fer, une bravoure poussée jusqu'à la témérité, une tête chaude et aventureuse, une haute taille, une prestance martiale et son titre de prince souverain. En 1809, l'Autriche lui avait offert un grade dans son armée; mais il voulait être traité en allié, non en lieutenant, et faire la guerre sous son propre drapeau. L'Angleterre lui fournit l'argent, l'Autriche l'autorisa à organiser un corps en Bohême. A une époque où la guerre était concentrée sur le Danube, mais où le frémissement belliqueux était partout, il ne lui fut pas difficile de recruter des soldats. Compagnons de Katt, de Schill, de Dœrnberg, déserteurs de la Prusse et du Rheinbund, francs-tireurs des campagnes de Silésie et de Poméranie, aventuriers de toutes nations, accoururent sous ses ordres. Katt et Dœrnberg eux-mêmes étaient devenus ses lieutenants. De tout cela il forma la *légion noire*, forte d'environ 1,200 fantassins et 500 cavaliers. Elle portait des uniformes noirs à revers blancs et des shakos ornés de têtes de morts avec cette inscription : *Armée de la vengeance*. C'était déjà le romantisme allemand avec tout son lugubre appareil. Mais, comme dit Bignon, cette « fantasmagorie qui plaît à l'imagination des illuminés fait peu d'effet sur le champ de bataille. » Chacun de ces soldats était attaché à son chef par des serments terribles. Leur haine contre les Français se signala plus d'une fois par des cruautés.

L'Autriche cependant se décidait à agir et à tendre

la main aux *peuples opprimés* qu'elle appelait aux armes. Elle renforça Brunswick d'environ 5 ou 6,000 hommes sous le général Am-Ende. Les troupes *à queue* de l'électeur de Hesse-Cassel se joignirent à l'expédition. Il se forma ainsi une petite armée de 10,000 hommes. Un autre corps d'armée sous le général Radivovitch devait marcher de Bohême en Allemagne, déboucher non pas en Bavière, où l'on craignait la vieille antipathie nationale contre les Autrichiens, mais en Franconie, où les territoires des villes libres, des comtes et de la chevalerie que Napoléon avait réunis aux états de ses vassaux devaient accueillir les impériaux en libérateurs.

Le 10 juin, Am-Ende et Brunswick opérèrent leur jonction en territoire saxon; le 11 ils parurent aux portes de Dresde, dont le roi, d'après les instructions de Napoléon, s'était réfugié d'abord à Leipsig, puis à Francfort. Le Saxon Thielmann aurait voulu se venger de Brunswick « qui avait vomi des injures contre lui dans une proclamation en le nommant un blanc-bec et un homme soldé par la France. » Mais il n'avait que 2,000 hommes contre 10,000. Il livra l'entrée de la ville. Brunswick, qui n'avait que des pièces de trois, se donna la gloriole de déclarer la capitale de la Saxe en état de siége. Am-Ende occupa la ville; le duc, d'après un principe fort sage en pareille guerre, invariable chez lui, bivouaqua hors de ville avec ses soldats. Un retour offensif de Thielmann fut repoussé après un combat assez vif. Les soldats indisciplinés du duc de Brunswick commirent de tels excès, que l'archiduc Charles crut devoir lui adresser une lettre de

reproches. Brunswick fit fusiller un de ses hussards; mais la lettre de l'archiduc n'autorisait que trop Napoléon à flétrir les soldats de Brunswick comme ceux de Schill de l'épithète de *brigands*.

De Dresde on marcha le 19 juin sur Leipsig. On livra encore à Thielmannn un combat fort inégal, et l'on entra dans la seconde capitale de la Saxe. Les Saxons qui avaient grandi dans la défiance de l'Autriche et la haine de la Prusse, qui savaient gré à Napoléon de leur avoir assuré une certaine sécurité, et qui surtout étaient fort attachés à la personne de leurs princes, restaient froids aux appels de Brunswick. Si sa troupe s'augmenta un peu en Saxe, ce fut plutôt de déserteurs prussiens accourus du nord.

Pendant ce temps, l'autre corps autrichien était entré en Franconie, et y avait trouvé de tout autres dispositions. A Nürenberg, le peuple ouvrit de force les portes de la ville aux Autrichiens, arrêta les autorités, enleva les armes bavaroises. L'agitation se propagea jusque dans les états du roi de Würtemberg. La ville de Mergentheim, qui jusqu'en avril 1809, avait été propriété de l'Ordre Teutonique, s'accommodait fort mal de son nouveau et désagréable souverain. Quelques bandes de campagnards unis à une poignée de soldats autrichiens suffirent à opérer la révolution: la garnison würtembergeoise fut désarmée, les fonctionnaires du roi Frédéric emprisonnés, un comité d'insurrection organisé. Ce régime dura peu. Frédéric concentra sur cette malheureuse petite ville tout ce qu'il avait de forces, voulut qu'elle fût enlevée d'assaut, ferma les yeux sur les excès commis par ses

soldats, établit un conseil de guerre, pendit et fusilla. On sait si les princes allemands ont la main légère en pareil cas. A Tüttlingen, à Stockach, de faibles mouvements amenèrent de cruelles répressions. Frédéric déclara que tout village où l'on attaquerait un de ses employés serait brûlé, et la population mâle passée au fil de l'épée. « Il voulait, disait-il, inspirer une terreur salutaire à ses sujets des provinces cédées par l'Autriche qui pourraient être tentés de prêter l'oreille aux insinuations d'une puissance à qui, dans son égoïsme, tous les moyens sont bons pour prolonger sa misérable existence. » Entre l'Autriche et lui, c'était, en effet, une querelle de despotes où la liberté n'avait rien à voir.

Cependant, le roi de Westphalie mettait en mouvement tout ce qu'il pouvait avoir de troupes disponibles pour marcher au secours de la Saxe. Il rappela d'Albignac qui venait de prendre Dœmitz, Gratien qui venait de prendre Stralsund, et en attendant ce dernier, se dirigea avec environ 11,000 hommes sur Weissenfels où Thielmann s'était retiré. Le 24, il battit l'avant-garde ennemie sur la Saale, le 26 occupa Leipsig, le 27 battit les Autrichiens à Waldheim et le 1er juillet entra dans Dresde. « Sa Majesté, écrit le général Rewbell, fit son entrée à Dresde le 1er juillet à neuf heures du matin, suivie de son corps d'armée. Il est difficile de peindre l'enthousiasme avec lequel elle fut reçue. Toute la ville était venue au-devant d'elle. Des cris de Vive l'Empereur ! vive le Roi ! retentissaient de toutes parts. C'était une véritable ivresse de joie. » Les lettres de

Jérôme à Napoléon ne dépeignent pas la situation en si beau. Cela tient peut-être aux fâcheuses nouvelles que Jérôme avait reçues, soit de Marburg, soit du Hanovre et de la mer du Nord. « Je ne dois pas cacher à Votre Majesté, lui écrit-il, qu'il serait urgent que le roi de Saxe revînt dans ses états, vu que l'esprit y devient très-mauvais et que les Autrichiens s'y conduisent très-bien. »

V

Au moment où les troupes brunswickoises et autrichiennes réunies sous le général Kienmayer allaient livrer au roi de Westphalie une bataille décisive en Thuringe, survient la nouvelle de Wagram et de l'armistice. L'armistice stipulait que les Autrichiens évacueraient la Saxe et la Thuringe et rentreraient en Bohême. Qu'allait faire le duc de Brunswick ? Se soumettre à l'armistice? accepter les quartiers qu'on lui assignait en Bohême ? Mais c'était perdre sa situation de prince souverain, se livrer à la discrétion de l'Autriche. Continuer la guerre ponr son propre compte? Mais, allié de l'Autriehe, il était compris avec tous les alliés de l'Autriche dans la trêve? S'il continuait à guerroyer, toute différence s'effaçait entre sa situation et celle de Schill. Napoléon ne pouvait reconnaître la souveraineté qu'il s'attribuait : natif de Brunswick, il était *un sujet* du roi Jérôme. Aux yeux des deux Bonaparte, il était pendant la guerre un rebelle, qui combattait contre son souverain, dans les rangs ennemis ; s'il persistait, l'armistice signé, il serait traité

en brigand. S'il eût été assuré, comme tant d'autres le croyaient, que l'Autriche recommencerait la guerre à l'expiration de l'armistice, il aurait pu rester en Bohême l'arme au pied. Mais il le savait parfaitement : l'armistice c'était la paix. Donc pas d'autre alternative : déposer les armes ou imiter Schill. Il se décida pour le second parti. Quelle pouvait être son espérance ? Précisément ce qui faisait la terreur de Jérôme : l'agitation du Hanovre et l'imminence d'un débarquement anglais. Dès le 6 juillet l'intendant français de Hanovre écrivait qu'il y avait dans cette ville des rassemblements nombreux et tumultueux : « Cette foule, parmi laquelle se mêlent des femmes, se relève en passant de la rue dans les auberges, en faisant des imprécations et des menaces contre les Français et des vœux et des toasts pour les Anglais. » Le 17 juillet, de son campement d'Erfurt, le roi Jérôme écrivait à l'Empereur, sur les nouvelles reçues de Hollande, que les Anglais allaient débarquer 20 ou 30,000 hommes en Hanovre. Déjà 5 ou 600 marins britanniques étaient venus occuper Cuxhaven. Le duc de Brunswick pouvait donc espérer soulever la Hesse, le Brunswick et le Hanovre, ou, tout au moins, après avoir traversé toute la Confédération du Rhin, trouver un refuge à bord des vaisseaux anglais.

Il ne voulut rien cacher à ses compagnons des dangers qui les attendaient. Il réunit ses officiers à Zwickau, leur déclara qu'ayant tiré l'épée pour la cause de l'indépendance allemande il ne pouvait la déposer tant que l'on combattrait quelque part pour la cause allemande ; toutefois, « comme il se pourrait que quel-

ques-uns d'entre vous eussent d'autres devoirs à remplir, je m'empresse de leur déclarer qu'ils sont libres de se retirer. » A son grand désappointement, 30 officiers, hussards pour la plupart, demandèrent à se retirer. Il eut plus de succès dans sa harangue aux soldats : soit qu'il y eût chez eux plus d'enthousiasme ou plus d'ignorance, un petit nombre seulement rendit ses armes. Il lui restait 1,300 fantassins, 650 cavaliers, 80 artilleurs et 4 pièces de campagne. C'est avec ces faibles ressources qu'il entreprit de passer sur le corps à toute la Confédération du Rhin et de traverser l'Allemagne, des montagnes de Bohême à la mer du Nord. La dispersion du 10e corps, le peu d'unité dans le commandement, la situation indécise du Saxon Thielmann, du Hollandais Gratien, du Français Junot vis-à-vis du roi Jérôme donnaient à l'équipée de Brunswick bien des chances de succès. Gratien était à Erfurt, Thielmann à Dresde, c'est-à-dire sur les derrières du duc ; Rewbell en route pour les villes hanséatiques, c'est-à-dire sur son chemin.

Le 25, le duc de Brunswick, continuant hardiment son chemin, culbutait 4 ou 500 cavaliers saxons, rentrait à Leipzig, passait la nuit dans son voisinage, lisait avec intérêt les gazettes où l'on annonçait « la destruction complète des brigands » et frappait sur la ville une contribution de 17,000 thalers. Puis il franchit la frontière du royaume de Westphalie, entra à Halle où il reçut le même accueil que Schill, recruta des volontaires et fit abattre les armes de Jérôme. Le 29 il approchait d'Halberstadt : Meyronnet, comte de Wellingerode, sortit alors de Magdeburg,

à la tête d'un seul régiment, le 5e de ligne westphalienne, et bien qu'averti qu'il se trouvait sur le chemin de la terrible *Légion noire*, entra dans la ville. Le duc de Brunswick en fit briser les portes à coups de canon et toute la légion s'y précipita. Les Westphaliens, qui n'avaient pas d'artillerie, avaient barricadé les rues. Une lutte acharnée s'engagea et dura jusqu'à deux heures du matin. Le combat était par trop inégal : le régiment westphalien fut complétement détruit; il perdit 600 hommes tués ou blessés, 2,000 prisonniers, dont 300 consentirent à prendre du service dans la Légion noire. Meyronnet, gravement blessé, fut pris avec tout son état-major. Mais les Brunswickois avaient perdu 400 hommes tués ou blessés, dont 18 officiers. Ils commirent là encore de terribles excès.

Brunswick savait qu'il ne fallait pas s'endormir sur ce succès. Sans s'être consultés, Gratien et Thielmann s'étaient ensemble mis sur sa trace et ne se trouvaient plus qu'à quelques marches. Il fallait éviter qu'ils pussent joindre Rewbell et cerner ainsi la légion. Le 31 juillet, il entrait dans *sa capitale*, dans celle de son père. Il ne voulut pas coucher dans ce palais dont il était banni : il dormit dans la rue, sur de la paille. Les témoignages varient sur la manière dont il fut accueilli par ses *fidèles sujets*. Il est probable que les nouvelles du Danube, le petit nombre de ses hommes, l'approche des armées westphaliennes, jetèrent une certaine contrainte sur cette fête de famille. « Je suis, disait-il à ses sujets dans une proclamation, le fils et l'héritier de Charles-Guillaume-Ferdi-

nand. Je sais quels devoirs ce nom m'impose; je fais devant Dieu et les hommes le serment solennel d'être digne de lui, d'être votre ami et votre bienfaiteur comme il l'était. » Dans sa proclamation aux Allemands, on lisait :

Mes Frères... Sonnez le tocsin, que ce *signal d'incendie allume dans vos cœurs la flamme pure de l'amour de la patrie* : qu'il soit à vos oppresseurs le signal de leur perte! Prenez tous les armes : que des faux et des piques vous en servent en attendant les fusils anglais qui sont déjà arrivés. *La faux pacifique*, maniée par une main vigoureuse, devient une arme mortelle... Honte et mépris à quiconque sera assez lâche pour ne pas répondre à cet appel d'honneur; qu'il soit flétri toute sa vie! qu'*aucune Allemande ne donne sa main à un pareil traître !* Prenez courage, Dieu est avec nous et notre juste cause. *Que les prières des vieillards fassent descendre des bénédictions sur nous*, etc.

Tout Arndt et tout Kœrner, tout le lyrisme de 1813 sont déjà dans ces proclamations. Elles se terminent par les petits mensonges d'usage : victoires des Autrichiens, insurrection de la Hesse, etc.

Le 1er août, Gratien et Thielmann n'étaient plus qu'à douze lieues du prince; Rewbell, sans les attendre, lui présenta la bataille, à deux lieues de Brunswick, au village d'Œlpern. Le régiment de Berg, les cuirassiers et l'artillerie westphalienne se conduisirent bien. Mais tout ce qu'on put obtenir de l'infanterie, composée d'ailleurs en majorité de conscrits, ce fut de ne pas prendre la fuite. Le duc eut un cheval tué sous lui, mais put s'attribuer la victoire.

Le lendemain, Rewbell opérait sa jonction avec les deux autres généraux. La situation du prétendant de-

venait critique : on venait d'apprendre que les Anglais avaient débarqué non à Cuxhaven, mais en Zélande. Il avait envoyé deux de ses officiers pour lui assurer les moyens de transport ; une escadre anglaise l'attendait à l'embouchure du Weser. Mais qui arriverait le premier au point d'embarquement, les Westphaliens ou lui ? On en doutait à tel point, que dans le conseil de guerre plusieurs de ses officiers furent d'avis que le duc devait partir isolément et déguisé pour l'Angleterre, et qu'on devait tâcher d'obtenir pour la légion une capitulation honorable. Sur son refus péremptoire, plusieurs demandèrent leur congé ; quant à lui, il paraissait plus confiant que jamais. Il ne pressait même pas sa marche ; il s'occupait à organiser un escadron de dragons. Partout il faisait répandre que si réellement les Anglais n'avaient pas débarqué en Hanovre, on allait se porter sur Cassel pour y enlever le gouvernement. La secrète sympathie des populations lui fournit partout des vivres, des renseignements et des espions. Pour donner le change à Rewbell, il jeta dans Brême une partie de ses hommes, avec deux pièces de canon. Il gagna ainsi une marche et arriva à Elsfleth, à l'embouchure du Weser, sans autre perte que cinquante hommes de l'arrière-garde et un obusier enlevés par les cavaliers westphaliens. Son détachement de Brême parvint même à échapper à Gratien et à s'embarquer sur un autre point.

Le duc de Brunswick et sa légion prirent place sur la flottille de l'amiral Georges Stewart, et quand arrivèrent les Westphaliens, les Hollandais et les Saxons, ils ne virent plus que les voiles anglaises en-

flées par le vent. Arrivé à Londres, Brunswick fut le héros à la mode, le favori de la cour, de l'aristocratie, de la populace. On le pensionna, on solda la Légion noire. Il devait un jour rentrer dans sa capitale, puis se rencontrer une dernière fois face à face avec son ennemi, le roi Jérôme. A la journée des Quatre-Bras (16 juin 1815), un officier prussien s'avança sur le front de la division de Jérôme et voulut engager les soldats à la désertion. Une balle l'étendit mort. En le relevant, on reconnut le duc de Brunswick.

Rien ne mortifia plus Napoléon que cette promenade impunie à travers le royaume de Westphalie, le Rheinbund, le Hanovre occupé par les Français. Sa colère tomba sur les généraux de son frère. Rewbell fut disgracié et chassé du royaume. Il l'avait bien mérité si nous en jugeons par cette pièce officielle :

« Jérôme Napoléon, etc. Considérant que le général Rewbell, chargé de s'opposer à la marche du duc d'Œls, ayant, par la promesse qu'il a faite aux troupes sous son commandement de leur livrer au pillage *notre bonne ville de Brunswick*, oublié tous ses devoirs de général et de citoyen, déshonoré nos armes par la supposition que nos troupes pouvaient avoir besoin d'être encouragées par l'appât de piller leurs concitoyens et exposé enfin une de nos principales villes, qu'il avait ordre de protéger et qui s'est bien conduite, à un traitement que l'ennemi lui-même ne lui avait pas fait éprouver, — Nous avons décrété et décrétons... Le général Rewbell est destitué... » (5 août 1809.)

Ainsi Katt avait manqué de surprendre Magdeburg;

Dœrnberg avait failli enlever Jérôme dans son lit; un Schill avait traversé Halle, Halberstadt, livré combat, passé et repassé la frontière du royaume; un Brunswick avait chassé le roi de Saxe de ses états, promené ses chamarrures funèbres à Dresde, Leipsig, Brunswick, Hanovre, Brême, livré deux batailles rangées, tranché du souverain dans les capitales du roi Jérôme. Tous ces épisodes se rattachaient à un même plan longuement prémédité, mais qui manqua par l'impatience des conjurés. Si Katt n'avait pas, dès le 2 avril, jeté l'alarme sur les bords de l'Elbe; si Dœrnberg avait attendu l'arrivée de Schill, de Brunswick et des Autrichiens; si Martin, dès le 22 avril, n'avait pas fait sonner le tocsin et donné l'éveil à la cour de Cassel vingt-quatre heures trop tôt, on ne sait ce qui aurait pu advenir du roi Jérôme. Une direction énergique manqua aux conjurés; le complot fit long feu; au lieu d'une vaste et générale explosion, on eut une série de pétards, qui tirent passer bien des mauvaises nuits à Jérôme, mais qui ne pouvaient lui enlever sa couronne.

On comprend cependant que l'empereur Napoléon, après les insurrections du Tyrol, de Souabe, de Franconie, de Hesse-Cassel, après les témérités de Schill et de Brunswick, après l'attentat de Staps, en présence de la fermentation générale de l'Allemagne et des fureurs contenues de la Prusse, ait pu s'écrier : « Hâtons-nous de sortir de cette guerre, ou nous allons nous trouver entourés de mille Vendées. »

CHAPITRE XVIII.

Le mariage autrichien (1810).

Les vicissitudes et les expériences de la campagne de 1809 n'avaient pu manquer de faire une vive impression sur Napoléon. Non-seulement un ennemi nouveau, le sentiment national des peuples, avait fait son apparition sur le champ de bataille; mais son ancien ennemi, l'Autriche, avait été plus dur à vaincre qu'il ne le supposait. Quelqu'un disait devant lui que l'Autriche n'était plus une puissance : « On voit bien, monsieur, répondit-il, que vous n'étiez pas à Wagram. »

En cette campagne il avait senti le sol européen trembler sous ses pas. L'oppression de l'Allemagne par le blocus continental, le guet-apens de Bayonne et la guerre d'Espagne, l'enlèvement de Pie VII, lui avaient suscité une multitude d'ennemis. Il sentit qu'il fallait consolider cet ébranlement et faire acte de conservateur. Le divorce avec Joséphine, l'alliance matrimoniale avec une vieille maison légitime, la fondation d'une véritable dynastie par un mariage qui pût être fécond, s'imposèrent plus que jamais à sa pensée.

Ce qu'il n'avait pas voulu faire à l'apogée de sa puissance, en 1807, il s'y résolut pendant l'hiver de 1809 à 1810, quand ses derniers succès lui étaient contestés et qu'on se disait en Europe : « Passe encore pour cette fois, mais qu'il n'y revienne pas ! » — « Ses ennemis, il le voyait bien, s'étaient donné rendez-vous sur sa tombe. » Donc, il fallait décourager leur haine et, pour le cas où il tomberait sous un boulet mieux dirigé que celui de Ratisbonne ou sous un couteau plus assuré que celui de Staps, assurer à l'empire un héritier. Il lui fallait un fils qui mît d'accord les prétentions rivales de ses trois familles : les Bonaparte, les Murat et les Beauharnais. Ses frères et beaux-frères étaient incapables de continuer son œuvre, il le sentait parfaitement; son beau-fils, en qui il avait plus de confiance, n'était pas assez énergique pour les réduire à l'obéissance. Après lui, l'écroulement.

I

Dès l'entrevue d'Erfurt, Napoléon était revenu de lui-même à cette idée qui ne cessa plus de le préoccuper. Joséphine était frivole et plus dépensière qu'il n'eût convenu à l'Empereur. « Il n'y aurait point d'exagération à dire (suivant un de ses amis les plus dévoués) que si l'on retranchait de la vie de Joséphine le temps qu'elle a passé à pleurer et à sa toilette, la durée en serait considérablement diminuée. » Mais son extrême bonté faisait qu'on lui pardonnait tout, même son élévation. Elle rappelait aux côtés de l'Empereur les souvenirs d'un autre temps. Quand on le vit se séparer

d'elle pour épouser la fille de quelqu'un des princes qui s'étaient coalisés contre la France, l'opinion en fut tristement affectée; il sembla qu'il divorçât une fois de plus avec le passé, avec la Révolution. Ceux qui s'étaient élevés avec Napoléon ont consigné cette pénible impression dans leurs mémoires [1]. Enfin le trône devint libre et l'Empereur put suivre ses idées de grand mariage et de grande politique.

En se donnant une compagne, Napoléon voulait du même coup s'assurer quelque puissant allié. Il eût volontiers, assurait-il, choisi sa femme « au milieu des jeunes élèves de la Légion d'honneur, parmi les filles des braves de la France... Mais il faut s'accommoder aux mœurs de son siècle, aux habitudes des autres états, aux convenances dont la politique a fait des devoirs. » Parmi les jeunes princesses qui pouvaient aspirer au titre d'impératrice des Français, on citait en première ligne la fille du roi de Saxe et la grande-duchesse Anne, sœur d'Alexandre. Qui donc aurait pu penser à une archiduchesse d'Autriche? On avait à choisir entre l'alliance d'une cour secondaire ou celle d'une cour de premier ordre; on pouvait s'adresser à un allié, à un vassal de Napoléon ou à son égal, à son ancien adversaire, son ami d'aujourd'hui, toujours son rival : le tsar de Russie.

Lors de l'entrevue d'Erfurt, Napoléon avait fait sonder Alexandre sur la possibilité de cette alliance. Alexandre, qui n'avait pas encore subi de grave désillusion po-

1. Voyez ceux de Rovigo, de Bourrienne, de la duchesse d'Abrantès, etc., etc. Menneval, *Napoléon et Marie-Louise*, 2 vol. in-12. Bruxelles, 1843.

litique et qui était dans toute sa ferveur d'amitié pour son nouvel allié, avait accueilli avec faveur cette ouverture. Il eût été heureux, disait-il, de trouver un beau-frère dans son allié et dans son ami. Mais il ne disposait pas de la main de ses sœurs. Un acte de Paul Ier, déposé lors de son couronnement sur l'autel de la cathédrale de Moscou, avait laissé à sa veuve, Marie de Würtemberg, la tutelle de ses filles. C'était elle qui les mariait et qui, mariées, les retenait encore sous une surveillance sévère. Vu les circonstances qui avaient accompagné la mort de Paul, le jeune tsar devait être mal à l'aise pour combattre les résistances de sa mère. Il devait respecter ses droits, fondés d'ailleurs sur une loi de l'État. Or, l'impératrice douairière était à Pétersbourg le centre du parti antifrançais. Elle s'était, peut-être en prévision d'une demande de ce genre, empressée de marier la grande-duchesse Catherine : Napoléon s'opposant à ce que le prince de Bavière la prît pour femme, on l'avait donnée au duc d'Oldenburg. Par une singulière destinée, cette princesse qui, impératrice des Français, eût consolidé l'alliance des deux empereurs, devint l'occasion de leur rupture définitive quand le duché d'Oldenburg fut réuni à la France.

Ce fut le 24 novembre 1809 que le duc de Champagny chargea Caulaincourt, notre ambassadeur auprès d'Alexandre, de reprendre les négociations et de demander la main de la grande-duchesse Anne. Il devait poser la question à l'empereur de Russie, « non comme ambassadeur de France, mais comme une personne passionnée pour les deux familles. » Le ministre

prescrivait en outre à Caulaincourt de le renseigner sur le caractère de la grande-duchesse et surtout sur l'époque où elle serait en état de devenir mère ; « car, ajoutait-il, dans les calculs actuels, *six mois de différence sont un objet.* »

L'âge de la princesse prêtait à une objection : elle n'avait que seize ans. Le 13 décembre, nouvelle lettre à Caulaincourt : l'Empereur préfère une princesse russe, mais il lui faut promptement un héritier; on attachera peu d'importance à la différence de religion ; mais on veut, « *avant la fin de janvier, savoir à quoi s'en tenir.* » Napoléon était un épouseur terriblement impatient. Par malheur, Alexandre, qui semblait toujours aussi bien disposé personnellement, rencontrait les mêmes obstacles dans la volonté de sa mère. Celle-ci ne manquait pas de bonnes raisons : elle avait déjà perdu deux de ses filles pour les avoir mariées trop jeunes ; on ne savait pas, en somme, si la stérilité du premier mariage de Napoléon ne devait pas lui être imputée, et, dans le cas où ses vœux ne seraient point exaucés, on craignait quelque outrageante répudiation ; l'Église grecque ne permettait pas le mariage avec un homme divorcé ; Anne était déjà promise au duc de Saxe-Coburg, etc. Au fond, elle eût été désolée que sa fille manquât une si haute alliance, et surtout qu'une autre princesse montât sur le trône de France. Seulement, avant de se décider, elle voulait se donner le plaisir de faire languir son futur gendre. Or, Napoléon ne croyait pas pouvoir attendre, et son orgueil, égal au moins à celui de l'impératrice-mère, ne lui permettait même pas de paraître attendre.

« L'amour-propre de Napoléon doit être sauvé avant le moment même où il pourrait être compromis » (Bignon). Ce n'est pas tout, si l'impératrice se hâte peu de donner une réponse, Alexandre ne se presse pas trop de s'exécuter. Parallèlement à la négociation matrimoniale, s'en poursuivait une autre relativement au grand-duché de Varsovie. Alexandre voulait obtenir de Napoléon une promesse formelle que le royaume de Pologne ne serait jamais rétabli. Il faisait par politique ce que sa mère faisait par orgueil. Un tel jeu avec un tel homme était singulièrement hasardeux.

Dès le mois de décembre, des intermédiaires complaisants avaient mis en rapport, à Paris, le duc de Bassano et le prince de Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche. Celui-ci s'engagea « à prendre des mesures pour qu'à l'instant où la demande viendrait à lui être adressée, il pût répondre *oui* sur-le-champ. » Qui l'aurait pensé? la proposition d'un mariage fut bien accueillie à Vienne ! Il y avait une considération qui domptait tous les ressentiments, toutes les rancunes, toutes les répugnances. On avait été vaincu à Wagram, dépouillé à Vienne ; mais si Napoléon parvenait à resserrer son alliance avec la Russie, on serait plus vaincu encore et plus dépouillé que jamais. Voilà pourquoi, six mois après les sanglantes batailles du Danube, Metternich réussit à décider l'Autriche à cette union impossible : le mariage d'une archiduchesse avec le parvenu révolutionnaire, avec l'homme de Rivoli, de Marengo, d'Ulm, d'Austerlitz, de Wagram. On courait au plus pressé : à tout prix, il fallait rompre l'alliance franco-russe, s'assurer une garantie pour les états

autrichiens, obtenir peut-être des indemnités et des adoucissements, prendre pied dans la confiance de Napoléon, pour modérer ses empiétements. Et puis l'on assurait à la jeune princesse le trône de sa tante Marie-Antoinette, encore taché d'un sang royal, mais que l'on regardait presque comme un héritage légitime. Napoléon, mécontent de voir la Russie « *filer un refus*, » satisfait de voir l'Autriche courir ainsi au-devant de ses vœux, changea immédiatement de dispositions. Sa préférence, acquise d'abord à l'alliance russe, se tourna aussitôt vers l'Autriche.

II

Le 21 janvier 1810, Napoléon réunit son conseil. L'architrésorier Lebrun et le président du sénat Garnier se prononcèrent pour le mariage saxon, qui ne nous brouillait du moins avec personne; le prince Eugène, Talleyrand, Champagny, de Fontanes, tout ce qui avait conservé quelque attachement pour les traditions et les préjugés de l'ancien régime, appuyèrent résolûment l'union autrichienne; au contraire, Murat et Cambacérès, qui représentaient dans ce conseil les souvenirs de la Révolution, et qui exprimaient les vœux des frères et sœurs de Napoléon, se déclarèrent pour le mariage russe. Peu de discussions furent aussi graves par leur objet : il ne s'agissait pas de savoir si telle ou telle princesse épouserait un empereur, mais si l'on changerait totalement de système politique, si l'on achèverait de briser l'union conclue à Tilsit, si l'on s'engagerait dans l'alliance jusqu'alors fatale des

Hapsburg. La guerre de Russie et la défection de l'Autriche, 1812 et 1813, étaient en germe dans l'une des résolutions auxquelles on s'arrêterait.

Murat et Cambacérès étaient bien plus dans le vrai que leurs adversaires.

Sans doute l'Autriche, même après Wagram, « était une puissance, » mais la Russie aussi en était une. Il valait mieux ne pas se rapprocher entièrement de l'Autriche, que de se brouiller entièrement avec le tsar. D'ailleurs, était-il possible de se réconcilier vraiment avec l'Autriche? Il y avait eu, dans les années de la Révolution et de l'Empire, tels moments où il eût été possible de suivre un système d'alliance autrichienne; mais, en 1809, il était trop tard. L'Autriche avait trop souffert de la France. L'échafaud d'une archiduchesse, vingt batailles sanglantes, quatre paix désastreuses et humiliantes, les frontières polonaise, saxonne, bavaroise, italienne, française, rapprochées de Vienne, plusieurs royaumes et une couronne impériale perdus, étaient de ces choses qu'une dynastie aussi vindicative ne pouvait oublier. D'ailleurs, avant même d'être offensée par nous, aucune puissance n'avait montré autant d'acharnement contre la Révolution, puis contre l'Empire. Toutes ces guerres, c'était elle qui les avait provoquées, le plus souvent sans autre motif que la haine des idées françaises, la jalousie de la France, le regret de n'avoir plus autant de peuples à opprimer. Même avec Napoléon, elle avait toujours trouvé moyen de se donner tous les torts. Elle cédait maintenant par peur ou par ambition. Dès qu'elle cesserait de craindre ou

d'espérer, elle deviendrait plus dangereuse comme alliée que comme ennemie. Pour s'allier avec l'Autriche, il fallait désavouer quinze ans de notre histoire; pour rester dans l'alliance russe, il n'y avait presque rien à oublier : il n'y avait qu'à continuer un système que Napoléon suivait depuis Tilsit, depuis Erfurt, sans qu'il s'en fût déjà si mal trouvé. L'alliance russe lui répondait de la Prusse et de l'Autriche; l'alliance autrichienne ne lui répondait de rien, pas même de l'Autriche. Si la maison de Hapsburg eût été capable d'oublier, encore eût-il fallu lui faire trouver quelque avantage dans la réconciliation. Mais Napoléon était-il disposé à rien lui restituer, à rien lui concéder? Il ne dépouillerait certainement pas ses alliés en sa faveur; il ne reprendrait pas la Souabe au Würtemberg, le Tyrol à la Bavière, Venise au royaume d'Italie, la Gallicie au grand-duché polonais; il ne se dessaisirait pas de l'Illyrie. Que lui restait-il, alors? Les provinces de l'empire turc, la Valachie et la Moldavie? Mais il fallait les reprendre au tsar. Une alliance avec l'Autriche, pour être sérieuse, entraînait donc la guerre avec la Russie ou l'abandon de notre politique en Allemagne. Et si cette alliance n'était pas sérieuse, si l'empereur François n'y trouvait pas son compte, elle était non une force, mais un embarras : on le vit bien en 1813.

Le parti représenté par Talleyrand, Eugène de Beauharnais, Champagny, Fontanes, avait donc peu d'avantage sur le terrain de la politique. Mais si l'alliance russe était plus utile et plus sûre, le mariage autrichien était plus brillant. Le véritable successeur de

Charlemagne, par la tradition, c'était l'empereur d'Autriche; la plus ancienne maison d'Europe, depuis la chute des Capétiens, c'était celle de Hapsburg. L'argument tiré du contraste entre l'échafaud de Marie-Antoinette et le trône de Marie-Louise ne les embarrassait pas : le nouveau mariage n'était-il pas la plus belle *expiation* du passé? C'était absoudre la France, aux yeux de l'Europe, d'un crime qui d'ailleurs n'était pas le sien; c'était prouver au monde que l'Autriche elle-même, en déplorant toujours la mort de cette princesse, n'en regardait point la nation française comme complice. La grande-duchesse était bien jeune; l'archiduchesse, au contraire, était une femme faite. Les inconvénients de la différence de religion, inconvénients auxquels Champagny déclarait naguère qu'on n'attachait pas d'importance, étaient maintenant habilement exploités.

Pendant toute cette délibération, l'Empereur n'avait rien dit. Il congédia l'assemblée sans avoir fait connaître ses intentions. Mais il était visible pour tous qu'avant même de la convoquer, il avait fait son choix. Les délais assignés à la cour de Russie étant dépassés, il fit exprimer ses regrets à l'empereur Alexandre. « Demain, écrivait-il à Champagny, quand vous aurez signé avec Schwartzenberg, vous expédierez un second courrier en Russie pour faire connaître *que je me suis décidé pour l'Autrichienne.* » Ce fut le prince Eugène qui, malgré ses chagrins personnels, se chargea de faire la demande officielle à Schwartzenberg. Les courtisans ne furent point à court de bonnes raisons pour justifier la décison du maître. « Lorsque

l'Empereur se fut prononcé, dit Rovigo, tout le monde trouva qu'il avait pris le meilleur parti; les uns disaient qu'une princesse russe aurait amené un schisme dans la religion; d'autres que l'influence russe nous aurait dominés de la même manière qu'elle cherchait à s'établir partout. » C'est ainsi que Marie-Louise devint impératrice des Français, et que Napoléon entra à son tour dans la famille des princes allemands où il avait introduit déjà Stéphanie de Beauharnais, le prince Eugène et le roi Jérôme.

III

Une fois décidé, Napoléon put imprimer à l'affaire cette dévorante activité qu'il portait en toute chose. Jamais on n'a fait pour affaire plus délicate et plus importante un compte plus rigoureux des jours et presque des minutes. La lettre suivante en remontrerait au négociant américain le plus convaincu que *times is money:*

M. le duc de Cadore, je désire que vous donniez à M. Otto les instructions suivantes. Le courrier portant le contrat de mariage pouvant arriver le 13 de ce mois à Vienne, il pourra en expédier un le 14, avec l'assurance des ratifications: il arrivera à Paris le 21. Le prince de Neufchâtel... pourra partir le 22; il arrivera à Vienne le 28 ou le 29 et *fera la demande le lendemain de son arrivée*... Le mariage pourra se faire le 2 mars... elle partira le 7. On arrangera les choses de manière à ce qu'elle puisse arriver vers le 26 mai à Paris. (Paris, 7 février 1810.)

Dès le 17 février, le sénatus-consulte pour la réu-

nion des états de l'Église renfermait cette disposition remarquable : « Art. 7. Le prince impérial porte le titre et reçoit les honneurs de roi de Rome. » Avant d'avoir conclu le mariage, on songeait à l'enfant.

Comment concilier cette hâte d'homme d'affaires avec les formules chevaleresques qu'affecte Napoléon dans ses lettres à Marie-Louise ?

Ma cousine, les brillantes qualités qui distinguent votre personne *nous ont inspiré le désir de la servir et honorer*... Pour peu que les sentiments de Votre Altesse Impériale aient de la partialité pour nous, nous voulons les cultiver avec tant de soin et prendre à tâche si constamment de lui complaire que nous nous flattons de réussir à lui être agréable un jour... (23 fév. 1810.)

La manie archéologique n'avait jamais eu tant d'empire sur Napoléon qu'à cette époque. Lui « l'homme nouveau », *homo novus*, ne trouvait de beau que ce qui était ancien, vieux, suranné. Il jouait au Charlemagne vis-à-vis du pape et des évêques ; il jouait au Bourbon vis-à-vis d'une nouvelle Marie-Antoinette. Pièce par pièce, il s'efforçait de reconstituer le moyen âge et l'ancien régime auxquels il avait contribué à porter de si furieux coups. Par ses ordres, les savants recherchaient partout dans les archives comment les choses s'étaient passées aux mariages de Louis XIV, de Louis XV, du grand dauphin, de Louis XVI. Il voulait être traité comme ceux dont il occupait la place ; il n'entendait pas qu'on lui fît tort ni d'une onction, ni d'un oripeau, ni d'un détail quelconque de cérémonial.

Chargez une commission de votre ministère, écrivait-il à

Champagny, d'examiner si ce cérémonial est conforme à celui qu'on suivait autrefois et de s'assurer si l'on n'a fait aucun tort aux droits de mon ambassadeur extraordinaire surtout pour ce qui est relatif à ses rapports avec les archiducs. (22 mars.)

Le souci de l'archaïsme fut poussé si loin que l'on conserva dans le contrat le chiffre du douaire constitué par Louis XV à Marie-Antoinette, chiffre qui, en 1810, était dérisoire :

Vous ajouterez, écrit-il à Champagny, que le douaire de l'Impératrice, tel qu'il est fixé, m'a paru ridicule, mais qu'en cela on a voulu suivre ce qui a été fait pour le mariage de Louis XVI..., que, si la cour de Vienne avait connaissance de quelques articles secrets *que l'on n'a pas trouvés dans les papiers à Paris*, je suis prêt à signer la même chose à leur aspect; qu'au surplus, le domaine des impératrices en France est fixé à quatre millions. (7 février 1810.)

IV

Si rapide avait été cette volte-face de la politique austro-française, si imprévue la réconciliation, que tout portait encore la trace de la dernière lutte. Il y avait onze mois que cette même Marie-Louise s'était trouvée dans Vienne bombardée par son futur époux. Les bulletins où Napoléon déployait sa verve soldatesque et un peu pédante contre la maison d'Autriche étaient restés dans toutes les mémoires : « Les remparts créés par la rage impuissante des princes de la maison de Lorraine n'ont point soutenu vos regards, disait-il alors à ses soldats; les princes de cette maison ont abandonné leur capitale *non comme des soldats*

d'honneur qui cèdent aux circonstances de la guerre, *mais comme des parjures que poursuivent leurs propres remords.* En fuyant de Vienne, leurs adieux à ses habitants ont été le meurtre et l'incendie. Comme Médée, ils ont de leurs propres mains égorgé leurs enfants. » Aujourd'hui, il traitait de frère et de beau-père celui qu'il avait voulu détrôner, et le priait « de ne jamais douter de ses sentiments d'estime et de considération, mais surtout *de la tendresse* qu'il lui a vouée. » (17 et 29 mars 1810.) Les rapprochements et les contrastes se multiplient. A Vienne, qu'on avait canonnée et dont on avait, en manière d'adieux, fait sauter les remparts, le peuple voulait s'atteler à la voiture de l'envoyé de France. Le haut dignitaire qui allait chercher la fiancée était Berthier... prince de Wagram. Aurait-il mieux valu envoyer le duc d'Elchingen, le prince d'Eckmühl, le duc de Castiglione, le prince du Raab? La première dame d'honneur qu'on destinait à la nouvelle impératrice était la duchesse de Montebello, veuve de Lannes, qui, huit mois auparavant, était tombé à Essling. Celui qui épousait Marie-Louise par procuration, c'était l'archiduc Charles, le vaincu de toute la campagne; Napoléon le priait de « recevoir la croix qu'il porte et qui est portée par vingt mille soldats qui ont été mutilés ou se sont distingués sur le champ d'honneur. » Distingués contre qui? Et si Napoléon lui-même était empereur, à qui donc avait-il enlevé la couronne d'Occident? Le nouveau marié comblait de décorations Schwartzenberg et Metternich qui avaient été si ardents et si habiles négociateurs de l'alliance; mais il fallait expédier en

même temps l'ordre de lever le séquestre qui avait frappé leurs biens dans toute l'étendue de la Confédération du Rhin. Les rumeurs de la dernière guerre n'étaient point apaisées : on fusillait encore, on envoyait aux galères les partisans prussiens. A Braunau, le cortége matrimonial allait rencontrer les troupes françaises encore en possession d'une partie de la monarchie. Voici un rapprochement plus sinistre : c'est le 19 février, dans l'intervalle du mariage par procuration au mariage effectif, que Andreas Hofer, le champion de l'Autriche, l'ami personnel des archiducs, tomba sous les balles italiennes dans les fossés de Mantoue ; dans le même temps que Napoléon veillait à l'ameublement du « salon doré » et du « cabinet des grâces », il envoyait en Italie l'ordre d'exécuter *la Grande-Barbe* dans les vingt-quatre heures.

La nouvelle impératrice partit de Vienne accompagnée, outre sa suite autrichienne, de quatre dames françaises : la nouvelle noblesse y était représentée par la duchesse de Bassano, l'ancienne par les dames de Montmorency, de Mortemar, de Bouillé. La remise eut lieu à Braunau, suivant le cérémonial employé pour Marie-Antoinette et décrit dans les mémoires de madame Campan. L'impératrice, habillée des pieds à la tête de vêtements apportés de Paris, laissa en Autriche son costume d'archiduchesse, congédia ses dames allemandes et fut remise à la reine de Naples, c'est-à-dire à cette sœur de Napoléon qui portait la couronne enlevée à sa tante, l'archiduchesse Caroline. Dans toutes les capitales de la Confédération du Rhin, à Munich, à Stuttgard, à Carlsruhe, les anciens alliés de l'Au-

triche, maintenant rois à ses dépens et vassaux de Napoléon, la reçurent avec un très-grand éclat. A Strasbourg, à Nancy, l'enthousiasme officiel et aussi l'enthousiasme facile des multitudes se donnèrent libre carrière sous la direction des préfets. Chose singulière : dans cette ville de Nancy, deux visites d'impératrice ont précédé, juste de quatre ans, une double invasion. — Elle continua son chemin sous les arcs de triomphe, sous une pluie de fleurs et de harangues, par Châlons, Reims et Soissons jusqu'à Compiègne. La population noble ou anoblie de cette résidence l'attendait avec impatience : « On interrogeait les pages qui revenaient d'auprès d'elle, dit Rovigo. En un mot, *nous étions déjà devenus des courtisans* aussi empressés que le furent jamais ceux de Louis XIV, et nous n'étions *presque plus* ces hommes qui avaient dompté tant de peuples. »

Avant qu'on arrivât à Compiègne, un homme sauta tout à coup dans la voiture de l'archiduchesse et de la reine de Naples : c'était l'Empereur, qui avait voulu « abréger les préliminaires. » A ce même pont de pierre où Marie-Antoinette avait été reçue par Louis XV, la voiture fut reçue par le maréchal Bessières à la tête de la garde impériale. Il pleuvait : le soleil d'Austerlitz n'avait pas voulu être de la fête. Le mariage civil fut ensuite célébré par le prince Cambacérès. Si l'on en croit les mauvaises langues, Napoléon aurait continué ses imitations bourboniennes, et, sans attendre cette consécration, fait « un peu comme Henri IV avec Marie de Médicis. » On se rendit ensuite à Paris. On y entra par le bois de Boulogne, la

porte Maillot, les Champs-Élysées, cette place de la Révolution qui avait vu mourir Louis XVI et Marie-Antoinette, ce palais des Tuileries où le peuple de Paris était allé, dix-huit ans auparavant, chercher une archiduchesse pour la prison et pour l'échafaud. Les pompes du mariage souverain ressemblèrent à tant d'autres : quatre reines de la famille de Napoléon portaient la queue du manteau souverain. On remarqua la bouderie des cardinaux, qui, mécontents de la captivité de Pie VII, refusèrent de se montrer à Notre-Dame. On avait cherché à imiter de tout point le cérémonial du mariage de Louis XVI : le hasard apporta à l'imitation un complément sinistre. Il y avait eu incendie et écrasement de peuple au mariage de Marie-Antoinette; il y eut écrasement et incendie à celui de Marie-Louise. Les superstitieux y virent un fâcheux présage. Les sages tiraient d'autre part leurs pronostics : « L'impératrice avait reçu, dit Rovigo, une excellente éducation qui l'avait persuadée qu'une femme ne doit pas avoir de volonté, parce qu'elle ne peut pas savoir à qui elle est destinée... Habitudes passives qui plus tard nous ont fait bien du mal. »

V

Les courtisans s'empressèrent alors autour de Marie-Louise, comme ils se fussent empressés autour de la grande-duchesse Anne et comme ils s'empressaient naguère autour de Joséphine. Toutefois, ceux qui étaient *infectés* de l'ancien esprit révolutionnaire avaient leur façon de penser : c'est dans ce cercle

qu'on inventa pour cette union le mot de *mariage morganatique* et qu'on se montra le plus scandalisé de « l'odieux égoïsme » de l'empereur François, qui sacrifiait son propre sang[1]. En revanche, la vieille noblesse française, lasse d'être exilée de la *cour*, consentit à passer sur le Bonaparte en considération de la nièce de Marie-Antoinette. Une nouvelle fraction du faubourg Saint-Germain se détacha de la fronde de salon et se rattacha à l'Empire. La récente aristocratie des ducs de la victoire se crut même menacée d'un débordement d'ancienne noblesse. Quant à la France industrielle et agricole, celle qui ne briguait pas de charges à la cour, mais qui tenait à travailler en sécurité, elle crut voir un gage de paix dans le mariage de Napoléon. Il pouvait jouer la fortune de la France ; on pensait qu'il ne jouerait pas celle de son fils.

En Allemagne, l'effet fut remarquable, plus complet peut-être que si l'Empereur eût épousé une sœur d'Alexandre. Ce qui restait aux princes allemands de préjugés aristocratiques contre le parvenu de la Révolution tomba devant le gendre des Hapsburg. Les ennemis de Napoléon furent consternés. Les peuples sentirent une tendance de plus à l'admirer, presque à l'aimer : aucune consécration ne lui manquait plus On vit alors quel prestige avait conservé en Allemagne la maison d'Autriche, malgré ses défaites. Elle était le vrai dépositaire de la légitimité. Il semblait que les titres de son vainqueur eussent besoin d'être visés par

1. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. XIII.

elle pour paraître incontestables; elle avait fait autrefois des rois, elle pouvait bien consolider un empereur. Les témoignages du temps ne laissent aucun doute sur cet accroissement de la puissance morale de Bonaparte, trois fois sacré par la victoire, par la bénédiction papale, par le mariage autrichien, après l'avoir été par le sang du duc d'Enghien.

Beugnot, entouré des sociétés secrètes de l'Allemagne dans son grand-duché de Berg, se sent moins menacé :

Le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse d'Autriche, s'il n'éteignit pas le foyer, en tempéra au moins l'ardeur. Un tel événement, en agissant puissamment sur l'opinion en général, la modifiait mieux que n'auraient fait toutes les mesures partielles. On s'aperçut à l'instant même d'un changement considérable dans les dispositions du grand-duché. Les familles qui avaient des enfants au service de l'Autriche les appelèrent à Düsseldorf pour y passer comme en pays ami le temps de leur congé. Les jeunes gens, bien élevés et de bon ton, et entre lesquels quelques-uns étaient chambellans de l'empereur d'Autriche, fraternisaient de la manière la plus cordiale avec les officiers allemands ou français de notre petite armée. Si on parlait encore de guerre, c'était avec l'espérance de se battre à l'avenir les uns à côté des autres[1].

Bourrienne, notre ministre à Hambourg, que la police de Paris ne cessait d'exciter à la chasse aux pamphlets, s'étonne de l'insuccès complet, inouï d'un nouveau libelle :

M. Perthes, libraire à Hambourg, en reçut douze exemplaires de Leipzig; il ne put jamais en vendre que quatre, et

1. *Mémoires du comte Beugnot*, t^er^. I, p. 428.

rendit les huit autres. Le mariage de Napoléon, qui était conclu lors de l'apparition de cette brochure, avait changé l'opinion à un point que l'on ne peut concevoir. *Il avait ralenti la pamphlétomanie*... Il me serait impossible de donner une idée de l'effet inconcevable que produisit cet événement dans le nord de l'Allemagne. De toutes parts, les commerçants recevaient l'ordre d'acheter des papiers autrichiens; les billets de banque montèrent d'une manière surprenante. La joie que causa cette grande nouvelle fut vive, franche, générale et profondément sentie; l'espoir d'une longue paix y semblait attaché : on se plaisait à croire que le continent allait enfin se reposer dans une tranquillité durable des désastres encore saignants enfantés par les rivalités de la France et de l'Autriche[1].

Il s'agit ici, remarquons-le bien, de l'Allemagne du nord, c'est-à-dire de cette partie de l'Allemagne où l'influence des Hapsburg était la plus faible; et Bourrienne n'est point un partisan du mariage autrichien. Le clairvoyant Reinhard distinguait, en mars 1809, deux espèces d'ennemis en Allemagne : « Les partisans de l'indépendance, ou plutôt, si je puis m'exprimer ainsi, de la nationalité germanique, et les partisans de l'Autriche. » On venait de gagner les seconds et de décourager les premiers.

Ce fut bien autre chose quand, le 20 mars 1811, il naquit un fils qui était du sang des Césars, qui allait recueillir l'héritage de Napoléon et qui porta à sa naissance, comme les empereurs germains avant leur couronnement, le titre de *roi de Rome*. La fortune ne refusait rien à cet homme : il avait voulu un fils, c'était un fils qui lui naissait !

Pourtant, lorsque les destins se furent accomplis, les

1. *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. VIII, p. 252.

fidèles de Napoléon, en Allemagne comme en France, ne manquèrent pas de faire remonter au divorce avec Joséphine l'origine de la catastrophe : « En ce jour, dit une chanson pour les vétérans Allemands de la Grande-Armée, ton bon ange gardien Joséphine, dans sa magnanime abnégation, s'est retirée, souriant à la mauvaise fortune; mais son cœur était brisé, et brisé aussi le tien, grand César; Marie-Louise a amené le malheur, Marie-Louise a été la couronne d'épines, Marie-Louise a été la honte et la mort. — Ne pouvais-tu élever sur le pavois, comme héritier de ton génie, le fils de Joséphine, ton fils bien-aimé le prince Eugène, le héros d'espérance? Maintenant tout est changé, ton rêve a croulé dans la poussière; il fallait que tu fusses le meurtrier de ton bonheur et que le destin menât ta main. » — « Fatale année de la comète, avec tes présents riches seulement d'apparence; c'est toi qui nous a enfanté 1812 et 1813, qui fus la perte de Napoléon et le tombeau de notre gloire. » — « Ainsi donc, que ces jours de paix trompeuse soient pour nous des jours de deuil; ils ont préparé le coup mortel sous lequel tomba notre héros[1]. »

VI

Napoléon avait commis une grande faute à Bayonne et n'avait remporté qu'un demi-succès dans la campagne d'Autriche. Le mariage autrichien réparait tout, couvrait tout, achevait sa victoire, atténuait ses erreurs.

1. Müller, *Liederbuch für die Veteranen der grossen Napoleonarmee.*

Malheureusement les chances heureuses, pour Napoléon, n'étaient pas un moyen de sortir de ses anciens embarras, mais une excitation à s'engager dans de nouveaux. Au lieu de savoir gré à la fortune de le sauver ainsi de lui-même, il s'affermissait dans sa confiance en son étoile. Il se croyait le droit d'oser toujours davantage.

Pourtant Napoléon parut d'abord tout entier aux joies de sa nouvelle vie de famille, aux projets d'avenir pour son héritier futur, aux idées de pacification européenne. Metternich, envoyé auprès de lui par l'empereur François et admis par lui dans une sorte d'intimité, comme un véritable ministre de famille, transmit d'abord les renseignements les plus favorables sur ses dispositions. Il voulait liquider toutes les difficultés de sa situation, écarter tout ce qui pouvait entretenir les inquiétudes ou les jalousies. Il demanda un projet à Talleyrand pour distribuer à ses alliés d'Allemagne tout ce qui lui restait encore au delà du Rhin. La soumission du Tyrol, postérieure à la paix de Vienne, lui avait mis entre les mains les deux versants des Alpes rhétiques; le traité avec l'Autriche lui avait donné Salzburg, Berchtesgaden et l'Innviertel (il ne considérait point les provinces illyriennes comme pays allemands). En outre, il lui restait de ses conquêtes précédentes Baireuth dans le Haut-Palatinat, les principautés de Fulda, de Hanau et de Katzenelbogen, Erfurt et plusieurs petits territoires en Thuringe, la tête de pont de Magdeburg sur l'Elbe, le Hanovre sur la mer du Nord.

Il céda à la Bavière : 1° le Tyrol allemand qu'elle

avait perdu par sa faute et que Napoléon avait dû reconquérir; le Tyrol italien échut à son royaume d'Italie; le Pusterthal à son gouvernement des provinces illyriennes; 2° Salzburg, Berchtesgaden et l'Innviertel, dépouilles de l'Autriche; 3° Baireuth, qu'il avait conservé depuis le traité de décembre 1805 avec la Prusse; 4° Ratisbonne qu'il venait de reprendre au Prince-Primat. C'était un accroissement pour le royaume de Bavière, en ne comptant même pas le Tyrol, de 700,000 âmes.

Mais le roi Max-Joseph devait céder au grand-duc de Würtzburg, en échange de quelques petites enclaves, un territoire de 30,000 âmes sur le Mein, entre Würtzburg et Schweinfurt; il devait abandonner au roi de Würtemberg la ville toute bavaroise d'Ulm avec une partie de son territoire, les anciennes possessions des maisons de Taxis, d'Œttingen, de Hohenlohe et un certain nombre de baillages bavarois. Les acquisitions de la Bavière se réduisaient donc à environ 2 ou 300,000 âmes. C'était peu, si l'on songeait aux promesses qu'on avait faites à l'armée bavaroise la veille d'Abensberg : « Je vous rendrai si puissants que vous n'aurez plus besoin de mon secours. » En outre, la Bavière devait renoncer à toute indemnité pour le passage et les dépenses de la Grande-Armée sur son territoire. Elle devait même payer à la France 30 millions pour subvenir aux frais d'une guerre entreprise, affirmait l'Empereur, pour le maintien de son indépendance.

Le Würtemberg recevait donc avec Ulm un accroissement de 150,000 âmes. Mais il devait céder à Bade

de petits territoires pour un chiffre de 25,000 âmes et à Darmstadt environ 15,000 habitants. Darmstadt héritait encore de quelques parcelles des pays de Fulda et de Hanau.

Le Prince-Primat renonçait à Ratisbonne, à quelques petits baillages et à l'octroi du Rhin. Mais il recevait les pays de Fulda, de Hanau, la souveraineté sur la ville libre de Francfort. Il devenait grand-duc de Francfort, souverain d'un territoire compact de 300,000 [1] habitants. On lui donnait pour héritier présomptif, non plus le cardinal Fesch, mais Eugène de Beauharnais. Il payait en outre 3 millions et demi et se chargeait d'une rente de 600,000 francs en faveur des donataires de Napoléon.

Enfin Napoléon, comme nous allons le voir, cédait le Hanovre à Jérôme, et s'arrangeait à lui rendre la libre disposition de Magdeburg. Bref, il ne resta en Allemagne, des territoires soumis à l'autorité des généraux et à l'administration des intendants français, que Katzenelbogen et Erfurt.

Napoléon s'occupait aussi de préparer l'évacuation de l'Allemagne. Dans le midi, la Grande-Armée se retirait par journées d'étapes à travers les provinces autrichiennes, la Bavière et le grand-duché de Bade. Dans le nord, au contraire, l'évacuation promise au traité de Tilsit n'était pas encore terminée. La faute en était à la Prusse, qui trouvait fort bien de l'argent pour faire contre nous des armements, dont elle n'osait se servir, et qu'elle était ensuite obligée de

1. Voir ci-dessus, page 144.

désavouer, mais qui n'avait pu encore trouver moyen d'acquitter quelque quatre-vingt-six millions qu'elle nous devait depuis 1807. Il n'y a pas de bassesses qu'elle n'ait faites, de supplications et d'intercessions qu'elle n'ait mises en œuvre, d'humiliations qu'elle n'ait dévorées pour ne pas s'acquitter envers Napoléon. Voilà pourquoi il y avait encore des garnisons françaises à Stettin, à Cüstrin et à Glogau, pourquoi Berlin se trouvait en quelque sorte bloqué entre ces trois forteresses, et pourquoi le roi ne pouvait se décider à rentrer dans une capitale, si dangereusement hypothéquée. Napoléon avait fini par s'habituer à cette situation. Fort désireux d'évacuer l'Allemagne du centre et du sud, il n'était pas fâché d'avoir un corps d'armée dans l'Allemagne du nord pour l'exécution du blocus continental. En Westphalie, en Hanovre, dans les républiques maritimes, dans les trois forteresses prussiennes, enfin à Dantzig, dont Napoléon avait fait une sorte de ville hanséatique, il laissa un corps de 18 à 20,000 hommes, qui servait à la fois à surveiller la Prusse, la Russie, et la contrebande anglaise. Gudin à Hanovre, Morand dans les villes hanséatiques, Friant à Magdeburg, Rapp à Dantzig, étaient soumis au commandement supérieur de Davoust, qui résidait à Hambourg.

Mais ce fameux blocus continental devint la source de nouvelles et plus terribles complications. Ce qui en sortit, ce ne fut pas la paix maritime, mais la rupture avec la Russie, le désastre de Moscou, le soulèvement de l'Allemagne, la chute de l'empire et aussi la ruine de la grandeur française.

CHAPITRE XIX

Le blocus continental et la domination napoléonienne.

I

Un ordre du conseil anglais de 1806 avait déclaré les côtes de l'empire français en état de blocus : Napoléon y avait répondu par le décret de Berlin, qui établissait le blocus continental, ordonnait de saisir partout les marchandises britanniques et les navires anglais ou ayant touché aux côtes de l'Angleterre ou d'une de ses colonies. Le conseil anglais avait rendu un nouvel ordre qui défendait à tous les bâtiments de circuler sur les mers, sans avoir touché à l'Angleterre, à Malte, ou à certains autres points de la domination anglaise, sans y avoir fait visiter sa cargaison, pris licence de naviguer, et acquitté des droits énormes.

Napoléon, ne voulant pas rester en arrière, avait déclaré que tout bâtiment neutre qui se soumettrait à la visite, serait considéré comme dénationalisé et saisi comme anglais (décret de Milan).

La contrebande anglaise avait pour agents ce qu'on

appelait à cette époque les *faux-neutres*, Américains dans l'Atlantique, Grecs dans la Méditerranée, etc. La réalisation du blocus continental, bien que toutes les nations du continent, y compris la Russie et les états scandinaves, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie, y eussent adhéré, était donc, en pratique, d'une difficile exécution.

Pour ruiner l'Angleterre, il ne fallait pas seulement proscrire sur le continent les produits manufacturés britanniques, mais encore les denrées coloniales apportées par les vaisseaux anglais. Les Anglais trouvaient en effet un immense écoulement de leurs produits manufacturés dans les colonies espagnoles, hollandaises, portugaises, livrées à leur discrétion. Ils recevaient en échange non de l'argent, mais des denrées coloniales, qu'ils venaient ensuite vendre en Europe. Fermer l'Europe aux denrées coloniales équivalait donc à fermer le Nouveau-Monde même aux produits des fabriques anglaises. Mais c'était accroître dans une nouvelle proportion les privations des populations européennes : c'était leur interdire non-seulement les cotonnades, les laines, les soieries, la quincaillerie, les aciers anglais; mais encore l'indigo, la cochenille, les bois de teinture, les cuirs bruts, nécessaires à leur industrie, les cafés, les sucres, les médicaments indispensables. Aussi l'exécution des décrets de Napoléon, soit contre les bâtiments anglais, soit contre les vaisseaux neutres, laissait-elle beaucoup à désirer. La surveillance n'était effective que sur les côtes de la vieille France; elle faiblissait déjà sur les côtes de Belgique; elle devenait presque nulle en Hollande, en

Danemark, en Russie, en Suède, dans l'Allemagne du Nord. De là cette querelle avec le roi de Hollande, qui finira par son détrônement, ces remontrances au Danemark, qui semblait oublier le bombardement de Copenhague, ces avertissements aux Hanséates, qui allaient provoquer une nouvelle extension de l'empire français, ces conflits avec la Suède et la Russie, qui devaient aboutir à une double rupture. Les Anglais, outre leur grand magasin central de Londres, avaient établi, pour alimenter la contrebande, dans l'Atlantique le dépôt des Açores, dans la Méditerranée celui de Malte, dans la mer du Nord celui d'Helgoland.

En avril 1810, Napoléon lui-même, au lieu de tendre pour un dernier effort son système continental, y admettait en faveur du commerce et de l'industrie française, et aussi du trésor impérial, une fâcheuse dérogation. Il remarqua que les Anglais avaient absolument besoin du blé, des bois, des chanvres, des goudrons du continent; mais que l'industrie française ne pouvait se passer de certaines denrées coloniales, telles que l'indigo, la cochenille, les bois de teinture, les huiles de poisson, les cuirs. Il délivra donc à prix d'argent un nombre déterminé et fort restreint de *licences*. L'acheteur d'une licence pouvait porter aux Anglais, pour moitié de sa cargaison, les denrées continentales dont ils avaient besoin; mais l'autre moitié devait être composée de produits manufacturés français. Au retour, il pouvait rapporter un chargement de denrées coloniales, mais seulement de celles qui étaient nécessaires à nos fabriques. Ainsi tous les intérêts français semblaient trouver leur compte à cette mesure : 1° le

Trésor par la vente des licences; 2° l'industrie par l'importation de matières premières indispensables; 3° le commerce par l'écoulement d'une partie de ses produits manufacturés. En outre, le nombre des licences étant restreint, le commerce fait par cette voie ne s'élevant guère qu'à une vingtaine de millions, la dérogation au blocus continental paraissait peu considérable. Mais Napoléon avait compté : 1° sans la surveillance exercée par les Anglais contre nos produits manufacturés ; le porteur de licences prenait bien la moitié de son chargement en soieries ou draps français, mais il ne se chargeait que de marchandises avariées, sans valeur, qu'il jetait à la mer une fois hors de vue, et dont la perte lui était largement compensée par les bénéfices d'un commerce privilégié; 2° sans la facilité nouvelle qu'il donnait à la contrebande : souvent le porteur de licence, en revenant d'Angleterre, ajoutait aux denrées autorisées qu'il introduisait publiquement des produits interdits qu'il faisait entrer en contrebande; 3° sans la réclamation de ses alliés : Alexandre ou le roi de Suède, qui voyaient Napoléon se donner des libertés avec ses propres décrets et déroger pour son profit personnel à un système si onéreux pour tous, en prirent naturellement prétexte pour se relâcher eux aussi de leur surveillance. Le négociant ou le consommateur allemand, qui s'indignait déjà de la ruine de son commerce ou de l'excès de ses privations, était fort irrité des adoucissements apportés à la loi commune, dans l'intérêt exclusif du gouvernement, des consommateurs ou des négociants français. « A Hambourg, dit Bourrienne, un pauvre père de famille

a failli être fusillé pour avoir introduit dans le département de l'Elbe un petit pain de sucre dont sa famille avait besoin, et au même instant Napoléon signait peut-être une licence pour en introduire un million de pains. La contrebande en petit était punie de mort et le gouvernement la faisait en grand ; la même cause remplissait les coffres d'argent et les prisons de malheureux. »

II

Le 5 août 1810 (la Hollande venait d'être réunie à la France), Napoléon donna au blocus continental une forme toute nouvelle. Il avait remarqué que le grand mobile de la contrebande c'était un bénéfice de 30 ou 40 p. 100. S'il s'attribuait lui-même ce bénéfice, le commerce interlope n'aurait plus de raison d'être. Les commerçants préféreraient acquitter un droit régulier que de donner une prime aux *smoggleurs*. Il résolut donc de transformer la prohibition des denrées coloniales en un tarif douanier de 50 p. 100. Bien entendu, le tarif ne s'appliquait qu'aux denrées coloniales ; pour les produits manufacturés de l'Angleterre, la prohibition subsistait dans toute sa rigueur. Des visites devaient être opérées simultanément dans tous les pays soumis à la France ou à ses alliés : les denrées coloniales qui seraient déclarées spontanément par les négociants acquitteraient immédiatement le droit de 50 p. 100 ; celles qui ne seraient pas déclarées seraient confisquées et vendues au profit de l'Empereur et de ses alliés ; quant aux produits manufacturés de l'An-

gleterre, on les brûlerait. Il envoya des courriers à tous les princes du Rheinbund, au vice-roi d'Italie, à Murat, à Joseph, à la Suisse, à l'Autriche, à la Prusse, à la Suède, au Danemark et à la Russie, pour leur recommander l'adoption du nouveau tarif.

Tous se soumirent, excepté l'empereur Alexandre. Des troupes furent mises partout en mouvement. Les gendarmes français visitèrent les dépôts établis le long de nos frontières; le prince Eugène fit entrer à l'improviste 6,000 Italiens dans le Tessin; les troupes du Rheinbund battirent Leipsig, Munich, Francfort, Augsbourg; Davoust et ses lieutenants fouillèrent Hambourg, Brême, Lübeck, le Hanovre, Dantzig, Stettin, Cüstrin. On avait annoncé à la Prusse que les marchandises saisies dans ces deux dernières villes seraient vendues pour son compte, en déduction de sa dette envers la France. Le Danemark laissa visiter Altona et le Holstein, la Suède vida Stralsund et la Poméranie suédoise. Des déclarations importantes furent recueillies : 1,300 rien qu'à Hambourg. Le gouvernement impérial encaissa à lui seul près de 150 millions. En outre, d'immenses saisies furent opérées : à Anvers, à Strasbourg, à Mayence, à Cologne, pendant plusieurs mois, on vendit aux enchères les balles de cafés, de sucres, d'indigos saisies sur les fraudeurs. Mais le spectacle le plus terrifiant pour l'Angleterre, ce furent les bûchers allumés dans toute l'Allemagne pour ses tissus, ses soieries, sa quincaillerie. « Les personnes qui, à cette époque, sont restées dans l'intérieur de la France, raconte Bourrienne, ne peuvent se faire idée de la désolation

qu'une mesure aussi sauvage répandit dans les pays habitués à vivre du commerce. Quel spectacle offert à des populations pauvres et manquant de tout que l'incendie d'objets dont la distribution aurait été un allégement à leur misère ! » L'effet de ces mesures fut du moins considérable en Angleterre. A la nouvelle de ces vastes saisies, sept ou huit cents bâtiments anglais ou faux-neutres, retenus par les vents contraires en vue de la Suède, du Danemark et de l'Allemagne du Nord, rebroussèrent spontanément chemin. A part ceux qui furent capturés par nos corsaires ou qui tombèrent dans les ports du continent comme dans des souricières, ils allèrent rejeter sur le marché anglais une immense quantité de marchandises non vendues. Napoléon songea même un instant à diriger un coup de main sur le grand entrepôt d'Helgoland, quartier général de la contrebande sur toutes les côtes du Nord.

Le décret du 5 août 1810 était une arme à deux tranchants. En augmentant de 50 p. 100 le prix des denrées coloniales originaires d'Angleterre, on limitait singulièrement la quantité de marchandises importées, on aggravait l'encombrement de ces marchandises dans les magasins d'Angleterre, on en avilissait la valeur entre les mains de ses négociants, on détruisait presque tout le profit de son commerce dans le Nouveau-Monde. Mais si l'Angleterre souffrait de pléthore, le consommateur, pour qui ces denrées nécessaires étaient augmentées de 50 p. 100, souffrait de disette. La privation de ces denrées, devenues par l'habitude nécessaires à la vie, indisposait

toutes les classes du peuple contre Napoléon. Le murmure de la ménagère allemande, forcée de remplacer le café par la chicorée, s'élevait du Rhin à la Vistule, et s'unissait à la voix de Fichte, aux prédications du Tugendbund, aux serments des sociétés secrètes.

En cette même année, Napoléon généralisa son système de licences. Ce n'était plus quelques privilégiés, mais tout négociant qui, moyennant une licence, et en se soumettant à certaines conditions, pouvait commercer même avec l'Angleterre. Les conditions étaient : 1° que l'on n'importerait en France et dans les pays alliés que des denrées coloniales, à l'exclusion du sucre et du café, mais jamais de produits manufacturés anglais ; 2° qu'on se chargerait, à la sortie de France, d'une cargaison de grains, toiles, soieries, draps, vins et autres produits du sol et de l'industrie français. Les négociants de la Méditerranée pouvaient importer du café, pourvu que son origine levantine ou arabe fût bien constatée. Mais, comme le dit M. Thiers, « tout l'art du monde ne pouvait faire qu'en ne voulant pas prendre les produits de l'Angleterre, nous pussions l'obliger à prendre les nôtres. » Les produits français et continentaux continuaient à être jetés à la mer par les porteurs de licence, ou livrés à vil prix à des contrebandiers, qui les introduisaient en Angleterre. Le plus souvent, ils allaient finir sur le bûcher des villes britanniques.

III

Pour mettre en vigueur le nouveau tarif, Napoléon

avait entouré la France et les pays soumis à sa domination d'une ligne de douanes. Cette mesure ne pouvait contribuer à l'apaisement de l'Allemagne. Les agents de Napoléon, qu'il établissait despotiquement, même sur les territoires de ses alliés, ont laissé une mauvaise réputation. Les contemporains du temps en ont tracé de tristes portraits. Jérôme, qui d'ailleurs était exaspéré de l'atteinte portée à son autorité par l'établissement inattendu d'employés impériaux dans son propre royaume, disait à l'envoyé de Napoléon : « Je viens de recevoir de nouveaux comptes de mes provinces, sur les désordres commis par les douaniers français ; leur conduite est effroyable ; les voilà qui pillent et volent sur les grands chemins. » On affirmait qu'en Westphalie « ils se permettaient des abus horribles, qu'ils vendaient des marchandises confisquées, qu'ensuite ils les confisquaient de nouveau et les vendaient encore. » (Rapport du 12 octobre 1809.) Même procédé vis-à-vis de la Poméranie suédoise et du Mecklembourg. « La toute-puissance de Napoléon et la terreur qu'inspirait le nom de Davoust, raconte Bourrienne, levèrent tous les obstacles que l'on aurait pu opposer à ces envahissements. » Dans ces pays, comme à Hambourg, les nouveaux douaniers valurent aux anciens une popularité rétrospective. Dans le grand-duché de Berg, un certain monsieur Le Turc, malgré les représentations de Beugnot, saisissait des marchandises anglaises, bien qu'elles eussent été « vendues publiquement à Francfort, au nom de l'Empereur, qui en avait touché la valeur : l'identité résultait du procès-verbal de vente,

qui donnait un numéro à chaque ballot, en relatait le poids, en indiquait la forme, en nommait l'adjudicataire..... Le Turc convient de ces faits, mais il répond qu'ils ne lavent pas l'origine anglaise. »

Sur toutes les côtes de l'Allemagne du nord, dans tous les grands centres commerciaux, il y avait guerre déclarée entre les contrebandiers et les douaniers. Les premiers avaient toutes les ressources ingénieuses et coupables de leur profession : les déguisements, les voitures chargées en apparence de sable ou de foin, les faux cercueils, accompagnés d'un cortége éploré et suspect. Les seconds avaient pour eux la police, l'espionnage, les perquisitions indiscrètes sur les personnes de tout sexe, les fusils chargés, la terreur de Davoust, la prison et le peloton d'exécution.

Une autre innovation économique de Napoléon ne fut pas moins pénible aux Allemands : c'était le monopole du tabac. Il l'avait établi dans son grand-duché de Berg, pour repousser la contrebande à huit lieues de la frontière du Rhin. Quelques princes du Rheinbund l'établirent chez eux, dans l'intérêt de leur trésor. De là l'irritation du peuple. « On avait beau, raconte Beugnot, appendre de beaux tableaux aux armes impériales à la porte des bureaux ; on brûlait les tableaux et les bureaux ; on battait les employés et on jetait parmi les ordures le tabac que fournissait M. d'Argout, et dont les Allemands avaient juré entre eux de ne jamais faire usage ». Les Allemands se résignaient à ne pas fumer ! Symptôme grave, qui n'eût pas dû échapper à la perspicacité de l'Empereur.

IV

Les Allemands ont conservé un amer souvenir du blocus continental. Pourtant l'interdiction des denrées coloniales n'était pas chez eux un fait inouï avant Napoléon. Le grand Frédéric n'avait-il pas proscrit le café ? « Dans sa jeunesse, disait-il, il avait mangé la soupe à la bière; de cette façon l'argent ne quittait pas le pays. » Puis, il était revenu sur sa défense et avait consenti à une transaction. Quiconque achetait vingt livres de café à la fois, pouvait le brûler chez lui, en acquittant le *droit de brûlement;* mais les pauvres diables étaient obligés d'acheter le café brûlé et moulu par le gouvernement. C'était devenu un métier que de se promener dans les rues de Berlin en flairant les émanations du *moka;* si l'espion sentait l'odeur de café brûlé, il pénétrait dans la maison et se faisait représenter le *bon de brûlement;* si l'on n'avait pas acquitté cette taxe, le délinquant était condamné à la confiscation de la denrée et à deux ans d'emprisonnement. Le personnel ordinaire de police ne suffisant plus à éventer les parfums suspects, on dut lui adjoindre des invalides. Dans l'évêché d'Hildesheim, la prohibition du café, en 1781, avait été absolue, au moins pour certaines classes de la société: « Tout bourgeois, ouvrier, paysan, valet, servante, qui boira du café, payera, pour la première fois, une amende de six mariengroschen. » Le 24 octobre 1780, le gouvernement hanovrien en avait absolument interdit l'usage aux paysans. L'électeur de Hesse-Cas-

sel, après l'avoir proscrit, avait fini par en faire un monopole de l'état. L'Allemagne avait donc, plus que la France, l'habitude de ces privations. En outre, comme la surveillance ne parvint jamais à être aussi rigoureuse sur les côtes de l'Allemagne que sur les nôtres, il était plus facile aux habitants de Leipsig, de Hambourg, de Francfort, de se procurer le sucre et le café, qu'aux habitants de Paris ou de Strasbourg. La preuve en est que le prix de ces denrées et leur rareté allaient toujours diminuant, à mesure qu'on s'éloignait de la frontière française.

En parlant des souffrances du commerce allemand, il serait injuste de ne pas tenir compte à Napoléon de la prospérité acquise à certaines industries par ce dur régime du blocus. Quand l'Angleterre parvint à se rouvrir l'Allemagne, elle la trouva, comme la France, peuplée de manufactures. Napoléon avait réalisé, pour les industries allemandes, ce que Frédéric avait rêvé pour l'industrie prussienne. Non-seulement d'anciennes branches de travail, qui jusqu'alors n'avaient fait que végéter sous l'écrasement de la concurrence anglaise, étaient devenues assez puissantes pour la braver; mais, de nouvelles industries, celle du sucre de betterave, par exemple, s'étaient créées de toutes pièces.

V

En présence du mécontentement des peuples, le despotisme napoléonien redoublait de dureté pour les princes et pour les sujets. Jamais il n'avait été

plus exigeant avec les souverains. Il reprochait durement au grand-duc de Bade de persécuter les catholiques ; mais ce qu'il demandait était une autre iniquité : il exigea que « les catholiques qui, dans la population du grand-duché, sont aux protestants dans le rapport de 2 à 5, eussent *la moitié* des places dans le ministère et dans les autorités secondaires... En réunissant les habitants du Palatinat au grand-duché de Bade, Sa Majesté n'a pas voulu en faire des esclaves. » (13 décembre 1809, et 10 février 1810.)

Son idéal en matière de presse était, en France, une seule feuille par département rédigée sous les yeux du préfet. Il voulait aussi le réaliser en Allemagne. Les rares journaux survivants, il les traquait de toute façon. Un article imprudent exposait la couronne du prince qui l'avait laissé passer. « Présentez-moi, écrivait-il à Champagny, une note officielle et pressante à M. de Montgelas pour se plaindre des impertinences qu'on laisse imprimer dans les feuilles bavaroises. » (10 février 1810.) « Faites démentir la ridicule lettre que le journal de Francfort me fait écrire au prince Charles... Invitez le sieur Hédouville à surveiller cette gazette qui met tant de bêtises sous mon nom. » (25 avril.) On a vu à quelle mesure avait dû s'arrêter le Prince-Primat. Le grand-duc de Bade prit la même décision.

La police napoléonienne s'étendait partout, toute-puissante et mystérieuse. L'envoyé de Westphalie à Berlin fit arrêter sur la grande route de Leipsig un homme qui lui était suspect. Le vieux Zacharias Becker,

écrivain populaire très-connu en Allemagne, qui s'était fait à Gotha le libraire de ses propres écrits, vit tout à coup sa maison cernée, le 30 novembre 1811, par un détachement de cuirassiers, fut enlevé sans avoir pu mettre ordre à ses affaires et emmené à Magdeburg où il fut retenu dix-sept mois. Le duc de Gotha osa à peine faire entendre une timide prière en sa faveur[1]. En novembre 1809 un diplomate anglais, Bathurst, disparut sur la route de Vienne à la mer du Nord. On ne le revit plus et tout le monde supposa qu'il était une victime de Napoléon.

1. Rudolph Zacharias Beckers *Leiden und Freuden in siebzehnmonatlicher franzœsischer Gefangenschaft*, Gotha, 1814.

CHAPITRE XX

Les dernières acquisitions en Allemagne (1811).

I

Les espérances qu'avait conçues et qu'avait fait naître Napoléon au commencement de 1810 ne se réalisèrent pas. Lui-même avait espéré écraser l'armée anglaise de la Péninsule et dompter l'Angleterre par le blocus continental. Mais Masséna était impuissant contre Wellington, et le blocus devenait presque plus intolérable pour le continent que pour l'Angleterre. Il multipliait les conflits. Il avait amené la réunion de la Hollande et commencé la rupture avec la Russie. Il fut le prétexte ou le motif d'un acte plus fertile encore en funestes conséquences.

Au commencement de 1810 Napoléon paraissait empressé d'évacuer l'Allemagne et de se débarrasser de toutes ses conquêtes. Et voilà que le décret et le sénatus-consulte de décembre 1810 consacraient une nouvelle conquête en pleine paix, dans des conditions plus extraordinaires que tout ce qu'on avait encore vu. Le duché d'Oldenburg, les principautés de Salm

et d'Ahremberg, une partie du grand-duché de Berg et du Hanovre, tout un département du royaume de Westphalie, les villes libres de Hambourg, Brême et Lübeck étaient purement et simplement réunis à l'Empire. On en forma les trois départements de l'Ems supérieur, des Bouches-du-Wéser et des Bouches-de-l'Elbe. Osnabrück, Brême et Hambourg furent *érigés* en préfectures. Ainsi une population de douze ou quinze cent mille habitants, sans affinité de langue, de race ou d'intérêt avec la France, était réunie à l'Empire, non pas même par un traité, par un acte international, mais par la volonté seule de l'Empereur, par un véritable décret. En juillet 1810, on avait réuni la Hollande à la France, mais on s'était du moins donné la peine d'alléguer que la Hollande n'était qu' « une alluvion des fleuves de l'Empire. » Le 12 décembre, on avait réuni le Valais; mais on avait exposé que ce pays n'avait pas rempli ses engagements pour la construction de la route de Simplon. Pour cette annexion de trois nouveaux départements, on se contente de dire qu'elle est « commandée par les circonstances. » Quel empiétement ne sera pas désormais justifiable par de telles raisons? Quelle acquisition ne paraîtra commandée par les circonstances? Quel prince ne pourra être détrôné par décret, sous la simple réserve d'une indemnité, comme celle que promet ici Napoléon? A quand les deux Mecklembourg, la Poméranie suédoise, Dantzig, la Prusse orientale? Sur quoi se confier si l'Oldenbourg n'a pas trouvé une garantie dans son alliance avec la Russie, les princes de Salm et d'Ahremberg dans la protection qu'un

suzerain devait à ses vassaux, le grand-duc de Berg et le roi de Westphalie dans leur parenté avec l'Empereur, les villes hanséatiques dans la nécessité européenne, presque universelle de leur indépendance commerciale ?

L'Allemagne trembla et se tut : à Vienne pas plus qu'à Munich, à Berlin pas plus qu'à Dresde, personne n'éleva la voix. On se sentait à la merci d'un décret. Mais la Russie fut profondément irritée : sa puissance et surtout son éloignement lui permirent de témoigner son mécontentement. Une *tsarévna* de Russie, sœur d'Alexandre, était détrônée. L'agrandissement, le débordement de la France apparaissait comme un fait périodique, incessant, auquel on ne pouvait plus marquer de limite. Napoléon marchandait à la Russie la Valachie et la Moldavie et s'adjugeait sans demander le consentement de personne les dépouilles de neuf états souverains. Ce n'était plus une occupation temporaire : le sénatus-consulte et l'organisation en départements lui donnaient le caractère d'une acquisition définitive. La France, déjà maîtresse de la mer du Nord, prenait pied par Lübeck, sous-préfecture française, dans la mer Baltique, menaçait le Mecklembourg, menaçait Stralsund et Dantzig, menaçait la Russie. Une lutte suprême entre les deux empires fut dès lors dans les prochaines éventualités, et les ennemis de Napoléon en Allemagne se reprirent à espérer.

II

Hambourg, Brême et Lübeck étaient parmi les six

villes libres impériales qui avaient survécu au naufrage de 1803 : elles avaient également survécu à celui de 1806. Elles avaient même hérité des possessions et domaines des anciens évêchés et chapitres du même nom. Hambourg avait 90,000 habitants et son petit territoire 25,000 ; Brême, 36,000 et son territoire 9,000 ; Lübeck, 24,000 et son territoire 16,000. Leur constitution municipale avait vieilli ; elle reposait sur le privilége, non sur l'égalité ; pourtant on vivait heureux sous leurs lois ; le gouvernement, qui était aristocratique, était du moins un gouvernement paternel et à bon marché ; il garantissait un bien précieux pour une nation de travailleurs : la liberté. Héritières de l'ancienne ligue hanséatique, maîtresses de l'embouchure du Wéser et de l'Elbe, associées entre elles, moins par une confédération positive, que par la solidarité des intérêts, elles comptaient, malgré le petit nombre de leurs habitants, parmi les grandes puissances commerciales de l'univers. Leur négoce s'étendait dans les deux mondes : le commerce de l'Allemagne était presque entier entre leurs mains. Leur prospérité et leur population s'étaient accrues, jusqu'en 1804, de tous les désastres de l'Europe occidentale : des Pays-Bas et du Rhin, on s'était réfugié à Hambourg, Brême et Lübeck. Le bourgeois des villes hanséatiques était paisible, rangé, tranquille dans son opulence, aimant à jouir modestement du fruit de ses travaux.

Ce qu'on pouvait reprocher aux Hanséates, si hardis pourtant dans les grandes entreprises commerciales et les grandes explorations maritimes, c'était

peut-être un manque d'énergie dans les affaires politiques. Pendant toute la crise, sauf en 1813, il n'y a pas d'exemple que les Hambourgeois aient essayé de réagir énergiquement contre la destinée. Ils se laissaient faire. Amoureux de leur indépendance, ils ne la défendirent qu'en paroles, et ne contribuèrent que faiblement à la reconquérir. Peut-être que leur activité, tournée tout entière et depuis des siècles vers le commerce, les laissait indifférents aux choses de la politique et de la guerre. Leur faiblesse leur imposait le devoir d'user, en toute occasion, de ménagements infinis, de se conduire prudemment entre de puissants et avides voisins, dont les rivalités étaient leur meilleure garantie, de se soumettre à tout fait accompli et d'essayer de fonder sur lui une nouvelle situation commerciale. Longtemps, ils s'étaient sentis protégés par tout le monde. Membres du cercle de Basse-Saxe, les villes hanséatiques avaient vécu sous la protection de la constitution germanique; organes indispensables du commerce allemand, puissants régulateurs du commerce universel, l'intérêt général du monde conspirait à ce qu'on les laissât en repos. Ce qu'il leur fallait avant tout pour leur négoce, pour leur crédit, pour les entreprises, c'était la paix : *Da nobis pacem, Domine, in diebus nostris :* voilà ce qu'on lisait, dit Bourrienne, sur les portes des villes hanséatiques. Et il leur fallait la paix, non-seulement chez eux, mais dans toute l'Allemagne, sur tout le continent, dans le monde entier, s'il était possible. Le moindre bouleversement avait son contre-coup à Hambourg, produisait la baisse de quelque valeur,

fermait à ses navires quelque marché. Par tempérament, par situation, par intérêt, les Hanséates étaient des neutres perpétuels. Hambourg était moins une ville allemande, qu'une cité cosmopolite : sa population s'était grossie de Français, d'Anglais, de Hollandais, de Portugais, d'Américains ; les Hambourgeois avaient plus de biens, meubles ou immeubles, en Angleterre, en Hollande, en Amérique, que sur le sol allemand. En 1793, quand le Saint-Empire tout entier avait déjà déclaré la guerre à la France, Hambourg expédiait d'énormes cargaisons de céréales dans les ports français. Les Hanséates s'étonnèrent fort que le Reichstag prétendît leur en faire un crime. Jean-Georges Büsch, auteur d'études célèbres sur l'histoire et les lois du commerce, déclarait que la politique de neutralité était la seule qui convînt aux villes hanséatiques. On peut imaginer ce que pesèrent aux Hambourgeois les exigences de ce Napoléon, qui ne souffrait de neutres nulle part, et qui n'était pas plus tolérant pour les négociants allemands que pour le pape.

Dès le consulat, Bonaparte faisait expédier par courrier extraordinaire des messages de ce genre à la république de Hambourg :

La maison Chapeaurouge a volé à la République française 4 millions. Le premier consul me charge de vous expédier toutes les pièces de cette affaire. Il ne la regarde pas comme susceptible d'être décidée *par les lenteurs de la justice ordinaire...* — Le courrier remettra directement ces dépêches aux magistrats *à quelque heure qu'il arrive de la nuit;* il déclarera qu'il a ordre de séjourner soixante-douze heures à Hambourg, au bout duquel temps il reviendra.

Ainsi, Bonaparte s'arrogeait déjà le droit de critiquer la justice municipale, de réclamer des priviléges, de troubler le sommeil des magistrats de Hambourg, de leur fixer des délais, de leur « donner des ordres positifs, pour que cela soit fait. » (10 mars 1801, et 29 décembre 1802.) Mais les épreuves sérieuses ne commencèrent, pour ces petits états, que lorsque l'armée française, après la rupture avec l'Angleterre, occupa le Hanovre. C'est alors que Mortier, négocia avec les villes hanséatiques un emprunt hanovrien, emprunt qu'on ne pouvait trouver complétement libre, vu la proximité des troupes françaises et l'uniforme de l'officier chargé de cette mission. Toutefois, Bonaparte témoigna son mécontentement à Mortier : il fallait laisser le Hanovre faire cet emprunt en son nom, et ne pas envoyer un général dans les villes maritimes : « c'est avilir le caractère d'un général. » De plus, le gouvernement fut obligé de désavouer une démarche « qui avait alarmé toute l'Europe » (29 novembre 1803). En même temps que le Hanovre, on avait occupé Cuxhaven et Ritzbüttel, possessions hambourgeoises, et les Anglais en avaient pris texte pour bloquer l'embouchure de l'Elbe, au grand dommage du commerce de la ville. Mais Napoléon pouvait exercer de plus près sa surveillance sur la presse de Hambourg, sommer le sénat « d'empêcher la circulation de pamphlets injurieux à la France que les Anglais versent sur le continent », demander la suppression du *Journal critique de la guerre actuelle*, prendre des renseignements « sur les trois ou quatre maisons de commerce

qui, en connaissance de cause, secondent les intrigues et l'espionnage des Anglais... et sur le mal qu'il serait possible de leur faire. » L'enlèvement de Rumbold donna la mesure de ce qu'on pouvait craindre de lui. « Sa Majesté juge convenable que vous engagiez M. Reinhard (alors ministre à Hambourg), à s'occuper plus activement de *réprimer l'insolence des villes de Brême et de Hambourg*. C'est à regret que l'Empereur se verrait obligé, si elles continuaient à faire si mal la police, de leur envoyer 8 ou 10,000 hommes pour la faire » (18 août 1804, 16 mai, 13 juillet 1805). A cette époque, c'était Bernadotte qui avait succédé à Mortier dans le commandement de l'armée de Hanovre : de tous les généraux de Napoléon, Bernadotte est celui dont les Hanséates eurent le plus à se louer. Le sage Reinhard, à son poste de Hambourg, avait eu pour successeur, dès le 22 mars 1805, M. de Bourrienne. Les *Mémoires* de ce dernier, qui n'ont d'autre défaut que de refléter trop exactement son fâcheux caractère, et qui présentent souvent des erreurs de faits et de dates, sont pourtant très-précieux à consulter pour les rapports entre les trois petites républiques allemandes et l'empereur Napoléon.

La position de ministre plénipotentiaire à Hambourg n'était point une sinécure. Il fallait y surveiller les émigrés français, les agents anglais, les faiseurs de complots contre l'Empereur, les aventuriers de toutes sortes, les gens dont la police de Paris envoyait le signalement plus ou moins exact. Au besoin il fallait requérir du Sénat l'arrestation d'un suspect

ou d'un coupable. En relations très-délicates avec les ministres des autres puissances, l'envoyé de Napoléon devait renseigner son maître sur l'état de l'Allemagne, les dispositions des peuples, les armements, les complications diplomatiques.

Il fallait organiser une police secrète, et surtout se défier des « espions à deux fins, qui pullulaient en Allemagne » et qui touchaient à la fois l'argent anglais et l'argent français. Il fallait donner la chasse aux pamphlets et aux pamphlétaires, lire avec soin les journaux des villes hanséatiques, qui passaient pour les mieux renseignés et les plus lus du continent, en faire enlever les articles contraires aux intérêts de l'Empereur. Plus tard, la tâche se complique : s'entendre avec les chefs militaires, pressurer les villes maritimes, tirer d'elles des emprunts, des contributions de guerre, des fournitures pour l'armée; faire exécuter les sévères dispositions du blocus continental, dépister les marchandises anglaises, les faire saisir et brûler, éventer les fraudes des contrebandiers, gourmander l'indolence ou la complicité du Sénat. Pour suffire à tant d'obligations si lourdes, l'envoyé impérial n'avait pas toujours les mêmes ressources à sa disposition. Plus faible, et tenu en échec par les autres légations, quand les troupes françaises s'éloignaient, il redevenait tout-puissant quand elles se rapprochaient.

La tâche de Bourrienne était fort difficile dans les commencements. Lorsque Fouché lui envoyait l'ordre d'arrêter un agent de l'Angleterre ou des Bourbons, l'homme trouvait toujours moyen de s'en

aller à Altona, ville de 40,000 âmes, à une demi-lieue de Hambourg. Il en revenait soit avec un titre de bourgeoisie, soit avec un brevet de colonel anglais, ou d'officier russe. Le Sénat se déclarait alors impuissant à l'arrêter. Il désirait complaire à Napoléon, mais il ne voulait se brouiller avec aucun des puissants alliés de la petite république. On était obligé de laisser impunis des négociants hambourgeois, comme la maison Osy, émigrée de Hollande, qui en haine de la France employaient tous les moyens pour produire la baisse sur les valeurs françaises. Dans *le Correspondant de Hambourg*, qui tirait à 27,000 exemplaires, et plus tard, quand la presse allemande fut muselée, à 60,000, l'ambassadeur russe faisait insérer des articles outrageants pour Napoléon. « J'eus ordre, dit Bourrienne, de porter plainte; le Sénat répondit qu'il ne s'était jamais opposé à l'insertion d'aucune note officielle demandée par un gouvernement quelconque; que les injures retombaient sur celui qui les disait; que la réponse du gouvernement français serait publiée sans même qu'il le demandât; que le Sénat ne s'était jamais départi de cette conduite...; que deux grandes puissances qui pouvaient leur faire beaucoup de mal avaient exigé cette insertion. » Il est visible qu'à ce moment ce n'était pas Napoléon que l'on craignait le plus: il n'en avait pas encore fini avec l'Autriche. Le premier succès de Bourrienne, ce fut la capitulation d'Ulm : « *le Correspondant* fut réimprimé avec cette nouvelle; on le tira à 6,000 exemplaires de plus, et ils furent vendus quatre fois le prix ordinaire. » Bientôt nouveau conflit avec l'envoyé de Russie. Le 22 no-

vembre, Bourrienne reçoit les épreuves du journal, n'y remarque rien d'*inconvenant* et autorise le tirage. Mais dans la nuit, le chargé d'affaires russe Forshmann court chez le rédacteur avec un article injurieux pour l'Empereur et la lettre suivante du quartier général russe : « Vous ferez insérer l'article ci-joint dans *le Correspondant*, sans souffrir qu'il y soit changé un seul mot. Si le censeur refuse, vous vous adresserez au bourgmestre dirigeant; et en cas de refus, vous vous adresserez au général Tolstoy, qui avisera aux moyens de rendre le sénat plus complaisant et de lui faire montrer une déférence également impartiale. » Que faire? Les Français étaient loin; une armée russe traversait la Poméranie. L'article fut inséré, Bourrienne sacrifié. Le lendemain, le ministre de France pouvait lire dans le journal de Hambourg des phrases comme celle-ci : « Je connais un certain chef qui, au mépris des lois divines et humaines, au mépris de la haine qu'il inspire à l'Europe, comme à ceux qu'il a réduits à être ses sujets, se tient sur un trône usurpé par la violence et le crime, etc. »

Napoléon se montrait fort irrité de ces incidents. Hambourg, avec sa presse libre et ses librairies pleines de pamphlets, était une autre Angleterre qu'il eût voulu réduire au silence. Mais pour Hambourg une presse libre était une condition nécessaire d'existence : les correspondants de ses journaux l'informaient avec soin de toutes les nouvelles qui pouvaient intéresser son commerce. Or, on ne peut avoir d'informations exactes qu'avec l'indépendance des écrivains. Les journaux français bâillonnés, censurés, pleins de fausses nou-

velles, ne nuisaient pas à notre commerce : pour une bonne raison, c'est qu'on avait renoncé à les croire et à les lire. La censure ne pouvait être introduite à Hambourg qu'après la perte de son indépendance et même de sa prospérité. L'Empereur n'avait sans doute qu'une médiocre sympathie pour les Hanséates : il leur portait presque les mêmes sentiments que Louis XIV aux Hollandais. Il convoitait leurs richesses, enviait leur opulence, sans être en état d'apprécier les causes premières de cette prospérité : la liberté, l'amour de la paix. Bonaparte eut toujours de l'aversion pour les manieurs d'argent, les spéculateurs, les fournisseurs « qui avaient des millions et déployaient un luxe insolent quand ses soldats n'avaient ni pain ni souliers. » Il y avait quelque chose de semblable dans sa manière de juger les Hambourgeois : tout négociant hanséatique était à ses yeux une manière d'Ouvrard. Le mot d'un de ses généraux les plus grossiers, le général Dupas, qui commanda un moment à Hambourg, rend assez bien le sentiment qui animait l'Empereur et quelques-uns de ses lieutenants : « Tant que je verrai ces b.....-là rouler carrosse, je pourrai leur demander de l'argent. »

Il faut dire que les autres belligérants avaient les mêmes convoitises et le même dédain des intérêts hanséatiques. Blücher, après Iéna, se jette sur Lübeck ; Schill veut rançonner Hambourg ; le duc de Brunswick-Œls met garnison dans Brême. On sait comme les Prussiens se sont conduits à Francfort en 1866. — En janvier 1806, on avait vu le roi de Suède s'avancer jusqu'aux portes de Hambourg et demander

compte au Sénat de ce qu'il avait fait enlever l'affiche du bureau de recrutement autrichien. La Prusse offrait de payer les dettes de la ville et de la réunir à ses états; elle comptait tout au moins faire entrer les villes maritimes dans sa confédération de l'Allemagne du Nord. Napoléon s'y était opposé énergiquement. Plus tard, les Hanséates furent obligés, moyennant une faible indemnité, de consentir à la réunion de leurs postes au bureau du grand-duché de Berg. Leur correspondance commerciale se trouvait dès lors à la merci des agents napoléoniens.

Ce qui sauvait les villes hanséatiques au milieu des convoitises de la Prusse, de la Suède, de la Russie, de l'Angleterre, c'est qu'elles pouvaient les opposer l'une à l'autre. Ce qui les perdit, c'est la rupture de l'équilibre dans le nord de l'Allemagne au profit de la France par la défaite de la Prusse. L'exemple de Lübeck, devenu un champ de bataille entre Blücher et les troupes françaises, était bien fait pour effrayer les esprits.

En 1807, Mortier, après l'occupation de la Hesse-Cassel, avait reçu l'ordre d'envahir également toute l'Allemagne du Nord : Hanovre, villes hanséatiques, Mecklembourg, Poméranie suédoise. C'est alors que Hambourg fut occupé au nom de l'Empereur. Bourrienne prétend que, grâce à lui seulement, l'on renonça à saisir la Banque de Hambourg. « Ce fut une chose heureuse pour la France, pour l'Europe encore plus que pour Hambourg. Ceux qui ont inspiré à l'Empereur l'idée du pillage de ce bel établissement avaient une bien profonde ignorance de son utilité; ils ne pensaient qu'à une chose, aux 90 mil-

lions de marcs déposés dans les caves de la Banque. » Mais en vertu du décret de Berlin, Mortier fut obligé de faire saisir les marchandises anglaises. Bourrienne conclut ensuite un traité avec les villes hanséatiques, pour leur laisser toutes ces denrées moyennant une rançon qui, pour Hambourg seul, s'élevait à seize millions. Ce petit profit n'était pas indifférent à Napoléon. L'affaire revient plus d'une fois dans sa correspondance. « Je n'entends plus parler, écrit-il à Daru, des marchandises anglaises qui ont été confisquées dans les villes hanséatiques. Il est cependant temps d'en finir. Vous sentez que je ne veux rien perdre. Je veux en tirer au moins dix-huit à vingt millions. Les marchandises coloniales doivent être comprises dans cette confiscation[1]. »

A partir de l'occupation, les villes hanséatiques furent livrées à la discrétion des inspecteurs aux revues dont Bourrienne nous a laissé d'assez sombres portraits, et à l'arbitraire des généraux. Mortier, en continuant sa route sur la Baltique, avait été remplacé à Hambourg par le général Michaud, qui « ne fit aux Hambourgeois que le mal que toute sa loyauté ne put pas leur éviter » ; puis par le maréchal Brune, qui « chercha constamment à tempérer, autant que sa position le lui rendait possible, les ordres qu'il recevait ; » puis par Bernardotte, qui, par la modération de son commandement, jetait les bases de cette popularité qui lui valut plus tard la couronne de Suède ; plus tard par le brutal Dupas, puis par l'honnête et austère Morand ;

1. Lettres des 4 et 12 août, 17 sept., 6 oct. 1807.

enfin par le redoutable Davoust, « le fléau de Hambourg. »

L'occupation fut lourde aux villes maritimes. Les Hambourgeois, Lübeckois et Brémois virent défiler dans leurs murs toutes les nations armées que le despotisme de Napoléon mettait en mouvement : depuis les Hollandais de Gratien, flegmatiques et paisibles comme eux, jusqu'aux Espagnols de la Romana, gens vifs et colériques, toujours prêts à tirer la dague quand ils ne pouvaient se faire entendre des habitants. Il fallut peut-être vêtir, équiper, nourrir jusqu'à 200,000 hommes en quatre ans.

Non-seulement Napoléon, à la fin de 1807, occupait militairement les villes hanséatiques, mais il prétendait y introduire le Code Napoléon. La résistance de ce petit peuple de 200,000 âmes, qui se considérait comme indépendant, la répugnance visible des Sénats, les objections des juriconsultes indigènes, firent ajourner le projet. On essaya aussi de mettre à la charge des villes la solde des troupes françaises qui occupaient leur territoire. L'occupation ressemblait dès lors à une conquête ; les Hanséates, en invoquant leurs sacrifices antérieurs et l'épuisement de leur commerce, réussirent à éluder encore cette exigence. Enfin, il leur fut demandé 3,000 marins pour l'expédition d'Angleterre. On sut persuader à Napoléon que, sur une population de 200,000 âmes, il était impossible de fournir plus de 500 matelots.

Plus d'une fois il y eut des conflits entre la population et les troupes d'occupation ; un jour même le général Dupas, beaucoup par sa faute, en fut réduit à

tirer sur le peuple. Mais, de 1808 à 1810, les événements d'Espagne et d'Autriche réduisirent singulièrement nos corps d'occupation dans l'Allemagne du nord. On le vit bien par les aventures de Schill et de Brunswick. La côte de la mer du Nord avait fini par être fort mal gardée. Plus les décrets de blocus continental devenaient rigoureux, plus les moyens de les faire exécuter devenaient insuffisants. Les Anglais, après avoir un moment occupé Cuxhaven, près de Hambourg, finirent par s'établir à l'embouchure de l'Elbe, dans l'île d'Helgoland. Tout le bas peuple de Hambourg, privé de ses ressources ordinaires, se livrait à la contrebande. « Le commerce avec l'Angleterre, dit Bourienne, sur les côtes d'Oldenburg, se faisait comme en pleine paix. Les lettres et les gazettes d'Angleterre arrivaient sur le continent, et celles du continent dans l'île britannique, comme si la France et la Grande-Bretagne eussent été unies par les liens de la meilleure intelligence. On vendait à Hambourg des denrées coloniales livrables à Lüneburg, Nienburg ou Hanovre au prix de paix. En un mot, les choses en étaient au point qu'il eût semblé qu'il n'eût jamais existé de décret sur le blocus des îles britanniques. Lorsque les préposés des douanes parvenaient à saisir quelques marchandises, on les leur enlevait à main armée. Le 2 juillet 1809, il y eut une affaire très-vive à Brinskham entre les douaniers et les paysans, et ceux-ci restèrent maîtres de dix-huit voitures chargées de marchandises anglaises[1]. »

1. *Mémoires* de Bourrienne, VIII, 193.

La presse était soumise à une surveillance plus effective : le *Correspondant* avait été réduit dans l'année 1809 à ne plus rien publier « qui serait puisé dans les autres journaux de l'Allemagne, à moins que ces articles n'eussent été insérés dans les journaux français ». Cela n'empêchait pas l'Empereur de signaler au tsar de Russie ces « gazettes qui répandent mille faux bruits et dont les correspondances sont soufflées par l'Angleterre. » (16 mai 1810.) La *Minerva*, l'ancien journal d'Archenholz, était passé entre les mains de Bran, « jeune homme plein d'esprit et qui montrait beaucoup d'égards et d'attachement pour les Français. » Pourtant l'Empereur ne cessait de se plaindre. Il eût préféré qu'il n'y eût plus de journaux nulle part.

Il avait longtemps hésité avant de mettre définitivement la main sur les villes hanséatiques : le 26 septembre 1809, il écrivait à Champagny : « Après avoir longtemps réfléchi sur la situation des trois villes de Hambourg, Lübeck et Brême, il me semble qu'il n'y a rien de plus avantageux pour la France que de laisser ces villes villes impériales. » Seulement Reinhard, notre ministre à Cassel, devait se rendre secrètement à Hambourg et préparer avec Bourrienne un nouveau projet de constitution. « Toutes les relations que ces villes avaient avec l'empire germanique, soit dans leurs armes, soit de toute autre manière, on doit les établir avec la France. » Elles devaient renoncer à avoir une diplomatie particulière, entretenir une armée dont les grades supérieurs seraient à la nomination du *Protecteur*, livrer leur police comme leurs postes à l'Empire,

présenter à Napoléon une liste de candidats sur laquelle il devait nommer le bourgmestre, lui laisser le droit de donner et retirer l'*exequatur* aux consuls étrangers en résidence chez elles, fournir un contingent à la Confédération du Rhin. Le 24 décembre, il ajoutait même : « Si quelques parties du Hanovre convenaient aux villes hanséatiques.... vous pourriez me proposer de les leur accorder. »

Pourtant, en décembre 1811, il faisait écrire à Bourrienne de revenir à Paris : « Les lumières qu'un long séjour lui avait procurées, tant sur la situation de Hambourg que sur le nord de l'Allemagne, pouvaient être utiles à la chose publique.» — « Arrivé à Mayence, ajoute le ministre plénipotentiaire, je pus me faire une juste idée de la valeur de ces beaux compliments et du prix que mettait l'Empereur à avoir mon opinion sur les villes hanséatiques. Je rencontrai dans cette ville le courrier qui annonçait leur réunion à l'empire français. »

III

L'électorat de Hanovre avec ses dépendances, occupé une première fois en 1803, après la rupture avec l'Angleterre, réoccupé en 1806 par Mortier, lors de la guerre de Prusse, se trouvait toujours entre les mains de l'Empereur. Une partie seulement de ces possessions avait été employée à former le royaume de Westphalie. Le reste continuait à être administré par une commission de gouvernement résidant à Hanovre. Napoléon avait voulu maintenir ce pays à sa disposi-

tion pour ne pas créer de nouveaux obstacles à la paix maritime. En 1810, il imagina que ni la dynastie, ni le peuple d'Angleterre ne se souciaient maintenant de cette ancienne possession. Il commença par y créer 73 majorats montant ensemble à 4,473,661 francs de revenus. Parmi les 73 donataires, il n'y avait pas seulement ses « braves d'Aspern et de Wagram », dont quatorze maréchaux et une quarantaine de généraux, mais des serviteurs de l'ordre civil : Lebrun, Daru, Fouché, Régnier, Mollien, Gaudin, Champagny, Bigot de Préameneu[1].

Puis il se décida à réunir le Hanovre au royaume de Westphalie dont il constituait, à titre de pays maritime, le nécessaire complément. Le roi Jérôme, qui ne rêvait qu'agrandissement de ses états, reçut avec enthousiasme les offres de son frère, lors d'un voyage qu'il fit à Paris en janvier 1810. Laissant à son favori Le Camus le soin de suivre cette négociation avec l'Empereur et son ministre des affaires étrangères, il revint tout joyeux à Cassel. Il eût voulu annoncer cette bonne fortune à l'ouverture des États ; mais, comme Napoléon lui avait recommandé le secret, il se contenta de la laisser pressentir. « L'Empereur, mon auguste frère, daignant marquer un intérêt particulier à ce royaume qu'il a fondé, vient de lui accorder encore des avantages d'une haute importance. Lorsqu'il me sera permis de les faire connaître, mes peuples apprécieront ces nouveaux bienfaits et en préjugeront les heureuses conséquences. » Le malheu-

1. Voir *Erinnerungen aus Hannover und Hamburg* (1803-1813), von M...

reux ne se doutait pas du prix que Napoléon allait mettre à ces bienfaits.

Par le traité du 14 janvier 1810[1] : 1° Napoléon cédait à son frère l'électorat de Hanovre à l'exception d'un territoire de 15,000 âmes au plus, qu'il se proposait de désigner ultérieurement; 2° il se réservait sur les domaines un revenu de 4,559,000 francs pour doter ses officiers; 3° les dettes du Hanovre, y compris les dettes envers la France, seraient à la charge du royaume de Westphalie; 4° l'Empereur promettait de remettre, avant le 1er janvier 1811, « à la pleine et exclusive disposition » de Jérôme, la place de Magdeburg, sous réserve du prix d'estimation pour l'artillerie et le matériel qu'il se proposait de laisser à son frère; 5° l'arriéré des contributions de guerre dues encore à la France par la Westphalie était réduit à 16 millions et n'était plus payable qu'en dix années, au moyen de 160 bons de 100,000 fr.; 6° le contingent du royaume de Westphalie était porté à 26,000 hommes, dont 4,000 artilleurs et 6,000 cavaliers; 7° jusqu'à la fin de la guerre maritime, la Westphalie s'engageait à entretenir 6,000 hommes de troupes françaises en sus des 12,500 hommes imposés par la constitution.

Les nouvelles acquisitions apportaient au royaume un accroissement de 796,000 habitants. La population de la Westphalie, augmentée ainsi de près d'un tiers, atteignait le chiffre de 2,800,000 âmes. Le Hanovre était peu fertile ; mais la population, dont les fils allaient

1. Voir le texte dans Berlepsch.

chercher du service, tantôt dans la légion britannique, tantôt dans la légion hanovrienne (française), offrait une précieuse ressource militaire. La Westphalie prenait rang en Allemagne immédiatement après l'Autriche, la Prusse et la Saxe. Ce qui était plus précieux, elle recouvrait son littoral et devenait maîtresse de deux grands fleuves allemands : l'Elbe et le Wéser.

Mais deux des conditions mises par Napoléon à la cession étaient vraiment accablantes. Il prélevait sur les ressources annuelles du pays, sur les 5 millions de revenus que pouvaient fournir les domaines, en y comprenant les forêts, les douanes et les postes, une somme de plus de 4 millions et demi. Les ministres de Jérôme calculèrent que la nouvelle province au lieu de soulager le budget westphalien lui apportait un excédant annuel de dépenses de deux millions. En outre le corps d'occupation français, porté de 12,500 à 18,500 hommes, allait coûter 15 millions par an au lieu de 10. On eût cent fois préféré une augmentation équivalente du contingent westphalien qui eût permis du moins de donner du pain à quantité d'anciens officiers et soldats westphaliens que le mécontentement et la misère jetaient dans les complots. Lors de la remise officielle du nouveau territoire, on eut une autre déception : ce que l'Empereur se réservait, ce n'était plus 15,000 âmes, mais le duché de Lauenbourg qui en comptait 33,000, et qui eût été un des plus beaux fleurons de la couronne westphalienne. Même lorsque le traité fut signé, on éleva des chicanes sur la rédaction de l'acte de remise. Les contestations portèrent surtout sur le chiffre des dotations et le sens

qu'on devait donner au mot : entretien des troupes. L'Empereur fut très-mécontent des modifications introduites dans l'acte de cession, et qu'il regardait comme contraires au traité du 14 janvier. Il refusa la ratification. Peut-être avait-il déjà d'autres projets sur le Hanovre. La négociation se traîna péniblement jusqu'en octobre 1810, époque à laquelle l'Empereur déclara que, le gouvernement westphalien se refusant à remplir ses engagements, il regardait le traité du 14 janvier comme rompu. Il ne retirait pas l'administration de l'électorat à son frère, mais il se réservait d'en disposer suivant les besoins ultérieurs de sa politique. Et encore ce droit d'administration n'était qu'illusoire : « Oui, sire, écrivait Jérôme à son frère, je le répète, les douanes, les forêts, les postes, toutes les principales branches des revenus du Hanovre sont entre les mains des agents de Votre Majesté, et tandis que cette province m'est étrangère, puisque le traité par lequel elle m'est cédée n'est point encore ratifié, je me vois contraint d'en salarier les administrations et d'y entretenir les troupes qui ne doivent être qu'à sa charge. »

Il n'y avait de réel, dans le présent de Napoléon, que les charges du traité.

En août 1810, Jérôme, déjà péniblement ému par le sort de Louis de Hollande, était allé visiter la province qui se rattachait à la Westphalie par un traité encore discuté. Il avait été frappé des avantages que donnerait à son royaume la possession de deux grands fleuves. Il parlait déjà de les réunir par un canal, d'agrandir le port de Cuxhaven. Arrivé à Hanovre le 15 août, il

trouva la population en habits de fête : elle lui parut entraînée « dans un mouvement de joie et d'espérance. » Le peuple des campagnes lui fit aussi une réception assez cordiale ; on sortait du provisoire ; on serait peut-être débarrassé des Français, et puis un roi est toujours un roi, et l'on aime à être gouverné. Tout autre fut l'attitude des hautes classes de la capitale. Par intérêt ou par conviction, on restait attaché à la dynastie d'Angleterre ; à défaut de patriotisme allemand, on avait le loyalisme anglais. Les bourgeois étaient mécontents de n'être plus bourgeois d'une capitale. Ils perdaient la cour, car l'administration hanovrienne allait se dissoudre, la noblesse qui l'entourait allait se retirer sur ses terres ou passer la mer. Le commerce de la capitale s'en ressentirait cruellement. L'aristocratie surtout se montra irréconciliable. On avait fait paraître dans le n° 95 du *Moniteur westphalien* des listes de nomination : le comte de Hardenberg, frère du grand-veneur de Westphalie, déclina, sous prétexte d'économie, une charge de conseiller d'état. D'autres, les Bernterode, les d'Arnswald, les Omptéda, refusèrent les places qu'on leur avait destinées à la cour. Une partie de la noblesse aurait volontiers pris du service, mais elle ne voulait que des préfectures ou des sous-préfectures. Il n'y avait malheureusement que trois départements nouveaux ; de plus, conformément aux principes napoléoniens, on ne pouvait nommer que deux préfets nobles sur trois. Les hobereaux prétendirent même que les deux préfets nommés ne comptaient pas : l'un était natif d'Osnabrück, l'autre « n'avait que 150 ans de noblesse. »

C'est au milieu des discussions sur l'exécution du traité, des doléances des ministres westphaliens, des réclamations de Jérôme, qu'intervient tout à coup le fameux sénatus-consulte de réunion. Jérôme n'avait été ni prévenu, ni consulté. Non-seulement on lui reprenait toute la partie septentrionale du Hanovre, mais on lui enlevait la presque totalité du département westphalien du Wéser (anciennes principautés d'Osnabrück et de Minden). Comme *compensation* pour ce dernier territoire, on lui donnait le Hanovre méridional (Lüneburg et Calenberg), dont on forma le département de l'Aller, chef-lieu Hanovre. On le voit, Napoléon agissait comme si le traité du 14 janvier n'eût jamais existé. Jérôme se montra péniblement ému d'un procédé aussi despotique. « Maintenant, sire, écrivit-il, il ne me reste qu'à supplier Votre Majesté de me faire connaître ses projets entièrement et sans réserve. S'il convient à ses desseins de réunir la Westphalie à l'Empire, *comme la Hollande*, je ne forme qu'un désir, c'est d'en être prévenu de suite, pour n'être point exposé sans cesse à contrarier ses vues avec la meilleure volonté de m'y conformer toujours. » Mais, comme il ne perdait pas de vue le côté pratique de l'affaire, il s'empressa de faire tenir à l'Empereur une note où il exposait que les « stériles bruyères du Lüneburg » ne pouvaient indemniser la Westphalie de la perte de ses « frontières naturelles. » Il réclamait donc, comme « une compensation qui ne sera jamais équivalente, mais approchante, » une Saint-Barthélemy des princes du Rheinbund. Lui aussi voulait faire ses *réunions!* Il demandait donc la Lippe, Anhalt, Wal-

deck, Schwartzburg, tous les duchés de Thuringe, Erfurt et le grand-duché de Francfort. Et ce n'était là qu'une compensation *approchante !*

Napoléon le laissa dire et lui imposa le traité du 10 mai 1811 qui consacrait les changements décidés par le sénatus-consulte. Du reste, ce traité, par l'inadvertance des rédacteurs ou par la volonté de Napoléon, s'intitule lui-même, dans son article 5, un *décret*. Le ministre de Jérôme aurait déclaré, si l'on en croit le journal de la reine Catherine, « que jamais le roi ne céderait par *traité* les pays dont l'Empereur venait de prendre possession. A cela l'Empereur a répondu que ce serait par *décret*. »

IV

Napoléon avait porté là un coup terrible, non-seulement à la paix de l'Europe, mais à la solidité de son œuvre en Allemagne, à la dignité des rois qu'il avait créés, à la popularité de son frère. Personne n'avait plus d'illusions; le détrônement de Louis de Hollande et le sénatus-consulte de réunion avait levé tous les voiles. On savait à quoi s'en tenir sur l'indépendance des alliés de Napoléon :

Je ne puis dissimuler à Votre Majesté, lui écrivait Jérôme, que la nouvelle d'aujourd'hui a produit ici une impression terrible; la crainte est entrée dans tous les cœurs; on redoute d'éprouver le sort de la Hollande et cela détruira infailliblement le crédit public, qui ne peut s'allier avec l'incertitude.

A partir de ce moment les nouvelles les plus invraisemblables, les rumeurs les plus alarmantes ne

cessèrent de circuler dans les cours et les chancelleries du Rheinbund, de l'Europe entière. Personne n'était plus sûr de sa couronne. Tous les jours on s'attendait à lire au *Moniteur* quelque formidable sénatus-consulte. On trouve dans le journal de la reine Catherine l'écho de cette panique universelle. Un jour, c'est Hardenberg, à Berlin, qui a dit au ministre de Westphalie que le roi de Prusse savait tout, que Napoléon armait, mais que Frédéric-Guillaume ferait de même et « qu'il aimait mieux périr avec gloire que comme l'électeur de Hesse. » Un autre jour, on prétend que Napoléon a dit : « Qu'il ne devait plus y avoir de petits royaumes et qu'il ne devait plus y avoir que quatre rois. » La Prusse serait donc partagée entre l'Autriche et la Westphalie; Naples et la Poméranie suédoise seraient réunis à l'Empire. Murat serait roi de Pologne. Bade serait donné au Würtemberg. « La ville de Francfort a déjà envoyé une députation à Paris pour prier l'Empereur de la réunir à l'Empire. »

Les rois paraissaient si malheureux que les patriotes allemands en avaient pitié. Un personnage considérable de la cour de Jérôme vient le trouver en janvier 1811 pour lui confier qu'une grande ligue venait de se former entre les cabinets pour réprimer les usurpations de la France, « et qu'il n'était plus question que d'y faire accéder un prince tel que lui, qui donnerait le plus bel exemple de dévouement à ses peuples[1].» Napoléon avait tellement abusé de ses plus dévoués auxiliaires, il avait traité de telle façon les *princes*-

1. Jérôme à Napoléon, 16 janvier 1811.

esclaves de son obéissance, qu'on pouvait espérer trouver des alliés contre lui, même dans ses frères.

En 1811, cependant, Napoléon paraissait à l'apogée de sa puissance. La France, sans parler des provinces illyriennes, comprenait cent trente départements. Dans les pays latins, les royaumes d'Espagne, de Naples et d'Italie, étaient dans sa dépendance. La Suisse était une annexe de l'Empire. En Allemagne il avait pour vassaux quatre rois, cinq grands-ducs, vingt-trois princes souverains. Près de vingt millions d'Allemands le reconnaissaient pour leur *protecteur* ou leur souverain. La Confédération du Rhin pouvait armer, sur un signal donné de Paris, 150,000 hommes. La Prusse et l'Autriche elle-même étaient vis-à-vis de la France dans une situation presque aussi dépendante qu'avaient pu l'être, en 1806, la Bavière, la Saxe ou le Würtemberg. Les 42,000 hommes que Napoléon permettait à la première d'entretenir, les 150,000 hommes de la seconde semblaient à sa disposition comme les contingents mêmes du Rheinbund : pour la campagne de Russie elles fournirent l'une 20,000, l'autre 30,000 soldats. Hors de la France, il n'y avait que deux puissances en Europe : l'Angleterre, la Russie. Tant de conquêtes prodigieuses semblaient avoir pour elles la consécration du droit : les maisons de Bade, Würtemberg, Bavière, étaient rattachées à la famille de Bonaparte; lui-même était le gendre de François d'Autriche.

Mais des causes morales minaient sourdement ce puissant Empire. Plus il s'étendait, plus au fond il

s'affaiblissait. En Allemagne, il avait fini par tourner contre lui presque tous les intérêts. Les patriotes s'indignaient de l'humiliation des princes et de l'asservissement de l'Allemagne; les libéraux haïssaient un régime qui ne respectait ni la liberté de la presse, ni la liberté individuelle, ni la propriété; les hommes religieux, non-seulement parmi les catholiques, mais aussi parmi les protestants, s'affligeaient de l'enlèvement du pape, s'attendrissaient des détails plus ou moins légendaires que ne manquait pas de propager le clergé sur sa captivité. Ils s'inquiétaient de ce qu'ils regardaient comme une atteinte à la liberté de conscience. La bourgeoisie était irritée de la stagnation du commerce, le campagnard des charges militaires, de la conscription, des privations imposées par le blocus. L'Allemagne se lassait de combattre et de souffrir pour un maître étranger.

CONCLUSION

Les expéditions des Romains de Gaule et d'Italie en Germanie, sous les Césars, les invasions germaniques qui ont ensuite créé dans la Gaule des nationalités et des institutions nouvelles, les conquêtes de Charlemagne dans la Teutonie et les incursions des Ottons en France, les guerres de religion au XVIe siècle, les guerres de politique au XVIIe et au XVIIIe, nous font assister à une série d'actions et de réactions de la race française sur la race allemande, et réciproquement. L'action exercée n'a pas toujours été uniquement un fait de violence; quelquefois elle a été une propagande d'idées qui, suivant les époques, a fait rayonner d'un pays à l'autre la civilisation romaine, le christianisme, la chevalerie, la Renaissance, la Réforme, la Révolution. C'est même par cette fréquentation et ce frottement continuels que s'est opéré le double et parallèle développement de l'Allemagne et de la France.

Dans la période qui s'étend de 1789 à 1815, se révèle, avec plus d'éclat que jamais, cette loi fondamentale de l'histoire d'Occident. A cette époque, des causes multiples, les unes éloignées, comme le progrès des

idées philosophiques, économiques, démocratiques, accompli en France pendant le grand siècle et le XVIIIe siècle, les autres plus rapprochées, comme l'explosion révolutionnaire de 1789 et la faible constitution du Saint-Empire, s'étaient réunies pour assurer à la France nouvelle une certaine prépondérance sur ses voisins, plus arriérés dans leur développement. Cette prépondérance française fut alors acceptée sans répugnance par les Allemands. Il n'existait pas entre les deux pays de haine de race. Les hommes éclairés, en deçà comme au delà du Rhin, croyaient la notion d'humanité supérieure à celle de nationalité. Ils pensaient que chaque peuple peut être appelé à son tour à occuper le premier rang parmi les promoteurs du progrès général, et qu'il n'y a de déshonneur pour aucun d'eux à recevoir des mains de son voisin le flambeau lumineux. C'est cette conception harmonique du rôle assigné aux nations, c'est la diffusion des idées humanitaires et libérales qui favorisèrent le progrès des armées révolutionnaires sur les bords du Rhin et même firent longtemps supporter en Germanie la suzeraineté napoléonienne. Les campagnes des Hoche, des Custine, des Jourdan, la fondation de la République de Mayence, puis de la République cisrhénane, enfin la réunion de la rive gauche, par l'acclamation des peuples, à la République française, appartiennent aux brillants débuts de la Révolution, à cette nouveauté fleurie du monde moderne : *novitas tum florida mundi.* Elle n'a pas tenu toutes ses promesses. Avec l'avénement de Napoléon non-seulement au trône de France, mais encore à cette

dictature européenne, cosmopolite, que les circonstances avaient mise entre les mains de la France, nous assistons à un autre spectacle. La domination napoléonienne en Allemagne est un héritage historique que l'on ne peut accepter pour la patrie que sous bénéfice d'inventaire. Comme on ne l'a consultée ni pour l'extension des conquêtes impériales hors des limites naturelles fixées par la Révolution, ni pour les immixtions de l'Empereur dans les affaires des autres peuples, comme les victoires inutiles et les conquêtes funestes ont eu pour prologue son asservissement au 18 brumaire, la France a le droit de ne prendre pour elle que ce qui est bien à elle. Ce qui est à elle, ce sont les principes de liberté et d'égalité, formulés du haut de notre tribune nationale et qui, après avoir été le mobile des guerres de la République, se retrouvent, quoique à un degré inférieur, dans un certain nombre d'entreprises et de créations napoléoniennes.

Quand nous voyons le dictateur proclamer en Westphalie, en Bavière, en Pologne, l'affranchissement des paysans, la liberté de conscience, l'égalité devant la loi; quand nous voyons le code de la Constituante, devenu le Code Napoléon, prendre pied sur le Rhin et sur la Vistule, nous avons le droit d'en être fiers pour la Révolution française, qui a été faite par la nation tout entière. Aussi, beaucoup de ceux qui dans l'Allemagne rhénane avaient accueilli le drapeau tricolore en 1792, non comme celui d'une nation particulière, mais comme celui de l'Europe affranchie, qui avaient planté à Cologne et à Coblentz les arbres

de liberté, et, suivant l'expression de Gœthe, inauguré les danses joyeuses autour des nouveaux étendards, qui avaient siégé dans la Convention de Mayence et voté la réunion à la France, reconnurent dans les fondations impériales la réalisation d'une partie au moins de leur programme. Mais l'esprit de 1789 ne pouvait que réprouver les guerres éternelles, les conquêtes non ratifiées par le consentement des peuples et toutes les violences qui furent les conséquences du système politique de l'Empereur. Et qu'on ne dise pas que ses victoires étaient nécessaires pour propager les principes nouveaux! La France n'avait qu'à être forte chez elle : les principes français auraient fait d'eux-mêmes leur chemin en Europe. Si elle était restée puissante et paisible, derrière la barrière de ses Alpes et de son Rhin, laissant les autres peuples à leur libre inspiration, et même fermant l'oreille aux appels d'intervention, — qui à coup sûr n'eussent pas manqué de se produire, — alors il se serait fait une propagande moins rapide peut-être au début, mais d'une marche plus certaine et plus assurée, qui n'eût pas exposé la liberté et l'égalité à subir les vicissitudes de la politique et de la guerre et à succomber en Allemagne, au lendemain de Leipzig, parce qu'un despote avait été vaincu par d'autres despotes. La Germanie occidentale, chaque jour plus semblable à la France, chaque jour plus en progrès sur la Germanie orientale, eût vu ses frères et ses concitoyens non à Berlin ou à Vienne, mais à Paris. L'ère des haines nationales et des affreuses guerres de race n'eût pu s'ouvrir. Ce qui fût sorti de la grande crise,

ce n'eût pas été l'Allemagne prussienne, pour laquelle nous restons l'ennemi héréditaire, mais l'Allemagne française et démocratique, unie avec nous dans une foi politique commune, cohéritière de la Révolution.

Après avoir fait nos réserves, au nom du droit, sur l'œuvre de Napoléon Ier, essayons de la résumer. Dans ses remaniements territoriaux en Allemagne, ce qu'il y avait surtout d'éphémère et de funeste, c'étaient ses efforts pour transporter au delà du Rhin les frontières de l'Empire français, et pour inscrire sur la liste de ses préfectures, à côté de Florence, de Rome et d'Amsterdam, Hambourg, Brême et Münster. Une autre partie de ses fondations avait plus de chances de durée. Napoléon a été le vrai créateur du Würtemberg, de Bade, de la Bavière ; en sorte que ce qui, aujourd'hui, résiste encore le moins faiblement à la politique absorbante de la Prusse, c'est l'Allemagne du Sud reconstituée par lui. Où il n'y avait qu'une poussière de petits états et de petites chevaleries, il a laissé trois puissances d'une importance presque européenne. Peut-être eût-il pu créer dans le bassin du Wéser une quatrième puissance qui un jour eût servi de rempart contre l'ambition brandebourgeoise. La Hesse, agrandie de toutes les principautés que Napoléon groupa, en 1807, pour former l'impuissant royaume de Westphalie, n'eût pas été aussi facile à détruire en 1866. Il est évident que l'Empereur, en proclamant roi son frère Jérôme, a moins cherché un allié pour la France qu'un vassal docile pour l'Empire. C'était un Bonaparte de plus sur un trône ; mais le prince indigène, malgré tous

ses défauts, aurait bien mieux fait les affaires de l'Empire, de la France et peut-être de l'Allemagne.

Si Napoléon affranchissait les princes germains de la suzeraineté autrichienne, on ne peut nier qu'il ne leur ait fait payer cher des services incontestables. Il traitait sévèrement les princes héritiers qu'il appelait à combattre sous la bannière du nouvel empire. En infligeant de trop rudes remontrances au prince de Bavière pendant la campagne du Tyrol, au prince de Würtemberg pendant celle de Russie, il s'aliénait les affections de cette génération nouvelle de têtes couronnées. Il intervint trop souvent, trop visiblement dans les affaires intérieures d'états, qui, d'après ses propres déclarations, n'avaient pas de suzerain : Jérôme de Westphalie n'était pas le seul à s'en plaindre. Et puis, quelque dévoués à son système qu'il pût les supposer, les souverains de Carlsruhe, de Munich, de Stuttgart, ne pouvaient voir d'un œil content ses entreprises continuelles contre leurs beaux-frères, gendres ou beaux-pères de Russie, de Prusse et d'Autriche. En entrant dans la famille des souverains, Napoléon en était devenu le trouble-fête et le tyran domestique autant que politique. S'il accordait après chaque guerre quelque agrandissement à ses alliés, ces perpétuels remaniements étaient par eux-mêmes une menace d'instabilité. Le détrônement du roi de Hollande, la spoliation partielle de celui de Westphalie, la réunion des petits états de la mer du Nord achevèrent d'ôter toute confiance aux princes du Rheinbund.

Les peuples avaient d'autres motifs de reconnais-

sance et aussi d'autres griefs contre l'Empereur. Sous son influence, le servage avait été partout aboli; la vente des biens d'église avait créé une nouvelle classe de propriétaires. Le système judiciaire français se substituait aux anciennes justices, mal définies légalement, mal délimitées territorialement, arbitraires dans leur pénalité et leur procédure, prodigues de tortures et de supplices; des impôts mieux répartis remplaçaient les anciennes charges qui n'épargnaient les privilégiés que pour retomber plus lourdement sur le peuple. La conscription, d'origine révolutionnaire, valait mieux que les systèmes anciens de recrutement, et les armées nouvelles de l'Allemagne *confédérée* l'emportaient sûrement en bravoure et en moralité sur les anciennes troupes mercenaires des *Cercles*. Malheureusement, Napoléon avait abusé de tout cela. Ces impôts, plus équitables, il les avait rendus écrasants; cette conscription perfectionnée, il en avait fait le fléau des familles allemandes. Ces armées, qui étaient la garantie de son système, la force et la vivante personnification d'une Germanie française, ces légions rheinbundistes qu'il avait formées lui-même à la guerre moderne, habituées à la victoire sous ses incomparables maréchaux, enthousiasmées de ses proclamations, exaltées dans ses bulletins, honorées des rubans rouges de sa Légion d'honneur, il a prodigué leur sang presque aussi légèrement que celui des Français. Si l'Empereur, en introduisant en Allemagne tant de réformes excellentes, lui eût accordé la paix qui seule pouvait leur donner leur prix, il eût pu être l'idole de la Germanie

et le bienfaiteur de l'Europe. Bien mieux que les gouvernements qui ont pris sa place en Allemagne comme en France, il eût de ses mains puissantes anéanti les derniers restes de ce passé royal ou féodal qui, périodiquement, nous menace d'une « revanche de 1789 ». Mais on peut dire qu'il n'a même pas accompli entièrement en Allemagne la mission historique qui semblait échoir à un héritier de la Révolution. A Bade, dans la Hesse-Darmstadt, en Saxe, en Thuringe, il restait encore trop de distance entre un *médiatisé* et un bourgeois, un *ritter* et un paysan. La législation française, qui avait jeté de si profondes racines dans les pays cisrhénans, qui était pleinement en vigueur à Berg, à Francfort, à Cassel, n'était introduite qu'avec toutes sortes de modifications à Darmstadt (1er oct. 1806) et à Bade (1er janvier 1810). On commençait seulement à en parler dans la Bavière. Elle n'avait point encore pénétré dans le Würtemberg, à Dresde , à Weimar, et, par l'ajournement du Code civil, étaient ajournés en même temps tous les progrès sociaux dont il est la consécration. Sans doute aussi Napoléon avait médité de donner aux peuples d'Allemagne, avec l'égalité civile, une certaine dose de liberté politique. Les constitutions de Francfort et de Westphalie étaient proposées tacitement comme modèles à tous les princes du Rheinbund. Bien que calquées sur la constitution bâtarde de l'an VIII, elles étaient, par leurs côtés égalitaires, en progrès sur les anciens *Staende* aristocratiques de l'Allemagne. Parmi les vassaux napoléoniens, les princes de Bade et de Würtemberg manifestaient une invincible

répugnance pour toute « feuille de papier » qui viendrait s'interposer entre le peuple et leur autorité paternelle ; mais déjà Maximilien-Joseph annonçait une charte aux Bavarois. Si Napoléon, au lieu de tourmenter les princes et les peuples pour faire rendre à l'Allemagne des recrues et des contributions, n'avait usé de ses droits de Protecteur que pour pousser les souverains dans la voie qu'on avait suivie en France, s'il ne s'était immiscé dans leur gouvernement que pour obtenir d'eux des codes égalitaires et des constitutions, l'œuvre de la Révolution n'eût pu être compromise chez nos voisins. Napoléon n'a donc pas entièrement compris l'immense responsabilité que faisait peser sur lui son protectorat du Rhin, sa domination, temporaire comme toute dictature, sur l'Allemagne. Avec ses guerres éternelles, il était le plus dangereux ennemi de ses propres créations. Il ressemblait à un laboureur qui, après avoir tracé le sillon, y sèmerait le bon grain, mais qui, sans laisser au blé le temps de germer, passerait et repasserait continuellement la charrue dans le champ.

Longtemps les peuples mirent en regard les bienfaits de la France et les exigences de l'Empereur. A un certain moment la balance trébucha : le mal parut l'emporter sur le bien. Les Allemands se crurent dupes de leurs idées cosmopolites et humanitaires. Les libéraux s'unirent alors aux féodaux ; les hommes de la Convention de Mayence aux partisans du trône et de l'autel. Fichte, qui avait fait l'apologie de 1792 dans ses *Considérations sur la Révolution française*, fulmina contre Napoléon ses *Discours à la nation alle-*

mande. Cette évolution du grand philosophe fut celle de toute l'Allemagne libérale. Celle-ci fit bien son devoir en 1813. Mais qu'y gagna la liberté? Les vainqueurs de Leipzig et les héros du *Tugendbund* furent contraints de chercher sur le sol français, amoindri par eux, un asile contre les princes qu'ils avaient affranchis du despote welche. Beaucoup pensèrent comme cette vieille femme de Henri Heine, qui, en apprenant notre défaite à Leipsig, s'écria : « Ce sont les nobles qui ont vaincu ! »

En tout cas, c'est un point de vue peu scientifique et peu philosophique que celui auquel on se place aujourd'hui outre-Rhin pour juger cette époque vraiment exceptionnelle. La domination française en Allemagne a été le résultat de circonstances extraordinaires, au nombre desquelles il faut mettre, à l'origine, le consentement des Allemands eux-mêmes, républicains rhénans ou princes du Rheinbund, les uns cherchant la « liberté du genre humain », les autres l'indépendance de leurs états. Rien de déshonorant pour l'Allemagne dans le fait de notre hégémonie, rien qui pût légitimer les sentiments de vengeance et de représailles. L'édifice élevé par Napoléon n'eût pu durer si longtemps sans le concours d'une partie considérable des hommes d'État, des princes, des savants, des lettrés, des industriels, des paysans allemands. La suzeraineté française a eu en Germanie, au même titre qu'une royauté nationale, ses partisans comme ses adversaires. Elle n'est tombée que lorsque ceux qui l'avaient d'abord soutenue et acclamée l'ont ensuite rejetée et combattue, et lorsque les soldats saxons ou

bavarois, décorés de la main de l'Empereur, se sont tournés contre lui. Enfin, comme fait allemand, la domination napoléonienne a été le point de départ de transformations intérieures qui n'ont pas toutes été désavantageuses pour l'Allemagne. Les contemporains de l'Empereur, même ceux qui en 1813 l'ont combattu avec le plus d'acharnement, ont bien senti pourtant qu'il n'y avait pas eu là une conquête ordinaire comme celles dont fourmille l'histoire, une subordination pure et simple de l'Allemagne vaincue à la France victorieuse. Quand Napoléon se fut aliéné leurs sympathies, ils se soulevèrent pour le renverser, mais les libéraux firent leur possible pour conserver, pour achever ce qu'il avait créé chez eux et ce qu'on supposait qu'il avait été dans son rôle d'y créer. En chassant le conquérant, ils voulurent garder le législateur. Et ni les militaires, ni les paysans, ni les sages d'alors ne purent se décider à le maudire tout entier.

FIN

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les deux documents suivants, extraits de papiers west-
›haliens inédits, montrent à quel point le gouvernement
le Jérôme Bonaparte se préoccupait d'établir en Westpha-
ie l'égalité des cultes, notamment à l'égard des juifs. On
›ntendait les protéger même dans les états voisins. Ces
.locuments donneront également une idée du rôle que jouait
'actif et remuant baron de Linden à la cour de Prusse, si
létestée et si jalousée par celle de Cassel:

'RAGASSERIES FAITES A BERLIN AU WESTPHALIEN SAMUEL STIRCK

A RAISON DE SA QUALITÉ DE JUIF

Berlin, 20 mai 1809.

Monsieur le comte,

Il existe à Berlin une loi de police qui oblige chaque étranger de se
›résenter au bureau pour en recevoir une carte de sûreté, pour la du-
ée de son séjour. Si cet étranger fait profession de la religion juive,
'ette carte ne lui est délivrée que sur un certificat signé d'un des pré-
›osés des juifs de Berlin.

Un citoien de Magdebourg, nommé Samuel Stirck Kuhnheim,
rriva ici, il y a huit jours à peu près, muni d'un passeport westpha-
ien, dans lequel, comme de raison, on n'avoit point fait mention des
›réceptes religieux des voiageurs westphaliens. Il reçut une carte de
ûreté pour huit jours; mais lorsqu'il en demanda une prolongation,
a police lui ordonna de produire préalablement le certificat d'un des
uifs notables de cette ville. Kuhnheim se voiant par son passeport sur
a ligne de tous les voiageurs, qui du reste n'offensent point les lois
›tablies dans le païs où ils résident momentanément, se refusa à une